

Sous la direction de Louis Pinto

Vincent Dubois
Julien Duval
Benoît Gaultier
Yvon Lamy
Gérard Mauger
Patrice Pinell
Louis Pinto
Marie-Pierre Pouly
Bernard Pudal
Manuel Schotté
Charles Suaud



La construction d'objet en sociologie

La collection Champ social publie des recherches sociologiques dans une perspective extensible à l'ensemble des sciences sociales. Elle ignore les divisions en périodes, en aires géographiques, en domaines d'investigation spécialisés, comme la hiérarchie des objets légitimes.

Limitée à des travaux qui souscrivent au mot d'ordre de Simiand : « pas de faits sans théorie, pas de théorie sans faits », elle privilégie une conception du métier de chercheur ouverte à la statistique comme à l'ethnographie et soutenue par cette disposition proprement scientifique que Bachelard appelait « le sens du problème ».

Le privilège accordé à la logique de l'invention ou de « la rectification » ne méconnaît pas pour autant que « la science normale » constitue la règle plutôt que l'exception. Convaincue que les progrès de la recherche en sciences sociales passent par la constitution d' « intellectuels collectifs » autant que par les travaux individuels, elle publie des ouvrages individuels et des recherches collectives.

Comité éditorial : Vincent Dubois, Bernard Lehmann, Fabienne Pavis, Louis Pinto, Laurent Willemez

Coordination éditoriale: Gérard Mauger

Derniers livres parus:

Olivier Ihl, La barricade renversée, Histoire d'une photographie, Paris 1848, 2016

Olivier Ihl, Une histoire de la représentation. Louis Marie Bosredon et le Paris de 1848, 2016.

Francis Lebon et Emmanuel de Lescure (dir.), *L'éducation populaire au tournant du 21e siècle*, 2017.

Cédric Lomba, La restructuration permanente de la classe ouvrière, 2018.

Fabien Brugière, Les auto-entrepreneurs du rap : le travail et la vie d'artiste en marge des insdustries culturelles, 2018.

Virgílio Borges Pereira, Yasmine Siblot (dir.), *Classes sociales et politique au Portugal*, 2019.

Patrice Pinell, La Bonne Société et la cause de la petite enfance, 2019.

Éditions du Croquant
20 route d'Héricy
77870 VULAINES SUR SEINE
www.editions-croquant.org
contact@editions-croquant.org
Diffusion-distribution: CÉDIF-POLLEN
© Éditions du Croquant, Décembre 2020.
ISBN: 9782365122689
Dépôt légal: Décembre 2020.

Sous la direction de Louis Pinto

La construction d'objet en sociologie

Actualité d'une démarche

Cet ouvrage est issu des journées d'études qui ont eu lieu au Site Pouchet du CNRS les 27 et 28 mars 2018. Le Centre de sociologie européenne (CSE-CESSP) a participé à leur organisation ainsi qu'à la publication de l'ouvrage. Merci à Julien Duval, alors directeur du CSE, pour son soutien ainsi qu'à Gérard Mauger pour ses conseils et pour sa relecture attentive du manuscrit.

Vignette de couverture : Kasimir Malevitch, *Suprématisme dynamique*, 1915-1916, Londres, Tate Gallery.

Sommaire

un demi-siècle après <i>Le Métier de sociologue</i> ?,
Louis Pinto
Louis Pitto
I. PARCOURS DE RECHERCHE
D'enquête en enquête, se construire comme sociologue, Charles Suaud
discipline scolaire et construction d'objet,
Marie-Pierre Pouly51
Retour sur une déconstruction d'objet :le « déficit de la Sécuri-
té sociale », Julien Duval73
La pratique de l'orgue entre deux « objets » : musique et reli-
gion, Yvon Lamy87
La consommation : déconstruction et reconstruction,
Louis Pinto
II- (DÉ)CONSTRUCTIONS D'OBJETS
Construire l'action publique comme objet sociologique,
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois
Construire l'action publique comme objet sociologique, Vincent Dubois

8 LA CONSTRUCTION D'OBJET EN SOCIOLOGIE

Introduction : Pourquoi revenir sur la « construction d'objet » un demi-siècle après Le Métier de sociologue ?

Louis Pinto

Cet ouvrage collectif consacré à la construction d'objet, trouve son origine dans la conjoncture institutionnelle, ou plus exactement, dans l'humeur qu'elle suscite chez ceux (dont je suis) qui, produits dans une conjoncture intellectuelle et institutionnelle différente, sont portés à associer le métier de sociologue à des démarches qui leur semblent essentielles comme la contestation des évidences savantes et demi-savantes, la conversion du regard sur les choses sociales et l'intention de faire surgir de nouveaux objets. Le paysage a changé. L'essor d'un nouvel académisme est sans doute un effet de la domination croissante des valeurs de compétition, d'évaluation et de productivité : équivalent intellectuel de ce que fut en peinture le goût pompier pour le fini, il se distingue par le primat de critères formels (ceux des referees de revues) privilégiant le culte des données, l'état exhaustif de la question, les références bibliographiques obligées (celles de la décennie en cours) ou automatiques (Max Weber pour la moindre occurrence du mot « désenchantement »), l'éclectisme prudent, le ralliement aux mots clés et aux questions de la doxa intellectuelle. Ce style académique doit beaucoup aux conditions contemporaines de précarité universitaire et aux stratégies mises en place pour y faire face : il donne sa marque au néo-radicalisme de campus dont les allures de subversion s'accommodent d'un traitement empiriste et éclectique des objets considérés, sans parler du ton de révérence obligée envers le lexique légitime (« intersectionnalité », « minorités », etc.).

Tout concourt dans cette conjoncture à détourner d'une réelle réflexivité, à empêcher de poser le type de problèmes qui devrait sembler digne qu'on y consacre plus d'une heure de peine : doit-on seulement conforter un groupe d'interconnaissance soudé par des codes partagés ? ou, pour s'exprimer de façon positive : quels sont les enjeux d'une recherche et ses effets sur les instruments de connaissance du monde social et sur la sociologie ?

Il s'agit également de montrer que la construction d'objet pourrait bien constituer l'essentiel de l'héritage scientifique de Bourdieu et qu'elle est une préoccupation effective chez de nombreux chercheurs qui inspire concrètement leurs recherches. Contre le morcellement des terrains et l'unification formelle et extérieure des pratiques professionnelles, ne pourrait-on pas réactiver l'idée un peu oubliée que les chercheurs ont en commun, au delà de la diversité et de la hiérarchie des domaines d'études, des outils, des problèmes et qu'à ce titre, la circulation des ressources entre domaines est essentielle, même si elle n'est certes pas toujours facile à pratiquer ? Une telle circulation suppose à la fois une forme instruite de curiosité et le goût des exercices de dépaysement, de transposition, de comparaison, de généralisation.

Il s'agit enfin de préciser en quoi consiste cette notion. La routinisation du mot est peut-être le signe de sa réussite. On lui rend hommage, un peu du bout des lèvres et sans vraiment se soucier de sa signification et de ses implications. Au fond, tout le monde semble occupé à « construire ». Mais trop souvent, la construction d'objet en vient à se confondre tout simplement avec ce que fait le sociologue (ou ce qu'il dit ou croit faire) : c'est une sorte de description de l'activité de recherche, très éloignée de la véritable réflexivité, rituellement prônée par ailleurs. Comment déroutiniser un terme devenu à ce point anodin ? Mon propos n'est pas ici de réactiver quelque chose qui serait une sorte de dogme ou de fétiche, mais avant tout de donner quelques indications sur ce dont il s'agit, seul moyen de permettre un débat utile et instructif¹.

^{1.} Je remercie Johan Heilbron et Gérard Mauger pour leurs remarques très éclairantes sur cette introduction.

Qu'est-ce que la construction d'objet ?

L'idée centrale du Métier de sociologue² est que les objets de connaissance, quels qu'ils soient, sont toujours construits d'une facon ou d'une autre : il s'agit donc de remplacer des constructions déficientes par des constructions tenues pour meilleures, au moins jusqu'à nouvel ordre. Le sociologue ne peut être considéré comme un journaliste plus honnête, scrupuleux, méticuleux que les autres ; il fait un autre travail qui ne consiste pas seulement à fournir des données plus fiables et plus rigoureuses, ce qui n'est évidemment pas négligeable, mais à rendre possible une nouvelle manière de voir permettant de saisir les choses autrement, de leur donner de la cohérence, de l'intelligibilité, d'opérer des transpositions, des comparaisons, tout en favorisant ce salutaire « repentir intellectuel » dont parlait Bachelard, c'est-à-dire une analyse des obstacles de la connaissance scientifique. La construction d'objet, loin d'être une opération magique ou solennelle, résulte d'un travail long et patient. « La construction d'objet - au moins dans mon expérience de chercheur - n'est pas quelque chose qui s'opère d'un coup, par une sorte d'acte théorique inaugural [...] C'est un travail de longue haleine, qui s'accomplit peu à peu, par retouches successives, par toute une série de corrections, de redressements, inspirés par ce qu'on appelle le métier. »³ Au fond, la construction comme telle (et la déconstruction) peut n'apparaître vraiment qu'à l'issue de la recherche.

Il faudrait évoquer de façon détaillée le contexte intellectuel historique antipositiviste au milieu des années 1950 où s'inscrit Bourdieu à la suite de la plupart des philosophes français, avec d'un côté, la philosophie d'avant-garde marquée par Hegel, Heidegger et d'autres figures (école de Francfort) et, d'un autre côté, Canguilhem et l'épistémologie française. On sait que, même de ce côté, le Cercle de Vienne n'a pas trouvé un accueil favorable⁴. Ce qui rebutait les antipositivistes français, du moins

^{2.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, Préalables épistémologiques, Paris-La Haye, Mouton, 1967.

^{3.} Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014, p. 288.

^{4.} Sur ce point, il suffit de mentionner un texte de Georges Canguilhem, «Le-

ceux du deuxième bord, était ce qu'ils percevaient comme une dévalorisation de la théorie entendue comme la part active de la connaissance par opposition à l'aspect réceptif impliqué par les sens et l'expérience (il faut penser à l'importance de l'héritage idéaliste kantien). Il leur paraissait inadmissible de considérer la science comme une manière simplement élaborée et compliquée de traiter de matériaux primaires.

La discontinuité foncière du sens commun et de la science était mise en avant par la combinaison Durkheim-Bachelard. Selon Durkheim, le sociologue doit s'affranchir des prénotions, des théories spontanées du social (par exemple, l'idée que l'institution familiale dérive de sentiments naturels ou celle que le suicide s'explique par des traits pathologiques des individus). La science doit rompre avec les faits tels qu'ils se donnent et découvrir les « faits sociaux » qui ne sont pas d'emblée accessibles à la perception commune. Dans le domaine des sciences physiques, Bachelard met en avant la fameuse notion d'obstacle épistémologique, terme qui ne désigne pas un fait accidentel et contingent (les limites de nos sens, la richesse inépuisable du réel), mais une propriété inscrite dans l'acte de connaissance lui-même. Là où il semble être question de connaissances à acquérir, il s'agit en fait de réponses déjà données, car dictées par le besoin.

« La science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion. S'il lui arrive, sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion; de sorte que l'opinion a, en droit, toujours tort. L'opinion pense mal; elle ne pense pas: elle traduit des besoins en connaissances. »⁵

Le principe de délimitation entre le sens commun et la connaissance scientifique est le « sens du problème ». Alors que le premier refoule les questions explicites et s'en remet à des évidences rassurantes, à des solutions toutes faites, la seconde implique une mise à distance permettant de dépasser ce qui se

çons sur la méthode » (texte inédit de cours donnés à la faculté de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand en 1941-1942), publié en extrait dans *Le Métier de sociologue*, *op. cit.*, p. 311-316.

Gaston Bachelard, La Formation de l'esprit scientifique, Paris, Vrin, 1938, p. 14.

donne comme allant de soi et de proposer son propre appareillage :

« Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit. »⁶

Dire « tout est construit » ne consiste pas à sous-estimer les données factuelles, mais signifie surtout qu'il faut attribuer à la raison l'initiative dans l'activité de recherche. Rejetant empirisme et positivisme, Bachelard se défie tout autant du formalisme et du conventionnalisme et il est vraisemblable qu'il aurait peu apprécié le « constructivisme » contemporain. Sa position était celle d'un « pluralisme épistémologique » qui consistait à surmonter les conflits entre les positions opposées dans le spectre des positions épistémologiques : placé entre idéalisme et réalisme, le « rationalisme appliqué » occupe une position centrale, souple, critique, lieu de tensions opposées. S'il est vrai que c'est la théorie qui prime dans l'acte de connaissance, on est en droit de concevoir l'esprit scientifique comme intrinsèquement rationaliste : « le sens du vecteur épistémologique nous paraît bien net. Il va sûrement du rationnel au réel et non point, à l'inverse, de la réalité au général comme le professaient tous les philosophes depuis Aristote jusqu'à Bacon »7. Inversement, on peut soutenir que s'il y a une philosophie du sens commun, c'est bien l'empirisme : les positions anti-empiristes (ou anti-positivistes) et discontinuistes sont liées entre elles.

« Entre la connaissance commune et la connaissance scientifique la rupture nous paraît si nette que ces deux types de connaissance ne sauraient avoir la même philosophie. L'empirisme est la philosophie qui convient à la connaissance commune [...] Au contraire, la connaissance scientifique est solidaire du rationalisme. »8

^{6.} Ibid., p.14.

^{7.} Gaston Bachelard, Le Nouvel esprit scientifique, Paris, PUF, 1934, p. 8.

^{8.} Gaston Bachelard, Le Matérialisme rationnel, Paris, PUF, 1953, p. 224.

Les auteurs du *Métier de sociologue* reprennent à leur compte la terminologie bachelardienne de l'obstacle et de la rupture épistémologiques : les faits scientifiques demandent non seulement à être considérés comme « conquis », « construits » puis « constatés », mais à être envisagés d'après la « hiérarchie épistémologique des actes scientifiques qui subordonne le constat à la construction et la construction à la rupture »⁹. Bien des années plus tard, Bourdieu soulignera dans une nouvelle édition du *Métier de sociologue* la valeur qu'il continue à accorder à ces notions : « Je crois plus que jamais que le plus important c'est la construction de l'objet »¹⁰.

Pour lui, le sens commun repose entièrement sur une forme de ce qu'on pourrait appeler avec Wilfried Sellars le « mythe du donné ». Cela consiste à accorder une valeur de fondement à ce qui est présumé présent avant toute théorisation, « préconstruit ». La naïveté consiste à ignorer et à soustraire à l'explicitation et à la discussion un ensemble de présupposés (le « pré » de préconstruit). Une telle conception de la connaissance objective comme enregistrement passif et au coup par coup de « données » éparses mais solides et indubitables reflète mal la pratique du sociologue qui enferme une analyse critique et une sélection raisonnée des données et donc, une organisation active des éléments dans un ensemble méthodiquement élaboré. Exemples d'objets préconstruits proposés dans Le Métier de sociologue: les « classifications par domaines apparents », comme celles qui concernent la famille, le loisir, la ville, les jeunes, les vieux, les « problèmes sociaux » ou encore ces produits de « croisements de critères empruntés à l'expérience commune » que sont « les loisirs des adolescents d'un grand ensemble de la banlieue-est de Paris »11.

L'autre grand mythe visé dans le livre est celui de la substance : le sens commun est foncièrement substantialiste, essentialiste, réaliste. Ce point sera amplifié plus tard avec l'idée de

^{9.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, op.cit., p. 31.

^{10.} Pierre Bourdieu, Entretien avec Beate Krais (Le Métier de sociologue, 5ème éd., 1988, p. XI).

^{11.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, op. cit., p. 61.

philosophie relationnelle. « Il est plus facile, écrira Bourdieu, de penser en termes de réalités qui peuvent se toucher du doigt, en quelque sorte, comme les groupes constitués et les individus, qu'en termes de relations. »12 C'est ici le couple concret/abstrait (ou intuitif/formel) qui permet le mieux de caractériser l'opposition entre le sens commun et la science : le sociologue n'a pas affaire à des réalités concrètes dotées de propriétés appréhendées sur un mode intuitif mais à un « système de relations ». « Le réel est relationnel » : cette proposition signifie que l'objet de la science, ce n'est ni des choses, ni des hommes, ni même des « relations sociales » entre individus, mais des abstractions pouvant être exprimées dans le langage logico-mathématique des oppositions formelles. « Rien ne s'oppose plus aux évidences de sens commun que la distinction entre l'objet « réel », préconstruit par la perception, et l'objet de science, comme système de relations construites expressément »¹³. Mais il ne faut surtout pas confondre le bon formalisme qui contribue à rompre avec les évidences substantialistes de sens commun et sa caricature qui ne fait que leur donner une allure abstraite.

La notion de champ qui désigne un ensemble cohérent de relations grâce auquel on peut se donner les moyens de faire des comparaisons, de chercher des homologies, de discerner des invariants, de déterminer des variations, de situer des variables ou des individus sur un axe, illustre le point de vue relationnel. Ainsi, à la « classe dominante » qui est seulement un « concept réaliste qui désigne une population bien réelle », doit être opposée la notion de « champ du pouvoir » : celle-ci « désigne les rapports de force entre des positions sociales qui assurent à leurs occupants un *quantum* suffisant de force sociale » leur permettant « d'entrer dans des luttes pour le monopole du pouvoir » ¹⁴. Ce sont ces luttes qui délimitent un champ et c'est celui-ci qui délimite les positions à prendre en considération. Le mode de pensée relationnel est un des moyens par excellence de rompre

^{12.} Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, op. cit., p. 289.

^{13.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, op. cit., p. 60.

^{14.} Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexiv*e, op. cit., p. 290.

avec le mythe du donné par la sorte de dépaysement actif et investigateur qu'il impose : aux paysages familiers de l'expérience ordinaire, il substitue des systèmes formels d'oppositions et d'équivalences (ordinaire-extraordinaire, dominant-dominé) qui relient des univers phénoménalement séparés. Bourdieu associe le positivisme et l'empirisme à un travers « réaliste » qu'il rejette, un réalisme substantialiste lié à l'intuition, aux préconstructions et qui diffère du réalisme tout court (celui qui consiste, dans la lignée de Durkheim, à poser une réalité sociale extérieure à la conscience individuelle).

Une dernière remarque, moins théorique, mais à mes yeux, aussi importante, et qui fait écho à mon propos initial sur l'académisme en sociologie : elle concerne la pratique de l'écriture sociologique de Bourdieu. Dans ses textes comme dans ses cours, le fil de la construction d'objet est toujours apparent, travaillé, interrogé : le lecteur ne perd jamais la grille d'intelligibilité, il n'est pas submergé par une accumulation de données prise pour fin en soi et il sait toujours où il en est ; mais en même temps, il est aussi sollicité par des perspectives inédites qui s'ouvrent sur d'autres objets déjà étudiés ou encore à explorer. Et tout cela fait qu'il n'est guère exposé à l'ennui.

Une fois présentés (trop) brièvement les principes de la « théorie de la connaissance » du *Métier de sociologue*, on peut à présent s'interroger sur quelques unes des questions qu'elle semble soulever.

Anti-empirisme et anti-positivisme

Est-ce une simple question de terminologie ou une question proprement théorique ? Toujours est-il que Bourdieu ne semble pas soucieux de distinguer positivisme et empirisme et qu'il est porté à les réunir comme étant l'un et l'autre l'expression d'un parti pris contre tout apriori théorique et d'une « abdication » en faveur des données, entendues comme ce qui s'impose à tout observateur de façon incontournable et indiscutable. Or l'équivalence suggérée (non explicitement posée) du positivisme et de l'empirisme pourrait être discutée. En effet, l'empirisme correspond traditionnellement à un ensemble de traits comme la valeur de fondement attribuée aux sense data, la

dérivation des concepts par un travail d'abstraction, le rôle central attribué à l'induction. Quant au positivisme, s'il rejette les explications jugées « métaphysiques » (causes, entités ou forces situées « derrière » les phénomènes observables), il admet parfaitement l'idée et l'intérêt d'une construction théorique sophistiquée : il s'agit avant tout de proposer la construction en mesure de rendre compte de la façon la plus économique des lois et des phénomènes concernés, préalablement délimités et sélectionnés par les questions posées. En ce sens, le positivisme échappe aux mythes du donné et de la substance évoqués plus haut.

S'il s'opposait à une théorie empiriste de la connaissance prétendant s'appuyer sur des sensations, des données brutes, non critiquées, Bourdieu pouvait donner parfois l'impression de n'être pas très éloigné d'un positivisme bien compris : ne déclare-il pas, par exemple, qu'une notion aussi importante que celle de champ demande à être envisagée « comme une sténographie conceptuelle », « comme un pense-bête »¹⁵. Il n'aurait sans doute rien trouvé à redire aux propos d'Auguste Comte qui contestait explicitement l'idée d'une connaissance « entièrement empirique » n'ayant d'autre principe et d'autre fin que d'enregistrer des faits, et qui insistait, au contraire, sur la nécessité d'un cadre théorique permettant de procurer toute leur intelligibilité aux données :

« En quelque ordre de phénomènes que ce puisse être, même envers les plus simples, aucune véritable observation n'est possible qu'autant qu'elle est primitivement dirigée et finalement interprétée par une théorie quelconque [...] toute observation isolée, entièrement empirique, est essentiellement oiseuse, et même radicalement incertaine; la science ne saurait employer que celles qui se rattachent, au moins hypothétiquement, à une loi quelconque; c'est une telle liaison qui constitue la principale différence caractéristique entre les observations des savants et celles du vulgaire qui cependant embrassent essentiellement les mêmes faits, avec la seule distinction des points de vue. »¹⁶

^{15.} Ibid., p. 289.

^{16.} Auguste Comte, Cours de philosophie positive, quarante-huitième leçon, volume 4, Paris, J-B. Baillère, 1839, p. 300.

Contexte de découverte et contexte de justification

Comme le suggère le traitement du positivisme et de l'empirisme, Le Métier de sociologue ne s'inscrit pas vraiment sur le terrain des théories philosophiques de la connaissance. Les philosophes pourront soutenir que ces théories ont pour objet non pas de proposer une étude génétique de la connaissance scientifigue ou de décrire les moments concrets de l'activité d'enquête, mais de rendre compte des aspects logiques de la connaissance empirique, ce qui implique, entre autres, une analyse des rapports entre les deux pôles d'investigation que constituent la théorie scientifique et le domaine de l'expérience. Les auteurs du Métier de sociologue auraient été plutôt enclins, quant à eux, à souligner que la « théorie de la connaissance du social » telle qu'ils la conçoivent porte sur la pratique effective du chercheur plus que sur des théories systématiques de type empirisme, positivisme, idéalisme, rationalisme. Par suite, on peut se demander si la lutte d'inspiration durkheimo-bachelardienne menée contre le positivisme et l'empirisme ne mêle pas deux registres : celui de l'épistémologie (ou philosophie de sciences) stricto sensu, dont le propos est de situer la connaissance sociologique dans l'espace des théories de la connaissance en concurrence ; celui du métier de sociologue proprement dit qui concerne non pas la connaissance considérée une fois advenue, mais la « science se faisant »¹⁷. Cette distinction semble d'autant plus s'imposer que les auteurs du Métier de sociologue opposent eux-mêmes avec insistance l'ars inveniendi qui a leur préférence et l'ars probandi qu'ils tendent à renvoyer aux méthodologues¹⁸ critiqués pour leur formalisme stérile, et suspectés de dire après coup ce que sont, sur à peu près tout objet, les règles de l'art. Ils retrouvent ainsi la distinction proposée par certains philosophes des sciences entre le « contexte de découverte » qui désigne les opérations effectives de la science, celles que s'emploient à décrire sociologues et historiens des sciences, et le « contexte de justification » qui porte sur le contenu et la valeur des énoncés scientifiques, affaire par excellence de philosophes (soit dit en passant, l'épistémologie de

^{17.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, op. cit., p. 27.

^{18.} Ibid., p. 12.

Bachelard qui se veut à la fois historique et normative montre ce que la science a dit à tel moment et aussi ce qu'elle aurait dû dire mais qu'elle ne pouvait alors pas saisir).

C'est le premier registre qui intéressait le plus Bourdieu et, à la différence de Passeron plus tard en quête d'une conception « non-poppérienne » des sciences sociales, il s'est bien gardé de s'aventurer trop loin dans le premier registre¹⁹. Bourdieu était de plus en plus enclin à penser que la priorité n'était pas de faire, en philosophe, de l'épistémologie²⁰, et donc de s'engager dans des choix ultimes en matière de théorie de la connaissance, mais plutôt de contribuer à une sociologie réflexive, dont une part importante (mais pas la seule) est constituée par la sociologie de la sociologie (et des intellectuels). Contre les usages routinisés avant immanquablement affecté cette terminologie de la réflexivité qui finit par évoquer des choses indéterminées comme la vigilance (épistémologique), l'autocontrôle et la lucidité, il faut rappeler le souci qu'avait Bourdieu de refuser les préceptes standards et l'aplatissement de l'ars inveniendi dans des formules toutes faites, dans des récits où l'on connaît la fin : l'une des choses les plus difficiles, parce qu'on ne le comprend qu'aprèscoup, est de reconstituer, en vertu d'une démarche rétrospective, ce qui a entravé la découverte, en dehors de simples obstacles plus ou moins contingents. Bourdieu était loin de concevoir l'ars inveniendi comme le mystère d'un créateur inspiré. Il a livré plusieurs schèmes de pensée et d'investigation : rapport entre le savoir du savant et l'expérience des agents, historicisation des catégories de pensée, détermination de l'unité d'analyse (champ, habitus) et recherche d'un principe générateur des différences au-delà de l'opposition entre unité et diversité, analyse des variables comme système et non pas comme juxtaposition, travail sur les analogies et les homologies, etc.²¹

^{19.} Entre autres préoccupations, Bourdieu avait souhaité un prolongement au *Métier de sociologue* mais sous forme d'exercices pratiques et il nous avait encouragés, Patrick Champagne, Rémi Lenoir, Dominique Merllié et moi, à faire un livre. Celui-ci sera publié sous le titre *Initiation à la pratique sociologique* (Paris, Dunod, 1989).

^{20.} Pierre Bourdieu, Invitation à la sociologie réflexive, op. cit., p. 284-285.

^{21.} J'ai développé ce point dans un chapitre de *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Paris, Points Seuil, 2002, p 119-163.

Réalisme ou idéalisme ?

Qu'en est-il d'une part, du « savoir » spontané des agents ordinaires et, d'autre part, du savoir savant des savants ? Les agents sont-ils dans les ténèbres et le savant dans la lumière ? Est-on voué à l'alternative du platonisme des réalités intelligibles et du subjectivisme qui risque de glisser vers ce qu'on pourrait appeler un « populisme méthodologique » (toute objectivation est attentatoire à la dignité des « sujets ») ? Il y a là des questions à la fois théoriques et empiriques de sociologue qui ne sont pas sans évoquer la question philosophique de la réalité et du réalisme : est-ce plutôt du côté du sens commun ou plutôt du côté de la science que se trouve la réalité ? et quel peut bien être le statut de leurs « objets » respectifs ? Il s'agit de savoir comment faire tenir ensemble la dimension active de la connaissance humaine et une réalité présumée avoir pour propriété de ne pas dépendre de cette activité.

On peut emprunter à Jacques Bouveresse une présentation du problème du réalisme :

« Eddington, dans un passage célèbre [...] a défendu l'idée qu'il existe des doubles de tous les objets autour de moi. Ma table, par exemple, existe en deux exemplaires, à première vue bien différents l'un de l'autre. Il y a la table familière, qui est compacte et solide, et la table scientifique, qui est faite pour l'essentiel de vide. La physique moderne nous assure que la deuxième table, la table scientifique, est la seule qui existe réellement. Qu'en est-il, dans ces conditions, de la première, dont Eddington dit qu'elle se réduit à "un composé étrange de nature extérieure, d'imagerie mentale et de préjugé hérité" ? Est-il possible de lui attribuer aussi une réalité ? Ou bien doit-elle être considérée plutôt, selon les termes d'Eddington, comme une sorte d'ombre ou de fantôme? »²²

^{22.} Jacques Bouveresse, « Résumé du Cours au Collège de France », Annuaire année 2000-2001, p. 477.

Quatre positions sont distinguées par Bouveresse²³ dont chacune a une version proprement sociologique :

- la connaissance ordinaire accède à la réalité, la science étant rejetée vers une vision instrumentaliste-fictionnaliste qui a, entre autres avantages, celui de coller à l'idée d'un progrès de la connaissance (la science ne cesse de créer de nouveaux outils). En sociologie, c'est la position de quelqu'un comme Alfred Schütz pour qui les agents de l'économie ne sont que des « marionnettes » fabriquées par le savant. C'est la philosophie sur laquelle s'appuie, dans les termes de Bourdieu, « l'anthropologie imaginaire du subjectivisme ».
- la science accède à la réalité alors que le sens commun s'en tient aux apparences. Pour Bourdieu, c'est l'objectivisme, incarné selon lui par le structuralisme.
- la vraie réalité est radicalement hors de portée, que ce soit pour la science ou pour le sens commun : on peut seulement « sauver les apparences ». Cette position qui conduit au relativisme, est, je crois, celle du constructivisme radical placé, à tort ou à raison, sous l'égide de Nietzsche.
- la science prolonge le sens commun : tous les deux s'efforcent d'accéder à la réalité. Si l'on veut échapper aux inconvénients des autres positions, c'est cette position qui, selon Bouveresse, apparaît comme la plus satisfaisante : elle permet de concilier le réalisme scientifique et le réalisme ordinaire, la prétention de la science à accéder à l'objectivité et l'ancrage de l'expérience des agents dans le réel.

Quel genre de philosophie présuppose la notion de construction d'objet ? Selon Bouveresse visant nommément Bachelard, une telle notion comporte un risque d'idéalisme. L'idéalisme a certes pour lui de « sembler s'accorder beaucoup mieux avec la dynamique du progrès scientifique »²⁴ puisqu'il interdit de figer dans un réalité définitive un moment (peut-être ?) provisoire de la recherche. Toutefois, il pourrait bien s'avérer non pas provisoire (la réalité serait temporairement différée par des échafaudages successifs), mais bel et bien « définitif » et in-

Jacques Bouveresse, Langage, perception et réalité, tome 2, Physique, phénoménologie et grammaire, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, 2004, p. 109-112.

^{24.} Ibid., p. 108.

surmontable : « une fois qu'on a admis que les entités théoriques postulées par la science sont essentiellement des êtres de pensée et n'ont de réalité que dans l'esprit, on ne voit pas pourquoi on devrait continuer à s'interroger sur le genre de réalité qu'elles pourraient avoir aussi en dehors de l'esprit »²⁵.

On voit le risque : glisser de la construction au constructivisme, version contemporaine de l'idéalisme et, de là, au relativisme. Or l'une des difficultés propres au relativisme est de proposer une version forte de la discontinuité avec ses paradigmes « incommensurables » qui seraient en compétition. Jean-Jacques Rosat a bien montré tout ce qui empêche de « constituer réellement une option alternative » à un « paradigme » : « il faudrait trois conditions dont on peut douter qu'elles puissent être jamais réunies » : en effet, il faudrait d'abord découvrir un système qui soit cohérent du point de vue interne, qu'il soit, ensuite, doté d'un « pouvoir explicatif au moins égal au nôtre » et enfin, qu'il repose « sur des principes épistémiques fondamentaux qui soient entièrement différents des nôtres »26. Si ces conditions ne sont pas remplies, il se pourrait bien que le terme d'incommensurabilité ne soit qu'une façon emphatique de manifester des différences que personne ne saurait nier.

Les auteurs du *Métier de sociologue* peuvent parfois donner l'impression de s'engager dans la direction idéaliste. « Le point de vue crée l'objet » affirment-ils à la suite de Saussure. Il en va ainsi lorsque, par exemple, ils semblent plus ou moins reprendre à leur compte la distinction proposée par Marx entre le « concret » immédiat du sens commun qui n'est qu'apparence, pure « abstraction », et le « concret pensé » élaboré par la science qui seul mériterait d'être considéré comme réel²⁷. Toutefois, c'est un autre auteur cité dans ce même livre, Max Weber, qui paraît offrir la version de l'opposition sens commun-science à la fois la moins raide et la plus proche de la pratique de la recherche : il n'est plus question d'un dualisme entre

^{25.} Ibid., p. 107.

^{26.} Jean-Jacques Rosat, préface à Paul Boghossian, *La Peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance*, Marseille, Agone, 2009, p. 17.

^{27.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, op. cit., p. 217-218.

deux « objets » mais du contraste entre deux types de postures. Alors que le sens commun prend les choses comme allant de soi et barre tout questionnement pouvant conduire à une activité d'objectivation, la posture scientifique se caractérise avant tout par la formulation d'un « problème » qui préside à la sélection et au traitement des matériaux jugés significatifs. On est ici très près du « sens du problème » bachelardien et bien loin de tout dualisme réifiant.

Si Bourdieu utilise le langage de la construction quand il évoque de façon concrète le métier de sociologue caractérisé par le traitement actif de toutes sortes de données (délimitation d'une population, définition de variables, codage), il semble pourtant éloigné de toute tentation idéaliste : il ne fait pas de doute pour lui que la sociologie est bien une science et que la science étudie, explore, décrit une réalité qui lui est extérieure et qu'elle ne construit pas. En témoigne un passage instructif du cours au Collège de France, Anthropologie économique, qui peut être compris comme une sorte de retour critique (de repentir ?) sur des déclarations antérieures. Alors que dans Le Métier de sociologue, le précepte de Ferdinand de Saussure selon lequel « le point de vue créée l'objet » était mis en avant sans réserves, Bourdieu associe cette fois ce précepte au constructivisme de l'économiste orthodoxe Jean Tirole dont il fait la critique : « il est vrai que le point de vue contribue à créer l'objet, mais le bon point de vue scientifique crée l'objet conformément à ses structures : au delà de la distinction entre idéalisme et réalisme, il y a en effet une sorte de constructivisme réaliste, selon lequel la science construit mais conformément aux structures objectives de l'objet »28. « Constructivisme réaliste » : Bourdieu manifeste ici encore ce sens leibnizien de la conciliation des opposés²⁹ qu'il a mis en œuvre en d'autres occasions. On pourra se demander si, sur ce point, il a évolué et s'il est resté plutôt constructiviste (« le point de vue contribue à créer l'objet.. ») ou devenu plutôt réaliste («.. mais conformément aux structures objectives de l'ob-

^{28.} Pierre Bourdieu, *Anthropologie économique*, Cours au Collège de France 1992-1993, Paris, Seuil-Raisons d'agir, 2017, p. 186 (les termes soulignés l'ont été par moi).

^{29.} Louis Pinto, « Une perspective leibnizienne en sociologie : la monadologie sociale de Pierre Bourdieu », *Le Philosophoire*, 2018 n°50, p. 185-186.

jet »). On ne peut pas nier une certaine hésitation face aux options tranchées. C'est ce qu'il reconnaît à propos des notions de champ et d'habitus : « C'est vrai que j'ai le sentiment d'osciller constamment entre deux manières de traiter ces notions : comme des modes de pensée ou comme des réalités. »³⁰ Quoi qu'il en soi, il est certain qu'à la fin de sa vie, il s'est opposé avec la plus grande énergie à une philosophie relativiste des sciences (celle de Bruno Latour), comme le montre son dernier cours au Collège de France, *Science de la science et réflexivité*.

Réaliste, Bourdieu refuse l'objectivisme. Son réalisme signifie que l'on peut combiner deux opérations d'objectivation : l'une qui invite à ne pas s'en tenir à la vision de sens commun et l'autre qui consiste à distinguer le point de vue savant et le point de vue des agents, un point de vue qui, dès lors, peut être considéré comme un aspect de la réalité objective appréhendée par la science. Il est hors de question de rejeter comme illusoire le point de vue des agents, ce dont témoigne suffisamment sa théorie du sens pratique qui accorde une place « objective » aux pulsions, aux intérêts et aux représentations. Il s'agit surtout de concilier deux espèces de points de vue non pas sur un mode éclectique mais sur le mode de l'intégration. Si la science n'élimine pas le sujet, elle ne le prend pas, pour autant, naïvement tel qu'il se donne, mais tel qu'il peut se comprendre lui-même, une fois réalisé tout un travail de dépaysement, de mise à distance, d'identification des positions objectives dans l'espace social³¹.

Une autre question consisterait à se demander dans quelle mesure la réalité contenue dans ce que Wilfried Sellars appelle « l'image manifeste » (vs « scientifique ») propre au sens commun, revêt pour le sociologue une signification aussi simple et univoque que celle qui se rapporte aux choses naturelles. Ces dernières se présentent d'emblée aux yeux des observateurs comme dotés de propriétés relativement stables et déterminées. Or la table d'Eddington n'a pas seulement des dimensions ou une couleur offertes à la perception ordinaire (image manifeste) ou n'est pas seulement un agrégat de molécules (image scienti-

^{30. «} Questions à Pierre Bourdieu », in Gérard Mauger, Louis Pinto, *Lire les sciences sociales 1989-1992*, volume 1, Paris, Belin, 1994, p. 326.

^{31.} Pierre Bourdieu, « Comprendre », in *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

fique); elle possède, par ailleurs, « objectivement » une dimension socio-historique, caractérisée par un style, une ancienneté, un prix. La table perçue peut être jugée rustique, ancienne, démodée, banale, originale par des agents inégalement dotés du pouvoir d'imposer une représentation de la réalité. Dans le monde social, ce qui est donné est toujours médiatisé par l'histoire, ou plutôt par une multiplicité d'histoires spécifiques et constitue un enjeu pour des luttes de classements et de définitions: il en va ainsi pour les catégories de travail, de chômage, de jeunesse, de délinquance ou d'intellectuel.. Le sociologue ne s'oppose pas simplement à l'image manifeste contenue dans les objets préconstruits, il se donne explicitement pour projet de comprendre comment elle a été produite et comment elle s'inscrit dans la réalité du monde social.

La sociologie comme science des obstacles à la sociologie

Je voudrais, pour finir, revenir au problème des obstacles épistémologiques. Le progrès de la connaissance du monde social est un progrès dans la connaissance des « obstacles » en tant que tels. Il n'est pas question, bien sûr, de faire ici un catalogue des contraintes qui pèsent sur la production scientifique car il faudrait aller dans le détail en parcourant différents espaces sociaux, en examinant les modalités différentes de doxa intellectuelle, les adhésions primaires associées à la religion, à la nation, les systèmes de classements produits et reproduits par l'institution scolaire, etc. En outre, le sens commun n'est sans doute pas aussi naïf, naturel, générique qu'il semblerait : après tout, il peut être lui aussi relativisé par le regard d'un étranger pour lequel ce qu'il a de plus évident pour nous cesse d'aller de soi. Mais surtout, un catalogue de ce type serait, dans son principe même, vain ou trompeur parce qu'il risquerait d'aplatir la logique spécifique de la découverte.

Comme le suggère Bourdieu, on pourrait suspecter une « construction » qui se serait opérée sans « rupture »³². Et il faudrait, en principe, faire pour chaque recherche le récit d'une rupture avec les objets préconstruits. Un récit ni intimiste ni héroïque, mais là encore, construit. Le sociologue, « individu épistémique », est un agent situé, déterminé et, comme tel, imper-

^{32.} Voir par exemple, Pierre Bourdieu, *Invitation à la sociologie réflexive*, op. cit., p. 295 (« Le préconstruit est partout »).

sonnel : il a des propriétés sociales comme le fait de vivre dans tel pays, d'avoir une histoire familiale, un parcours scolaire, des diplômes, de se consacrer à la recherche. Par là, il est prédisposé à adopter certaines prises de position, à en rejeter d'autres.. Il possède, en outre, une autre propriété, celle-là générique : le regard « scolastique » sur le monde, point aveugle qui porte à ignorer ce que la vision doit à des conditions socio-historiques de possibilité, en l'occurrence au pouvoir social (et socialement inégalement distribué) de se constituer en penseur, en observateur, de se tenir à distance des urgences du réel. Mais ce n'est souvent qu'au terme de la recherche que l'on aperçoit le mieux tout ce que l'on ne pouvait voir d'emblée.

Les obstacles épistémologiques dans les sciences sociales sont foncièrement sociaux, socialement fondés. Par suite, le discontinuisme épistémologique revêt une signification différente de celle qu'il a dans les sciences de la nature. Les représentations ordinaires ne sont pas seulement partielles, inadéquates ou fallacieuses, elles sont objectivement liées au monde social, étant souvent commandées par des intérêts : la polémique de la raison scientifique se heurte à la force sociale des intérêts matériels ou symboliques (de classe, de groupe professionnel, d'appartenance nationale, religieuse, d'institution, de prestige intellectuel). Les difficultés rencontrées, comme l'idéologie du don ou du goût, tiennent moins à l'entendement qu'à la volonté, répète Bourdieu à la suite de Wittgenstein. Il aurait pu citer Hobbes.

« La doctrine du juste et de l'injuste est perpétuellement disputée, tant par la plume que par l'épée, alors que la doctrine des lignes et des figures ne l'est pas ; dans ce domaine en effet, quelle peut être la vérité, les hommes n'en ont cure, car elle ne contrecarre l'ambition, le profit ou la concupiscence de personne. Mais je ne doute pas que s'il eût été contraire au droit de dominer de quelqu'un, ou aux intérêts de ceux qui dominent, que les trois angles d'un triangle soient égaux à deux angles d'un carré, cette doctrine eût été sinon controversée, du moins étouffée par la mise au bûcher de tous les livres de géométrie »³³.

La sociologie, si elle vise à l'objectivité scientifique, contrairement aux thèses idéalistes et constructivistes, est aussi, sans qu'il y ait contradiction, une science foncièrement politique qui, par son existence même, dérange l'ordre social. C'est dire, et c'est là sa fragilité, qu'elle est vouée plus que d'autres à être un enjeu de luttes indissociablement intellectuelles et politiques. Nul besoin d'insister sur le faible poids social d'une enquête de sociologue face aux essayistes, éditorialistes, experts et autres porteurs autorisés de la parole publique.

Ce livre montre, à travers une grande diversité d'approches, à quel point et de quelle façon, la construction d'objet est concrètement présente à l'esprit des chercheurs réunis. La prédominance de contributeurs sociologues s'explique par des raisons historiques car c'est dans ce milieu que la construction d'objet a été inventée et utilisée. Ce livre est une étape qui, nous l'espérons, suscitera une dialogue avec des collègues des autres sciences de l'homme qui sont évidemment exposés aux mêmes interrogations. Un mot sur la composition du livre. Une première partie met l'accent sur la façon dont le travail de construction engage le chercheur dans ses croyances et ses attentes. La seconde, d'allure plus « impersonnelle », propose des réflexions sur la dialectique de la déconstruction et de la construction.

^{33.} Thomas Hobbes, *Léviathan*, Introduction et notes de François Tricaud, Paris, Sirey, 1971, p. 101.

I. PARCOURS DE RECHERCHE	

D'enquête en enquête, se construire comme sociologue

Charles Suaud

« À force de construire, je crois bien que je me suis construit moi-même. »¹ Paul Valéry

L'exercice pourrait relever de la toute première initiation à la sociologie et, à ce titre, peu digne de figurer comme objet d'analyse pour des professionnels avertis et rompus aux « constructions d'objet » les plus virtuoses. Dans Asiles² Goffman explique que les officiers américains étaient dispensés de gymnastique sous prétexte que, « par nature », en tant qu'officiers, ils étaient supposés disposer d'un corps performant. N'est-ce pas faire offense à des sociologues aguerris que de leur demander d'expliciter comment ils mettent en œuvre des principes supposés acquis depuis longtemps ? Pour prolonger la mé-

^{1.} Paul Valéry, Eupalinos ou l'architecte, Paris, Gallimard, 1921. Eupalinos est un architecte grec du 6° siècle qui construisit le temple d'Artémis et, entre 550 et 530, un tunnel d'alimentation en eau pour la ville d'Athènes. Le texte de Valéry est un essai sur la création artistique, rédigé sur le mode du discours platonicien entre Phèdre qui évoque son ami Eupalinos et Socrate. « Phèdre, me disait-il [parle d'Eupalinos], plus je médite sur mon art, plus je l'exerce ; plus je pense et agis, plus je souffre et me réjouis en architecte; — et plus je me ressens moi-même, avec une volupté et une clarté toujours plus certaines. Je m'égare dans mes longues attentes ; je me retrouve par les surprises que je me cause; et au moyen de ces degrés successifs de mon silence, je m'avance dans ma propre édification; et j'approche d'une si exacte correspondance entre mes vœux et mes puissances, qu'il me semble d'avoir fait de l'existence qui me fut donnée, une sorte d'ouvrage humain. À force de construire, me fit-il en souriant, je crois bien que je me suis construit moi-même [souligné par moi]. Socrate : Se construire, se connaître soi-même, sont-ce deux actes, ou non? », p. 19/91.

^{2.} Erving Goffman, Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux, Paris, Minuit, 1968, p. 135-136.

taphore de Goffman, n'est-ce pas demander à des officiers de refaire leurs classes ?

En réalité, ce retour critique sur la construction d'objet s'inscrit dans la nature du travail sociologique tel que nous avons appris à le conduire sinon dans l'entourage proche des auteurs du Métier de sociologue, du moins à la lecture de cet ouvrage3. Cet examen réflexif m'a amené à me rendre compte à quel point les moments les plus cruciaux du travail sociologique n'échappent pas aux effets anesthésiants de la routinisation renforcés par le caractère naturalisant du statut de chercheur qui, si l'on n'y prend garde, dispense à la longue des exigences théoriques minimales exigées des novices. Au fur et à mesure des mises en œuvre des principes théoriques tels qu'on les trouve explicités dans Le Métier de sociologue, le travail sociologique s'effectue à la frontière toujours de plus en plus floue du réflexif et du pré-réflexif, du questionnement sur les conditions de réalisation de nos enquêtes et de la mise en œuvre de postures largement incorporées par lesquelles, quasi spontanément, nous choisissons des angles d'attaque, nous « avons des idées » sur ce qu'il conviendrait de faire, qui il faudrait interviewer, etc. En d'autres termes, en tant que discipline théorique, la sociologie est aussi la mise en œuvre d'un sens pratique qui s'acquiert au fil des travaux, fait de dispositions à percevoir le monde social et à agir en conséquence qui débordent largement la seule sphère de l'activité intellectuelle. C'est en ce sens que le travail sociologique, en raison des dispositions qu'il exige et induit chez celui ou celle qui le réalise, consiste en une construction symbolique du sociologue pris dans la totalité de son individualité.

L'axe de construction des réflexions à venir sera le suivant. Jusqu'ici, je pense avoir participé de cet effet de « routinisation » auquel le texte d'orientation pour ces journées fait allusion, à propos de la notion de construction d'objet. C'est en tant qu'étudiant dans cette discipline renaissante qu'était la sociologie en 1967-68, que je me suis approprié la notion

^{3.} L'un des enseignements tirés personnellement de cette journée d'étude a été de réaliser les différentes modalités d'entrée dans le métier de sociologue suivant les générations. Comment pour les plus jeunes le livre *Réponses* (avec Loïc Waquant, Seuil, 1992) a pris la place occupée par *Le Métier de sociologue* (Paris, Mouton/Bordas,1968) pour les sociologues de ma génération.

de « rupture épistémologique » telle qu'elle allait être formulée dans Le Métier de sociologue pas encore publié. C'est dire qu'elle aurait eu toutes les chances de prendre la forme d'une « injonction scolaire », à suivre à la lettre, si, l'année suivante, je n'avais fait mes premières armes d'apprenti sociologue au CSE, au contact de chercheurs m'initiant à leurs travaux empiriques aussi bien qu'à des temps d'approfondissement théorique. Pour « idéale » qu'elle fut, cette socialisation ne m'a pas totalement prémuni contre une routinisation du travail sociologique qui fait penser la construction d'objet à la dimension restreinte de l'enquête, i.e. comme une opération intellectuelle discontinue qui se renouvelle au commencement de chaque recherche. C'est cette représentation que je voudrais dépasser en posant la question de savoir dans quelle mesure la question largement évoquée et admise de l'engagement du sociologue dans la construction de l'objet, à l'échelle d'une enquête particulière, a occulté la relation inverse faisant que chaque conquête sociologique, obtenue à l'issue d'un travail empirique particulier, contribue en retour à construire le sociologue, à forger de nouvelles facettes de son habitus, non seulement intellectuelle mais également sociale, affective, voire politique. Si l'on s'accorde – comme par une sorte de principe inhérent au métier - pour penser que la connaissance sociologique donne des clés pour agir sur la réalité sociale, ne serait-ce qu'en en dévoilant les relations inconscientes, il y a tout lieu d'affirmer qu'elle transforme pour les mêmes raisons les acteurs de ces acquis intellectuels. Ainsi, le déroulement d'une carrière de sociologue ne se réduit pas à une suite de travaux réalisés à des dates bien déterminées dont, au mieux, on cherchera à trouver une logique interne d'enchaînement (ou de rupture)4. Le changement d'échelle de temps est en même temps

^{4.} Les lectures et interprétation de travaux pris dans leur logique interne conduisent souvent à un jeu factice de mises en oppositions qui reviennent à disqualifier un auteur. En se reposant sur l'article de Pierre Bourdieu « La lecture de Marx ».

Quelques remarques critiques à propos de « Lire le Capital » (Actes de la recherche en sciences sociales, n°5-6, novembre 1975, p. 65-79), Anna Boschetti dénonce une lecture « malveillante » de ce type à l'endroit de la théorie bourdieusienne, faite de réductions binaires (telles que liberté/déterminisme) et/ ou de déshistoricisations, dans « Des deux Marx aux deux Bourdieu. Critique d'un mythe malveillant » (in Gérard Mauger [dir.], Rencontres avec

un déplacement de point de vue qui passe d'une recherche de cohérence d'ensemble d'un point de vue de *lector*, à partir des travaux pris dans une logique d'opus operatum, à une sociologie de construction d'un *auctor*, à partir d'un *modus operandi* qui se transforme au fur et à mesure des productions (et, faudrait-il ajouter, des déplacements du sociologue dans le champ sociologique). La construction d'objet devient comme une chaîne selon laquelle le sociologue est construit en même temps qu'il se construit, d'enquête en enquête, par son travail au sein d'un espace intellectuel lui-même en transformation⁵.

La construction d'objet à l'échelle temporelle d'une carrière de sociologue

Je voudrais partir de mon propre parcours de recherche en ayant à l'esprit la question de savoir ce que construire un objet veut dire quand on adopte une échelle temporelle qui englobe tout un ensemble de travaux étalés dans le temps d'une carrière universitaire.

Une lente et difficile maturation du concept de social incorporé

Je tiens à signaler que je ne minimise pas les actes de recherche relevant du travail empirique susceptibles de faire office de déclics théoriques à partir desquels un véritable questionnement avec formulation d'hypothèses nouvelles démarre. Je me souviens fort bien qu'au début de l'enquête sur les séminaires alors que les hypothèses étaient encore flottantes, c'est l'ana-

Pierre Bourdieu. Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 121-141).

^{5.} Jean-Michel Chapoulie émettait la même hypothèse pour comprendre le développement d'une œuvre : « Le travail d'écriture [...] est souvent sinueux, marqué par des erreurs et la poursuite momentanée de pistes de recherche qui se révèlent infructueuses [...] La connaissance du contexte de sa genèse permet de dégager des éléments isolables dans l'élaboration d'un schème conceptuel, qui échappent au moins en partie sur le moment à la conscience réflexive de son auteur. Une perspective temporelle large permet par ailleurs de mettre en évidence des éléments de la genèse sociale des schèmes conceptuels. », voir Enquête sur la connaissance du monde social. Anthropologie, histoire, sociologie. France-États-Unis, 1950-2000, Rennes, PUR, 2017, p. 148.

lyse statistique des notes trimestrielles obtenues par les élèves aux billets d'honneur qui a joué un rôle déclencheur dans la construction d'objet. Le constat de l'autonomisation des notes en « travail scolaire » vers la fin des années 1950 par rapport à celles obtenues en « piété », « discipline » et autres qualités morales évaluées m'a mis sur la piste d'une institution délivrant un apprentissage scolaire découplé de l'inculcation religieuse et faisant que les séminaristes finissent par se vivre comme des lycéens. Pour en revenir au point de vue du changement d'échelle temporelle que j'adopte, ce qui m'apparaît pertinent est la difficulté que j'éprouvais à l'époque à formuler la vocation comme objet sociologique, autrement que comme une forme extrême d'engagement – mot d'institution par excellence – dont il me fallait rechercher les conditions sociales de possibilité. En réalité, j'étais obsédé par le dépassement de l'opposition subjectivisme/ objectivisme que la parution de L'Esquisse d'une théorie de la pratique, en 1972, venait de formaliser en termes très clairs et qui, pour moi, était une priorité. Comme l'indique le sous-titre donné au livre La Vocation⁶, la rupture sociologique telle que je l'avais apprise du Métier de sociologue m'avait permis de penser la formation cléricale comme une conversion, supposant un travail de transformation de soi (de laïc en prêtre) que l'institution opère en détournant une consécration scolaire en consécration religieuse. Bien que le corps soit au cœur des observations relatées dans le livre, je n'ai pas pu effectuer, « à chaud » si je puis dire, la montée en généralité nécessaire pour faire de cette inculcation par corps de la vocation sacerdotale une propriété générale de l'action transposable à d'autres pratiques. Il m'a fallu du temps pour intégrer ces acquis dans mes objets de recherche, comme si l'inculcation corporelle que j'avais connue (au séminaire) continuait d'agir en freinant dans ma construction intellectuelle les effets de l'objectivation d'une incorporation de la culture religieuse que j'avais pourtant été capable de réaliser « sur le papier ». Cet effet de latence de la socialisation religieuse primaire se constate dans les enquêtes suivantes qui portent notamment sur les agriculteurs, membres d'un mouvement d'Action catholique, Chrétiens dans le monde rural (CMR), sommés

^{6.} Charles Suaud, La Vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux, Paris, Minuit, 1978.

sur le plan professionnel de se reconvertir en producteurs calculateurs, à distance du système de valeurs paysannes reçues de la famille⁷.

L'accès à un usage « formellement libre » du concept de social incorporé

C'est en passant de la religion vers le sport que la construction d'objet a franchi un pas décisif, par une appropriation plus assumée de la problématique de la culture incorporée. À strictement parler, ce n'est pas le changement de terrain qui a exercé mécaniquement cet « effet de construction ». Je fais l'hypothèse que le travail sociologique sur le séminaire a opéré sur moi une transformation symbolique, comme une conversion à l'envers, qui m'a progressivement fait comprendre que l'incorporation de la culture et du social était un objet en soi, « formellement libre » au sens de porteur d'un enjeu purement intellectuel et non plus chargé d'une fonction de socio-analyse. À travers cette transformation personnelle, je pouvais tester de manière quasi expérimentale, à la première personne, le pouvoir qu'a la théorie sociologique de changer la réalité sociale. D'où l'enchaînement des objets de recherche qui, par la suite, n'ont cessé d'analyser les conditions par lesquelles le corps est un opérateur de construction sociale des individus engagés sur des espaces sociaux différents, le plus souvent dans le sens des normes sociales, parfois à distance d'elles mais jamais hors d'elles.

C'est par jeu intellectuel que je suis passé à la sociologie du sport, en opérant une transposition de l'hypothèse de l'incorporation du social et d'un arbitraire culturel comme opérateur de production d'individus d'exception. Si le corps s'est avéré être l'objet de pédagogie par excellence dans le processus de formation du prêtre comme homme séparé et virtuose spirituel, dans quelle mesure peut-on retourner l'hypothèse en avançant que la formation de virtuoses du corps que sont les sportifs de haut niveau présuppose un travail symbolique de conversion que l'entraînement sportif se doit de produire pour accéder à un corps performant ? Le sportif de haut niveau ne peut réaliser son

^{7.} Charles Suaud, « Conversions religieuses et reconversions économiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 44/45, novembre 1982, p. 72-94.

travail physique qu'à la condition d'être, lui aussi, un homme séparé, coupé du monde ordinaire.

L'enquête sur les sportifs de haut niveau a véritablement fait basculer la construction d'objet du côté de l'incorporation du social, prise au sens fort. Du corps fait par le social de Mauss, je suis passé au social fait corps chez Bourdieu. C'est fort de l'hypothèse désormais devenue centrale du corps comme opérateur de changement physique et symbolique, que je suis retourné sans plan préconcu, dans les années 1995, à l'objet premier d'une sociologie des prêtres en assumant clairement, à propos des prêtres-ouvriers, la prise de position théorique présente mais demeurée à demi-exploitée lors de l'enquête première sur les séminaires. La population étudiée des prêtres-ouvriers permettait de mettre à l'épreuve de manière quasi expérimentale la théorie de l'incorporation d'une culture sacerdotale en ouvrant une question nouvelle, de la réversibilité des inculcations mentales par corps⁸. Une sociologie des prêtres-ouvriers amène à poser la question de savoir si l'on peut défaire par corps ce que les socialisations religieuses antérieures ont inculqué sous forme de dispositions corporelles. Dans quelle mesure des agents, convertis par corps une première fois comme clercs, peuvent-ils se convertir une deuxième fois à travers une contre-socialisation corporelle? J'en suis venu à parler de « subversion par corps » pour désigner les ruptures que les prêtres-ouvriers ont effectuées tant sur le plan de la pastorale que de la théologie à partir de leur investissement physique et de leur « fabrication » d'un corps d'ouvrier, porteur de dispositions ouvrières. Sans adopter une position aussi radicale que celle de Bourdieu sur cette question9, une observation minutieuse du comportement des différentes générations de prêtres-ouvriers oblige à relativiser l'ampleur de ces subversions par corps, tant sont durables les effets des inculcations corporelles primaires qui les ont empêchés de mettre en question les principes les plus structurants de l'habitus clérical – à commencer par la frontière ontologique entre le prêtre et

^{8.} Charles Suaud, Nathalie Viet-Depaule, *Prêtres et ouvriers. Une double fidé-lité mise à l'épreuve*, 1944-1969, Paris, Karthala, 2004.

^{9.} Question que Dominique Memmi a bien posée dans « Le social fait corps. Le sort réservé au biologique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu » (in Gérard Mauger (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, op. cit., p. 575-590).

le laïc – qui sont au fondement du fonctionnement hiérarchique de l'Église¹⁰.

Ce retour à une sociologie des prêtres dans une perspective de changement et non plus de fidèle reproduction d'une tradition a permis de revenir, plus armé théoriquement, à une sociologie des pratiques sportives. Le livre La raison des sports¹¹ est construit sur l'hypothèse du double codage du corps sportif, soumis aux règles universelles du sport et aux normes sociales propres aux classes sociales et aux cultures nationales. Ce double codage ouvre de nombreuses combinaisons de construction des individus par le sport dans les limites que j'ai reconnues aux subversions par corps.

La double conversion de Pierre Bourdieu à travers la construction du concept de champ

Le point de vue que j'adopte sur la construction de l'objet comme la résultante d'interactions entre des opérations intellectuelles et des transformations de soi, à forte implication corporelle, m'a conduit à faire des rapprochements *a priori* surprenants. Sans chercher à voir de l'identique dans des parcours très différents, il m'est apparu, sur fond de ma propre « conversion à l'envers » qui m'a fait passer d'une mise au service d'un ordre religieux du monde à une construction sociologique de la réalité sociale, que la compréhension à laquelle je suis parvenu de l'itinéraire des prêtres-ouvriers donnait des clés de lecture pertinentes de la socio-analyse de Pierre Bourdieu, telle qu'il l'a reconstruite sur le papier¹². Pour être complet, il faudrait situer avec précision le sociologue dans le champ intellectuel au fur et à mesure de ses investissements dans la recherche, comme Marc Joly a commen-

^{10.} L'article d'Olivier Christin sur la première génération de prêtres catholiques convertis en pasteurs protestants (Luther et Calvin notamment) montre le difficile combat intérieur qui fut le leur pour réaliser par corps la rupture religieuse qu'ils avaient explicitement pensée sur le plan théologique, dans Olivier Christin, « Des héritiers infidèles ? Clercs réformateurs au début du 16° siècle », in Tangi Cavalin, Charles Suaud, Nathalie Viet-Depaule, *De la subversion en religion*, Paris, Karthala, 2010, p. 31-51 ?

^{11.} Avec Jean-Michel Faure, La raison des sports. Sociologie d'une pratique singulière et universelle, Paris, Raisons d'agir, 2015.

^{12.} Pierre Bourdieu, Esquisse pour une auto-analyse, Paris, Raisons d'agir, 2004.

cé à le faire en s'appuyant sur des données d'archives¹³. Si je ne peux qu'abonder dans son sens lorsqu'il rappelle le refus catégorique de Bourdieu de se dire « philosophe et sociologue »14, il faut préciser que la philosophie ainsi rejetée désigne la théorie promue reine des disciplines dans sa forme académique tenant à distance méprisante le monde social et que Bourdieu a toujours exécrée. En ce sens, il y a comme un abus de langage de dire à propos de Bourdieu que « son abandon de la " philosophie" a reposé sur " un changement d'habitus disciplinaire " » (souligné dans le texte)15. C'est sous-estimer le fait que Bourdieu s'ancre définitivement dans le champ sociologique sur la base d'une socialisation philosophique qui lui donne à la fois une très haute idée de la science (Bourdieu parle du « monde enchanté et parfait de la science »16) et une volonté obstinée d'échapper à un enfermement dans le monde des idées. C'est par conséquent mu par un habitus qu'on pourrait dire « empêché » tant qu'il s'investit sur l'espace philosophique que Bourdieu va changer d'espace - plutôt que d'habitus - à la faveur de situations dans lesquelles les problèmes les plus théoriques ont pris la forme de questions de survie (en Algérie), au sens le plus physique du terme. Cela revient également à prendre en compte les effets de théorie du travail de Bourdieu, en montrant la part qui, dans sa construction comme sociologue, revient aux concepts qu'il a luimême élaborés. Afin d'éviter d'inutiles querelles, pourquoi ne pas s'en remettre aux propos de Bourdieu quitte à adopter à leur endroit la distance sociologiquement exigée à l'égard des propos de tout agent social?

Marc Joly, *Pour Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions, 2018. On se reportera aux p. 25-38 consacrées aux prises de responsabilité institutionnelles de Bourdieu dans les années 1960.

^{14.} Ibid., p. 73.

^{15.}Ibid.

^{16.} Pierre Bourdieu, Esquisse pour une auto-analyse, op. cit., p. 91.

Comme les prêtres-ouvriers, Bourdieu fait par une double conversion

Je reprends ici une hypothèse formulée dans un article consacré aux ruptures par lesquelles des prêtres se sont reconstruits comme prêtres-ouvriers et qui proposait dans un second temps une transposition à une sociologie de parcours d'intellectuels dont celui de Pierre Bourdieu¹⁷. L'enquête sur les prêtres-ouvriers avait fait apparaître comment ces laïcs devenus prêtres au terme d'une première conversion, comme prêtres hommes consacrés et séparés, partagaient leur mal-être dans l'Église des années 1940-1950, d'où leur tentative d'être « prêtres autrement », en se faisant « ouvriers », immergés dans le monde du travail (seconde conversion). Pour eux, se faire ouvrier (seconde conversion) était un choix de prêtre (conversion primaire). Le rapprochement avec la carrière de Bourdieu ne peut se faire, bien entendu, qu'avec précaution en respectant notamment la part très inégale du travail réflexif qui a sous-tendu ces transformations, central et explicite chez Bourdieu, implicite chez les prêtres-ouvriers. Ce qui m'a frappé, c'est l'homologie des enjeux et des modalités pratiques des ruptures successives que les prêtres-ouvriers et Bourdieu ont connues sous la forme d'une première socialisation instituée qui les fait accéder à un état de haute consécration - religieuse/philosophique - refusé dans sa forme académique coupée du monde social; puis d'une seconde rupture par laquelle ils réaliseront « autrement » leur idéal religieux/intellectuel, d'une manière telle que la réalité sociale devienne le point central de leur véritable investissement, soit comme objet d'engagement pour les premiers, soit comme objet d'étude pour le second. Autre point commun : je retrouve chez les prêtres-ouvriers comme chez Bourdieu décrivant son passage de la philosophie à la sociologie – désigné comme « une véritable conversion » 18 – quasiment les mêmes mots pour dire le poids des « expériences de la vie » et de la mise en danger de

^{17.} Charles Suaud, « Former et subvertir par le corps. La double conversion des prêtres-ouvriers », *Pratiques de formation*, *Corps et formation*, 50, décembre 2005, Université Paris 8, p. 91-111.

^{18.} Pierre Bourdieu, Esquisse pour une auto-analyse, op. cit., p. 79. Bourdieu parle plus loin de « nouvelle naissance » (Ibid., p. 94).

soi (sur les grands chantiers de BTP comme en Algérie) pour exprimer le besoin de sortir d'un monde clos et enfermant – clérical ou philosophique – au prix d'un investissement dans des activités « dévaluées », en devenant ouvrier ou sociologue. Dans les deux cas, les ruptures religieuses et intellectuelles se sont opérées sous la double modalité d'un travail réflexif stimulé par des expériences de vie à fort engagement corporel et affectif. On trouve chez Bourdieu ce qui fut le maître mot par lequel les prêtres-ouvriers ont décrit leur parcours, à savoir le mot « intuition »¹⁹ qu'il définit comme « l'usage scientifique [les prêtres-ouvriers parleraient d' « usage religieux »] d'une expérience sociale ».

Je reproduis le passage de l'Esquisse pour une auto-analyse, où Bourdieu décrit sa conversion de philosophe à sociologue : « La transformation de ma vision du monde qui a accompagné mon passage de la philosophie à la sociologie, et dont mon expérience algérienne représente sans doute le moment critique, n'est pas, je l'ai déjà dit, facile à décrire, sans doute parce qu'elle est faite de l'accumulation insensible des changements qui m'ont été peu à peu imposés par les expériences de la vie ou que j'ai opérés au prix de tout un travail sur moi-même, inséparable du travail que je menais sur le monde social. »20 Il associe par la suite à ce passage la réalisation de l'enquête sur le célibat des aînés en Béarn qui, dit-il, « a été l'occasion et l'opérateur d'une véritable conversion. Le mot n'est sans doute pas trop fort pour désigner la transformation à la fois intellectuelle et affective qui m'a conduit de la phénoménologie de la vie affective [...] à une pratique scientifique impliquant une vision du monde social à la fois plus distanciée et plus réaliste. »²¹

^{19.} Ibid., p. 85.

^{20.} Ibid., p. 78.

^{21.} Ibid., p. 79.

L'invention du concept de champ ou l'effet de théorie sur la sociologie bourdieusienne

Mettre le travail d'élaboration théorique du concept de champ en relation avec les conversions successives de Bourdieu – vers la philosophie, puis de la philosophie vers la sociologie – revient à penser la contribution que le travail de construction théorique – autrement dit l'effet de théorie – apporte au processus de construction du sociologue, dans toutes les dimensions de son habitus²². On se prémunit ainsi d'une interprétation dans la logique du *lector* qui autonomise à l'extrême la vie des idées. À l'inverse, contre toute tentation déterministe, cela revient à dire que les aléas de la vie sociale n'agissent sur la construction du sociologue que lorsqu'ils sont retraduits en outils théoriques qui sont à la fois le fondement et le produit du travail intellectuel. Je voudrais valider cette hypothèse à propos du concept bourdieusien de champ (si souvent discuté parce que central).

La notion de champ est totalement absente des premiers travaux sur l'Algérie comme l'atteste le passage réservé à l'islam dans la première édition de 1958 de *Sociologie de l'Algérie*²³. L'islam est défini comme « la langue par excellence [souligné dans le texte] dans laquelle s'énoncent les règles tacites de la conduite ». Prises dans des relations d'expression entre les structures de la société et les prescriptions rituelles, « la religion historique est une des formes de la conscience que la communauté prend d'ellemême »²⁴, sans que soit mentionnée l'existence d'un espace spéci-

^{22.} Les remarques de Bourdieu lors du cours donné le 14 mars 1985 au Collège de France sur « l'effet de théorie », que j'ai lues après une première écriture de ce texte, me donnent un surcroît d'assurance dans l'hypothèse avancée. Bourdieu s'exprimait ainsi : « Si j'ai fait une petite découverte, ce sont ces trois mots : « effet de théorie ». L'effet de théorie est difficile à découvrir parce qu'il est un profit spécifique de quiconque prétend parler théoriquement sur le monde social. C'est l'effet que je suis en train d'exercer en ce moment. Il consiste à dire, avec une autorité sociale plus ou moins grande, comment est le monde social, comment il faut le voir... » et j'ajouterais « comment il faut être pour le voir en sociologue », Sociologie générale, vol. 2, Paris, Seuil/Raisons d'agir, 2016, p. 474.

^{23.} Pierre Bourdieu, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, 1974 (1ère édition, 1958), p. 96-104. Dans ce livre, Bourdieu fait néanmoins référence aux travaux de Max Weber.

^{24.} Pierre Bourdieu, Sociologie de l'Algérie, op. cit., p. 100.

fique sur lequel de telles affinités sont produites. Manifestement, ce texte ignore la notion de champ religieux.

Le concept de champ viendra au terme de plusieurs moments d'appropriation de la sociologie de Max Weber qui correspondent à la fois à des moments d'avancement dans la théorie et à des états successifs de Bourdieu sociologue. On trouve les prémices de la lecture que Bourdieu a faite de la Sociologie de la religion de Weber dans des textes datés de 1966-67 qui ont pour objet de penser les relations entre philosophie et sociologie en France²⁵ et, plus spécifiquement, d'analyser le travail créateur de l'intellectuel avec l'objectif de se démarquer du projet subjectiviste sartrien²⁶. Afin de montrer que les énoncés théoriques ne sont pas réductibles aux intentions de ceux qui les émettent, le premier article cité met l'accent sur le caractère pérenne de certaines oppositions théoriques (comme celle qui concerne la place du sujet), objectivement ancrées dans les structures de l'espace philosophique français, faisant apparaître du même coup le travail réflexif qu'il faut réaliser pour échapper aux problématiques obligées et aux fausses ruptures conceptuelles. Le second article s'appuie sur une définition plus charpentée de l'espace intellectuel, déjà désigné comme un champ : « Irréductible à un simple agrégat d'agents isolés, à un ensemble additif d'éléments simplement juxtaposés, le champ intellectuel, à la façon d'un champ magnétique, constitue un système de lignes de forces²⁷. » Les rapports de concurrence au sein du champ intellectuel font l'objet d'une analyse qui, sous le titre de « prophètes, prêtres, sorciers », fait référence explicite à la Sociologie de la religion de Weber, mais qui ne se démarque pas encore franchement d'un point de vue interactionniste²⁸. Bien que tourné vers une socio-

^{25.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, « Sociology and Philosophy in France since 1945. *Death and Resurrection of a Philosophy without subject*, *Social Research*, Vol. XXXIV, 1, 1967, p. 162-212.

^{26.} Pierre Bourdieu, « Champ intellectuel et projet créateur », Les Temps Modernes, 22, n° 246, 1966, p. 865-906.

^{27.} Pierre Bourdieu, « Champ intellectuel et projet créateur », art. cit., p. 865.

^{28.} Parce qu'il est fait d'interactions entre des moments proprement réflexifs et des situations où le résultat du travail intellectuel est éprouvé quasiment physiquement, on comprend que l'effet de théorie puisse être vécu sur le mode de la révélation qui occulte toute la recherche étalée dans le temps qui la rend possible. Bourdieu n'échappe pas à cette vision charismatique de

logie des agents de production culturelle en position de concurrence entre « orthodoxes » et « hérétiques », le propos est encore général : l'opposition entre le prêtre et le prophète, très secondairement avec le sorcier, sert moins à objectiver des stratégies de subversion individuelles qu'à désigner des forces contraires, entre « les conservateurs de la culture » d'un côté, « les créateurs de culture » de l'autre²⁹. Menées sur fond d'une connaissance des textes wébériens, ces premières analyses sont à fort enjeu de socio-analyse à un moment où Bourdieu s'intègre comme sociologue dans un espace spécifique où s'affrontent des forces collectives – de conservation et de subversion – qui dépassent les individus. L'intérêt de Bourdieu est alors focalisé sur l'habitus créateur commun à un groupe d'intellectuels, au moment où il s'affirme comme créateur d'une position inédite dans ce qu'il pense désormais comme un champ intellectuel. Cette première lecture en prépare une seconde par laquelle Bourdieu se met en condition de construire une théorie nouvelle de la réalité sociale dans laquelle le concept de champ devient à la fois un objet de théorie et un concept qui donne à cette théorie un ancrage objectif dans un espace sociologique en pleine restructuration. Suivant la logique selon laquelle le sociologue se construit en

la découverte scientifique dans la relation qu'il a donnée de sa compréhension de la sociologie des agents religieux selon Max Weber : « J'avais écrit l'article « Champ intellectuel et projet créateur », qui était paru dans *Les Temps modernes*, un numéro sur le structuralisme, mais en fin de compte, ça n'était encore vraiment « structuraliste » ... Ce n'est que plus tard, quand j'ai donné un cours sur la *Sociologie de la religion* de Weber, que mes yeux se sont dessillés, en quelque sorte : il ne faut pas penser cela sur le mode interactionniste, ce sont des relations objectives, une sturcture objective, qui forme l'arrière-plan « typique » des agents. », « Mit Weber gegen Weber », entretien avec Franz Schultheis et Andreas Pfeuffer, in *Das religiöse Field. Texte zur Ökonomie des Heilsgeschehens*, Universitäts-verlag Konstanz, 2000, p. 118, cité par Isabelle Kalinowski, dans l'*introduction à Max Weber, Sociologie de la religion*, Paris, Champs/Flammarion, 2006, p. 47.

^{29.} Je pourrais citer la postface à *Architecture gothique et pensée scolastique de Panofsky*, paru au même moment en 1967 aux éditions de Minuit, dans laquelle il n'est pas question de champ, mais d'habitus compris comme « un héritage collectif » – scolairement reproduit – transformé « en inconscient individuel et commun » (p. 148), pensé par analogie avec la « grammaire générative » de Chomsky « comme système de schèmes intériorisés qui permettent d'engendrer toutes les pensées, les perceptions et les actions caractéristiques d'une culture, et celles-là seulement », p. 152.

construisant ses objets, je pense que l'élaboration progressive du concept de champ a permis à Bourdieu de penser progressivement la position qu'il conquiert et de se construire à tout point de vue - intellectuel, affectif, relationnel, etc. - à partir de cette position officialisée en prenant la direction du CSE en 1968. Produits de la pratique empirique instruite par un habitus savant, les effets de théorie ne peuvent agir sur le mode d'une recherche obsessionnelle du placement, encore moins d'une révélation soudaine. Si l'effet de théorie contribue à faire une position dans le champ sociologique, chaque enquête nouvelle vient en préciser le contenu sur la base des écarts de point de vue adoptés. J'en veux pour signe ce qui, dans les exposés oraux de Bourdieu sur le concept de champ, peut ressembler à des redites de principes d'analyse déjà formulés mais qui apportent un éclairage chaque fois renouvelé sur les ruptures qui ont accompagné cette invention théorique. Soit l'exemple de cet extrait du cours du 1er mars 1984 donné au Collège de France dans lequel Bourdieu énonce sous la forme d'une propriété générale sur ce qui donne au champ sa force de transformation, la manière suivant laquelle il s'est distancié avec le structuralisme des années 1950, alors dominant dans le champ intellectuel, qui ignorait la genèse sociale des productions symboliques :

« Finalement, la structure du champ est essentiellement la structure des écarts entre les capitaux présents et la structure est du même coup le moteur du champ – ce qui évacue une opposition des années 1950, structure versus histoire (une note rappelle la critique faite alors par Bourdieu du structuralisme). La structure du champ est en même temps le moteur du changement puisque c'est de ce système de différences qui fait la structure du champ que naissent le mouvement du champ et la lutte dans le champ dont l'enjeu est de conserver ou de transformer cette structure, cette lutte devant ses propriétés à la structure. »³⁰

Cette seconde rupture passera par un dépassement de la sociologie de Weber – Bourdieu parle d'« une interprétation » – qui aboutit à une théorie du champ religieux, notion

^{30.} Pierre Bourdieu, Sociologie générale. Cours au Collège de France 1983-1986, vol. 2, op. cit., p. 35-36.

absente chez le sociologue allemand et qui sera systématisée quelques années plus tard.

Cette relecture de Weber a fait l'objet d'un travail collectif dans le cadre du CSE. La typologie des agents religieux selon Weber a été mise à la discussion lors de deux séminaires en novembre/décembre 1968. Le second séminaire du 3 décembre 1968 se termine par cette remarque de Jean-Claude Passeron : « Une lecture structurale de Weber est très interprétative. La lecture de Bendix est réductrice (ramenant à des propriétés d'agents) mais les propriétés étudiées par Weber sont au moins relationnelles. Ce qu'il n'y a jamais chez Weber, c'est la notion de champ ».

Du champ religieux à une théorie générale des champs

Deux articles parus en 1971 disent comment Bourdieu s'est comporté en *auctor* à l'égard de la théorie wébérienne, en l'intégrant dans une problématique nouvelle du champ qui donne la priorité à l'espace des relations objectives sur les agents. Le premier³¹ peut être lu comme un texte de travail où l'on voit Bourdieu lire Weber, crayon à la main. La double rupture annoncée d'emblée consiste à passer d'une lecture de type interactionniste déjà à demi présente à une « interprétation » dans le sens d'une « construction de la structure des relations objectives entre les positions qu'ils [les agents religieux] occupent dans le champ religieux »³². Amorcée dans le premier article, la reformulation de la sociologie wébérienne de la religion est systématisée dans le second dont le titre, « Genèse et structure du champ religieux », ne fait plus référence à Weber³³. C'est au sujet de la division du travail religieux conçue dans la logique du champ que

^{31.} Pierre Bourdieu, « Une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber », *Archives européennes de sociologie*, 1, t. XII, 1971, p. 3-21. Certains développements à suivre ont été repris dans la notice « Champ religieux », dans Gisèle Sapiro (dir.); *Dictionnaire international Bourdieu*, Paris, Éditions du CNRS, 2020.

^{32.} Pierre Bourdieu, « Une interprétation de la théorie de la religion selon Max Weber », op.cit., p. 5.

^{33.} Pierre Bourdieu, « Genèse et structure du champ religieux », Revue française de sociologie, XII, n°3, 1971, p. 295-334.

la rupture est la plus nette, conçue d'un point de vue qui, cette fois-ci, fait une place aux individus socialement positionnés. Par delà les propriétés individuelles, le fonctionnement du champ religieux repose sur des oppositions de structure invariantes qui, d'une part, séparent en fonction du capital religieux possédé les spécialistes des laïcs et, d'autre part, mettent les agents religieux en concurrence entre eux, selon qu'ils sont en position de force, agissant en continu, comme des reproducteurs d'une orthodoxie instituée – ce sont les prêtres – ou en position de subversion, tirant d'eux-mêmes l'autorité pour produire un message nouveau en rupture avec l'activité routinisée des prêtres, ce sont les prophètes. Les critiques les plus incisives portent sur la définition du charisme qui, selon Bourdieu, relève au mieux chez Weber d'un fait de reconnaissance subjective d'une autorité, quand il ne prend pas la réalité d'un don quasi naturel. Reconstruit dans la logique du champ religieux, le charisme engage la force extérieure du groupe social mobilisé et prend la forme interne d'une idéologie professionnelle de la rupture, compte tenu de la position anti-institutionnelle du prophète dans le champ³⁴. « Genèse et structure du champ religieux » apporte une autre contribution décisive sur les relations entre « pouvoir politique et pouvoir religieux ». La fonction de légitimation de l'ordre établi que Weber reconnaît à la religion est reprise dans une sociologie de la reproduction de l'ordre social fondée sur le principe d'une homologie des positions existant entre le champ religieux d'une part, l'espace social et le champ du pouvoir d'autre part. À la suite d'Isabelle Kalinowski, on peut se demander si Bourdieu n'a pas minimisé les effets de position qui, chez Weber, « constituent bien des structures puisqu'ils se prêtent à l'improvisation »³⁵.

Je fais un sort particulier à l'enquête sur l'épiscopat³⁶, enquête que je qualifierais volontiers d'objectiviste ou d'exercice sociologique³⁷, et qui est une mise à l'épreuve empirique de

^{34.} Pierre Bourdieu, « Genèse et structure du champ religieux », op.cit., p. 317.

^{35.} Isabelle Kalinowski, Introduction à Max Weber, Sociologie de la religion, op. cit., p. 48.

^{36.} Pierre Bourdieu, Monique de Saint Martin, « La sainte famille. L'épiscopat français dans le champ du pouvoir », Actes de la recherche en sciences sociales, 44/45, novembre 1982, p. 2-54.

^{37.} Dans Esquisse pour une auto-analyse, op. cit., p. 114-115, Bourdieu fait part

chaque point structurant figurant dans le modèle théorique du champ religieux. Cette enquête est aussi l'occasion de formuler encore plus clairement un point de rupture essentiel avec la sociologie de Weber qui porte sur le refus de concevoir sur le mode de la transaction directe entre prêtres et laïcs les ajustements que les agents religieux adoptent dans leur offre de biens de salut. La notion de transaction entre prêtres et laïcs, d'abord proche de la formulation wébérienne en termes de « concessions » faites aux laïcs dans les premiers articles, est clairement révoquée dans l'article sur l'épiscopat au profit de l'hypothèse d'ajustements non calculés du fait d'une homologie de structures entre le champ clérical et l'espace social des laïcs.

La formulation de propositions logiques dans « Genèse et structure du champ religieux », sur un mode qui n'est pas sans rappeler l'écriture de *La Reproduction* parue l'année précédente (1970), est un moment clé de la construction théorique par laquelle Bourdieu marque la position qu'il entend occuper. Manifestement, Bourdieu s'est saisi d'une sociologie wébérienne restructurée de la religion pour accéder, à travers le concept de champ, à une sociologie de production des biens symboliques. Le pas supplémentaire et ultime a consisté à penser, à partir du champ religieux, un modèle général pour sociologiser les différents champs de production symbolique (artistique, politique, médiatique), mais sans faire de la religion un objet d'étude en soi³⁸. La théorie du champ n'a plus l'enjeu premier d'une posi-

de sa répulsion pour la religion venue des expériences malheureuses de sa socialisation en pays natal béarnais. Dans l'article sur l'épiscopat, cette distance prend la forme d'une sociographie froide du corps des évêques, contrôlée par un appareillage de sources statistiques et organisationnelles impressionnant. On pourrait également voir comme autre indicateur de sa distance à la religion la manière dont il l'a mise hors jeu dans sa sociologie de la culture kabyle, voir Abdellah Hammoudi, « Phénoménologie et ethnographie. À propos de l'habitus kabyle chez Pierre Bourdieu », *L'Homme*, n° 184, 2007, p. 47-84.

^{38.} Sur ce point, je rejoins à quelques nuances près la position de Erwan Dianteill et Michael Löwy, Sociologies et religion. Approches dissidentes, Paris, PUF, 2005, « De ce point de vue, l'œuvre de Pierre Bourdieu est presque une sociologie des religions "généralisée", la religion présentant de façon paradigmatique des propriétés communes à toutes les sphères d'activité symbolique », p. 166. Il serait plus précis de parler d'une « sociologie généralisée des champs ».

tion désormais acquise³⁹. Les champs de production symbolique deviennent des objets pour eux-mêmes que Bourdieu dissèque à l'infini comme dans le *Manet*, ultime travail sur un « hérésiaque » tel qu'il a toujours voulu être par son travail sociologique.

À strictement parler, ce changement d'échelle temporelle pour penser la construction d'objet ne peut s'effectuer indépendamment de l'inscription des chercheurs dans le champ de la sociologie qui passe par l'appartenance à des collectifs. Pour être rigoureuse, cette mise en relation avec l'espace de production intellectuelle doit suivre le conseil souvent donné par Bourdieu qu'il faut se méfier des effets de nom propre, à commencer par le sien. Comme on le constate à la lecture du livre Travailler avec Bourdieu⁴⁰, revendiquer un tel label recouvre des enjeux différents qui vont de la construction sociologique à proprement parler, à une recherche de légitimation ou de justification, jusqu'à valoir élément plus ou moins incantatoire de preuve de scientificité. Contre l'idéologie professionnelle imposée par la logique du champ intellectuel portée à valoriser le producteur autonome et à transformer toute dépendance intellectuelle en relation personnelle, vue comme la rencontre heureuse de deux individualités autonomes⁴¹, je parlerai ici de « construire avec Bourdieu »

^{39.} Le texte de remerciements qui ouvre le livre *Homo academicus* (Paris, Minuit, 1984) mentionne que les remarques venues des premiers lecteurs ont contribué à « affranchir [l'] analyse des limites inhérentes au fait d'occuper une position dans l'espace analysé ».

^{40.} C'est le titre du recueil de témoignages rassemblés à l'occasion de la mort de Bourdieu, par Pierre Encrevé et Rose-Marie Lagrave (Champs/Flammarion, 2003). Ce livre contient un large échantillon d'usages contrastés de l'expression « travailler avec Bourdieu ».

^{41.} Le texte de Pierre Encrevé dans *Travailler avec Bourdieu* représente à mes yeux un modèle de coopération/confrontation durable qui donne tout son sens et sa force à cette expression. Par des échanges longs et répétés, chacun des partenaires, sur la base d'un ensemble commun de propositions communes sur la manière de construire les usages sociaux de la parole, fait apparaître les limites des prises de position théoriques de l'autre, dans le but de parvenir à une théorisation plus riche. Pierre Encrevé renvoie à Bourdieu que sa théorie de la pratique langagière est pensée de manière univoque « du côté du producteur » sans prendre suffisamment en compte la compétence d'auditeur des agents (*Penser avec Bourdieu*, p. 262-263). Aux antipodes de cette communication, celle d'Éric Brian (avec Marie Jaisson) évoque une relation quasi fusionnelle avec Bourdieu qui, à la mort de ce dernier, a pris la forme d'une correspondance symbolique des corps souffrants évoquée à partir d'une réflexion de

en rappelant que ce nom propre désigne le point structurant de tout un réseau de chercheurs pris dans des relations à la fois de proximité et de singularité théorique. Pour ma part, « construire avec Bourdieu », cela a consisté, suivant les moments, à travailler avec notamment Boltanski, Champagne, Pinto ou Marchetti. Ce constat ouvre une série de réflexions autour du concept de construction d'objet que j'articulerai autour d'analyses faites par Gérard Noiriel dans Penser avec, penser contre⁴².

Les premières remarques que je voudrais faire se rapportent à un double échec que Noiriel attribue respectivement à Weber⁴³ et Bourdieu⁴⁴ concernant le projet d'inscrire le travail sociologique dans des collectifs de travail. Noiriel rappelle l'incapacité de Weber de faire advenir une Société allemande de sociologie au sein de laquelle les sociologues auraient parlé la même langue scientifique et trouvé des compromis sinon sur les réponses à donner sur le fonctionnement des sociétés, du moins sur les questions à poser. Faute d'avoir pu passer de tels « compromis », Weber préféra démissionner. Dans le même mouvement, Noiriel met en parallèle le vœu formulé par Bourdieu, Passeron et Chamboredon dans Le Métier de sociologue qu'une « cité savante » se constitue sur la base de conditions d'un « type d'organisation et de fonctionnement le plus favorable à l'apparition et au développement d'une recherche soumise à des contrôles strictement scientifiques » 45.

Il est symptomatique que, dans les pages citées en fin d'introduction du *Métier de sociologue*, il soit question de « communauté savante ou scientifique » mentionnée dans l'esprit de l'article « Champ intellectuel et projet créateur » (1966) et non de champ pas encore vraiment théorisé. « S'il est vrai, écrivent

Bourdieu découvrant la « gaucherie » de Brian : « Me voyant prendre des notes : "Ah, vous êtes gaucher... vous avez dû souffrir ! " » : « La dernière année, nous parlions souvent de la souffrance physique... Dès le lendemain de sa mort, à la suite d'un incident ridicule, mon bras gauche s'est paralysé, et cela pour plusieurs semaines » (*Ibid.*, p. 121-122).

^{42.} Gérard Noiriel, Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien, Paris, Belin, 2003.

^{43.} Ibid., p. 95-96.

^{44.} Ibid., p. 170.

^{45.} Le Métier de sociologue, op. cit., p. 109-113.

les auteurs, que l'histoire de la science sociologique est scientifique dans la mesure où elle ne se réduit pas à une histoire sociale
de la science, c'est toujours la communauté savante, et jamais
le chercheur singulier, qui est le sujet de cette histoire relativement autonome ». Un peu plus loin, ils parlent des « facteurs qui
contribuent à accroître les chances de scientificité d'une communauté scientifique dans son ensemble et les chances que chaque
savant a de bénéficier de ces chances en fonction de la position
qu'il occupe à l'intérieur de la communauté scientifique ». En
revanche, on peut penser qu'en raison des propositions avancées
sur la connaissance du social, Le Métier de sociologue a fortement contribué à situer ses auteurs dans l'espace sociologique.

Se reportant au dernier cours donné au Collège de France sur Science de la science et réflexivité⁴⁶. Noiriel s'en remet à Bourdieu lui-même pour dresser le constat d' « un échec indiscutable », sinon sur le plan symbolique du moins « au niveau institutionnel », conscient qu'il était d'être parvenu à former un groupe au « destin » modeste, qu'il définit comme un « ensemble d'individus relégués dans des positions universitaires secondaires, marginales ou mineures »47. S'agit-il d'un constat objectif ou d'une prise de conscience de la distance entre l'état de la sociologie comme discipline éclatée et la « cité savante » telle qu'il l'avait « rêvée » dans les années 1970 en écrivant Le Métier de sociologue ? En 2001, elle est évoquée comme utopie rationnelle: « La réflexivité n'a toute son efficacité que lorsqu'elle s'incarne dans des collectifs qui l'ont incorporée, au point de la pratiquer sur le mode du réflexe. Dans un groupe de recherche de cette sorte, la censure collective est très puissante, mais c'est une censure libératrice, qui fait rêver à celle d'un champ idéalement

^{46.} Pierre Bourdieu, Science de la science et réflexivité, Paris, Raisons d'agir, 2001.

^{47.}*Ibid.*, p. 210. Dans *Esquisse pour une auto-analyse*, Bourdieu atténue quelque peu ce constat « d'échec » qui « d'indiscutable » devient « relatif ». À propos « du groupe de recherche que j'ai animé », il conclut : « La révolution qui a été accomplie, si elle a réussi sur le plan symbolique (au moins à l'étranger), a, dans l'institution, connu un échec relatif qui se voit bien dans le destin du groupe : celui-ci n'aurait pas été continuellement soumis à des pressions et des réactions de défense collectives visant à empêcher sa reproduction « normale », si, [...] il n'avait pas menacé l'ordre et les routines du champ » (*op. cit.*, p. 107-108).

constitué, qui libérerait chacun des participants des « biais » liés à sa position et à des dispositions »¹. Sans pouvoir dévoiler ce qu'était la pensée de Bourdieu sur l'issue de son entreprise intellectuelle, je me contenterai de dire qu'il n'a pas été nécessaire d'appartenir à « un champ [aussi] idéalement constitué » pour participer à distance de Paris à un collectif structuré par la pensée de Bourdieu dans lequel j'ai pu me construire, avec des marges de liberté réelles, comme sociologue bourdieusien.

Pour terminer, je me contenterai de poser la question de la qualification du groupe que nous formons en tant que sociologues qui ont en commun la revendication de réaliser nos constructions d'objet avec les principes d'analyse des auteurs du *Métier de sociologue*. Sommes-nous un groupe minoritaire formé de survivants plus ou moins nostalgiques ancrés dans une attitude obsidionale dans un champ de plus en plus ouvert et aux limites incertaines, ou occupons-nous une position structurante autour de laquelle s'organise un champ en perpétuelle transformation ou, plus modestement, sommes-nous une instance de passage entre un passé extraordinaire qui nous a faits et que les nouvelles générations de chercheurs considèrent comme une tradition devenue classique et qui demande à être enrichie et sans cesse réinventée au sein d'une discipline désormais « sans maître »² ?

^{1.} *Ibid.*, p. 220. Le dernier cours donné au Collège de France durant l'année 2000-2001 se termine par cette phrase.

^{2.} Le supplément du journal Le Monde du samedi 13 janvier 2018 a consacré plusieurs pages autour du thème « Bourdieu, l'homme à débattre ». La parole est donnée à plusieurs jeunes chercheurs qui disent à la fois le caractère central de l'héritage intellectuel de Bourdieu et la liberté avec laquelle ils entendent en faire usage dans leurs travaux (« une œuvre entre cible et repère »).

« Les Français sont nuls en anglais » Déconstruction d'une discipline scolaire et construction d'objet

Marie-Pierre Pouly

Comment suis-je passée de l'anglais à la sociologie³ ? Répondre à cette interrogation en toute rigueur sociologique supposerait d'objectiver le plus complètement possible deux ensembles de contraintes et leurs relations : celles qui sont à l'origine de mes dispositions et de mes goûts (cristallisés dans un habitus dont il faudrait reconstituer la genèse); celles qui déterminent mes placements et déplacements successifs dans l'espace social, autrement dit dans les différents états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital en jeu dans les différents univers que j'ai traversés. Aussi, le sens de mes déplacements de l'anglais à la sociologie ne peut se révéler qu'à condition d'avoir reconstitué les états successifs du champ dans lequel ma trajectoire s'est déroulée, et donc « l'ensemble des relations objectives qui [m']ont uni[e] - au moins, dans un certain nombre d'états pertinents du champ – à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles »4.

^{3.} Il aurait été tout aussi judicieux de me demander pourquoi je m'étais dirigée vers l'anglais en premier lieu, mais la question ne m'a que rarement été posée, même si je crois que ma thèse n'est, d'une certaine façon, qu'une longue réponse à ces deux questions conjointes. J'y renvoie lecteurs et lectrices, ainsi qu'à mon mémoire d'HDR, qui y répond également d'une façon qui se veut relativement impersonnelle, en tout cas sans épanchement narcissique. Marie-Pierre Pouly, De l'anglais aux sciences sociales. Une sociologie des biens symboliques, mémoire en vue de l'habilitation à diriger des recherches, ENS Paris-Saclay, 2019.

^{4.} Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action, Paris, Seuil, 1994, p. 89.

S'il me semble que je ne suis pas la mieux placée pour reconstituer le plus objectivement ces deux ensemble de contraintes – l'autoanalyse se heurte généralement à cette limite –, j'ai conçu (et vécu) ma thèse sur l'anglais d'une part comme une anamnèse de mon habitus d'angliciste⁵, restitué à sa profondeur historique et, d'autre part, comme une objectivation de l'anglais universitaire envisagé comme un espace structuré de positions (dont peut se déduire la position que j'y occupais), et de la position de l'anglais dans l'ensemble plus large des disciplines par rapport auxquelles cette discipline se situe (dont peut se déduire le sens de mon départ vers une autre discipline). Aussi, j'ouvrirai cette réflexion sur l'objet sociologique que j'ai construit au sujet de l'anglais par des éléments d'auto-analyse tant ma conversion de l'anglais à la sociologie détermine la construction de cet objet sociologique.

Autoanalyse et construction d'objet

Agrégée d'anglais, normalienne Cachan, j'occupais en 2004 un poste de PRAG en « anglais de spécialité » dans un Institut d'Études Politiques de province, après avoir rédigé un mémoire de maîtrise de civilisation australienne (20° siècle) et entamé un DEA non achevé de didactique de l'anglais de spécialité. À bien des égards, on peut penser que mes propriétés scolaires (dominantes) entraient en contradiction avec mes objets d'études (dominés) et que cet écart a objectivement contribué à ma sortie de la discipline angliciste.

Il existe, au sein de l'anglais universitaire, une hiérarchie des objets d'étude qui correspond à une hiérarchie sociale (réfractée fondamentalement par la détention de propriétés scolaires reconnues par la discipline) des producteurs de savoir angliciste⁶. Les choix qui se vivent comme des goûts, des intérêts,

^{5.} Les disciplines se définissent par l'existence « d'un capital collectif de méthodes et de concepts spécialisés dont la maîtrise constitue le droit d'entrée tacite ou implicite dans le champ ». Elles produisent des habitus disciplinaires spécifiques, c'est-à-dire des « systèmes de schèmes de perception et d'appréciation » incorporés, qui sont constitutifs de « styles » plus ou moins distinctifs. Voir à ce sujet Pierre Bourdieu, *Sciences de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 128-129.

^{6.} On trouvera dans ma thèse l'ensemble des données permettant l'objectiva-

ou une orientation « au hasard », qui s'est faite « comme ça », sont en réalité des choix déterminés par la structure de l'offre historique des objets d'investigation angliciste et par la position de celles et ceux qui choisissent d'étudier tel ou tel objet au sein d'un espace hiérarchisé d'anglicistes, avec des propriétés « positives », associées à une carrière d'excellence, et des propriétés négatives qui lui sont symétriques. Autrement dit, les ressources et les profits afférents sont distribués de manière inégale. Ainsi, alors que 81.4% des anglicistes déclarant étudier/enseigner le 16° siècle [par exemple, études shakespeariennes] sont agrégés, seuls 41,3% de ceux qui déclarent comme objet d'étude ou d'enseignement « l'anglais de spécialité » le sont⁷ (et 54,8% de l'ensemble des enseignants-chercheurs - PU et MCF - de la section 11 du CNU en 2004). Parmi les lauréats à l'agrégation, ceux qui étaient classés parmi les tout premiers (premiers 5% à l'agrégation, soit 5,4% des anglicistes de la 11ème section du CNU8) sont 11,6% à étudier le 16e siècle, 8,3% la littérature, 7,6% la Grande-Bretagne; inversement, aucun de ces « majors » (ou quasi majors) d'agrégation ne déclare étudier le Commonwealth ou l'Australie, la didactique de l'anglais ou l'anglais du droit, de l'économie ou de la gestion (autant de sujets que j'ai moi-même enseignés ou étudiés).

D'un côté donc, les anglicistes dotés des propriétés scolaires dominantes (agrégés, normaliens – avec en leur sein une hiérarchie selon le rang à l'agrégation et le prestige de l'ENS allant d'Ulm à Cachan/ENSET, en passant par Fontenay-Saint-Cloud) sont surreprésentés dans les spécialités les plus anciennes (Grande-Bretagne, littérature, histoire des idées) ; de l'autre, les non normaliens et les non agrégés déclarent, d'abord, moins souvent des objets d'étude dans les annuaires spécialisés des anglicistes (signe d'une moindre intégration aux lieux légi-

tion de ma position au sein de la hiérarchie angliciste en 2004 (au moment de ma reconversion vers la sociologie). Marie-Pierre Pouly, L' « Esprit » du capitalisme et le corps des lettrés. L'inscription scolaire de l'anglais et sa différenciation. 19°-20° siècles, thèse de sociologie, Paris, EHESS, 2009, en particulier p. 122-154.

^{7.} Par exemple, l'anglais spécialisé des médecins, du commerce, etc.

^{8.} Ces lauréats à rang élevé sont surreprésentés dans la discipline du supérieur car, notamment en raison de leur rang, ils ont été encouragés à s'inscrire en thèse plutôt qu'à enseigner dans le secondaire.

times de la discipline) et sont, quand ils en déclarent, surreprésentés dans l'étude des aires géographiques moins prestigieuses (Australie, *Commonwealth*) et de la transmission linguistique sans perspective historique (anglais « de spécialité », traduction, didactique).

Le prestige que procure l'association à un objet d'étude se mesure à la valeur distinctive que cet objet doit à la rareté de la disposition et de la compétence qu'il exige et qui commande sa distribution inégale entre des anglicistes inégalement dotés. Alors que la compétence minimale de l'univers est d'ordre linguistique – la maîtrise de la langue anglaise constituant un droit d'entrée nécessaire mais non suffisant (comme en témoignent les difficultés d'accès à l'anglais universitaire rencontrées par certains anglophones) -, on s'explique que les objets d'étude (anglais « de spécialité », didactique et traduction) les plus spécifiquement associés à la « seule » transmission linguistique (dont la compétence est, de fait, maîtrisée par tous les membres de l'univers) soient ceux qui exercent une plus forte répulsion pour les anglicistes les plus dotés scolairement et une plus forte attirance pour les non agrégés et les non normaliens. À l'inverse, ceux des objets d'étude vers lesquels les normaliens et les agrégés ont des chances plus élevées de se porter sont au programme dans les classes préparatoires (CPGE) : littérature et, dans une moindre mesure, civilisation; Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, États-Unis.

Au sein des enseignants-chercheurs de la section 11 du CNU, un premier clivage essentiel oppose donc la fonction de l'enseignement, lié à la reproduction du corps des lettrés (pôle historique) à la fonction plus récemment impartie aux enseignants-chercheurs universitaires (début des années 1970) de formation des producteurs (anglais de « spécialité »), elle-même en concurrence avec (et, aussi, produite par cette concurrence croissante) le marché privé de l'enseignement, qui emploie essentiellement des « locuteurs natifs ». Cependant, un deuxième principe de différenciation des établissements est lié à la position sociale du public étudiant (haut ou bas de l'espace social), qui explique par exemple qu'une position de PRAG dans un Institut d'études politiques de province puisse paraître, d'un point de vue indigène, plus « prestigieuse » que celle d'un maître de

conférences en Langues étrangères appliquées à Paris. Ma fonction d'enseignante du secondaire en anglais dans un IEP de province ajoutait ainsi une deuxième dimension contradictoire à ma position.

Plutôt que de livrer une version narrative des bifurcations successives qui m'ont conduite de l'anglais aux sciences sociales, il paraît ainsi utile de repérer les contradictions fondamentales constitutives de la position initiale que j'ai quittée, contradictions pouvant être vécues sans encombre ou au contraire éprouvées comme intenables, en fonction des propriétés sociales et de la pente de la trajectoire des individus singuliers qui les occupent.

Étudiante en classes préparatoires littéraires, j'ai préparé le concours de l'ENS Fontenay-Saint Cloud, et réussi celui de l'ENS Cachan9 en anglais, qui y était associé. Je me suis ainsi retrouvée inscrite au département de langues pratiques, nouvellement créé pour former des anglicistes susceptibles d'enseigner l'anglais de spécialité (l'anglais pour spécialistes d'autres disciplines: médecins, ingénieurs, etc.). En tant que fonctionnaires stagiaires, nous devions passer l'agrégation d'anglais, très littéraire et éloignée dans son esprit de l'anglais de spécialité. L'expérience du décalage entre le type de formation et d'esprit lettré requis par les concours littéraires (prépa, agrégation) et, d'autre part, les injonctions à l'adaptation aux besoins du monde du commerce, de l'entreprise, des échanges internationaux, détermine largement les questions que je me suis ultérieurement posées, d'un point de vue sociologique, au sujet de l'enseignement des langues¹⁰. Il s'agissait d'une injonction contradictoire : il nous était demandé d'adhérer à l'anglais comme discipline littéraire et de croire au jeu scolaire et intellectuel que proposaient les concours, tout en acceptant de nous spécialiser dans le domaine le plus pratique, le plus éloigné de l'anglicisme historique

^{9.} Ex-ENSET (enseignement technique), devenu ultérieurement ENS Paris-Saclay.

^{10.} En témoigne le titre de ma thèse : L' « Esprit » du capitalisme et le corps des lettrés .

et, corrélativement, le plus dominé symboliquement au sein des objets d'études développés par les anglicistes.

Au cours de mes années d'études, j'ai bénéficié de deux années de lectorat, l'une en Australie et l'autre à la London School of Economics and Political Science (LSE), où se pressait une jeunesse cosmopolite dorée. l'ai ensuite obtenu un poste de PRAG d'anglais à l'Institut d'études politiques où j'ai enseigné pendant dix ans, auprès d'étudiants tout aussi acquis à la nécessité des voyages et à une conception instrumentale des langues, quoique venant sans doute de familles globalement moins aisées qu'à la London School of Economics. Dans ces institutions qui recrutent des étudiants de diverses fractions de la bourgeoisie, j'ai éprouvé le statut scientifique dominé de l'anglais, discipline dont le caractère ancillaire et utilitaire apparaissait pleinement dans ce contexte. Pourtant, le caractère profondément social et distinctif de la maîtrise orale des langues m'apparaissait comme une dimension tout aussi puissante, perceptible dans les affects qui circulaient en classe d'anglais. Les étudiants bilingues, généralement issus de couples de cadres binationaux, pouvaient paralyser la classe, et parfois l'enseignante (et son anglais scolaire), avec leur accent parfait. J'étais particulièrement sensible à la contradiction de la domination symbolique exercée par la langue anglaise et du caractère dominé de l'anglais comme discipline au sein d'une école de la noblesse d'État. L'expérience vécue de ces contradictions détermine, me semble-t-il, tout autant la reconversion que j'ai opérée de l'anglais vers les sciences sociales que la façon dont j'ai construit l'objet sociologique de ma thèse sur l'anglais. Sans doute faut-il ajouter que ces contradictions éprouvées et ces éléments de trajectoire m'ont aussi conduite à trouver dans les travaux de Pierre Bourdieu découverts sur le tard (La Distinction, Les Règles de l'art, Les Héritiers, et plus généralement tous les travaux de sociologie de la culture et de l'éducation) des « miroirs réfléchissants » m'offrant des clés puissantes d'intelligibilité biographique; ils ont eux aussi, de ce fait, orienté la facon dont j'ai construit mes objets de recherche en me fournissant un ensemble cohérent de schèmes d'analyse.

Enseignante d'anglais inscrite en thèse de sociologie, donc occupée par une importante charge d'enseignement, mon sujet de thèse sur l'anglais s'est d'abord imposé comme une façon d'entrer plus rapidement dans le vif du sujet, en mettant à profit une connaissance « indigène » de l'univers étudié. Il m'est rapidement apparu qu'il constituait en fin de compte un travail d'auto-socio-analyse, par le truchement de l'analyse sociogénétique de l'anglais. Le passage d'une discipline à l'autre, par l'intermédiaire de cette recherche sur la discipline que je quittais, me fournissait la matière à une conversion du regard.

Il s'agissait, en premier lieu, de renoncer à l'illusion de la transparence de cet objet très évident du monde social qu'est l'anglais, doublement transparent, dans mon cas, à mesure que la langue anglaise devenait une « seconde langue » – comme on dit une « seconde nature » – et que ma « consécration » institution-nelle comme angliciste, par la réussite aux concours, m'amenait à adhérer pré-réflexivement à la définition historique de cette institution sociale que constitue une discipline. Cette critique des « prénotions » avait pour enjeu de déstabiliser, premièrement, les évidences communément partagées sur ce qu'est l'anglais ; celles, ensuite, qui avaient cours dans l'univers savant ; celles enfin dont j'étais plus spécifiquement dépositaire en tant qu'angliciste de formation.

Ayant affaire à un objet dont je faisais partie, s'il fallait – comme toujours – surmonter les obstacles épistémologiques à la construction d'un objet sociologique, et se livrer à une conversion du regard, c'est donc aussi et d'abord avec et contre mon habitus d'angliciste. Ce faisant, j'étais conduite à produire continument une anamnèse de mon propre façonnement comme angliciste, ce travail réflexif contribuant alors à produire des connaissances et des interrogations sur l'objet même de la recherche.

L'ensemble des démarches de déstabilisation des évidences premières ainsi entreprises, loin constituer un simple préalable épistémologique, une formalité routinisée à accomplir avant tout travail de recherche, a constitué le cœur même des opérations de recherche et d'écriture successives. Quatre démarches ou instruments de rupture, exposés ici successivement quoiqu'ils aient pu être mobilisés simultanément¹¹, m'ont permis

^{11.} L'ordre retenu correspond cependant de façon lâche à une chronologie des phases de « déconstruction »/construction : 1) travail préalable, dans la recherche comme dans le texte fini, de déconstruction de mes propres catégo-

de substituer à des objets préconstruits un objet que je crois un peu mieux construit¹²: la lutte contre l'illusion nominaliste, l'explicitation des impensés des préconstructions savantes, la formulation d'unités d'analyse ajustées aux interrogations sociologiques et, enfin, la reconstruction de la genèse.

Lutter contre l'illusion nominaliste

Qu'est-ce que l'anglais ? La rupture avec le sens commun emprunte la voie d'une critique du langage ordinaire et d'une lutte contre l'illusion nominaliste qui consiste à faire comme si un substantif unique et transparent désignait une réalité homogène : autrement dit, chacun sait bien ce qu'est l'anglais (il s'agit a priori d'une langue). Mais, si la sociologie a toujours affaire à des réalités déjà nommées, il convient d'abord de distinguer les sens les plus cristallisés des mots et, dans le cas de l'anglais, d'apercevoir les signifiés distincts couvert par un unique signifiant

En premier lieu, l'anglais (1) est une langue parlée par une communauté linguistique. Ensuite, en France, l'anglais (2) est une langue susceptible d'être enseignée et comme telle qualifiée par un adjectif porteur de toute une vision du monde : langue « vivante », langue « étrangère », langue « moderne », langue « pratique » pour citer les principaux qualificatifs utilisés depuis deux siècles; l'anglais est en ce sens une matière à enseigner (sens n°2) au sein du système scolaire (2a) ou par des entreprises privées (l'anglais de Berlitz, de *Wall Street*, des publicités de métro) (2b) avec l'objectif d'inculquer la langue anglaise (1). Mais l'an-

ries d'entendement angliciste et des préconstructions profanes et savantes, présentes notamment dans la littérature savante (introduction et chapitre liminaire); 2) travail continu de reconstruction d'unités d'analyse sociologiquement pertinentes et anamnèse de la genèse, au cœur de l'écriture (corps du texte).

^{12.} La précaution oratoire recouvre une double difficulté propre à l'expression de « construction d'objet ». Difficulté temporelle, d'abord : le terme de construction désigne-t-il un processus menant à une borne finale identifiable, de sorte que l'on puisse parler d'objet « construit » ou renvoie-t-il à un processus continu jamais véritablement achevé ? Difficulté corrélative d'identification des critères de solidité de la construction, ensuite : qui et avec quels critères évalue la qualité et la validité de cette construction (autrement dit : quand et comment sait-on qu'un objet est « bien construit ») ?

glais (3) est aussi une discipline universitaire parfois confondue avec la matière scolaire (sens n°2), notamment parce que la discipline universitaire accomplit la fonction objective d'en certifier les enseignants. L'anglais universitaire existe par ailleurs sous deux formes, l'anglais langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) (3a), d'une part, et l'anglais langue étrangère appliquée (LEA) (3b).

Historiquement, c'est à travers la catégorie scolaire et politique des « langues vivantes » (sens n°2) que s'est imposée la perception de l'anglais, signifiant dont le référent ne pose pas problème: les langues vivantes (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, russe - plus tard chinois, japonais, etc.) sont une matière scolaire enseignée par des professeurs de langues vivantes au moyen de méthodes qui ont pour objectif d'obtenir que les élèves soumis à cette action pédagogique soient en mesure de parler la langue d'une nation étrangère. Les débats sur les langues portent aujourd'hui sur les langues à enseigner (contre la domination de l'anglais), les méthodes à utiliser (contre telle méthode existante), le type d'enseignant nécessaire (anglophone ou agrégé ?), la spécialisation de la langue visée (l'anglais du tourisme, l'allemand littéraire) ou encore l'âge de début d'apprentissage. Signe de la cristallisation de la catégorie, nul ne songe à regretter que les langues vivantes soient enseignées et qu'elles le soient par un professeur. Personne ne conteste non plus le fait qu'elles doivent s'inculquer avec des méthodes. Nul ne s'oppose enfin à l'idée (suggérée par le nom qu'on leur donne, « langues vivantes ») que l'élève doit apprendre à parler et utiliser ce type de langue dans des situations concrètes de la vie quotidienne, en dehors de l'école et, de plus en plus - suppose-t-on -, dans le cadre de son travail.

Façonnée comme angliciste légitime, j'étais particulièrement portée à ne voir dans l'anglais que la discipline universitaire la plus légitime, c'est-à-dire l'anglais langue littérature et civilisation étrangère (3a) : quand j'étais étudiante, passée par une classe préparatoire littéraire de province, une ENS et les cours d'agrégation du haut lieu historique de fabrication des anglicistes à Paris III sous la coupole de la rue de l'École-de-Médecine (ex-Institut d'anglais de la Sorbonne), tout était fait, me semble-t-il, pour que j'ignore l'existence des langues étrangères

appliquées, et effectivement je l'ignorais. Dire cela, au risque de révéler ma naïveté d'alors, c'est reconnaître que tout mon habitus d'angliciste me portait, comme sociologue cette fois-ci, à prêter attention avant tout à l'anglicisme légitime et à sa seule différenciation interne, ou, du fait de ma conversion de l'anglais à la sociologie, aux positions respectives des disciplines, à la hiérarchie des disciplines.

Ce premier travail, très élémentaire, d'explicitation des signifiés d'un même signifiant (l'anglais), m'invitait alors à substituer à mon premier mouvement une autre interrogation sur les relations entre ces signifiés, à réfléchir au double principe de partition et de hiérarchisation symbolique révélé à l'issue de ce travail sémantique : matière scolaire/discipline universitaire d'une part ; définition scolaire/définition appliquée et commerciale d'autre part. Il m'incitait aussi à devenir sensible à l'étrangeté de certaines expressions évidentes. Par exemple : que dire de la catégorie évidente de « langue vivante » ? Pourquoi l'anglais est-il une langue « vivante » ? À travers cette expression, que s'est-il agi de faire mourir ?

Objectiver l'espace des points de vue savants et les préconstructions savantes

Le deuxième instrument de rupture que j'ai mobilisé consiste à objectiver l'espace des points de vue savants. Je distinguerai trois démarches distinctes dans cette perspective. La première consiste à construire l'espace des problématiques agissantes ; la deuxième, un peu artisanale, prend pour objet les réactions spontanées des sociologues à l'énoncé de mon sujet de recherche ; la troisième relève d'une relecture critique des travaux existants sur l'objet initial de ma recherche pour en faire émerger les impensés.

Restituer l'espace des problématiques agissantes

Parce que le métier de sociologue suppose de soumettre à la critique les outils que le chercheur mobilise pour construire ses savoirs et d'exercer une vigilance constante sur ce qu'ils doivent tant à la manière indigène de les penser qu'à la position occupée

par le chercheur dans le champ scientifique, j'ai cherché, dans un premier temps, à décrire la façon dont, au sein de l'espace académique français, sont ou ne sont pas étudiées des disciplines (et lesquelles), avec quels outils et dans quelle perspective.

Il s'agissait de se doter d'une représentation rectifiée des problématiques agissantes, en tentant d'expliciter certains des impensés de ce champ de recherche (qui risquent de s'imposer de manière exclusive aux chercheurs issus de telle ou telle discipline, de telle ou telle « tradition »). L'enjeu était de cumuler les acquis de perspectives que ma propre socialisation disciplinaire et la division du travail intellectuel auraient pu désigner ou laisser considérer comme, pratiquement, incompatibles.

Ces premiers éléments sociologiques d'un travail réflexif s'opposent au moins à deux modèles assez envahissants des débuts de thèse : d'une part, l'exposition narcissique des difficultés de la recherche ; d'autre part le passage obligé et académique de « l'état de l'art ». Il me semble important de penser relationnellement la question de la construction de l'objet qui s'oppose à ces deux formats routinisés d'introduction, de mise en récit d'une conquête de l'objet, et qui doit se traduire aussi par un mode d'exposition différent.

Concrètement, j'ai posé que les revues de sciences sociales donnaient à voir une approximation de l'espace des problématiques agissantes dans le champ scientifique et analysé statistiquement le traitement des savoirs et des disciplines en sciences sociales dans les principales revues françaises de sciences sociales (une population de revues pensées comme « généralistes » – par exemple, la Revue Française de Sociologie - ou spécialisées - par exemple, Formation-Emploi -), à partir d'un corpus raisonné d'environ 1400 titres d'articles parus depuis 1975, qui traitent, de près ou de loin, du « savoir » ou des « disciplines », thèmes déclinés sous la forme de questions posées à l'école, aux professions, aux savants, aux disciplines, au lien formation-emploi, à l'usage des savoirs hors de l'université, etc. L'anglais était absent de ces 1400 titres, ce qui était en soi un résultat, et ce qui explique aussi la démarche contrefactuelle adoptée, qui permettait de se demander comment, s'il avait été abordé, l'objet aurait été traité aux différents pôles de l'espace ainsi reconstruit. Quels sont les domaines couverts ? Quelles sont les matières et les disciplines étudiées ? Quelles sont les variations dans les approches quand on passe de sociologues à des historiens intéressés par l'histoire sociale, ou d'un pôle universitaire à un pôle plus proche de la demande bureaucratique ?

Le tableau lexical croisant les « mots » des titres d'articles avec les noms de revue a été soumis à une analyse factorielle des correspondances afin de mettre en évidence les attractions, répulsions et indépendances entre « mots », porteurs de conceptions différentes de l'histoire ou de la sociologie des savoirs et des disciplines, et revues, dont on peut ainsi donner une représentation des prises de positions scientifiques.

L'espace manque pour préciser les résultats de ces analyses. Ce qui importe ici, ce sont les conséquences d'une telle analyse : je pouvais alors me demander quels seraient les objets probables de recherches sur l'anglais publiées dans ces différentes revues et les manières de les penser : les politiques linguistiques (dans la Revue française de sciences politiques), les stratégies d'internationalisation des élites ou l'anatomie du goût angliciste (dans Actes de la recherche en sciences sociales), les déterminants sociaux de la réussite en anglais et l'inégale répartition des compétences linguistiques des élèves (dans la Revue française de pédagogie), l'institution de l'agrégation d'anglais au 19° siècle ou les manuels scolaires d'anglais (dans Histoire de l'éducation), ou, dans Genèses, la place des questions linguistiques dans les préoccupations de la nébuleuse réformatrice de la III° République.

Le jeu activait certes des dispositions khâgneuses à produire des sujets de dissertation possibles, mais il me semble que, de façon plus créative, il a stimulé mon imagination sociologique, un peu à la manière d'un « ouvroir de sociologie potentielle ». J'étais aussi en mesure de situer et d'appréhender plus précisément dans leurs limites les manières de construire l'objet qui s'étaient le plus spontanément présentées à mon esprit (étant donné ma formation angliciste initiale puis ma formation en sociologie). J'étais portée, je l'ai dit, à étudier la discipline de l'enseignement supérieur et à m'intéresser aux choix d'objet chez les enseignants-chercheurs (« l'anatomie du goût angliciste »). Cet intérêt n'a pas disparu, mais il a été réintégré dans l'objet global de la recherche.

L'espace des points de vue semi-savants sur l'objet

La construction du champ sémantique contemporain de la sociologie des « savoirs » et des « disciplines » m'a permis de mieux comprendre l'origine des questions ou des remarques les plus courantes qui m'étaient faites à l'énoncé de mon sujet et donc de mieux m'en défendre, dans la mesure où ces questions, bien que jamais posées avec des intentions malveillantes, étaient porteuses de jugements sur les prétentions et la valeur sociale de mon travail (en la matière, il n'y a pas d'intérêt pur pour « la connaissance pure »). Il s'agissait de prendre pour objet les réactions spontanées de certains sociologues à l'énoncé de mon sujet de recherche. Trois remarques principales, que je stylise ici, m'étaient régulièrement adressées.

La première était souvent un cri du cœur. — « Vous allez/ tu vas pouvoir expliquer pourquoi les Français sont nuls en anglais. » La question provenait en fait de deux lieux différents. Comme je l'analyse en détail dans ma thèse, c'est une interrogation assez classique des fractions de classe (supérieures ou moyennes, essentiellement), plus dotées en capital économique qu'en capital culturel, doutant de leur propre compétence et appelant de leur vœux une réforme de l'enseignement scolaire de l'anglais. La version angliciste de cette interrogation, c'est la contribution de ma thèse au domaine de la « didactique ». Mais, au sein de l'univers de la sociologie, cela pouvait également être une question à tonalité réformatrice un peu différente, inscrivant la recherche dans une sociologie de l'école (et des échecs scolaires): comment expliquer les inégalités socio-scolaires devant le maniement de la langue anglaise et, in fine comment y remédier? Dans les deux cas, la question se déclinait presque en terme d'utilité de la sociologie : avec un tel sujet, on comprenait bien - profane ou non - où le sociologue voulait en venir et à quoi son travail pouvait servir.

J'ai tellement pris au sérieux cette réaction profane que j'en ai fait la matière d'un long chapitre liminaire intitulé « Les Français sont nuls en anglais. Ressorts d'une déploration ». Ce travail liminaire revient sur l'évidence première qui semblait la mieux partagée – le topos selon lequel « les Français sont nuls en anglais » – en explicitant les ressorts sociaux de cette évidence et

la manière dont cette affirmation s'articule avec des entreprises réformatrices du système scolaire. Il organise ensuite la confrontation du sens commun profane d'une part, selon lequel « les Français sont nuls en anglais », qui définit l'anglais comme une langue vivante, et d'autre part, du sens commun indigène des anglicistes, pour lesquels l'anglais (universitaire) est, de facto, l'ensemble structuré des objets d'étude reconnus au sein de la discipline universitaire et des manières légitimes de les traiter. Il s'agissait de faire émerger différentes questions et tensions fondamentales associées à l'objet de la recherche, en décrivant les formes de l'anglais et les manières dont cet objet du monde social s'offre à la perception à des groupes différenciés, dans des univers distincts.

Deuxième réaction spontanée issue des sociologues, désignant une autre forme d'utilité politique : « C'est très important, cette critique de la domination de la langue anglaise. » On m'a parfois transféré des articles issus de la littérature militante du Parti communiste critiquant l'omniprésence des anglicismes ; d'autres sociologues m'ont par la suite proposé de publier ma thèse sous cet angle de critique politique de l'impérialisme, ou dans un versant scientifique, de critique de l'impérialisme scientifique anglo-saxon.

Troisième réaction spontanée : « C'est un sujet pas très sexy » (variante diplomatique : « ce n'est pas facile de rendre intéressant un sujet si peu sexy »). Autrement dit, pour autant que j'y voie clair sur ce qui était sociologiquement « sexy » aux yeux de mes interlocuteurs d'alors, il est difficile de passer pour intellectuelle avec un tel travail sur une catégorie non prototypique des intellectuels (travailler sur les philosophes, les écrivains, les intellectuels, serait par contre symboliquement plus rentable). Pas facile non plus de jouer aux jeux sérieux des gens sérieux avec une catégorie non prototypique des experts et hommes de pouvoir (science politique ou sciences économiques et de gestion seraient mieux appropriées comme candidates). Ces remarques, énoncées du sein de la discipline sociologie, consistaient donc à entériner sans autre forme de procès la hiérarchie sociale (chic/non chic, etc.) et politique des objets : les anglicistes sont au lycée, certes, mais pas à l'avant-garde¹³. De leur côté, les

^{13.} Contrairement aux philosophes étudiés par Louis Pinto, La Vocation et le

anglicistes semblaient au contraire convaincus du caractère sexy de ce travail, à la condition, bien entendu, qu'il puisse contribuer à la « mémoire » – autrement dit, à la légitimation – de leur discipline.

Bref, le sujet apparaissait souvent comme « secondaire » : peu légitime et spontanément associé à l'étude de l'enseignement secondaire. C'est cet écart entre la représentation que les enseignants-chercheurs anglicistes pouvaient avoir de leur discipline (« anglais » pour anglicistes) et l'image sociale de celleci (« langue vivante »), ou encore entre son association irrémédiable au secondaire (au double sens du terme) et mon intérêt initial pour les catégories de perception indigène (les distinctions internes entre littérature, civilisation, linguistique –, les objets de recherche en anglais, le sens des « beaux sujets », etc.) que j'ai alors commencé à prendre pour objet.

Objectiver les préconstructions savantes sur mon objet

De façon plus classique, j'ai cherché, pour m'en prémunir, à faire émerger les impensés des quelques travaux existants sur les langues (matières scolaires, disciplines). Le premier trait commun relève de l'illusion rétrospective, qui consiste à tenir le produit final (ici une matière scolaire, une discipline) comme le point d'aboutissement d'une maturation ou d'un projet intentionnel. La recherche de tous les signes annonciateurs d'une discipline en germe qui ne demandait qu'à éclore soulève des problèmes d'ordre divers.

La focalisation sur les territoires de la discipline ou du système scolaire, éludant ce qui se trouve hors de la discipline, hors de l'université, empêche la prise en compte des intérêts sociaux qui déterminent les transformations universitaires ; elle a pour corollaire l'écriture d'une histoire interne des scissions, de l'émergence de nouveaux champs d'étude, de la parthénogenèse des disciplines, des créations de chaire, etc. Ensuite, les histoires disciplinaires servent des fonctions hagiographiques ou agonistiques (légitimation, réhabilitation, dénigrement). Certains schèmes de sens commun, comme celui de la « croissance », ir-

métier de philosophe. Pour une sociologie de la philosophie dans la France contemporaine, Paris, Seuil, 2007.

riguent aussi l'écriture de certaines histoires disciplinaires : la discipline grandit, se renforce, s'étend, et le plan, entièrement chronologique, suit le rythme des « victoires » et des extensions disciplinaires. Comment écrire une histoire sociologique, non téléologique, qui ne se fasse pas imposer des chronologies indigènes ? Le découpage institutionnel que représente une discipline, institution cristallisée, tend enfin à laisser penser que l'objet du monde réel (une discipline) est, en soi, un objet sociologique.

Une pratique très répandue, supposant que les sources pour l'histoire de la discipline se trouvent dans l'univers académique, consiste à faire la sociologie de l'institution d'un savoir uniquement à partir des discours des membres de la discipline, de leurs bulletins, du ministère de l'Éducation nationale ou des archives des institutions d'enseignement. La grande dépendance des recherches historiques sur les disciplines scolaires à la série F17 des archives nationales (ministère de l'Instruction publique puis de l'Éducation nationale) laisse entendre que la discipline est le produit du travail des enseignants et de leurs interactions avec le ministère de l'Instruction publique.

Des germanistes comme Michel Espagne et d'autres¹⁴ évoquent ainsi les « difficultés considérables qu'ont eues les langues vivantes pour se faire une place », le « territoire » qu'elles ont dû « conquérir » dans une lutte « inégale, pour ne pas dire sans espoir » (p. 8) face à « l'inertie » et la « résistance à la modernisation » (p. 11) : il s'agissait « de faire sortir du néant un enseignement nouveau » (p. 26). Ils relatent les phases de l'institutionnalisation comme autant de victoires ou de coups durs : « Après une année de succès suivirent des années "désastreuses" » (p. 36); « mais ces difficultés ne font que préfigurer les catastrophes qui se préparent » (p. 124). L'écriture suggère une gratitude envers les ministres qui ont daigné s'intéresser aux langues : « C'est seulement en 1838 qu'un ministre, Salvandy, fait l'éloge des langues » (p. 24). « La grande réforme de l'enseignement des langues vivantes sera l'œuvre du ministère Salvandy » (p. 30). « Pour la première fois, ajoutent-ils, un ministre marque

^{14.} Michel Espagne, Françoise Lagier et Michael Werner, Le Maître de langues. Les premiers enseignants d'allemand en France (1830-1850), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 1991.

ainsi l'estime qu'il porte à l'étude des langues modernes et veut leur donner les moyens de se hausser au niveau des autres enseignements » (p. 31). Pour l'historien Paul Gerbod, quand ce ne sont pas les professeurs de langue qui triomphent, c'est « la langue anglaise » en personne qui « souffre de [la] méfiance atavique » des humanités classiques mais « n'en continue pas moins à se développer »¹⁵. La focalisation sur les enseignants de langues et leur « sort », étudié principalement sous l'angle des progrès que leur reconnaissance institutionnelle autorise, renvoie les déterminations sociales à l'anecdotique.

La disponibilité des textes de lois, des manuels, des archives du ministère de l'Instruction publique (série F17) centrées sur l'inspection et les dossiers personnels des enseignants, encourage une approche focalisée sur la règlementation ou les enseignants du système scolaire contrôlé par l'État, en affinité avec la position des historiens indigènes issus du corps disciplinaire, portés à n'envisager que l'histoire des méthodes (didactique des langues) et du corps enseignant garanti par l'État (histoire du groupe d'appartenance). Par construction, ce genre d'histoire est amené à considérer la succession des décisions qui lient les professeurs de langue aux ministères qui, au gré du « contexte » social et politique, accordent ou au contraire freinent les mesures « destinées » à favoriser « l'essor » du corps considéré.

La reconnaissance « injustement refusée », à l'origine, aux professeurs de langues, constitue alors le principal motif narratif et normatif dans la mise en intrigue historique. De plus, l'identification des langues à leur discipline scolaire (l'anglais, l'allemand, etc.) et, plus précisément encore, aux enseignants des institutions publiques, entérine sans l'interroger la domination historique d'une forme prise par l'enseignement des langues, les disciplines scolaires ayant obtenu le monopole, du moins provisoirement, de la transmission légitime des langues dites « vivantes », monopole incarné, à partir de la Troisième république, par un corps centralisé et chargé de la collation des titres sur un marché national unifié.

^{15.} Paul Gerbod, « L'enseignement de la langue anglaise en France (1871-1939) », Les langues modernes, 1985, n°6, p. 45.

Enfin, l'hypertrophie de l'allemand « savant », constitué en paradigme des « langues étrangères », étudié sous l'angle de sa participation à la philologie et des « transferts culturels » plutôt que sous celui des usages militaires et commerciaux que mettent en avant les réformateurs scolaires, ou encore des usages mondains hérités de la Cour ou des usages politiques (libéraux), contribue à perpétuer la réputation, historiquement construite, de l'allemand savant et difficile et donc de maintenir, du moins pour soi, la valeur intellectuelle des tenants du pôle académique de la discipline. Ce n'est sans doute pas un hasard que ce soient surtout des germanistes, issus du corps disciplinaire dont le déclin, parmi les langues vivantes, est le plus sensible, qui ont entrepris d'écrire une histoire de l'allemand strictement scolaire, racontant, alors que l'empire s'écroule (« le poids croissant de l'anglais ne cesse de ronger toutes les hiérarchies »), l'histoire des « professeurs d'allemand ».

L'enjeu était alors, en se déplaçant d'un pas de côté par rapport aux intérêts corporatifs des entrepreneurs de mémoire disciplinaire, de dévoiler a posteriori la nécessité sociologique des faits constatés sans postuler la nécessité intrinsèque du « progrès » des langues, en prenant alors pour objet les conditions de possibilité pour qu'advienne l'enseignement des langues vivantes, dans une forme historiquement variable (et non selon des méthodes « en progrès »). Cette forme est largement déterminée par une série de transformations sociales beaucoup plus vastes, comme celles qui affectent sur le temps long le système des stratégies de reproduction sociale, notamment dans sa composante scolaire. Ce n'est qu'ainsi que l'érudition nécessaire pour retracer l'histoire de l'enseignement des langues « vivantes » peut s'émanciper de la recherche de l'érudition pour elle-même, ou des manipulations généalogiques propres à la promotion du corps des enseignants de langues vivantes, pour chercher à éclairer des questions historiques et sociologiques.

Formuler les unités d'analyse en fonction d'interrogations sociologiques

Une troisième stratégie de recherche consistait à récuser l'idée d'une seule unité d'analyse pertinente, l'anglais, à tenir tout au long de la recherche; cela me conduisait à formuler plus précisément de quel ensemble de phénomènes l'anglais était solidaire, ensemble variable selon la question posée.

S'agissant par exemple d'analyser la contribution des matières scolaires à la promotion d'un homme dont l'ethos commercant correspond à celui des fractions de classe qui luttent à partir de l'époque moderne pour l'accès au champ du pouvoir (et travaillent à transformer l'école à leur avantage), l'anglais n'est qu'un cas particulier des langues vivantes, qui font elles-mêmes partie, avec les mathématiques et la géographie, des matières « utiles » qui constituent la véritable unité d'analyse pertinente car elles sont promues pour leur contribution au développement du goût de l'action et leur opposition au latin et à la rhétorique, matières alors pensées comme « contemplatives ». L'anglais et l'allemand forment l'unité des langues vivantes légitimes (par opposition aux langues classiques d'une part, aux langues étrangères littéraires, aux langues orientales, aux langues érudites et aux autres langues vivantes moins légitimes comme l'espagnol ou l'italien, d'autre part) et peuvent être rattachés au groupe plus large des matières scolaires « anti-scolaires » qui apprennent à « sortir de l'école ».

S'agissant du capital symbolique associée à la langue anglaise, à sa littérature, aux usages mondains qui en sont faits, tels qu'ils apparaissent par exemple dans À la recherche du temps perdu, l'unité pertinente est cette fois-ci non pas l'ensemble des langues vivantes, ni même une langue vivante, mais la langue anglaise comme dimension d'un bien symbolique que j'ai appelé « les choses anglaises ».

Conclusion: reconstruire la genèse

Dernier instrument de rupture, la méthode génétique permet de distinguer les causes efficientes qui ont imposé les fonctions sociales qu'une institution remplit aujourd'hui et de mettre au jour les tensions qui en sont constitutives. Il n'est pas, en effet, rappelle Pierre Bourdieu après Durkheim, « d'instrument de rupture plus puissant que la reconstruction de la genèse : en faisant resurgir les conflits et les confrontations des premiers commencements et, du coup, les possibles écartés, elle réactualise la possibilité qu'il en ait été (qu'il en soit) autrement et, à travers cette utopie pratique, remet en question le possible qui, entre tous les autres, s'est trouvé réalisé »16. Initialement concu comme un instrument de rupture préalable, cette tentative de réactualisation de la possibilité qu'il en ait été autrement m'a finalement occupée tout au long de la thèse alors que je n'avais pas du tout « prévu » au départ de m'engager dans une thèse de sociologie historique. La reconstruction de la genèse de l'anglais dans ses différents sens éclaire alors l'inscription scolaire de l'anglais et sa différenciation. Elle s'intéresse aux usages mondains, marchands et scolaires de l'anglais au 19e siècle, aux acteurs et aux débats qui ont présidé à son inscription dans le curriculum scolaire des lycées (avec la réforme de l'enseignement secondaire en 1902), mais aussi à la création des chaires universitaires de langue, à la constitution d'un canon disciplinaire et à la formation d'un corps d'anglicistes (par l'intermédiaire de l'agrégation), dans la mesure où celles-ci sont liées par une relation dialectique à l'inscription, puis à l'expansion, de l'anglais dans l'enseignement secondaire. La généralisation de la transmission scolaire de l'anglais nécessite la formation d'enseignants, qui sera déléguée à l'université ; tandis que l'autonomie relative de l'institution scolaire (universitaire) de la IIIe République et la place de l'anglais dans l'univers des disciplines universitaires impose très vite à cette transmission sa forme spécifique, notamment, la valorisation de la littérature anglaise d'un côté, la dévalorisation de la seule transmission linguistique, de l'autre.

J'ai conçu cette reconstitution de la genèse comme une anamnèse de mon habitus angliciste, que j'ai voulu restituer à sa profondeur historique. D'un côté, les interrogations biographiques sur les raisons qui m'avaient poussée à m'orienter vers l'anglais m'incitaient constamment à creuser la question de la genèse historique de la valeur de l'anglais comme bien symbo-

^{16.} Pierre Bourdieu, « Esprits d'État », in *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 107.

lique; de l'autre, les contradictions de la position que j'occupais au sein de l'anglais et qui sous-tendaient ma reconversion me conduisaient à traquer les déterminants structuraux de ces tensions. L'interrogation sur ma reconversion de l'anglais à la sociologie a ainsi généré des interrogations multiples qui ont orienté la construction de l'anglais comme objet sociologique.

Retour sur une déconstruction d'objet : le « déficit de la Sécurité sociale »

Julien Duval

L'exigence de la construction de l'objet est au cœur du Métier de sociologue. Le présent chapitre voudrait suggérer que, cinquante ans après que ce livre a été publié et alors même qu'il semble être devenu une référence « classique », il est possible aujourd'hui de se dire sociologue en n'accordant qu'une attention un peu distraite à cet impératif et en le jugeant même un peu abstrait. Il sera d'abord proposé une sorte de témoignage sous la forme d'un retour sur notre premier travail de recherche : mené dans les années 1990, celui-ci reposait sur une volonté très consciente de « rompre avec le sens commun », mais le souci de construction de l'objet y était plus confus. Il sera suggéré dans un second temps qu'il pourrait s'agir là d'une attitude assez fréquente dans les générations de sociologues formées depuis les années 1990, ce qui conduira à développer quelques éléments sur ce que représentent aujourd'hui les développements épistémologiques du Métier de sociologue, ainsi que sur des transformations de la discipline : elle est sans doute aujourd'hui, plus qu'il y a cinquante ans, un « métier » mais est-ce entièrement ou exactement au sens que les auteurs du livre donnaient au mot?

Le démontage d'un « mythe »

L'expérience rapportée ici n'importe que dans la mesure où elle est susceptible d'être, dans ses grandes lignes, commune à d'autres sociologues mais, comme elle est aussi liée aux particularités que comporte toute trajectoire individuelle, j'utiliserai, au moins de façon occasionnelle, la première personne du singulier. Dans les années 1990 où je me suis formé, des études de sociologie mettaient en contact très tôt avec *Le Métier de sociologue*. Le livre – bien plus d'ailleurs que d'autres ouvrages écrits ou coécrits par Pierre Bourdieu – figurait régulièrement dans des bi-

bliographies de cours et il était souvent cité dans des notes de bas de page. Il pouvait, en même temps paraître moins attrayant à un étudiant qu'un livre tel que *Réponses*¹. Paru en 1992, *Réponses* avait l'attrait de la nouveauté. Issu d'interventions orales, il est aussi d'une lecture plus facile que *Le Métier de sociologue*, livre très écrit (et un peu dans un style de dissertation). Si *Réponses* est également orienté vers la transmission du « métier de sociologue », ce n'est pas tout à fait de la même manière. Il va « de la pratique à l'axiomatique et de l'application aux principes » quand le livre de 1968 obéissait plutôt au mouvement contraire². Bourdieu y insiste toujours sur la nécessité de la « construction d'objet », mais surtout en faisant valoir le système de concepts qu'il avait formalisé dans les années 1970 et 1980 et qu'il présente comme des « pense-bête »³ prémunissant contre les « erreurs » mises en évidence dans *Le Métier de sociologue*.

En ce qui me concerne, j'ai lu de très près ce livre. Il a davantage marqué mes premiers travaux de recherche que Le Métier de sociologue. De façon plus générale, je retenais des formules que Bourdieu employait dans les années 1990, par exemple l'image de la « conversion du regard »4 pour désigner la démarche sociologique. Cette expression me paraissait sans doute plus concrète ou moins impressionnante que celle de « construction de l'objet ». Et, à l'époque, confronté à la question de savoir en quoi la recherche sociologique était « constructiviste », j'aurais moins pensé à la « construction de l'objet » qu'aux travaux qui, notamment dans Actes de la recherche en sciences sociales, portaient sur la « construction de problèmes sociaux ». Dans un autre livre de la même époque d'initiation au « métier de sociologue », Remi Lenoir dégageait une sorte de modèle général des mécanismes présidant à la construction de ces problèmes⁵. Cette approche qui prolongeait – en l'enrichissant – la problématique

^{1.} Pierre Bourdieu, avec Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992 (nouvelle édition augmentée : *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, 2014).

^{2.} L. Wacquant, « Avant propos », in Pierre Bourdieu et LoÏc Wacquant, *Invitation*, op. cit., p. 33.

^{3.} Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, Invitation à la sociologie, op. cit., p. 289.

^{4.} Voir, par exemple, Ibid., p. 311.

^{5.} Remi Lenoir, « Objet sociologique et problème social », in Patrick Champagne et al., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1989, p. 53-100.

interactionniste des social problems témoignait d'une attention, qui s'était accrue dans les travaux de Bourdieu lui-même, au fait que les agents sociaux préconstruisent le monde.

Mon premier travail de recherche s'est beaucoup inscrit dans cette problématique. Il portait sur le déficit de la sécurité sociale, alors régulièrement à la Une des journaux télévisés. Il se centrait sur le journalisme - dont Bourdieu relevait qu'il constituait une « tête de turc » particulièrement séduisante pour les apprentis-sociologues du fait qu'il représente « un lieu de production de bêtises à la fois triomphantes et relativement faciles à démolir »6. À l'époque, la contestation de la doxa qui entourait « le déficit de la sécurité sociale » était faible dans le débat politique et syndical. Les forces attachées à la défense de la sécurité sociale préféraient essayer de retourner à leur profit l'argument du « déficit de la sécurité sociale », que le mettre en question. C'est plutôt la lecture d'économistes universitaires spécialistes de la protection sociale qui m'avait porté à soupçonner un « lieu commun » susceptible d'être déconstruit. Beaucoup d'entre eux considéraient en effet que la question du déficit de la sécurité sociale était mal posée dans les médias. Pour autant que je puisse la reconstituer aujourd'hui, mon idée initiale consistait à pousser plus loin que ne le faisaient les économistes la critique de la vision journalistique en m'inspirant de travaux sur la construction de problèmes sociaux, même s'il s'agissait en l'occurrence d'un problème comptable ou économique qui, encore plus que ceux-là, bénéficiait de l'autorité sociale ordinairement accordée à « l'objectivité des chiffres » et à une représentation naturaliste de « l'économie » et des « lois » qui la gouverneraient.

La volonté de radicaliser une « rupture avec le sens commun » qui se dessinait chez beaucoup d'économistes universitaires (elle fait peut-être partie du discours savant) était donc très consciente. Je ne me souviens pas en revanche m'être vraiment posé la question de la « construction de l'objet ». La nuance entre les deux opérations n'est toutefois pas absolument évidente : si elles font l'objet de deux chapitres distincts dans Le Métier de sociologue, le troisième et dernier chapitre présente d'emblée « le modèle construit [comme étant] inséparablement

^{6.} Pierre Bourdieu, *Manet. Une révolution symbolique*, Paris, Raisons d'agir/Seuil, 2013, p. 97.

construction et rupture »⁷. Ma critique de la doxa sur le « déficit de la sécurité sociale » a sans doute objectivement impliqué une construction d'objet (je ne peux savoir si celle-ci aurait été différente si je l'avais explicitement posée comme objectif du travail). J'ai en tout cas au moins recouru à l'une des techniques associées dans *Le Métier de sociologue* à la construction de l'objet, en procédant à des transpositions et des analogies à partir de travaux reconstituant la genèse d'autres « problèmes ».

Un élément qui produisit des effets est l'introduction d'une dimension historique. Dans les médias, les chiffres, constamment martelés et toujours désignés comme spectaculaire, justifiaient l'attention collective portée au problème. Les économistes les plus critiques ne discutaient le plus souvent que de l'interprétation qui était faite des chiffres. Or, ce que la comparaison avec des périodes antérieures suggérait, c'est que la particularité des années 1990 tenait finalement moins au montant du déficit qu'à l'existence même de chiffres officiels : il était question du « trou » depuis la création de la sécurité sociale mais un changement important résidait dans le fait qu'une problématique initialement portée par des groupes particuliers s'était transformée en vision officielle et largement consensuelle parmi les groupes sociaux engagés dans les débats liés à la protection sociale. L'histoire et les transpositions opérées à partir de travaux qui, sur d'autres problèmes, avaient mis en valeur l'effet du travail d'officialisation et sur ce qu'on appelle aujourd'hui la communication étatique ou politique furent des outils de rupture efficaces.

Il n'est pas possible d'évoquer ici cette recherche dans le détail mais quelques autres points peuvent être soulignés, comme le caractère très progressif des opérations de rupture et de construction qui ne s'opèrent pas de façon brutale. Amorcé dans le cadre d'un mémoire universitaire, ce travail a été notablement remanié d'abord pour la rédaction d'un article puis, encore

^{7.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue [1968], La Haye, Mouton, 1983, p. 82. Trente ans après, Pierre Bourdieu expliquait encore que c'est à travers le « travail de démolition des idées reçues » que « s'opère ce qui est l'essentiel dans nos domaines, [...] la construction d'objet » (Pierre Bourdieu, Manet. Une révolution symbolique, Paris, Raisons d'agir/Seuil, 2013, p. 97).

quelques années plus tard, d'un petit livre⁸. Chacune de ces reprises fut l'occasion d'intégrer de nouveaux matériels et d'affiner la thèse principale, en prenant parfois presque le contrepied des versions précédentes. Ainsi, alors que le premier réflexe avait été de nourrir l'analyse critique d'une doxa ou de « prénotions », les états ultérieurs du travail consistèrent notamment à combattre cette tendance initiale à « tordre le bâton dans l'autre sens », en se donnant pour objectif de rendre raison d'une croyance collective, et non pas seulement de la dénoncer comme croyance.

Si une construction d'objet, et non pas simplement une rupture avec le sens commun, a été opérée, c'est sans doute que, de façon classique, j'avais déplacé l'attention du « problème du déficit de la sécurité sociale » vers la manière dont il avait été constitué en problème. C'est aussi que la logique du travail conduisait à développer des analyses relationnelles. Le discours dominant qui tend à se poser comme une sorte de point de vue indépassable et autosuffisant prenait un autre sens à être appréhendé dans sa relation avec des discours concurrents – et particulièrement ceux qu'il avait, à la faveur du processus d'officialisation dont il avait fait l'objet, presque entièrement éclipsés – ainsi qu'avec les différents intérêts qu'il servait – dans le champ économique, mais aussi dans l'univers bureaucratique ou journalistique. Les reprises successives du travail tendaient peut-être de plus en plus vers la construction d'un objet qui résidait dans une analyse de l'espace où s'affrontent les différents groupes intéressés aux questions de protection sociale et des transformations qui ont, au fil des décennies, affecté les rapports de forces à l'intérieur de cet espace.

Une anecdote peut laisser penser que ce travail s'était plus conformé que je n'en avais eu conscience à la méthode bachelardienne exposée dans *Le Métier de sociologue*: j'avais procédé à un examen assez détaillé des présupposés qu'engageaient des journalistes rendant compte du « déficit » dans les médias de grande diffusion et notamment des images familières qu'ils affectionnaient (« le trou », « le gouffre ») mais c'est un sociologue plus âgé, formé dans les années 1960, qui, à la lecture de l'un

^{8. «} Une réforme symbolique de la Sécurité sociale. Les médias et le " trou de la Sécu" », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°143, juin 2002, p. 53-67; Le Mythe du «trou de la Sécu», Paris, Raisons d'agir, 2007.

de mes textes, suggéra un rapprochement avec les analyses que Bachelard consacre aux métaphores caractéristiques de « l'esprit préscientifique », notamment les « obstacles verbaux » que constituent les « images familières »⁹. Une plus grande familiarité avec *Le Métier de sociologue* aurait peut-être permis de travailler de façon plus systématique et plus efficace. Simultanément, ne pas avoir cherché à appliquer scrupuleusement les préceptes du livre de 1968 a aussi pu avoir des avantages. Par exemple, un empressement à rompre trop vite avec le « sens commun » m'aurait peut-être rendu moins sensible au caractère à certains égards insaisissable d'une vision dominante qui se livre rarement à l'état pur mais s'apparente plus à une limite vers laquelle tendent nombre des discours que l'on peut enregistrer. Loin d'être une propriété insignifiante, cette tendance à être partout et nulle part participe de la force sociale de la doxa.

Le Métier de sociologue et ses développements sur « la construction de l'objet » n'ont donc pas joué, du moins directement, un rôle de premier plan dans ma formation et mes débuts en sociologie. C'est assez tard, et dans des circonstances particulières, que j'ai commencé à prêter un réel intérêt à ce livre. M'inspirant des usages qui, à la suite de Bourdieu, avaient été faits de l'analyse des correspondances dans des recherches mobilisant la notion de champ, je cherchais à expliciter une pratique des statistiques¹0 qui, au tournant des années 2000, se heurtait à des résistances assez vives. « L'âge d'or de l'analyse des données » était alors révolu et « l'analyse géométrique des données » n'était pas encore très connue¹¹. Les recherches sur les champs mobilisant l'analyse des correspondances se voyaient opposer, notamment dans les séminaires ou les colloques, des objections marquées par l'épistémologie et les usages statistiques dominants dans le

^{9.} Voir, par exemple, « Un exemple d'obstacle verbal, l'éponge. Extension abusive des images familières », in Gaston Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique* [1934], Paris, Vrin, 2011, p. 89-100.

^{10.} Pour des précisions sur ce travail d'explicitation, voir « L'analyse des correspondances et la construction des champs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 200, décembre 2013, p. 110-123.

^{11.} Brigitte Le Roux, Henry Rouanet, Geometric Data Analysis, From Correspondence Analysis to Structured Data Analysis, Kluwer, Dordrecht, 2004.

monde anglo-saxon et sans doute redoublées, en France, par une résistance sourde à la sociologie de Bourdieu.

Quelques textes ou remarques dispersées de Bourdieu sur son utilisation de l'analyse des correspondances aidaient à justifier ce qui était souvent perçu comme des entorses par rapport aux pratiques statistiques habituelles. Pour développer une argumentation plus systématique, il me sembla utile de mobiliser la réflexion qu'il avait précocement, et bien antérieurement à la formalisation de la notion de champ et à l'utilisation de l'analyse des correspondances multiples, développée sur les statistiques en sociologie. Le chapitre du Métier de sociologue sur la « construction de l'objet » est un moment fort de cette réflexion. Il est, dans une large mesure, une critique du « positivisme statistique ». C'est surtout en réaction à la « démission empiriste » incarnée par la « sociologie mathématique » de Paul Lazarsfeld et de ses importateurs français, qu'v est affirmé l'impératif de « construction de l'objet ». La démarche, érigée en norme par Lazarsfeld, qui prétend tester des propositions (généralement très simples) par des « données » (censément vierges de toutes hypothèses), y est rejetée de façon très argumentée : on ne saurait procéder qu'à partir de corps d'hypothèses qui ne peuvent être approfondis que par des données toujours construites. De nombreux passages du livre, ou textes reproduits dans la deuxième partie (notamment de Simiand ou de Canguilhem), montrent que les pratiques statistiques impulsées par Bourdieu, loin de constituer des fautes élémentaires ou d'être le produit de l'ignorance, sont très réfléchies. Ces pages ne semblent guère avoir aujourd'hui perdu leur justesse. Devant les pratiques statistiques actuelles en sociologie, on peut même penser qu'elles ont été et restent très peu lues.

Oblitération ou incorporation ?

Ce court témoignage voulait montrer que l'on pouvait se former en sociologie dans les années 1990 et n'entretenir qu'un rapport assez distant au *Métier de sociologue* et à l'exigence de construction de l'objet. Il illustre une manière d'entrer en sociologie qui, sans être générale, n'est probablement pas isolée. *Le Métier de sociologue* n'est pas tombé dans l'oubli aujourd'hui:

dans l'ensemble des articles et ouvrages présents sur le portail francophone Cairn, il fait l'objet en moyenne, entre 2007 et 2016, d'une vingtaine de citations annuelles. Le chiffre est notable, mais trois à quatre fois inférieur au chiffre observé pour Les Règles de la méthode sociologique de Durkheim, mais aussi pour d'autres ouvrages écrits ou coécrits par Bourdieu, comme La Distinction (81 citations par an), La Domination masculine (73) ou La Reproduction (70). Par ailleurs, les citations du Métier de sociologue, lorsqu'elles ne proviennent pas d'articles d'histoire de la sociologie mentionnant le livre en tant qu'il a fait date dans l'histoire de la discipline, sont souvent assez superficielles en ce sens que le livre est invoqué pour appuyer une idée assez générale plutôt qu'au regard de ce que son propos a de plus original.

Je ne dois pas être le seul chercheur à avoir tardivement lu Le Métier de sociologue. Un élément matériel tient sans doute au fait que ce « classique » n'a paradoxalement jamais fait l'objet d'une édition de poche et est, encore aujourd'hui, peu disponible dans les librairies (il v est cher, de surcroît) et les bibliothèques non-universitaires. Il a aussi un peu « vieilli » sous certains rapports. Le public cultivé des générations les plus récentes ne connaît sans doute plus très bien Bachelard et l'appel à la rupture avec le sens commun n'entre plus autant en résonance avec la conjoncture politique et intellectuelle que ce devait être le cas dans l'après-68. Ce livre d'épistémologie porte aussi la marque d'un état de la sociologie révolu. Les philosophes de formation étaient alors nombreux dans la discipline et si le livre prend pour cible des « erreurs » auxquelles la sociologie est très généralement exposée, quels que soient l'époque et le lieu, la « polémique scientifique » vise de façon privilégiée des auteurs de l'époque qui sont peu lus aujourd'hui, Lazarsfeld au premier chef. L'insistance sur les questions épistémologiques¹² et la logique qui organise la démonstration (« On privilégie d'ordinaire le constat. Mais il faut subordonner le constat à la construction. et la construction à la rupture ») ne prennent tout leur sens qu'en

^{12. «} Introduction. Épistémologie et méthodologie », in Le Métier de socio-logue, op. cit., p. 11-25.

opposition à la méthodologie que prônait Lazarsfeld dans des ouvrages qui commençaient à être traduits en français¹³.

Interviewé en 1988 à l'occasion de la traduction du livre en allemand, Bourdieu soulignait lui-même que cet effort pour « renforcer le pôle théorique contre le positivisme » datait du « sommet de l'invasion "lazarsfeldienne" en France »14. Il considérait que les rapports de force en sociologie s'étaient un peu modifiés dans l'intervalle et que le livre, pour cette raison, devrait idéalement être légèrement remanié. Il regrettait aussi, sur la base des développements qu'il avait entretemps apportés à ses travaux, l'absence dans Le Métier de sociologue de thèmes comme l'illusion de la connaissance scientiste ou la nécessité de la sociologie de la sociologie. Enfin, tout en affirmant « croi[re] plus que jamais que le plus important c'est la construction de l'objet. »15, il jugeait, avec le recul, le livre, et notamment ses développements sur la construction de l'objet, trop « didactique » et « programmatique ». Il ironisait même sur « un livre de professeur [...] qui répète sans cesse qu'il faut construire, mais sans jamais montrer pratiquement comment on construit. » L'opposition artificielle mais assez fréquente qui valorise un « jeune Bourdieu » (rigoureux et entouré de ses deux coauteurs du Métier de sociologue) contre un « vieux Bourdieu »16, n'aide pas à regarder Le Métier de sociologue comme un livre d'étape présentant, sous une forme encore provisoire, une réflexion qui s'est

^{13.} Raymond Boudon, Paul Lazarsfeld, Le Vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices, Paris, Mouton, 1965.

^{14. « &}quot;Je suis un peu comme un vieux médecin qui connaît toutes les maladies de l'entendement sociologique." Entretien avec Pierre Bourdieu recueilli par Beate Krais (décembre 1988) », in Pierre Bourdieu, Jean.-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, Le Métier de sociologue, Paris-La Haye, Mouton, 2005, p. v et ix.

^{15.} Ibid., p. xi.

^{16.} Pour des exemples (parmi d'autres) de textes construisant implicitement ou explicitement une discontinuité entre un « jeune » et un « vieux Bourdieu » (au profit du premier), voir Florence Weber, « Préface », in Jean-Claude Chamboredon, Jeunesse et classes sociales, Paris Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2015, p. 5-15; Jean-Louis Fabiani, Bourdieu. Un structuralisme héroïque, Paris, Seuil, 2016 ou, dans un esprit un peu différent, Nonna Mayer, « L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de La Misère du monde », Revue française de sociologie, vol. 36, n° 2, 1995, p. 355-370.

approfondie au cours des trente années suivantes. Il y a pourtant des raisons de le considérer de cette façon. Johan Heilbron souligne par exemple que la rédaction du *Métier de sociologue* est antérieure à la formulation de la « théorie de la pratique » (laquelle contribuerait à expliquer pourquoi les deux volumes qui devaient suivre le volume existant des « Préalables épistémologiques » n'ont pas paru¹⁷) et qu'elle intervient à un moment où Bourdieu et son équipe s'appuient encore beaucoup sur « la tradition épistémologique française » et ne se réclament d'aucune « tradition sociologique précise » ¹⁸.

Le vieillissement et le relatif oubli du livre trouvent aussi leur origine dans des évolutions de la discipline qu'il a contribué à produire. Étudiant « la renaissance » de la sociologie en France depuis les années 1960, Gérard Houdeville note que certains textes écrits par Bourdieu et Passeron dans les années 1960 sur les obstacles à la constitution de la sociologie ont perdu de leur pertinence du fait que ces obstacles sont largement tombés¹⁹. Ce que la génération des années 1960 devait affirmer avec force s'est diffusé et institutionnalisé, en premier lieu l'idée que la sociologie est un métier : il s'est formé un « espace intellectuel singulier [...] doté d'une sorte de nécessité immanente dispensant, pour une large part, ses agents du travail incessant et infini d'instauration et de restauration des conditions favorables à son existence et à la perpétuation de celle-ci dans le temps? »²⁰ Il faudrait donc envisager que les thèses du Métier de sociologue soient, en partie, devenues, selon une expression que Bourdieu employait au sujet des révolutions symboliques réussies, « l'air que l'on respire ». L'ouvrage aurait pu faire l'objet de l'« oblitération par incorporation » de Merton (ce qui doit rendre prudent devant toute donnée bibliométrique le concernant).

Le succès de la révolution symbolique ne doit pas non plus être surestimé. Au début des années 2000, Bourdieu opposait à une réussite « sur le plan symbolique (au moins à l'étran-

^{17.} Ibid.

^{18.} Johan Heilbron, « Sociogenèse de la théorie sociologique de Pierre Bourdieu », *Zilsel*, n° 3, 2018, p. 119 et p. 130-132.

^{19.} Gérald Houdeville, *Le Métier de sociologue en France depuis 1945. Renais*sance d'une discipline, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

^{20.} Ibid., p. 306.

ger) » un « échec relatif » d'un point de vue plus institutionnel²¹. Sa disparition et la reconnaissance internationale croissante de son travail ont certainement exercé des effets mais pas au point de rendre, quinze ans plus tard, le diagnostic caduc. En 2018, une journaliste du *Monde* évoquait ainsi « une œuvre entre cible et repère »²² et même ceux qui affirment que « le courant critique inspiré du célèbre sociologue domine aujourd'hui », doivent préciser que « cette approche coexiste avec d'autres » et concéder l'« éclectisme » théorique persistant de la discipline²³. Les recherches sociologiques contemporaines sont loin d'obéir massivement à un modus operandi qui aurait trouvé son explicitation ou sa principale origine dans *Le Métier de sociologue*.

Un dernier élément important susceptible d'expliquer le rapport un peu distant à la construction de l'objet évoqué en commençant tient à la formation reçue. Le Métier de sociologue date encore d'une époque où les filières de sciences sociales étaient peu développées et où les chercheurs venaient à la sociologie par une reconversion disciplinaire. Aujourd'hui, l'entrée dans la recherche s'opère, dans un nombre assez important de cas, après une première formation à la sociologie dans le cadre des filières mises en place à partir des années 1970 autour de l'agrégation de sciences sociales (khâgnes B/L, départements de sciences sociales des écoles normales supérieures et formations de master qui leur sont liées). Les sociologues s'interrogent peu sur la montée en puissance de ces filières, pourtant relevée dès la fin des années 1990²⁴. Il n'est pas possible de ne voir là qu'un signe de l'institutionnalisation du métier de sociologue car le « métier » acquis dans ces filières n'est pas tout à fait l'« habitus », le savoir pratique, la « pratique professionnelle », l'ars inveniendi que Le Métier de sociologue entreprenait de forma-

^{21.} Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'agir, 2004, p. 107-108.

^{22.} Marion Rousset, « Bourdieu, l'homme à débattre », *Le Monde*, 13 janvier 2018, Cahier « Idées », p. 1-3.

^{23.} Jean-Louis Fabiani, « Bourdieu et après ? », Sciences humaines, n°301, mars 2018.

^{24.} Alain Chenu, « Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°141-142, mars 2002, p. 46-61.

liser et de transmettre²⁵. Même si ces filières ont tourné le dos à certains traits les plus scolastiques de l'enseignement traditionnel des humanités, elles restent orientées vers l'exercice de la dissertation et l'acquisition de compétences rhétoriques et de connaissances superficielles et théoriquement éclectiques. Parmi d'autres choses, on pourrait par exemple souligner ici que la sociologie de Bourdieu y occupe une place non négligeable, mais à l'intérieur d'enseignements qui reconduisent très souvent les oppositions scolaires contre lesquelles elle s'est construite (micro/ macro, individualisme/holisme, etc.), ou encore que la place de l'épistémologie v est faible, sinon existante. Il est douteux que ces formations (dont l'expérience rapportée au début de ce chapitre porte la marque) forment les meilleurs lecteurs du Métier de sociologue²⁶ ou les chercheurs les plus disposés à mettre en œuvre scrupuleusement les enseignements de méthode exposés dans ce livre

À partir d'un témoignage personnel dont on peut penser qu'il vaut dans ses grandes lignes pour une partie des générations formées depuis les années 1990, ce chapitre voulait mettre en évidence l'existence d'une certaine distance à la question de la construction de l'objet. Il s'agissait de constater cette distance, et non pas de la justifier ou inversement de la déplorer²⁷. Si une idée a été chahutée chemin faisant, c'est sans doute le présupposé selon lequel *Le Métier de sociologue* serait une sorte de manuel atemporel. Il ne faut sans doute pas trop abstraire le livre de l'époque dans laquelle il a été écrit. L'insistance sur la construction de l'objet, sous la forme assez abstraite qu'elle prend dans *Le Métier de sociologue*, correspondait sans doute à une réelle nécessité dans une période de (re)construction de la discipline

^{25.} Voir Le Métier de sociologue, op. cit., notamment p. 14-16.

^{26.} D'autres participants à la journée d'études, d'emblée formés à la sociologie par des chercheurs à l'Université ou dans des instituts d'études politiques, mentionnaient par contraste une lecture précoce et attentive du livre.

^{27.} Il ne s'agissait pas même d'exclure que cette distance soit surtout subjective. Je suis le plus mal placé pour en juger mais il se peut que, comme semble le penser un lecteur de ce texte dans la procédure d'évaluation, le travail sur la sécurité sociale procède objectivement à une construction de l'objet et que la seule socialisation à la démarche sociologique et à un collectif de sociologues conduise à intérioriser l'exigence de cette dernière.

et à un moment particulier des recherches qui ont été menées par Pierre Bourdieu et les chercheurs du Centre de sociologie européenne²⁸. Mais il pourrait en aller un peu autrement à un stade plus avancé de ces recherches et dans un état de plus forte constitution de la discipline, ne serait-ce que parce que certaines choses fondamentales qui doivent être affirmées avec force dans une période de commencement tendent alors à aller de soi. S'il est vrai que, comme le disait Bourdieu en 1988, Le Métier de sociologue devrait être réécrit régulièrement en fonction des « dangers » ou des erreurs propres à chaque époque²⁹, on pourrait aujourd'hui s'interroger notamment sur les effets d'un mouvement de « professionnalisation ». Les sociologues, peu différents sur ce point de groupes professionnels quelconques, se réjouissent généralement de cette évolution. Ils sont pourtant bien placés pour savoir que des phénomènes de routinisation par exemple accompagnent presque systématiquement des processus tels que l'institutionnalisation d'un « métier ».

^{28.} Les auteurs du *Métier de sociologue* présentent explicitement le livre comme un « retour réflexif » sur les travaux qu'ils menaient depuis le début des années 1960, l'effort pour dégager « une méthodologie qui n'avait pas trouvé son explicitation » étant conçu comme la « condition de l'invention de nouveaux programmes » (*Le Métier de sociologue*, op. cit., p. 18).

^{29.} Voir « Je suis un peu... », loc. cit.

La pratique de l'orgue entre deux « objets » : musique et religion

Yvon Lamy

Mon intention est d'évaluer rétrospectivement une enquête (2016-2019) auprès des élèves d'orgue d'un conservatoire à rayonnement régional (CRR)¹. Je tente de relier ici un objet - les pratiques d'apprentissage en institution -, avec la position réflexive du chercheur, élève lui-même et donc « agent double ». Lors des séances de rentrée, la morphologie de la classe « saute aux yeux »: trois générations, les 10-25 ans, les 30-55 ans, les 65 ans et plus, la composent². Elle guide l'échantillon³. Pour cerner le style officiel d'enseignement, le témoignage du professeur est

^{1.} Je remercie Matthieu Béra, Michel Cassan, Gérard Mauger, Louis Pinto et Charles Suaud pour leur lecture attentive.

^{2.} En 2016, 2017 et 2018, la classe comporte vingt-cinq élèves des deux sexes : 12 dans le premier groupe, 6 dans le second et 7 dans le troisième.

^{3.} Les entretiens se sont répartis de la manière suivante : 2 élèves (et leur mère) dans le premier groupe, 4 dans le second, 4 dans le troisième, enfin deux informateurs. La stratification en trois groupes générationnels est factuelle : étrangère à tout prérequis scolaire, elle résulte du double critère de recrutement auquel le professeur soumet chaque candidat : qu'il sache montrer « ce qu'il sait faire au clavier » et qu'il puisse jouer deux morceaux du répertoire baroque « contrapunctique à trois voix », un prélude, une fugue, un trio extraits de l'Art de la fugue ou de l'un ou l'autre des deux livres de *Das Wohltemperierte Klavier* (1722).

Plusieurs sources et méthodes ont été utilisées, d'un côté, une recollection d'observations des lieux et des moments rituels où se façonnent les habitus (séances de rentrée, cours individuels, voies et moyens de l'apprentissage, temps des répétitions, modes d'utilisation de la médiathèque, auditions devant les familles, opération « Portes Ouvertes »...) et, de l'autre, douze entretiens par interviews en face à face, centrés sur la formation des goûts esthétiques et renouvelés une fois à quelques mois de distance. Ce qui a guidé l'interprétation, c'est le sens des relations entre le statut et le diplôme, l'entourage familial et l'héritage religieux, la différence d'âge et la finalité associée à l'apprentissage.

sollicité, et, sur la politique éducative de l'établissement, celui d'une professeure en formation musicale (chant, solfège).

L'objectif théorique est de rompre avec la représentation d'un monde musical indifférent à l'historicité de ses formes institutionnelles et de ses disciplines instrumentales⁴. Tournant le dos, en effet, à la thèse de « la musique pour la musique », variante de « l'art pour l'art », le sociologue s'intéresse à la primauté de la pratique musicale comme phénomène socio-historique. Non seulement les enseignements « académiques » du conservatoire ne peuvent exister hors du choix et de l'ambition des élèves (dans le temps et après le temps de l'apprentissage), mais ils sont incompréhensibles si leur sociogenèse n'est pas envisagée. Irréductible aux seuls motifs psychologiques, le goût pour l'instrument polyphonique qu'est l'orgue⁵, s'enracine dans l'habitus religieux que les membres des trois groupes laissent - ou font - entrevoir sous son répertoire baroque : les polyphonies contrapuntiques de la Renaissance et les œuvres de l'âge classique⁶. La position de chercheur se redouble dans celle de l'élève, et si, par hypothèse, il lui arrive d'être soumis à l'enquête à laquelle il soumet ses collègues, il est à peu près certain que ses raisons de pratiquer convergeront avec les leurs. Ce qui fait rupture entre l'élève et le chercheur, c'est la construction de l'objet. Engagé dans ce processus, le sociologue se heurte à plusieurs obstacles, en raison de sa double position : comment peut-il mettre à distance un objet qui l'implique ? Comment trouve-t-il une correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait, la croyance et la pratique ? Comment, détaché de ses propres intuitions, éla-

^{4.} Les institutions musicales (conservatoire, école, institut, ensemble symphonique, chœur...) et les disciplines instrumentales avec leurs répertoires spécifiques (littérature, genre, écriture) ont une socio-histoire que souvent, par souci de la virtuosité, elles ignorent. Dans *Poétique musicale* (Paris, Éditions Janin, 1945), Igor Stravinski définit la musique comme un « faire ».

^{5.} Il peut se substituer à toutes les voix : la polyphonie est alors jouée par un seul instrument.

^{6.} Le contrepoint tisse ensemble plusieurs mélodies (à 2, 3 et 4 voix) sur un plan horizontal. Cette écriture rompt avec le chant grégorien qui est sans mesure prédéfinie. Voir Albert Schweitzer, *J-.S. Bach, le musicien-poète*, Lausanne, éd. Foetisch, 1904, 1958 (6èm éd.), Philippe Canguilhem, *L'improvisation polyphonique à la Renaissance*, Paris, Garnier, 2015 et Philippe Charru et Christophe Theobald, *L'esprit créateur dans la pensée musicale de J-.S. Bach*, Paris, Mardaga, 2002 [sur « l'Autographe de Leipzig » BWV 651-668].

bore-t-il un savoir explicatif des pratiques et des représentations qu'il partage? Pour y répondre, l'enquête se construit sur trois piliers: l'apprentissage, sur le répertoire baroque; le style de la classe, sur l'orientation des trois générations; l'objet d'étude, sur le mode de pensée du chercheur.

L'orgue tempéré par le baroque : profane au conservatoire et sacré au culte

La difficulté a été de comprendre comment l'orgue est historiquement lié à une double obédience institutionnelle : d'un côté, le culte protestant et catholique auquel sa fonction première le destine, et, de l'autre, le goût musical dont il est l'objet hors du culte. Instrument de musique sacrée au temple et à l'église, il est un objet profane de (bon) goût au conservatoire et au concert. D'un côté, il accompagne les mélodies et les polyphonies du culte, et improvise librement sur leurs thèmes, et, de l'autre, il est enseigné comme le support d'un métier et un instrument de concert⁷. Cette dualité est inséparable de son apprentissage. Elle est au principe des orientations de chacun des trois groupes : se former/se préparer au métier/s'adonner « corps et âme » à l'esprit du répertoire. La description des pratiques dérive de schèmes différents : le 1^{er} et le 3^{ème} développent une conception « spiritualiste » de l'instrument, sorte de « pur objet »⁸ ; le 2^{ème} envisage le « toucher » de ses claviers, pédalier et registres de ieux, dans une optique professionnelle. Sans aucune tension entre eux (du moins en apparence), ils « font société » dans la classe et se disent guidés par « l'amour » du même répertoire9.

^{7.} Une image wébérienne l'illustre : celle du cercle dans lequel « l'oreille religieuse » donne le ton à « l'oreille musicale » qui donne le ton à « l'oreille religieuse ». Les sectes protestantes, Paris, Gallimard, 2003.

^{8.} L'organiste et compositeur français Charles Tournemire (1870-1939) a donné à son œuvre un titre symbolique : *L'Orgue mystique* (nombreux fascicules pour les temps liturgiques).

^{9.} L'histoire cléricale fait remonter l'installation des orgues comme instruments du culte à la fin du 16° siècle en Europe et leur institutionnalisation dans cette fonction par la Réforme luthérienne (1517) d'une part, et par le Concile de Trente (1545-1563) d'autre part. « Immeubles par destination », les orgues sont attachées à un lieu de culte, comme les autels, les chaires, les stalles, les jubés.. Ce sont des « res sacrae ». Une autre étude pourrait s'intéresser à la dé-

L'attention, en effet, se concentre sur le genre baroque comme « la » spécialité des départements dits « anciens » (orque, clavecin, viole de gambe, flûte à bec, sacqueboute). Ce genre abonde en œuvres d'art vocales et instrumentales entre 1580 et 1780, depuis les « polyphonistes » de la fin du 16^e siècle jusqu'aux « classiques » de la fin du 18°. Il est enseigné sur le même pied que les autres genres musicaux, et l'orgue, assigné à son répertoire, est soumis au même verdict scolaire que les autres instruments¹⁰. Alors que le conservatoire affiche une égalité en valeur de toutes les disciplines, la représentation qu'en ont les trois groupes est dissonante : leur classe fait exception. Première salle visible à l'entrée de l'établissement, elle suggère tout de go la position d'un instrument au principe de tous les autres (situés aux étages supérieurs). L'enseignement profane y est toujours tempéré par la musique d'obédience religieuse. Cette dernière socialise les élèves jusque dans l'expression de leurs goûts personnels. L'œuvre de Bach pour orgue et clavier v est considérée comme le « summum » du genre : son inspiration « luthérienne-piétiste » est vénérée par tous¹¹.

Face à eux, l'enseignant rappelle la « mission » que le compositeur a (ou aurait) « reçue du Très-Haut » par vocation. Par exemple, l'écriture de certaines œuvres à trois voix symbolise (-rait) la Trinité (*Passacaille et fugue en ut mineur*, BWV 582), la tonalité de certaines autres vise (-rait) à éveiller la piété qui convient: dans la *Passion selon saint Jean*, la tonalité en do mineur,

mocratisation culturelle dans le champ musical : à quelles conditions sociales et politiques sont ouvertes de nouvelles classes comme l'accordéon, le jazz, les musiques « trad. », l'« opérette » ? Suffit-il qu'un public se soit manifesté ?

^{10.} Comme service public, le conservatoire est organisé en trois cycles d'enseignement. Il cultive la précocité des qualités musicales de chaque élève. Il est aussi un établissement de formation continue et accueille des étudiants en « hors cycle » (tels les retraités) ou en « reprise d'étude » Cette dernière catégorie sert l'institution par un remplissage constant...

^{11.} Le piétisme des « Lumières » rejette tout « surplomb » théologique. Le croyant s'abandonne. Il se laisse envahir par « la grâce divine ». Reste à comprendre pourquoi les enseignants de conservatoire associent répertoire baroque et piétisme religieux, alors que le premier n'est plus aujourd'hui appuyé sur le second et s'est autonomisé comme genre esthétique. Je me propose de travailler ultérieurement sur cette évolution : elle influe directement sur le recrutement de la classe d'orgue. Théodor Adorno s'interroge : Bach est-il devenu « un compositeur de festivals de musique pour orgue, de villes baroques bien conservées » ? (*Prismes*, Paris, Payot, 2010, p. 166).

les accords de septième... accompagnent le déchirement du voile du temple de « haut en bas », symbole du « malheur » de la mort sur la croix¹². En somme, que les élèves veuillent ou non en faire leur métier, l'orgue est un monde qui les subjugue (certains déclarent être « fascinés ») : enveloppé (nimbé, pourrions-nous dire) de religieux, avec ses tuvaux, ses claviers manuels, son pédalier, ses registres, son buffet, ses sculptures, son emplacement sous la voûte qui en réverbère le son, son répertoire..., il garde son « mystère » aux yeux du public : d'où sortent les sons, comment les obtient-on? Et le pédalier, à quoi sert-il? Et l'organiste seul maître à bord, comment manipule-t-il un tel ensemble ? Dès sa conception, l'instrument en est marqué : les métiers de facture qui travaillent le métal, le bois, le timbre de chaque tuyau... et se chargent d'accorder l'objet au « diapason » - organier, tuyautier, ébéniste, harmoniste - tirent leurs identités professionnelles de sa fonction cultuelle¹³

Dans ce contexte, le chercheur s'est trouvé face à des enquêtés convaincus que l'instrument ne pouvait s'apprendre que dans les pas de Bach et que le contrepoint en formait la colonne vertébrale¹⁴. Mais, en tant qu'élève de la même classe, il s'est aussi

^{12.} Le musicologue Pierre-Alain Clerc a établi un tableau des correspondances entre tonalités et affects d'après les *Traités de rhétorique musicale* de M-A. Charpentier (1690), Johann Mattheson (1693), Jean-Philippe Rameau (1722), Christof. Fr. D. Schubart (1780). Le tableau est consultable au centre documentaire de la Cité de la Musique, La Villette, Paris. Pierre-Alain Clerc ne dit rien sur le principe de ces correspondances et sur la manière dont les compositeurs les utilisaient à la demande. Il enregistre comme factuel le parallélisme établi.

^{13.} Le quart des maisons de facture d'orgue se concentre en Alsace. Un orgue présente une palette de « timbres », de « couleurs sonores », pouvant aller d'un minimum de 2 ou 4 jeux à plus d'une centaine : 91 jeux pour l'orgue de la Philharmonie de Paris, 116 jeux pour celui de N. D. de Paris (5 claviers, 7952 tuyaux). L'art de les combiner entre eux s'appelle : registration. Le premier traité de l'art de la facture d'orgue est celui de Marin Mersenne en 1635 (*Traicté de l'orgue*), le second, celui du bénédictin Dom Bedos de Celles en 1766 (*L'art du facteur d'orgues*). Parmi les contemporains, Alexandre Cellier, *Traité de la registration de l'orgue*, Paris, Schola cantorum-La Procure, 1957. Préface B. Gavoty

^{14.} La partie de l'œuvre d'orgue et de clavecin de Bach comprend un volet substantiel d'enseignement à ses fils, à Anna Magdalena, sa seconde femme, à ses élèves, à ses choristes et instrumentistes de Leipzig. Les Préludes de chorals (« Choralvorspiel »), souvent des « trios » – introduits par un commentaire

trouvé, comme chacun d'eux, face à soi-même, sujet scientifique placé dans une situation orientant sa grille de lecture.

La classe : orientations générationnelles et modes d'investissement

Les entretiens s'ouvrent sur l'apprentissage et les choix qui le commandent. Héritant d'habitus imprégnés de sentiments chrétiens, les trois groupes s'inscrivent dans un espace où différentes stratégies sont possibles et où les modes d'engagement varient. Trois objectifs les distinguent : se former à la musique d'orgue (les jeunes scolaires en cycle 1), se préparer au métier (les adultes actifs en cycle 2 et en cycle 3), s'adonner au baroque et à son instrument-roi (les retraité-es « hors cycle »).

La génération des jeunes 10-25 ans. Elle est, tous instruments confondus, le public majoritaire du conservatoire. Douze sont inscrits en classe d'orgue : d'une part, sept élèves du primaire et du collège en CHAM (« Classes à horaires aménagés » pour élèves « à fortes potentialités » en Écoles primaires et en Collèges)¹⁵ et soumis à la loi du solfège et du clavier manuel, d'autre part, cinq lycéens et étudiants s'initiant au maniement du pédalier et à l'art de la registration. Tous apprennent la technique de l'orgue dans le « bain » des images religieuses du répertoire. Parmi eux, deux collégiens de la même famille ont été interviewés (la fille aînée de quinze ans, le garçon de douze). Omniprésente¹⁶,

biblique – relèvent de l'Orgelbüchlein (Köthen, entre 1720 et 1723). Ils ont deux aspects : religieux et pédagogique. Par exemple, « O Mensch, Bewein' Dein' Sünde Gross »/« O homme, pleure sur tes lourds péchés » (BWV 622) est à la fois le choral de la fin de la première partie de la Passion selon saint Matthieu et un « condensé » d'ornements et de chromatismes « à la française » auxquels Bach initiait ses élèves.

^{15.} Par une sorte de mouvement pendulaire, le temps normal de la scolarité se combine, au conservatoire, avec des séances collectives en formation musicale (chœur de chant et solfège) et individuelles en initiation mono- ou pluri-instrumentale (dont l'orgue).

^{16.} À cet égard, l'entrée du conservatoire en forme de petit amphithéâtre offre à l'observateur un flux ininterrompu de parents venant conduire, chercher, soutenir, accompagner, assister leurs enfants, entre 9 h et 21 h, tous les jours de la semaine. L'image est celle d'une ruche où tous les âges, positions et conditions se mélangent (parmi les groupes sociaux qui scolarisent leurs enfants en conservatoire).

Agnès, la mère, - 54 ans, de religion catholique, mariée à un chef d'entreprise et professeure de musique en collège -, agit dans les coulisses de l'institution : dès l'inscription, elle a guidé le choix de l'instrument, soutient le travail en cours, stimule les progrès accomplis, et concocte les orientations de sa progéniture dans le champ instrumental choisi. Sa règle est simple : s'investir autant pour elle-même (elle est hautboïste amateure et en reprise d'étude d'orgue) qu'au service de ses deux enfants. L'entretien « en famille » nous apprend « en passant » qu'ils s'impliquent différemment dans l'apprentissage et que leurs résultats au conservatoire sont inégaux. Agnès intervient pour « compléter, corriger » (à leur place) « les lacunes ». L'enracinement dans un goût musical « indéfectible » a exigé la « pression parentale [...] dès la prime enfance ». Mais rien n'aurait été possible sur le plan musical sans l'affiliation religieuse familiarisée par les parents : l'instrument ici représente une sorte de « carrefour » où l'expression de la foi rencontre sa traduction musicale, et garantit aussi sa persistance « au-delà de l'adolescence » (entretien avec les deux enfants et leur mère, 1er mars 2018).

La génération des adultes 30-55 ans. Au nombre de six, ces élèves sont dans la vie active. Ils ont tous une profession statutaire stable : professeur de musique en collège et lycée, inspecteur de l'Éducation nationale, chef d'orchestre et musicien synthétiseur, technicien de maintenance en électronique, agent d'assurances, profession libérale (notaire). En second et troisième cycle, ils se préparent à une fonction complémentaire d'organiste. Parmi eux, quatre ont été interviewés. Quel rapport pratique à la pratique ont-ils ? Le contenu des entretiens est mélangé à cet égard : certains décrivent leurs progrès, d'autres évoquent l'enchantement de l'oreille, d'autres encore, l'accès au métier. Une constance les réunit : sensibles au fait que l'orgue ne rende que des sons continus et uniformes (« inertes », disent certains), ils croient essentiel d'étudier en parallèle d'autres répertoires, comme ceux de l'accordéon chromatique, du clavecin, du hautbois, du violon et du piano, instruments desquels chaque musicien peut tirer des sonorités « personnalisées » 17. Ces appa-

^{17.} Chaque violoniste, par exemple, a sa propre manière de produire les battements d'un vibrato et chaque pianiste, son attaque personnelle de la corde frappée par le marteau. À l'inverse, le tuyau de l'orgue donne un son continu

riements rappellent les transactions inter-instrumentales, vivaces chez les grands « baroqueux » de l'époque moderne, entre le clavecin (à double clavier et sans pédale), l'orgue positif assurant la « basse continue » ou le « cantus firmus » de la partition, et les « anches », les « bois », les « vents » ou les « cordes » assurant les « voix en-dessus » 18.

André, 45 ans, de famille ouvrière et de religion catholique, technicien de maintenance en électronique, illustre cette double posture. Il fait remonter à l'enfance son appétence pour l'accordéon (mais ses trois sœurs jouent du piano) et à ses rencontres d'étudiant, son « amour de l'orgue ». Au conservatoire, sans modèle imitable, une professionnalisation dans l'un ou l'autre cursus lui paraît envisageable, alors même que le répertoire et l'usage des deux instruments les ont longtemps tenus éloignés l'un de l'autre¹⁹. Le double apprentissage consiste à incorporer alternativement la technicité de l'un et de l'autre, et d'imaginer des passerelles entre eux. Le choix de l'accordéon signe, bien sûr, sa fidélité à son origine familiale corrézienne ; à l'inverse l'« envie d'orgue » le rattache au catholicisme de son enfance. Le goût musical d'André s'est établi à l'entrecroisement des deux instruments (Entretien, 24 octobre 2017). Une autre trajectoire dans le groupe, celui de Hiro, 53 ans, d'origine japonaise, de famille enseignante et de religion protestante, chef d'orchestre et musicien synthétiseur, se construit par élargissement de sa profession de départ. Spécialiste en musique « digitalo - numérique », il décrit l'orgue comme un « analogon » du

⁽seule la boîte expressive permet de réguler son intensité). Les transcriptions des œuvres d'orgue pour piano « romantique » sont délicates à établir en raison des arrangements qu'elles demandent (disparition de la portée de pédale).

^{18.} Le « continuo » est la basse ou le « bourdon » joué par l'orgue positif : sur sa ligne mélodique se construit la « broderie » polyphonique des « voix en-dessus » dans les chants profanes et sacrés à partir de la Renaissance. Au sujet de cette construction, Roland de Lassus (1530 – Munich 1594) parle de « musica riservata ». Le « cantus firmus » est la ligne mélodique du choral : elle se chante (ou se joue) au soprano ou à l'alto, au ténor ou à la basse.

^{19.} Dans les années 1980, à l'initiative de Azzola, Piazzola et Galliano, le baroque et la musique contemporaine « sans mélodie » ont fait une entrée « inattendue » dans le répertoire de l'accordéon, jusqu'alors « captif » des accents toniques de la danse et du chant « populaires » (folklore, jazz, variétés, opérette...).

synthétiseur. En superposant les deux techniques de jeu, il les enrichit mutuellement et harmonise leurs timbres, leurs « couleurs sonores ». À ce sujet, il parle de « mimétisme » ou d'« alchimie » (Entretien, 5 février 2018).

André et Hiro ont des positions comparables. Non seulement leurs récits partent du cercle familial et de son affiliation religieuse, mais ils font de l'instrument un objet polyvalent : selon Hiro, il permet l'imitation des séguences sonores que la nature « privée de sens » disperse à tout vent pour un compositeur « qui sait les capter »²⁰. Dans le groupe, ils ne sont pas les seuls à s'exercer à la pluri-instrumentalité et à la plurimusicalité. Ainsi, les doubles ou triples cursus autorisés traduisent la plasticité des dispositions à aborder la pratique par plusieurs voies : la garantie d'une professionnalisation réussie est à cette condition. L'exemple de Naomi, 52 ans, d'origine japonaise, de famille commerçante et de religion bouddhiste, diplômée de piano (avant son arrivée en France en 2007), confirme la conviction du groupe : l'unicité de la musique intègre la pluralité de ses voies expressives. Naomi cumule avec l'orgue, l'apprentissage du violon, du clavecin et le registre de soprano en chant choral : son autoprésentation fait alterner la description d'un travail intense au quotidien (sa présence quasi continue au conservatoire facilite le passage d'une activité à une autre) et la perspective d'un accès au métier, pas uniquement sur le marché français. André, Hiro et Naomi décrivent des trajectoires musicales en longue durée, embrassant leur enfance, leur jeunesse et leur vie d'adultes. Mais la valeur hiérarchique des instruments étudiés au départ se restructure au moment où ils découvrent l'instrument « total » qu'est l'orgue (Entretien, 19 novembre 2018).

La génération des retraités 65 ans et plus. Au nombre de sept, tous et toutes définissent leurs pratiques comme « pur don de soi à la musique baroque » et comme « élévation de l'âme ». Retraité(e)s, ils ont entre 65 ans et 85 ans et sont « hors cycle »

^{20.} L'enregistrement des éléments naturels dans la composition (chants d'oiseaux, bruits végétaux, « le murmure de la brise », « les bruits de la campagne »...), est une constance des musiciens du Centre et du Nord de l'Europe. Mais cette disposition est présente aussi chez Mahler, Messiaen et d'autres. Pour sa part, Stravinsky dans *Poétique musicale* (op.cit.) défend une position strictement « conceptuelle » : un chant d'oiseau n'est jamais une « musique » toute faite qu'il suffirait d'enregistrer.

au conservatoire. La perspective du métier d'organiste leur est indifférente et, si on avait à les classer, c'est du côté d'une sorte de musicothérapie « heureuse » qu'il faudrait les regarder. D'une part, ils font du chant poétique et de la « gestuelle dansée », la source de toute musique, d'autre part, ils se représentent la pratique comme un temps extatique de « pur plaisir », non sans rappeler « la cure cathartique ». Parmi eux, quatre ont été interviewés. Dans leur scolarité, ils ont fréquenté des établissements religieux - frères des écoles chrétiennes, oratoriens, jésuites -. Ils y ont recu une éducation musicale : chant choral, solfège, instrument à clavier. Dans le groupe, ils sont trois à s'être orientés après le bac vers une formation littéraire, juridique et artistique, un autre vers une formation philosophique, les trois autres vers une formation mathématique et d'ingénieur. Leur jeunesse a été ponctuée par des pratiques religieuses régulières où le chant a toujours eu une place de choix. L'envie de « se remettre à la musique » les a « saisis » au moment de leur retraite.

La trajectoire de Mona - 68 ans, ancienne professeure de piano, de religion catholique, issue d'une famille de médecins libéraux -, concrétise la posture dominante du groupe. Tout se passe comme si son histoire passée se rejouait à l'identique dans le temps de la retraite, mais sur le mode d'une introversion remplissant « la totalité de sa vie » : elle s'adonne « corps et âme » à sa passion d'origine, le chant lyrique (le bel canto) dans la langue propre à chaque œuvre (elle suit des cours d'italien et d'allemand). La musique d'orgue invite à des métaphores à forte teneur spiritualiste : « vibration sonore qui s'élève, comme un souffle ». Mona cultive alternativement la voix et l'instrument, compare « le souffle du chanteur et le souffle des tuyaux ». De plus au « souffle du chant fait écho celui de la nageuse » qu'elle est. La majorité du groupe incarne cet ethos en participant aux activités de plusieurs chœurs et en pratiquant régulièrement un sport de pleine nature. Sur un horizon théologique flou, le groupe s'accroche au genre baroque, autant pour le « piétisme » de ses écrits que pour les émotions « bien ordonnées » qu'il procure (l'harmonie « avec soi-même »): réaliser (enfin) un « rêve », inatteignable dans la vie active « qui disperse ». Désormais, libérés des contraintes familiales, professionnelles ou d'une autre nature, ces retraités « renversent la table » et se remémorent leur

jeunesse, alors simples élèves « au plus proche de leurs désirs ». Face à eux, le professeur, conscient du « risque » que leur fait courir leur indépendance d'esprit, leur demande de rentrer « dans le rang » au nom du « principe de réalité » musicale. Il rappelle la règle : pas question de baguenauder d'un morceau à l'autre, à sa fantaisie, comme tout un chacun en a la tentation. La maîtrise instrumentale se mérite tel un travail de longue haleine. Habité par la passion, hors de toute visée utilitaire, le groupe ne ménage pas ses entraînements (son « sérieux » et son « opiniâtreté » sont bien notés). Contrairement au 2ème groupe, il n'associe pas l'orgue à d'autres instruments. L'expérience d'un accord « de soi avec soi » cumule les profits du grand âge (la liberté et le plaisir de jouer...) avec ceux de la musique sacrée (le sentiment de « plénitude »...) (Entretiens, 4 décembre 2017 et 5 avril 2019).

Une classe unie ? Les orientations des trois groupes se prolongent dans leurs jugements sur le style professoral. Ils définissent l'acte pédagogique comme ciment de la classe. L'impératif en est le suivant : le maître a toujours raison jusque dans les moindres détails. Néanmoins, beaucoup s'interrogent : la sujétion magistrale n'occulte-t-elle pas l'idéal éthique auquel par leur choix ils adhérent ? La scène du cours met l'élève sous la pression de la rhétorique du maître et de sa gestuelle²¹. Indifférent à l'âge, à l'histoire comme au statut de l'élève, il le houspille

^{21.} Soixante-deux ans, diplômé du CNSM de Paris. Durant sa formation, son maître a été André Isoir (décédé en 2017). Il a fait un Mémoire de fin d'études sur Jehan Alain (décédé en 1941), d'après les archives de la famille Alain conservées « pieusement » par Marie-Claire sa sœur (décédée en 2013). Nommé d'abord au conservatoire départemental de G., il succède, en 1987, à Jean-Pierre Legay élu à N-D de Paris, comme professeur titulaire au conservatoire régional de L. En 1992-1993, il fait la découverte dans les Archives municipales d'une collection complète de cinquante et une pièces liturgiques du premier XVIIIe (déposée par un collectionneur en 1992) s'étalant sur quinze ans (1715 – 1730, de la fin du règne « louisquatorzième » et pendant la Régence). Après avoir remédié au désordre de la copie en recréant des « ensembles liturgiques » cohérents (Magnificat chanté en faux-bourdon, Kyrie, Gloria, Hymnes, Ave maris Stella en haute contre et en tierce en taille, Pange lingua en basse ainsi que divers thèmes religieux fugués), il le dénomme Manuscrit de Limoges. Au professorat, aux recherches musicologiques, s'ajoutent, pour lui, la coresponsabilité de deux tribunes d'orgue de la ville, ainsi qu'une fonction de conseil « à la demande » auprès de différentes associations (ensembles de musique sacrée, ensembles vocaux, étude sur la diversité des orgues, sur leurs factures et leurs histoires, etc.).

pour des résultats aléatoires, où le sentiment de « faire du surplace » le dispute à l'humiliation. L'élève est ainsi obstinément poussé dans les retranchements d'une posture ascétique : les consignes s'imposent à lui (celles sur l'assise corporelle, le jeu des pieds et les doigtés). Le choix des pièces lui échappe et, sur la liberté d'interprétation, il n'a pas son mot à dire. Sous autorité magistrale, le régime de vérité est univoque (et unilatéral). Ce qui prévaut, c'est l'assurance d'un « bon cantabile »²². Cette didactique « bouscule » le groupe des retraités : conjurant l'autoritarisme de l'autorité, l'humour résout (si l'on peut dire) la difficulté. Dans le face à face, l'enseignant livre des bribes d'informations sur les compositeurs, leurs œuvres et leurs siècles (le baroque du XVII^e diffère de celui du XVIII^e) en évoquant – sur un mode distendu – les ressources économiques, le régime politique, les luttes religieuses qui en constituent le cadre (ou la cause historique). Il traduit en langue d'École certains éléments d'écriture, par exemple devant le retour du thème d'une fugue de Bach ou de son « contre-sujet », il s'écrie: « le héros revient ». Et sur le remplissage harmonique de la voix d'alto dans un prélude de Mendelssohn : « c'est du discours ». Il décrit le final très rapide d'une toccata de Buxtehude : « fantasticus », ou reprend l'expression des maîtres italiens du XVII^e - « affetti cantabili » -, pour désigner les ornements librement joués eu égard au tempo giusto de l'œuvre. Ces remarques à brûle pourpoint diversifient l'information, mais à la manière d'un pointillisme impressionniste : seul le tableau achevé livre le sens général.

^{22.} Les difficultés inhérentes au maniement de l'orgue et à l'étude des partitions font régulièrement trébucher les subjectivités les mieux armées. « Tout le monde tombe de haut », tel est le constat accablant. Le goût sous-tendu par la volonté est ébranlé par le découragement qui guette. La multi-reprise d'un morceau (« rebelotte » est le mantra du cours) – segment par segment – finit par toucher l'individu dans son orgueil et installe le doute qui mène à l'humilité et, parfois, à l'abandon (environ 10 % dès la première année). De plus, un morceau maîtrisé à l'instant « t » doit être régulièrement repris, sous peine de tomber dans un oubli relatif des doigtés et des cadences de sa mélodie. Cours après cours, l'élève traverse une épreuve analogue à une performance sportive : le résultat ne s'y annonce que dans le temps de l'effort.

Pierre Bourdieu décrit les « conditions sociales de l'efficacité du discours rituel » dont le langage autorisé se réclame²³. Démonstrative, la parole professorale est prescriptive : l'enseignant sait, bien sûr, « éblouir » les trois groupes avec un sourire gourmand: « Vous pouvez toujours ramer, les amateurs... Vous ne m'égalerez pas! » La situation devrait conduire la classe à le critiquer. Pourtant, il capitalise le bénéfice symbolique de celui qui sait « tout » jouer (du baroque XVIIe au répertoire romantique et contemporain, de Samuel Scheidt à Charles-Marie Widor, Jehan Alain ou Messiaen). Sorte de polytechnicien du jeu, organiste doublé d'un facteur d'orgue (il répare lui-même toutes les petites pannes), il est l'objet d'un « transfert » par où passe la *mimèsis* que le « sens pratique » requiert. Le contenu du transfert varie selon le groupe. Le troisième groupe est le plus distant de l'empirisme magistral : il fait valoir le mode méditatif et hédoniste de sa relation à « la musique contrapunctique ». À l'inverse, les deux autres insistent sur l'aspect performatif du travail en se conformant aux visées professorales de la technicité et de la virtuosité. C'est, pourrait-on dire, le type « pur » de la croyance dans la valeur de l'instrument, particulièrement dans une optique d'accès au métier.

Le chercheur comme élève : une objectivation problématique

La singularité du sociologue est qu'il s'inclut dans son objet : ses collègues sont aussi ses enquêtés. Le paradoxe est que, opérant au plus près de l'objet, il se heurte aux effets (cognitifs, culturels, affectifs...) de son expérience d'élève sur son analyse. Comme « agent double »²⁴, il prend appui sur les résultats de la connaissance pour remonter vers les conditions qui la rendent possible. Mais l'équivoque de la situation provient de ce qu'il l'a

^{23.} Pierre Bourdieu, « Le langage autorisé. Note sur les conditions sociales de l'efficacité du discours rituel », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, n°5-6, novembre 1975, p. 183-190.

^{24.} Dans Homo Academicus (Paris, Minuit, 1984, p. 16), Bourdieu note la difficulté de la rupture épistémologique dans ce cas de figure. Et, plus généralement, la préface de son précédent ouvrage, Le Sens pratique (Paris, Minuit, 1980, p. 7-41), constitue, selon moi, un authentique discours de la méthode applicable à la plupart des objets sociaux.

intentionnellement créée. L'objectivation rencontre alors trois limites, les deux premières - le double regard et la double vérité - questionnent la méthode, la dernière - la double intuition - est un effet contre-productif des schèmes de perception des enquêtés comme de l'enquêteur.

Questionner le double regard. L'enquêté est sous le regard de l'enquêteur, mais l'enquêteur est aussi sous celui de l'enquêté : ils sont face-à-face. Non sans violence symbolique, la situation appelle un effet « boomerang » des consignes données. Elle fait émerger des réactions de défense et de franc refus. L'enquêteur - « par inter pares » - est un pratiquant comme son enquêté, à la différence près qu'il affiche son intérêt pour sa trajectoire (certains « collègues » parlent en riant du « culot » de l'« intrusion » ou de curiosité « mal placée »). De plus, sa propre pratique, sans brillance particulière, ne saurait lui conférer quelque prééminence que ce soit. Quelle raison aurait donc l'élève interrogé de répondre à des questions privées ? Quel intérêt de décrire l'intensité de son rapport au religieux, d'en donner le lien avec l'orgue et le baroque? Mona (3ème groupe) n'a pas hésité une seconde à rappeler que vie privée, système de croyances et choix individuels étaient entrelacés et qu'elle n'avait aucune envie de les démêler « pour les beaux yeux » de son collègue enquêteur. En conséquence, elle a limité son récit au « vécu » musical d'aujourd'hui sur un mode sourcilleux (elle a toujours été « sur ses gardes »). Parfois aussi, le regard « agit » comme un couperet. L'illustration en est donnée par Théo (2ème groupe). Il reste à l'orée du questionnaire sans y mettre les pieds : «... pour moi, il est sans intérêt... tant au sujet des parents qui m'ont un jour donné le goût en chantant à l'église le dimanche, qu'à celui de ma pratique actuelle... Je me contente de jouer, ce n'est pas si mal! » Si le refus de Théo est une « fin de non-recevoir », l'adhésion « prudente » de Mona ne compromet pas la demande du sociologue : elle laisse la porte ouverte à des discussions sans limite - et hors situation d'enquête - sur les manières de jouer, sur les goûts personnels et sur les ressources offertes par l'institution.

Questionner la double vérité. La vérité « seconde » de l'enquêteur se construit nécessairement sur la vérité « première » des enquêtés. Elle n'est pas le fruit de l'arbitraire. Il y a plutôt

une double vérité des sources : celle des données factuelles (la parole enregistrée et les récits qui en découlent) se confronte à celle de leur restitution rationnelle (l'écrit méthodique de l'enquêteur)²⁵. Si tenace qu'ait été l'intention de ce dernier de traquer la convergence possible des deux, et pourvu même qu'elle se soit, à ses veux, réalisée, la probabilité que son jugement ne s'accorde jamais pleinement avec les témoignages recueillis, reste forte²⁶. Le sociologue y discerne le contrecoup des significations entremêlées d'une pratique identitaire. D'où la question : comment parvenir à accorder (autant que faire se peut) la lecture de l'enquêté et la grille de lecture de l'enquêteur, en vue d'une objectivation « réussie »? En rappelant, sans doute, que l'une comme l'autre relèvent de la « vérité » historique qui leur est propre. L'enquêteur n'est pas doué par nature d'une puissance de révélation du sens (ou de la portée) de ce que lui dit l'enquêté. Son propre discours est « situé », « conditionné » et « historicisé » exactement comme celui de son interlocuteur. Si lui-même est partie prenante de la classe d'orgue, c'est que ses motivations tirent leur intelligibilité de son histoire personnelle, tandis que celles de ses collègues tirent la leur de leur côté. L'essai d'objectivation qui « circule » dans l'enquête ne peut pas ne pas l'amener à s'interroger sur les effets de son engagement « à lui » au moment même où il s'intéresse à celui des autres.

Dépasser la double intuition. Comme élève, le chercheur est « piégé » dans l'« intuition partagée » de la double fonction de l'orgue, conservatoire et culte. En retissant le fil de chaque entretien, le danger est d'accréditer l'évidence intuitive du classement « profane/sacré » que tous les récits développent à loisir. Les formes d'intuitionnisme ont pour effet d'introduire subrepticement « dans la machine » explicative, un savoir de musicien, une vision du conservatoire, une représentation religieuse, partagés par ses collègues, mais jamais interrogés. Or ces présupposés, issus de la familiarisation que l'enquêteur et l'enquêté ont avec

^{25.} Tous les sociologues savent combien redoutable est l'épreuve de la restitution *a posteriori* d'une enquête formalisée par écrit auprès de ceux-là même qui ont été sur ses « fonts baptismaux » au titre de témoins enquêtés.

^{26.} D'où la perplexité de la reconnaissance par les enquêtés de ce qu'ils ont confié - parfois plusieurs mois avant - à la boîte d'enregistrement de l'enquêteur : « C'est moi qui ai dit cela ? Cela ne me ressemble pas...! »

l'objet, surplombent leur situation commune. Pour autant, suffit-il d'en être conscient pour s'en détacher et en rendre raison ? Le croisement serré des divers outils d'analyse (et de rupture) disponibles permet sans doute d'en circonvenir les effets. Mais l'enquêteur peut aussi s'en sortir par un détour : préciser la manière dont les trois groupes différencient le rapport « profane - sacré » : dans le premier, le sacré domine le profane, dans le second, le profane se sépare du sacré, dans le troisième le sacré investit le profane. « Domination », « séparation », « investissement » ne sont encore que des mots : comment les lester de leurs charges sociales propres ?

En définitive, plutôt qu'à trois équivoques, n'avons-nous pas affaire à trois fois la même ? L'objectivation de l'objectivation, en effet, ne peut qu'entraîner le chercheur dans un jeu de langage sans fin où ce que l'enquêté a voulu dire est « trahi – traduit » par ce que le « construit – écrit » du chercheur a eu l'intention d'en restituer. Comment en obtenir des réponses stables et véridiques ? Quand bien même la finesse de l'observation in situ, la surprise des micro-discussions informelles et « l'imagination sociologique » parviendraient à combler quelques-unes des poches d'ignorance, la question terminale ferait retour sur la question initiale : la surdétermination de l'orgue par le religieux (poétique, piétiste, liturgique, dogmatique, mystique) n'est-elle pas la clé des diverses formes de censure consciente et d'autocensure inconsciente auxquelles le chercheur se heurte ? Et comme élève, ce dernier, nolens volens, ne les partage-t-il pas avec ses collègues enquêtés ? Par incapacité structurelle, je ne proposerai ici aucune voie qui se voudrait assurée de les contourner, les déjouer ou les dépasser!

La consommation : déconstruction et reconstruction

Louis Pinto

L'univers de la consommation est l'illustration d'approches de sens commun fondées sur la juxtaposition de terrains et de points de vue : on parle tantôt de consommation tantôt de consommateur. Dans cet univers voisinent des études sur les pratiques de consommation, sur le marketing, sur la publicité, sur le mouvement consommateur, sur la législation, sur une politique publique, etc1. Le consommateur est tantôt celui dont on étudie les goûts², tantôt celui dont on modélise les choix, tantôt celui que l'on séduit, tantôt celui qui se mobilise, celui dont on fait l'histoire en remontant dans les siècles, etc. Cet éclectisme des approches fait la force spécifique de cet objet assez flou nommé « consommation » qui renvoie à l'expérience ordinaire des individus que nous sommes, voués ou appelés à acquérir des biens, à en user, à les réparer. Dans l'espace des objets sociologiques, cet objet est assigné à une position marginale en comparaison des objets plus nobles comme les administrations publiques, le militantisme politique, les associations de la « société civile ». Il est souvent renvoyé vers d'autres disciplines comme l'histoire3 et

^{1.} On trouvera une présentation des différents secteurs dans Marie-Emmanuelle Chessel, *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, 2012.

^{2.} Plusieurs domaines peuvent être mentionnés, entre autres, celui des pratiques alimentaires, celui des pratiques culturelles et celui du tourisme.

^{3.} Pour un aperçu des travaux alors menés, voir Alain Chatriot, Marie-Emmanuelle Chessel, Matthew Hilton, Au nom du consommateur. Consommation et politique en Europe et aux États-Unis au 20° siècle, Paris, La Découverte, 2004. Il existe par ailleurs une littérature abondante dans les pays anglo-saxons sur les stratégies commerciales des entreprises notamment sous le rapport de la publicité, sur les innovations techniques et commerciales, sur les vendeurs. Sur la question spécifique du militantisme pour la cause des consommateurs, voir Marie-Emmanuelle Chessel, Consommateurs engagés à la Belle époque. La Ligue sociale d'acheteurs, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, ainsi que « Catholiques militants et réforme de la consommation en

l'économie⁴. Cela tient sans doute pour partie au fait que c'est un objet assez trivial, peu légitime : on n'y trouve rien d'équivalent aux univers à causes supérieures, tels que les droits de l'homme, l'aide aux réfugiés, la lutte contre les inégalités de toutes sortes, l'environnement, etc. Des notions de sens commun servent le plus souvent de ralliement à tout le monde : le consommateur est cet individu quelconque qui consomme ; aujourd'hui, il consomme beaucoup parce qu'il vit dans une société de consommation ; on peut bien débattre de son rôle, de ses intérêts, etc., mais ce nom semble bel et bien référer à une réalité incontestable. Discours profanes (militants d'associations) et savants (juristes, sociologues, économistes) s'accordent sur ce point.

Face aux discours généralement apologétiques sur l'émergence d'un nouveau problème public enfin tiré de l'obscurité et de l'aveuglement, la tentation est grande de prétendre d'emblée en détenir la vérité, comme Michel Wieviorka dans sa période marxiste des années 1970⁵, qui considérait le mouvement consommateur comme une forme de mystification capitaliste détournant les dominés de la lutte de classes. Ce type d'exercice intellectuel offre l'assurance de ne pas se tromper ou du moins, pas trop. Même si l'on y trouve quelques points de convergence avec ma propre recherche, c'est là, je pense, une différence importante avec elle. Mon intention a toujours été d'éviter le double écueil de l'émiettement empiriste et de la totalisation en trompe-l'œil.

Confronté à l'alternative entre prendre l'objet tel qu'il se donne, notamment à travers l'autoprésentation de la cause des consommateurs par ses porte-paroles, et démystifier les apparences d'autonomie derrière lesquelles il se dissimule, le sociologue n'a pas à prendre parti mais plutôt à élucider les enjeux contenus dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle il m'a semblé dès le début de cette recherche que la démarche priori-

France au 19^e siècle. De la Ligue sociale d'acheteurs à l'Union féminine civique et sociale », *Le Mouvement social*, janvier-mars 2015.

^{4.} Un regard sur les articles de la revue Économie et statistiques montre bien que en dehors des questions de décision d'achat, la littérature est consacrée pour l'essentiel, soit à l'étude des budgets par postes soit à l'étude de marchés spécifiques, comme le logement ou l'alimentation.

^{5.} Michel Wieviorka, L'État, le patronat et les classes sociales, Paris, PUF 1977.

taire consistait à étudier la production sociale des catégories de consommateur et de consommation et ses présupposés⁶. Et cette démarche a été longue, plus difficile que je n'aurais pensé.

La (re)construction logique de l'objet

La notion de société de consommation propose une vue synthétique de nos sociétés centrée sur un attribut jugé essentiel, celui de la consommation, présumé concerner tout le monde : chacun de nous consomme et aime consommer. Pourtant, il est difficile de penser que cette société matérialiste et hédoniste serait telle qu'elle parviendrait à abolir ou à écraser les autres dimensions de l'existence sociale : peut-on vraiment croire à cette mythologie d'individus occupés à consommer et qui seraient en permanence séduits, envoutés par les mirages innombrables de la consommation ? Il est assez facile d'opposer un démenti à de telles conceptions : tout le monde n'est pas repu ; les inégalités criantes de revenus et de patrimoines se reflètent dans de fortes disparités de consommations qui concernent le logement, l'équipement domestique ou les loisirs. En outre, on fait bien d'autres choses que de consommer : on travaille, on jardine, on reçoit des amis, on lit, on rêve, etc. Pour résister aux mythologies sur la consommation, il faut cesser de traiter les mots comme des miroirs neutres et impersonnels de leur temps, et les prendre plutôt pour objets. Les mots sont dotés d'effets sur le réel, ce sont des moyens foncièrement politiques de considérer l'ordre social et de prendre position sur lui : cela signifie qu'il faut les situer dans un ensemble de débats où ils ont été investis. On doit, en particulier, rappeler le contexte historique précis, celui des années 1960, où il s'agissait d'imposer la bonne définition de la société face à d'autres possibles (société d'information, de loisirs, industrielle, postindustrielle, etc.) qui étaient aussi des candidats pour rendre compte du déclin des visions binaires (bourgeoisie/

^{6.} Sur un rare exercice de réflexivité dont je n'ai eu connaissance que très tardivement, voir André Voisin, « La notion de société de consommation », Recherche sociale, 23-24, mai-août 1969, p. 21-41.

prolétariat) ou hiérarchiques de la société qui avaient pu sembler jusqu'alors dominantes.

Il y a au moins trois raisons de parler de préconstruction dans l'emploi des notions de consommateur et de société de consommation. D'abord, ces notions reflètent un objectivisme économiste. Les structures de la production et de la distribution auraient favorisé une diffusion sans précédent des biens de consommation dont le chercheur prend acte : la « société de consommation » multiplie les « consommateurs » qui dépensent leurs revenus avec plus ou moins de discernement et de satisfaction et qui, parfois, protestent et se mobilisent. Tout se passe comme si les individus étudiés avaient progressivement pris conscience d'une évolution objective qu'ils auraient enregistrée dans leurs esprits et manifestée par des mots, le chercheur n'ayant plus qu'à reprendre à son propre compte des instruments de perception des représentations indigènes garantis par les structures économiques. Cette vision objectiviste est d'autant plus plausible qu'elle s'appuie sur des tendances indiscutables, mesurables par différents indicateurs (taux d'équipements des ménages, évolution des budgets par postes, fréquences des innovations).

Ensuite, on a affaire à une vision téléologique : la « société de consommation » est censée refléter un mouvement de longue durée qui, de la Révolution industrielle (et parfois plus tôt) jusqu'aux Trente Glorieuses, a conduit à la société d'abondance, terme et achèvement des transformations économiques et sociales, moment où les gens sont vraiment devenus des consommateurs. Dès lors, il s'agit de décrire les ébauches de ce qui existe aujourd'hui sur un mode évident, stable et, sans doute, irréversible : c'est ainsi que des études historiques sont consacrées à différents sujets comme l'essor des produits de masse et de la grande distribution, le crédit, le mouvement consommateur, la législation.

Enfin, la « société de consommation » est conçue de façon dépolitisée, puisque la dynamique propre des structures économiques et des forces productives est présumée expliquer l'essentiel des transformations que les institutions et le droit ne font qu'enregistrer selon leur logique spécifique. On peut être

pour ou contre cette société, mais sa réalité même ne saurait être contestée.

À ces trois présupposés on peut opposer trois lignes d'argumentation et d'investigation : contre l'objectivisme, montrer le travail de construction sociale des notions ; contre la téléologie, analyser précisément la conjoncture de leur apparition, les remaniements de signification qui les affectent ; contre la dépolitisation, étudier la façon dont la définition du consommateur a pu être un enjeu entre plusieurs groupes d'agents, notamment de professionnels de la manipulation des représentations du monde social : il s'agit de savoir qui s'intéresse et a intérêt à ce nouveau système de représentations.

La démarche adoptée, démarche réflexive élaborée lentement et patiemment enferme deux moments successifs, déconstruction et (re)construction. Tenter une généalogie d'un ensemble de catégories, dont celle de consommateur, ne conduisait pas à les récuser, à la façon des discours de démystification, mais simplement à comprendre qu'elles ont une histoire et que leur signification doit être comprise dans et par cette histoire. Pour se défaire des objets préconstruits, il s'agissait, dans un premier temps, de montrer que la cause du consommateur doit son apparition dans les années 1960 à l'imposition sur un mode critique d'un terme nouveau par des intellectuels qui en étaient les producteurs et destinataires principaux, celui de « société de consommation ». Ce mot permettant de définir la société moderne est devenu au cours des années 1970 un lieu élargi de confrontation idéologique et politique entre un pôle contestataire et un pôle libéral. C'est ce dernier qui l'a emporté à partir des années 1980 en favorisant, à travers des dispositifs plus ou moins institutionnalisés, une définition du consommateur fondée sur la faculté de choisir entre les biens offerts par le marché.

Il fallait tenter, ensuite, de comprendre de quelle façon la catégorie de consommateur ainsi comprise a été dotée dans les années 1970-1980 d'une force sociale effective qui a eu des effets sur le réel : loin d'être un mot ou une simple « représentation », l'individu autonome et souverain a été construit par l'État, le droit, des groupes professionnels, des associations⁷. Le travail

^{7.} Bien sûr, mon travail n'a pas été un cheminement purement solitaire. J'ai bénéficié notamment des recherches de Marie-Emmanuelle Chessel citées

institutionnel a eu une double portée, l'une proprement technique de réglementation, l'autre proprement politique de légitimation d'un ordre social reposant sur la prééminence des valeurs marchandes⁸.

Les moments du travail de construction d'objet

Voilà ce qu'il en est de la (re)construction logique sommaire de ma recherche. Je voudrais, à présent, tenter un retour sur mon travail de sociologue en évoquant les difficultés d'une rupture avec le sens commun, dire de façon un peu précise comment je suis passé d'un puzzle déroutant à quelque chose comme un objet construit.

Je n'étais pas complètement désarmé quand j'ai entrepris de me consacrer à ce terrain au milieu des années 1980. Je m'appuyais alors sur un capital de théories et de savoir-faire qui était celui de la sociologie bourdieusienne⁹. Mais, contrairement à ce qu'on peut penser de l'extérieur, et généralement de façon plutôt malveillante, l'utilisation de ce capital est loin de se confondre avec une simple application d'outils et de recettes à un nouveau domaine. Car il faut savoir poser des questions relativement inédites à partir des difficultés que ne manque pas de susciter un terrain qui résiste à l'usage de méthodes standard.

J'avais une ligne scientifique globalement « constructiviste » (la catégorie de consommateur vue comme une notion savante et non comme un mot sans histoire), de bonnes intentions, mais pas vraiment les moyens appropriés. Je concevais cette historicisation d'emblée comme différente de la fausse historicisation proposée dans les récits indigènes racontant une irrésistible ascension, en l'occurrence celle des consomma-

plus haut et de celles d'Alessandro Stanziani, *Histoire de la qualité alimentaire.* 18^e-20^e siècle, Paris, Seuil, 2005, ainsi que plusieurs articles de celui-ci dans Alessandro Stanziani (dir.), *Dictionnaire historique d'économie-droit.* 18^e-20^e siècles, Paris, LGDJ, 2007.

^{8.} Le réultat du travail de construction a été présenté dans mon livre *L'Invention du consommateur. Sur la légitimité du marché*, Paris, PUF, 2018.

Sur la critique sociologique de l'Homo œconomicus, je pouvais compter aussi sur la lignée Durkheim-Simiand. Cette précision doit beaucoup aux remarques de Marie-Pierre Pouly.

teurs depuis le 19e siècle, avec différentes phases héroïques et une consécration finale au 20^e siècle. Je partais d'un autre point de vue : se détacher du référent -les consommateurs réels- et se consacrer aux usages du mot « consommateur » considéré comme instrument de pensée du monde social; et, pour cela, envisager la question des figures sociales par rapport auxquelles s'était définie celle du consommateur, en l'occurrence celles du travailleur et de la ménagère¹⁰. D'un côté, les liens très forts qui attachaient initialement les consommateurs aux coopératives de consommation essentiellement ouvrières se sont distendus. Et d'un autre côté, dans la sphère domestique, la neutralisation des différences de genre résultant des progrès de la scolarisation dans l'après-guerre a favorisé la substitution du consommateur à la femme ménagère enfermée à la maison et l'apparition de vertus spécifiques fondées sur la rationalité des conduites économiques. Le consommateur venait occuper deux places devenues plus ou moins obsolètes, non sans remanier leur signification. Cet exercice d'historicisation, incontestablement pertinent et intéressant, permettait de voir des choses. Et pourtant rétrospectivement, il m'a semblé encore trop dépendant de considérations de type téléologique évoquées plus haut. Une fois posée, la démarche suivie consistait pour l'essentiel à décrire quelque chose comme le processus silencieux de « différenciation » sociale à travers lequel le consommateur était finalement advenu à l'existence, et sans doute de facon irrévocable.

Une autre approche était liée à une indispensable critique du langage. Plus concrètement : quand on parle des consommateurs, de qui parle-t-on ? où les trouver ? Il y avait trois types de candidats possibles pour ce poste : la population indéfinie des consommateurs ; ceux qui se disent consommateurs et/ou ont été constitués comme tels ; les militants de mouvements de consommateurs. Seuls les deux derniers groupes pouvaient offrir un programme circonscrit et réaliste de travail. Ainsi, une enquête sur les réclamations de consommateurs en différentes instances était un moyen d'étudier les opérations de formalisation para-juridique ou juridique par lesquelles on passe des usages ordinaires du langage (les « pépins » qui adviennent aux

^{10.} Louis Pinto, « Le consommateur : agent économique et acteur politique », Revue française de sociologie, XXI, 1990.

« gens ») aux usages officiels, savants (« litiges » et plaintes des « consommateurs » désignés comme tels). Or le groupe des individus concernés ne recouvrait pas l'ensemble de la population (sous-représentation des classes populaires), de même que les griefs étaient cantonnés dans une région limitée de problèmes (équipement, crédit...) considérés comme méritant d'être résolus de façon plus ou moins informelle (traitement amiable).

L'étude des militants permettait de poser le problème de la représentation, autre façon d'envisager la critique du langage. l'avais à l'esprit les analyses de Bourdieu sur les représentants qui font exister les représentés¹¹ ou celles de Charles Suaud sur la production de la parole originelle de la « base »¹². Je me trouvais confronté à des associations hétérogènes où le sens et le poids du mot « consommation » avaient des valeurs différentes. Mes pulsions scolastiques (et politiques) qui auraient certainement été davantage satisfaites par l'étude de mouvements comme ceux d'extrême-gauche portés à effectuer un séduisant travail de mise en forme intellectuelle, étaient quelque peu désarçonnées par l'absence de doctrine consumériste, puisqu'il fallait compter avec une multitude de mots d'ordre et de petites actions concrètes (permanences, relevés de prix, etc.) dont, spontanément, je pouvais me demander en quoi elles pouvaient émouvoir et mouvoir des gens. J'ai alors recueilli pas mal d'entretiens, mais ceux-ci sont longtemps demeurés inexploités.

Enfin, je me suis consacré, grâce à un terrain d'observation procuré par le Ministère de la consommation pendant plusieurs mois, à l'analyse du travail de production de la consommation comme « label politique » : alors que la question de la consommation n'a pas de population bien délimitée sur laquelle s'appuyer et que, dans la plupart des associations, elle est mêlée à d'autres causes et doit composer avec la logique des découpages administratifs, comment un organe gouvernemental peut-il lui procurer une consistance minimale ? J'ai pu constater que le

^{11.} Pierre Bourdieu, « La représentation politique » et « La délégation et le fétichisme politique », in *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Points Seuil, 2001.

^{12.} Charles Suaud, « Le mythe de la base. Les États Généraux du développement agricole et la production d'une parole paysanne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984/52-53.

label parvient au mieux à une difficile existence, de l'aveu même de ceux qui s'y consacrent : il rassemble des organisations dispersées et disparates sur lesquelles pèse un soupçon de représentativité (« qu'est-ce qu'il y a derrière tout ça ? ») et il ne fait pas le poids face aux autres ministères, à commencer par celui de l'économie... Les avatars des secrétariats successifs de la consommation (disparition, regroupements divers...) ont confirmé ce constat.

Voilà donc où j'en étais. Pour sortir de la perplexité et rompre vraiment avec une vision téléologique plus ou moins subtile, j'ai suivi un mouvement en zigzag que je vais essayer de simplifier. Longtemps, j'avais considéré séparément deux lignes d'analyse : la première concernait, je l'ai dit, la catégorie de consommateur et tout ce qui lui est associé, les institutions, la politique, le droit, le mouvement consommateur ; la seconde, à l'état de projet, concernait la critique de la société de consommation, envisagée, de façon assez traditionnelle, comme une contribution à l'étude des « idéologies ». Or comment lier tous ces éléments ? Comment placer la « société de consommation » dans le puzzle ?

Moment 1 : le travail sur les représentations savantes.

l'ai eu à lutter contre mes propres scrupules qui me portaient à résister à la tentation de trop intellectualiser mon objet à travers des discours et des représentations. Or le rôle des intellectuels m'est apparu, assez tardivement, non seulement comme digne d'intérêt, mais surtout comme plus important que j'aurais pu le penser : on peut voir dans leurs discours une critique constitutive de son objet, la « société de consomation », où le consommateur est tenu pour « aliéné » (par la bagnole, la publicité, etc.). J'ai distingué, au sein de la population des intellectuels concernés, quelques sous-groupes d'ailleurs plus ou moins en intersection et souvent unis par des relations amicales, politiques, professionnelles : celui des philosophes de l' « aliénation » (comme André Gorz ou Henri Lefebvre), celui des théoriciens de la « nouvelle classe ouvrière » (comme André Gorz ou Serge Mallet) et celui des herméneutes de la quotidienneté (comme Roland Barthes, Jean Baudrillard, Henri Lefebvre). Leurs textes ont été conçus et publiés dans les années 1960, à un moment où le mouvement consommateur n'était pas particulièrement visible et actif. Pour ces auteurs, la consommation avait pour intérêt de comporter une triple rupture, objective (la société de consommation), subjective (nouvelles aspirations et représentations) et intellectuelle (intersections entre philosophie, sociologie, sémiologie, etc.).

C'est mai 1968 qui marque un tournant dans la diffusion de la figure du consommateur : contrairement à l'histoire traditionnelle du mouvement consommateur qui remonte (au moins) au 19e siècle, on a affaire à une histoire courte (je serais tenté de parler de préhistoire pour décrire la période antérieure). C'est la riposte de porte-paroles intellectuels du libéralisme (essayistes et économistes) qui, au cours des années 1970-1980, a cristallisé le débat en opposant à l'image négative du consommateur aliéné la vision optimiste d'un agent économique trouvant dans une offre abondante, diversifiée et renouvelée les movens d'un épanouissement assuré, une fois surmontées quelques imperfections plus ou moins amendables : plus précisément, les visions opposées de la « société de consommation » s'expriment à travers la confrontation entre deux couples de notions -d'un côté, consommateur informé vs consommateur ignorant, et d'un autre côté, consommateur aliéné vs consommateur révolté. Mais le débat n'a pas été cantonné à des intellectuels : il a mobilisé au cours de ces années des journalistes, des hommes politiques, des hauts fonctionnaires, des juristes. Le mouvement consommateur avec l'UFC-Que choisir a bénéficié à la fois d'une conjoncture propice de mise en question généralisée des institutions et d'un discours permettant de donner forme à un ensemble de malaises et de mécontentements diffus : grâce à la presse, il a pu exploiter des scandales (sécurité des pneus, substances toxiques) autour desquels une base militante a été mobilisée et l'opinion publique alertée.

La « société de consommation » est donc devenue un enjeu politique entre critiques radicales et apologies libérales du capitalisme. Les premières visaient à ouvrir un nouveau front de lutte. Quant aux libéraux, ils ne se sont pas contentés de défendre cette société, ils ont pris au sérieux la contestation consumériste en accordant un rôle au mouvement associatif, réputé éloigné des « idéologies » et proche de la « vie quotidienne » :

avec Giscard d'Estaing qui a nommé la première secrétaire d'État à la consommation, ils ont tenté d'une part, d'éliminer certains « abus » du marché, de préparer les entreprises françaises aux défis d'un marché ouvert qu'enfermait la construction européenne, et d'autre part, de favoriser l'expression de revendications cantonnées dans un domaine présumé échapper aux clivages partisans.

Moment 2 : l'objectivation juridique de la notion de consommateur.

Celle-ci s'est accomplie sur le terrain du droit avec la constitution de ce qui va désormais être désigné comme droit de la consommation. Le droit, loin d'être un simple terrain d'analyse, remplit une fonction quasi-transcendantale, mais d'une autre manière que les intellectuels évoqués plus haut, la différence tenant à ce que les penseurs produisent quelque chose de nouveau dans l'ordre du pensable alors que le droit représente un travail officiel de codification portant aussi bien sur des notions qui reçoivent une définition officielle que sur des pratiques envisagées sous le rapport de nouvelles normes. Les années 1983-1993 ont été décisives car il s'agit d'une période de transition : on passe d'une vision de gauche qui tendait notamment à favoriser des « accords collectifs » entre partenaires avec la garantie de l'État à la vision libérale du consommateur vigilant fondée sur le « rééquilibrage » des relations marchandes en faveur de la partie « faible ». Durant cette période, la protection du consommateur s'est trouvée de plus en plus associée à la nécessité d'éliminer les « obstacles » d'inspiration « dirigiste » ou « corporatiste » hérités de l'après-guerre à la concurrence entre agents économiques. C'est en particulier la construction économique de l'Europe, horizon nouveau de la production et des échanges, qui offrait l'instrument de la conversion des esprits au libéralisme¹³. La « concurrence libre et non faussée », valeur suprême du néolibéralisme, était supposée être au service des consommateurs mieux que d'autres options de type « étatiste ». Conçu comme une pièce du droit de la concurrence, le droit de la consommation a apporté une contribution spécifique à la notion d'« ordre public économique » dont le principe fondamental est le « fonction-

^{13.} Louis Pinto, « La construction sociale d'une fiction juridique : le consommateur (1973-1993) », Actes de la recherche en sciences sociales, 2013.

nement concurrentiel du marché » ¹⁴. À cet ordre public est, en effet, associée une nouvelle figure sociale, celle du consommateur en tant qu'individu pourvu d'une capacité de choisir ayant à être affranchie des entraves de toutes sortes dans l'intérêt bien compris de tous les agents économiques.

La loi ne tient plus sa valeur de principes externes et supérieurs de légitimité (par exemple, ceux de liberté et d'égalité qui figurent dans le préambule de la Constitution). Désormais, l'économie libéralisée et mondialisée ne saurait se laisser enfermer dans le carcan rigide d'un appareil légal. Telle est la doctrine de la Cour de justice de l'Union européenne qui, avec le consentement des différents pays de l'Union, tend à prévaloir à travers plusieurs arrêts sur des domaines comme la concurrence, le droit du travail ou les assurances. Ce sont des valeurs purement immanentes de marché, les « objectifs » mobiles de performance et de « gouvernance » des entreprises, qui apparaissent comme les principes fondateurs au nom desquels les lois envisagées de façon foncièrement instrumentale contribuent aux fins de l'économie et à la prospérité générale en permettant d'abolir des « rigidités » jugées archaïques et de contraintes de toutes sortes¹⁵.

Voilà donc le cadre imposé par l'essor de l'idéologie néolibérale. Allons voir un peu le détail pour comprendre comment le droit a contribué à imposer de nouveaux principes de vision et de division du monde social. Prendre en compte les aberrations d'un marché pour garantir une authentique liberté de choix impliquait de mettre en question la sacralité de la notion civiliste de contrat, l'idée que l'accord entre les parties suffit à en assurer la validité : la protection du consommateur va de pair avec la reconnaissance d'un « déséquilibre » inhérent aux relations entre les partenaires. De là découle une conséquence importante : la nécessité de faire évoluer la charge de la preuve. Jusqu'à présent étaient invoquées les notions soit de « vices cachés » soit de

^{14. «} Le fonctionnement concurrentiel du marché est la première composante de l'ordre public économique. Les juges ont associé l'ordre public économique au contrôle des concentrations autant qu'à la prohibition des pratiques anticoncurrentielles » (Thomas Pez, « L'ordre public économique, Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel,

https://www.cairn.info/revue-les-nouveaux-cahiers-du-conseil- constitutionnel-2015-4-page-43.htm, p. 4).

^{15.} Alain Supiot, La gouvernance par les nombres, Paris, Fayard, 2015.

« vices de consentement » : pour contester la validité d'une transaction, il revenait au « bon père de famille », individu vigilant, dévoué à la préservation des intérêts du groupe domestique, de prouver soit la présence de déficiences dans les caractéristiques de la marchandise soit le défaut de loyauté de la transaction (caveat emptor). Vendeur et acheteur étaient considérés de façon symétrique.

Or le but de la nouvelle législation qui a opposé partisans du droit nouveau de la consommation et civilistes orthodoxes était de parer aux inconvénients d'une asymétrie d'information pour assurer les conditions d'un choix libre et informé : le consommateur a besoin d'être protégé face à l'autre partie contractante qui dispose d'informations sur le produit et qui peut faire pression pour extorquer le consentement du consommateur. Asymétrique, le rapport entre partenaires n'est pas nécessairement jugé conflictuel : il faut désormais viser à la coopération entre un professionnel défini comme « celui qui sait » et le consommateur considéré comme celui qui ne sait pas, mais qui est tenu de s'informer sur les aspects les plus simples (il y a une distinction entre l'ignorance acceptable du consommateur « moyen » et l'ignorance fautive du consommateur futile ou stupide). Concrètement, l'essentiel du dispositif consiste dans l'obligation d'information et de conseil pour le vendeur et dans l'établissement de délais de réflexion et de rétractation en faveur du consommateur. La charge de la preuve est renversée. Bref, il s'agit de substituer au marché idéal fondé sur le contrat et des co-contractants présumés égaux le marché réel marqué par un « déséquilibre » initial.

À partir de points de vue différents, la sociologie des intellectuels et la sociologie du droit offraient des enseignements convergents concernant le contenu et les fonctions sociales de la définition du consommateur. Les pièces maîtresses du puzzle étaient ainsi à peu près assurées. À partir de celles-ci, il restait, en s'appuyant sur le principe directeur fourni par le conflit entre visions opposées (consommateur aliéné vs consommateur vigilant), à envisager d'autres points importants : le travail de mobilisation qui, à travers la presse et certaines associations, a imposé le consommateur dans l'espace public au cours des années 1970 en reprenant des thèmes « soixante-huitards » ; le travail de

consécration et de gestion de la cause opérée par les instances ministérielles spécifiques (secrétariat d'État créé en 1976). Comment faire coller avec ce cadre la mobilisation militante ? Celleci a été envisagée surtout à travers la population des militants la plus attachée à la pureté de la cause consumériste, à savoir celle des membres de l'UFC-Oue choisir des années 1980-1990 : je découvrais une forme relativement paradoxale de militantisme, caractérisée par une sorte d'auto-limitation des objectifs à l'intérieur du cercle modeste, non « politique », des affaires concrètes, « quotidiennes » auguel semblaient s'accorder les dispositions éthiques altruites acquises dans un milieu familial souvent marqué par le catholicisme. Dernier point : la « civilité marchande » des vendeurs comme forme spécifique de traitement du client en tant que consommateur. Le vendeur qui reçoit une définition dans le droit est désormais considéré comme « professionnel », celui qui « sait » ce qu'il en est des produits, des services et des droits. Les manuels reflètent cette transformation : il ne s'agit plus de vendre n'importe quoi, n'importe comment (« vente forcée », boniments...) mais de permettre au consommateur de choisir de facon éclairée et sereine¹⁶. Le vendeur renonce à faire pression et se met au service de la décision d'achat du consommateur vigilant.

Les enjeux d'une construction d'objet

L'analyse du droit de la consommation a montré en quoi consiste la définition dominante du consommateur, celle d'un individu qui choisit de façon informée parmi des biens offerts par un marché ayant pour règle la « concurrence libre et non faussée ». Cette définition en accord avec la doxa néolibérale contribue à assurer la légitimité du marché comme institution économique capable de concilier l'individu libre et souverain et l'efficience globale d'un ordre social fondé sur la concurrence et le profit. Il n'y a pas d'antinomie entre les termes : l'épanouissement individuel ne se fait pas contre le marché mais à travers son fonctionnement le meilleur, c'est-à-dire celui qui a éliminé des abus et des aberrations. Efficience et légitimité sont ainsi en

^{16. «} La civilité marchande. Agressivité et retenue professionnelles dans les activités de vente », Actes de la recherche en sciences sociales, 2017/216-217.

harmonie. L'action publique ne doit avoir d'autre fin que de favoriser les conditions juridiques (droit de la consommation) et pratiques (information) de la faculté de choisir.

On comprend du coup à quel point le label consommateur tel qu'il s'est imposé depuis les années 1970 repose sur une ambigüité intrinsèque. S'il est doté d'une forme d'autorité publique à travers des institutions et des textes officiels, sa force de mobilisation est contenue dans des limites : la puissance publique ne peut ignorer ouvertement une référence qui fonctionne comme un principe de légitimation dans une société capitaliste avancée, mais elle ne peut aller jusqu'à contrecarrer le jeu dit de la concurrence libre et non faussée. Le choix souverain du consommateur doit certes être célébré comme une valeur, mais seulement pour autant qu'il n'entre pas en contradiction avec les objectifs de la politique économique et ceux des entreprises.

Que fait le sociologue par rapport à tous ceux qui parlent de consommation ?

D'abord, il politise ce qui est naturalisé, dépolitisé dans la notion de « société de consommation » entendue comme une société post-classes. Ensuite, il montre que ce consommateur, est en tant que création du droit du marché, une entité juridico-économique et donc une illusion bien fondée, comme le sont bien d'autres fictions et mythologies sociales et politiques (monnaie, diplômes, nation, citoyen..): même si la réalité ne cesse d'infliger des démentis, le consommateur comme sujet d'un choix libre et informé a pour lui les apparences, garanties par le droit et des institutions. Le sociologue découvre, enfin, que son objet a quelque chose à voir avec la possibilité même du regard sociologique, car la sociologie se constitue contre les théories formalistes et anhistoriques d'un pur agent : elle met en avant des agents sociaux denses, pris dans l'épaisseur du monde socio-historique, doté de caractéristiques riches. Ce faisant, le travail de totalisation qu'elle effectue suppose un point de vue différent de celui des critiques de la société de consommation, qui posent d'emblée (sans véritable travail d'enquête) un « système » qui impose des besoins autant que des produits à des individus envoûtés. Curieuseusement, l'autonomisation du consommateur est ce qu'ont en commun les libéraux (le consommateur souverain) et les penseurs radicaux (le consommateur « aliéné »).

Contre l'idée d'une alternative entre l'être social (le consommateur comme entité réelle) et le néant social (le consommateur comme illusion), s'introduit l'option d'une échelle ontologique de degrés de réalité sur laquelle on peut situer le consommateur, comme on peut situer la classe ouvrière, la nation, l'Europe, etc. Les théories du *fiat* institutionnel et ontologique à la façon de John Searle¹⁷ ont quelque chose d'un peu scolastique : elles présupposent des sortes de décisions univoques telles que des rituels et des conventions et interdisent d'apercevoir la multiplicité des agents, des institutions, des organisations qui contribuent à faire exister tant bien que mal (il y a des échecs, des semi-réussites, etc.) des entités sociales. Le monde social est peuplé d'entités de statuts différents, les unes précises, d'autres floues, les unes reconnues, d'autres controversées, les unes en déclin, d'autres en ascension.

D'ailleurs, le label consommateur n'est pas une essence immuable, vouée à une position invariable dans l'espace de ses attributions. Ce qui semble acquis est que le consommateur a été durablement reconnu tout en étant contenu jusqu'à nos jours dans le cercle limité des problèmes de réglementation ou d'amélioration de l'information : il n'est pas question, pour lui (c'est-à-dire, en fait, pour ses représentants institutionnels) de prendre position sur le terrain politique, sur les orientations majeures de la politique économique comme le libre-échange et la globalisation, sur la protection sociale, sur le droit du travail, sur les conditions de travail, sur les revenus. Or les limites du domaine de la consommation sont difficiles à établir du fait de l'intrication des problèmes : mouvantes, elles ne sont donc pas immuables. En prenant simplement au mot le discours officiel sur la concurrence et la transparence de l'information, on peut contester les choix effectués en amont par les pouvoirs publics et par les entreprises, au moins à travers certaines « conséquences » qu'ils ont en aval pour les consommateurs. Il est par ailleurs impossible d'ignorer que les questions d'environnement et le développement de l'alimentation « bio »

^{17.} John R. Searle, *Making the Social Word. The Structure of Human Civilization*, New York, Oxford University Press, 2009.

ont, à l'évidence, quelque chose à voir avec la consommation, la sécurité alimentaire, la santé. Ainsi, de plusieurs côtés, le rêve néolibéral d'enfermer les problèmes sociaux dans des questions d'optimisation des choix individuels risque de s'exposer à l'action de forces collectives qu'il ne peut totalement et durablement contenir. D'autres possibles s'esquissent plus ou moins imperceptiblement : le réel change, de même que nos principes de perception et de classement. Il n'y a pas d'objet construit.. en béton¹⁸.

^{18.} Il faut avoir le toupet théorique d'un Bruno Latour pour poser comme une évidence que le choix de l'analyse structurale détourne de saisir le réel changeant des « acteurs ».

II- (DÉ)CONSTRUCTIONS D'OBJETS

Construire l'action publique comme objet sociologique

Vincent Dubois

L'action publique donne lieu à une abondante littérature en sciences sociales, mais a peu été soumise au travail systématique de construction sociologique de l'objet dont les auteurs du Métier de sociologue ont énoncé les principes1. D'un côté, de multiples travaux des sociologies sectorielles l'appréhendent comme une variable contextuelle plus qu'ils ne la prennent pour objet (comme lorsque les sociologues de l'éducation ou de l'art font secondairement référence aux politiques scolaires ou culturelles). D'un autre côté, la tradition notamment nord-américaine de l'analyse des politiques publiques, dans ses déclinaisons plus ou moins théoriques ou appliquées, la prend centralement pour objet, mais l'appréhende avec des outils conceptuels et des méthodes souvent éloignés de ceux de la sociologie. Ce chapitre propose une autre voie, qui consiste à appréhender l'action publique d'un point de vue de sociologie générale, en la considérant comme un élément central de la régulation des sociétés contemporaines.

Des points de vue sur l'action publique

Dans un domaine où la littérature savante ou experte est surabondante et foisonnante, la première étape de la construction de l'objet qui consiste à reconstituer l'espace des différentes manières d'appréhender l'action publique est tout particulièrement nécessaire. On peut pour simplifier distinguer deux grandes tendances. La première correspond aux travaux sociologiques qui abordent l'action publique sans la construire comme objet à part entière. La seconde, symétrique, consiste à se focaliser sur l'action publique, mais sans mobiliser les outils de la sociologie.

^{1.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas, 1968.

L'action publique comme variable contextuelle des sociologies sectorielles

Sans revenir ici sur les problèmes généraux que pose le découpage en sous-champs des sociologies spécialisées (comme la contribution à la naturalisation des divisions du monde social en « domaines », ou les effets de cécité à l'égard des mécanismes transversaux)², on évoquera ici la manière dont l'action publique est abordée du point de vue de ces différentes sociologies.

Dans la mesure où l'intervention publique affecte peu ou prou tous les domaines de la vie sociale, l'éducation, le sport, la famille, la science, etc., ainsi que les « problèmes » sociaux sinon toujours sociologiques (la déviance, la jeunesse, le chômage, etc.)³, les travaux sociologiques qui s'inscrivent dans l'un de ces domaines où s'attachent à l'un de ces « problèmes » sont immanquablement amenés à la « rencontrer » : une réforme a affecté le statut des couples non mariés ou modifié les sanctions dont les délinquants sont passibles, de nouveaux programmes promeuvent une conception économique de la recherche ou renforcent les contraintes qui pèsent sur les demandeurs d'emploi. Ils peuvent, dès lors, la constituer comme un élément intégré à l'analyse, mais du point de vue de l'objet dont ils se dotent (l'éducation ou la pauvreté), plus que comme objet en tant que tel. L'action publique est alors a minima un élément de « contexte », au mieux une variable externe mobilisée pour rendre compte des évolutions constatées, mais elle n'est pas pleinement prise pour objet ni véritablement « sociologisée », c'est-à-dire conceptuellement définie et empiriquement observée avec les outils de la sociologie. Les références mobilisées sont alors essentiellement sinon exclusivement celles du domaine de spécialité, au détri-

^{2.} Pierre Bourdieu, *Sociologie générale* 1, Paris, Raisons d'agir-Seuil, 2015; Bernard Lahire, « Misère de la division du travail sociologique: le cas des pratiques culturelles adolescentes », *Éducation et sociétés*, n° 16-2, 2005, p. 129-136.

^{3.} Remi Lenoir, « Objet sociologique et problème social », in Patrick Champagne, Remi Lenoir, Louis Pinto et Dominique Merllié (dir.), *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1996, p. 53-100.

ment des travaux sur l'action publique de manière générale ou dans d'autres secteurs.

C'est le cas par exemple dans les innombrables travaux sur les questions sociales ou le travail social, qui évoquent des dispositifs législatifs ou des réformes du point de vue de leur contenu, sans en analyser les conditions sociales et politiques de production. On pense ici par exemple à certains des travaux de Serge Paugam sur la pauvreté, et plus précisément sur la mise en place du Revenu minimum d'insertion : s'ils se présentent comme un point de vue sociologique sur l'action publique, ils restent peu sociologiquement construits lorsqu'il s'agit de restituer l'histoire des politiques de lutte contre la pauvreté et des débats qui les accompagnent, le travail proprement sociologique étant réservé à l'analyse des bénéficiaires de cette prestation⁴. Tout se passe alors comme si une division implicite du travail scientifique conduisait le sociologue à privilégier l'analyse des groupes sociaux et de leurs problèmes, laissant à d'autres (politistes notamment) le soin de prendre réellement pour objets d'étude les décisions publiques et l'élaboration des programmes d'intervention qui concernent ces groupes et ces problèmes.

Les découpages sectoriels de la sociologie ont pu davantage encore empêcher durablement une analyse des politiques correspondantes. C'est le cas en particulier dans le domaine de l'éducation, dont la constitution comme un champ disciplinaire à soi seul (sociologie et sciences de l'éducation), a durablement freiné les travaux sur les politiques scolaires et éducatives, qui, en France, ne se sont développées qu'à partir des années 1990⁵. C'est le cas également, de façon plus ou moins marquée, des travaux sur les politiques sportives, culturelles, sanitaires ou linguistiques, dont beaucoup sont davantage conçus commes des contributions aux sciences sociales du sport, à la sociologie de la culture, de la santé ou à l'étude des langues qu'ils ne partent de questions sur l'action publique en elle-même pour les poser dans l'un ou l'autre de ces domaines.

^{4.} Serge Paugam, La société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion, Paris, PUF, 2002.

^{5.} Pour une synthèse, voir Agnès Van Zanten, Les politiques d'éducation, 2. éd., Paris, PUF, 2011.

Si elle est parfaitement justifiée du point de vue de la construction d'objet spécifique à ces travaux, cette inclusion périphérique de l'action publique à l'analyse présente trois principales limites du point de vue d'une sociologie qui prendrait l'action publique comme objet. D'abord, comme on l'a vu, l'action publique n'est pas abordée en elle-même et pour elle-même, mais pour rendre compte de phénomènes sociaux qui, eux, constituent le véritable horizon analytique de la recherche. Par conséquent, l'action publique demeure peu questionnée en tant que telle, moins appréhendée avec des outils sociologiques et moins investie empiriquement que ce qui fait le véritable objet de la recherche (inégalités scolaires, pratiques sportives ou culturelles, accès aux soins, changements linguistiques). Il en va alors pour l'action publique comme pour le droit dans les travaux sociologiques qui mentionnent les dispositifs juridiques qui concernent leur objet, mais sans véritablement les prendre pour objet, et donc sans mobiliser les questionnements et les outils de la sociologie du droit. Enfin, n'appréhender l'action publique que comme une dimension adventice d'un domaine de la sociologie empêche de voir que nombre de questions (les conditions de la genèse, les transformations induites par le « tournant néo-libéral », les enjeux de représentation des groupes professionnels, pour n'en donner que quelques exemples), se posent dans des termes très comparables d'un secteur à l'autre, et, de ce fait, renvoient à des problèmes globaux qu'une approche trop exclusivement sectorielle empêche de voir. En lieu et place d'un objet scientifique « conquis, construit et constaté », pour reprendre la formule célèbre de Bachelard⁶, l'action publique est alors un objet contourné, dilué, et éclaté.

L'action publique comme objet sous-disciplinaire : genèse et limites de l'analyse des politiques publiques

À l'inverse, tout un domaine de recherche, dénommé « analyse des politiques publiques », s'est historiquement constitué à partir notamment des années 1930 aux USA, et a connu un très net essor en France, à partir de la seconde moitié des années

^{6.} Gaston Bachelard, La Formation de l'esprit scientifique: contribution à une psychanalyse de la connaissance, Paris, Vrin, 1996.

19807. Sans pouvoir revenir ici sur cette histoire longue et complexe, on notera simplement les principales de ses tendances qui font obstacle à la construction sociologique de l'objet. En premier lieu, les policy sciences se sont d'abord constituées comme une discipline « praxéologique », forme moderne de science de gouvernement qui entend rationaliser la conduite des affaires publiques, science « appliquée » aux finalités pratiques ou politiques plus que de connaissance scientifique et critique, science ancillaire qui renonce volontiers à l'autonomie de son questionnement au profit de « l'utilité sociale ». Des programmes du new deal au développement des think tanks et jusqu'à l'essor des pratiques dites d'évaluation des politiques publiques, l'histoire et le présent de l'analyse des politiques publiques sont fortement marquées par cette orientation appliquée, qui détourne du travail proprement sociologique au moins dans ce qu'il implique de distanciation critique.

En second lieu, progressivement à partir des années 1970 ce domaine de recherche et d'enseignement a connu un processus d'académisation et d'autonomisation relative. On pourrait ainsi retracer les étapes habituelles de l'histoire de la formation des disciplines, avec leurs organisations, leurs revues, leurs colloques, et tout ce que cette spécialisation favorise en termes de stratégies de démarcation tant externes qu'internes : tendances autoréférentielles, sophistication des positionnements « théoriques » et concurrences entre modèles d'analyse, constitution d'un langage et d'un système de référence ésotérique, c'est-à-dire de plus en plus difficile à saisir par les « profanes », y compris des chercheurs de disciplines ou sous-disciplines proches⁸.

Philippe Bezès et Frédéric Pierru ont montré ce que cette autonomisation avait pu produire en termes de mutilation du regard sur l'objet, conduisant à la « déliaison » de l'analyse des politiques publiques à l'égard de spécialités pourtant très large-

^{7.} Pour un aperçu, voir Patrice Duran, « Genèse de l'analyse des politiques publiques », in *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, vol.3e éd., p. 289-299.

^{8.} Pour un bilan déjà un peu ancien qui constitue une première forme d'identification de tels travers, voir Patrick Hassenteufel et Andy Smith, « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques "à la française" », Revue française de science politique, 52-1, 2002, p. 53-73.

ment sécantes : les travaux sur l'administration publique et ceux sur l'État⁹. On y ajoutera la distinction propre à la langue anglaise entre *policy* et *politics* dont le prolongement dans la division du travail académique a entériné l'opposition ruineuse entre ce qui relèverait de la conduite des affaires gouvernementales et ce qui tient à la compétition pour l'accès et le maintien à des positions de pouvoir politique. On voudrait prolonger cette réflexion en indiquant la double coupure consécutive à cette autonomisation sous-disciplinaire.

Une coupure conceptuelle et méthodologique, tout d'abord. La multiplication de nouvelles notions ad hoc a conduit à délaisser les notions génériques éprouvées en sciences sociales et en particulier en sociologie. On trouve par exemple de nombreux travaux sur les advocacy coalitions, qui désignent les alliances entre acteurs dans un « sous-système de politique publique »10. Mais l'usage de cette notion ne dépasse pas le cercle des chercheurs en analyse des politiques publiques qui mobilisent les références dominantes de la littérature anglo-américaine dans ce domaine. À l'inverse, à peu près aucune recherche en la matière ne mobilise de façon systématique un concept transposable d'un objet à l'autre comme la notion de champ pour analyser l'espace de production d'une politique¹¹. De la même manière, les courants d'analyse se sont développés pour l'essentiel dans l'ignorance des traditions qui pouvaient leur apporter un fondement sociologique. Pour ne prendre que deux exemples parmi les principaux, les approches dites « cognitives » des politiques publiques ne s'appuient en rien sur la sociologie

^{9.} Philippe Bezes et Frédéric Pierru, « État, administration et politiques publiques : les dé-liaisons dangereuses », *Gouvernement et action publique*, n° 2-2, 2012, p. 41-87.

Henri Bergeron, Yves Surel et Jérôme Valluy, « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques ? », Politix. Revue des sciences sociales du politique, 11-41, 1998, p. 195-223.

^{11.} Pierre Bourdieu et Rosine Christin, « La construction du marché », Actes de la recherche en sciences sociales, 81-1, 1990, p. 65-85; Vincent Dubois, « L'État, l'action publique et la sociologie des champs », Revue Suisse de Science politique, 20-1, 2013, p. 25-30; Vincent Dubois, « L'action de l'État, produit et enjeu des rapports entre espaces sociaux », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 201-202-1, 2014, p. 11-25.

de la connaissance ou l'histoire des croyances, et l'analyse dite néo-institutionnaliste ne se réfère pas à la sociologie des institutions. L'accent généralement porté sur les modèles conceptuels a par ailleurs détourné de la réflexion méthodologique, centrale dans les sciences sociales et la sociologie en particulier¹². Lorsque la discussion porte sur les méthodes, les propositions ont toutes les chances de paraître triviales.

Une coupure empirique et sociologique ensuite : à rebours de ce qu'on a dit à propos des sociologies sectorielles qui évoquent à la marge l'action publique comme variable contextuelle, l'autonomisation radicale des « politiques publiques », analysées avec une « boîte à outils » transposable d'un cas à l'autre conduit à en faire une réalité sui generis indépendante des réalités sociales auxquelles elles renvoient. Comment pourtant analyser les politiques familiales sans référence à la sociologie de la famille? Peut-on passer des politiques de santé aux politiques scolaires en analysant ceteris paribus des processus (décisionnels, ou de négociation) posés comme génériques, c'est-à-dire ayant leurs logiques propres indépendamment des espaces sociaux et des types de questions dans ou à l'égard desquels ils se déploient? C'est là à tout le moins prendre le risque d'autonomiser à l'excès un ordre de phénomènes de la configuration plus large des relations sociales dans laquelle il est nécessairement inscrit et des facteurs qu'on peut dire « exogènes » (c'est-à-dire non réductibles aux seuls mécanismes internes de la fabrication des politiques publiques). Si l'on reste fidèle à l'un des principes formulés par Émile Durkheim selon lequel « le social ne s'explique que par le social »13, on doit mettre en doute la tendance, fut-elle implicite ou partielle, qui consisterait à n'expliquer les politiques publiques que par les politiques publiques.

^{12.} Philippe Bongrand et Pascale Laborier, « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », Revue française de science politique, 55-1, 2005, p. 73-111.

^{13.} Émile Durkheim, Les règles de la méthode sociologique, Paris, Flammarion, 1988.

Esquisse d'une cartographie

La reconstitution de l'espace des points de vue sur l'action publique ne serait cependant pas complète si on se contentait de cette bi-partition entre le contournement des sociologies sectorielles et l'hyper-spécialisation mutilante de l'analyse des politiques publiques. Car il existe en effet toute une série d'autres orientations qui abordent ces questions, de manière parfois sécante. En dehors du domaine des sciences sociales au sens strict, c'est le cas d'un pan de la science économique avec notamment l'école dite du public choice. Il y a aussi tout ces savoirs hybrides, carrefours disciplinaires intermédiaires entre la science et l'action, tels que la Public Administration nord-américaine, le management public, l'évaluation des politiques publiques. Pour en donner une vue synthétique on les a situés à gros traits sur le graphique suivant, qui répartit les différents points de vue sur l'objet « action publique » selon deux principes d'opposition : le degré de spécialisation, et l'orientation vers des finalités de connaissance autonome ou des finalités plus « appliquées ». Cette cartographie est en même temps l'occasion de spécifier la position particulière de la sociologie de l'action publique telle que nous allons maintenant la définir.

L'action publique comme objet de la sociologie générale

Construire l'action publique comme objet sociologique implique ainsi de lui accorder une place centrale dans l'analyse (et non plus de la réduire à un facteur ou une dimension externe), et de l'appréhender avec les outils de l'objectivation sociologique, afin de rendre pleinement compte de ses fondements et de ses effets sociaux (et non plus de l'autonomiser à la fois scientifiquement, comme sous-discipline mobilisant des outils et démarches *ad hoc*, et socialement, en la détachant des rapports sociaux dans laquelle elle s'inscrit). Il faut pour ce faire tirer toutes les conséquences de son statut particulier. L'action publique n'est en effet pas assimilable à un domaine d'activités sociales ou un ordre de pratiques circonscrits (comme l'art ou la délinquance). Elle intègre au contraire un ensemble de processus, d'acteurs et d'enjeux qui concernent l'espace social correspon-

dant de manière globale. On est ainsi fondé à considérer l'action publique comme un « fait social total », et donc à la penser dans la perspective d'une analyse globale du monde social, suivant ainsi Marcel Mauss lorsqu'il invitait à faire de l'étude de « l'art politique » une composante de la sociologie générale¹⁴.

Un mode historiquement situé de régulation sociale

Si l'on pose, avec Max Weber, que l'une des principales caractéristiques des sociétés occidentales contemporaines tient à ce que l'État y soit devenu le cadre du « fait de domination », on doit considérer son action comme le mode d'exercice de la domination qui spécifie l'organisation de ces sociétés. Pour le dire autrement, l'action publique forme dans ce cas un ensemble de pratiques, qui, de l'arbitrage des conflits à la distribution de ressources, contribue puissamment à la reproduction de l'ordre social dont elle est, en même temps, le produit. Envisagée de cette manière il ne s'agit, on le voit, plus d'une simple variable contextuelle ni d'un domaine sui generis distinct des catégories générales de la sociologie, mais bien d'un objet situé au cœur des questions de cette discipline.

Loin d'un postulat abstrait, il s'agit là d'une hypothèse historique, selon laquelle l'action publique constitue un élément central de la régulation des sociétés forement différenciées, et un élément moteur de leur reproduction et de leurs transformations, singulièrement depuis la seconde moitié du 19e siècle. Si l'on peut trouver des manifestations empiriques de l'intervention des pouvoirs publics dans d'autres contextes (les sociétés pré-coloniales ou l'État absolutiste), cette spécification vise à éviter d'universaliser ce qui est le produit de processus situés dans l'espace et dans le temps, et à spécifier ce qui singularise l'action publique comme fait social particulier. Or précisément, on peut poser que l'action publique correspond à un mode de régulation sociale qui, sans leur être entièrement spécifique, caractérise plutôt les sociétés dites « développées », ou « complexes ». Ce mode de régulation se spécifie en effet par quatre

^{14.} Marcel Mauss, « Divisions et proportions des divisions de la sociologie », in Œuvres III, Paris, Minuit, 1969, p. 239.

processus caractéristiques qui s'observent plus particulièrement dans ce type de structuration de l'espace social.

Le premier tient au passage du traitement d'un ensemble de questions du privé au public, comme lorsque « l'opinion mobilisée » considère le marché comme défaillant¹⁵, ou que les représentations dominantes construisent comme un enjeu collectif appelant une réponse publique une question considérée comme relevant du libre-arbitre ou de l'initative individuelle dans un état antérieur des représentations (comme dans le cas des pratiques culturelles ou des choix bio-éthiques16). Cela renvoie à une deuxième caractéristique, qui correspond au développement de formes de solidarité organisées par des institutions spécifiques (e.g. la sécurité sociale) et non plus seulement par la famille ou l'église, qui socialisent des risques collectifs sous l'autorité d'une instance politique. S'ensuit (c'est la troisième caractéristique) un développement du rôle de l'État et plus généralement des administrations et organisations publiques dans les différents domaines de la vie sociale, au-delà de l'intervention dite classiquement régalienne. Car si le contrôle étatique de la monnaie, l'organisation de la justice ou des forces armées font assurément partie des domaines de l'action publique, cette dernière se constitue historiquement comme mode de régulation des sociétés à partir de l'extension des activités de police au sens large et originel du terme d'administration et du bon ordre d'une communauté politique¹⁷.

Enfin, ce sont des formes de rationalisation qui spécifient l'action publique. Ces formes correspondent tout d'abord classiquement à ce que Max Weber théorise à propos du développement de l'État moderne et de la bureaucratisation, à la fois produits et vecteurs de la rationnalisation du monde¹⁸. Elles ne

^{15.} Pierre Bourdieu et Rosine Christin, « La construction du marché », art. cit, p. 4.

^{16.} Vincent Dubois, La politique culturelle: genèse d'une catégorie d'intervention publique, Paris, Belin, 2012; Dominique Memmi, Les gardiens du corps: dix ans de magistère bioéthique, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996.

^{17.} Pascale Laborier,, « La «bonne police». Sciences camérales et pouvoir absolutiste dans les États allemands », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 1999, p. 7-35.

^{18.} Max Weber, Économie et société 2. L'organisation et les puissances de la so-

s'y limitent toutefois pas. Le recours à la science et à la technique les prolongent selon des modalités variables, de l'organisation technocratique confiant le pouvoir à ceux qui peuvent se prévaloir d'une compétence spécifique¹⁹ au « nouveau management public » important dans la conduite des affaires publiques des dispositifs de rationalisation des activités provenant de l'entreprise privée²⁰, en passant par la mise de la science au service d'un gouvernement plus efficace et « donc » plus démocratique dans les policy sciences états-uniennes des années 1960 et le recours aux multiples formes d'expertise qui ont connu un très fort essor au cours des dernières décennies²¹. Au-delà d'un processus objectif de « rationalisation », c'est du reste la croyance et-ou la référence à un idéal de rationalité ainsi que la mise en scène à des fins de légitimation de manières « rationnelles » d'élaborer et d'organiser l'intervention publique qui spécifie l'action publique comme mode de gouvernement.

On pourrait objecter que tout cela n'est que l'état provisoire d'un processus historique qui est réversible. Le retrait de l'État, la privatisation, le démantèlement de solidarités collectives, contribuent à défaire ce que le développement de l'action publique avait contribué à construire. Cela n'équivaut cependant pas mécaniquement au déclin de l'action publique. D'abord, la réforme, fut-ce dans le sens d'une involution, reste un processus consubstantiel à la conduite de l'action publique. Loin d'un renoncement ou d'une dépossession, les moments décisifs du tournant néo-libéral ont été l'occasion de réaffirmer la prétention à agir politiquement sur le cours des choses²².

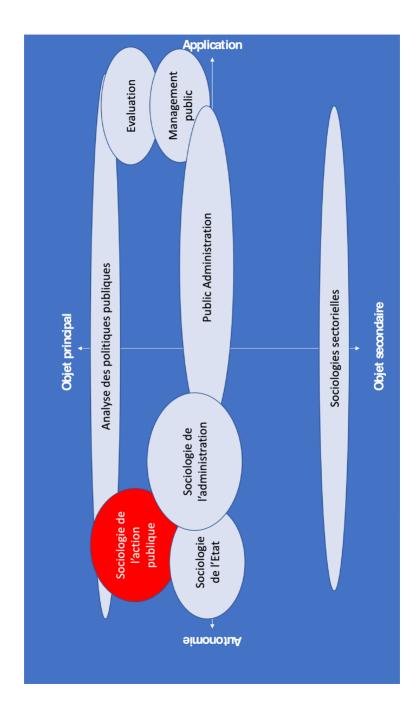
ciété dans leur rapport avec l'économie, trad. fr. Éric de Dampierre, Paris, Pocket, 1995.

Vincent Dubois et Delphine Dulong, La question technocratique: de l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

^{20.} Philippe Bezes, « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du New Public Management en France depuis les années 1970 », Actes de la recherche en sciences sociales, 193-3, 2012, p. 16-37.

^{21.} Cécile Robert, « Chapitre 11 : Expertise et action publique », in Politiques publiques 1, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 309-335.

Bruno Jobert, « Introduction : le retour du politique », in Bruno Jobert et Bruno Théret (dir.), Le tournant néo-libéral en Europe, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9-20.



Ensuite, la thèse d'un « retrait » généralisé des pouvoirs publics et de leur intervention ne résiste pas à l'analyse. Pour ne prendre que cet indicateur élémentaire, le niveau de dépenses publiques est loin de baisser à proportion des rodomontades politiques sur les déficits publics et les niveaux « insupportables » de « prélèvements obligatoires » et de la « dette publique ». Plus largement, il s'agit bien plutôt d'un redéploiement que d'un retrait. Ainsi, le déclin des politiques sociales aux États-Unis marque un basculement de l'État social vers l'État pénal qui n'équivaut en rien à une diminution de l'emprise des institutions publiques sur les populations précaires et leur régulation; c'est même très certainement le contraire²³. Si tant est que ce soit toujours le cas, la diminution de la part relative de l'État central correspond à une réorganisation d'une action publique redéployée aux niveaux supra- et infra- nationaux plus qu'à son déclin. De même, la désadministrativisation (relative) s'opère au profit d'autres modes d'organisation (agencification, partenariats publics-privés). Ainsi, si le modèle historiquement daté de l'État providence interventionniste des trente glorieuses est sans doute en recul, on ne saurait assimiler de telles évolutions à un déclin inexorable de l'action publique comme mode de régulation.

Une redéfinition sociologique

C'est à partir de ces éléments que l'on peut proposer une redéfinition sociologique de l'action publique, c'est-à-dire une manière proprement sociologique de la construire comme objet. Cette proposition consiste à considérer l'action publique comme l'ensemble des relations, des pratiques et des représentations qui concourent à la production politiquement légitimée de modes de régulation des rapports sociaux²⁴.

L'accent mis sur les relations ancre l'analyse dans un mode de pensée relationnel qui définit le raisonnement sociologique. L'action publique est en effet le produit de multiples échanges,

^{23.} Loïc Wacquant, *Punir les pauvres : Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*, Marseille, Agone, 2004.

^{24.} Vincent Dubois, « L'action publique », in Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort (dir.), Nouveau manuel de science politique, Paris, La

rapports de force ou coopérations, au sein des espaces restreints du champ bureaucratique et du politique, entre les agents de ces champs et des représentants de groupes d'intérêts, des entreprises privées ou encore des experts. Partir de l'identification d'un système relationnel sans en fixer a priori les contours permet en outre de rendre compte de la variété des positions et statuts des agents engagés dans la production de l'action publique. C'est une manière de dépasser la conception traditionnelle des « politiques publiques », qui les identifient à l'acteur institutionnel qui en est supposément l'auteur principal. C'est le cas lorsque, pour reprendre des définitions classiques, une politique publique est considérée comme « un programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales » ou comme « tout ce qu'un gouvernement décide de faire, ou de ne pas faire »25. Or, à l'instar de la coupure réifiante entre « l'État » et « la société », ces définitions par l'institution supposent une distinction nette d'avec les autres acteurs alors même qu'on observe beaucoup plus un continuum des positions et des relations²⁶, et que les tendances des dernières décennies à promouvoir les « partenariats public-privé » ou à déléguer des tâches à des agences ou des associations ont fortement brouillé les frontières de ce qu'on désigne traditionnellement (c'est-àdire aussi juridiquement) comme les pouvoirs publics. De telles définitions présupposent par ailleurs que les institutions jouent le rôle principal dans des processus qui engagent une multitude d'agents aux positions variées (journalistes, représentants de groupes d'intérêts) et dont les rôles respectifs sont précisément ce qu'il s'agit de démontrer par l'enquête.

L'attention portée aux pratiques permet quant à elle de dépasser les visions idéalistes ou procédurales fréquentes dans l'analyse des politiques publiques. Une politique n'est jamais réductible à des « idées », à un mécanisme institutionnel ou à

Découverte, 2009, p. 311-325.

^{25.} Yves Mény et Jean-Claude Thoenig, *Politiques publiques*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France, 1989; Thomas R. Dye, *Understanding public policy*, 6th ed., Englewood Cliffs, N.J, Prentice-Hall, 1987.

^{26.} Un expert régulièrement sollicité par l'exécutif central ou un représentant syndical d'une organisation agréée systématiquement présent dans les conseils d'administration d'organismes publics sont-ils dans l'institution ou en dehors d'elle ?

un enchaînement linéaire de séquences. Elle est le produit d'un ensemble de pratiques qui la matérialisent, « actes d'État »²⁷, pratiques d'influence ou usages des dispositifs publics. Ces pratiques sont phénoménalement très variés : rédiger un rapport d'expertise, remplir un formulaire, élaborer un budget, participer à une négociation, attribuer une subvention, etc. Elles sont accomplies par des agents aux positions non moins variées (un universitaire, un petit fonctionnaire ou un usager, un élu local, un syndicaliste, un directeur d'administration, etc.). Il s'agit dès lors d'établir conjointement un système relationnel et le système correspondant de pratiques, plus ou moins coordonnées ou concurrentes, plus ou moins hiérarchisées, et de dégager par l'analyse leur poids et leur rôle respectifs, qui n'est jamais donné a priori. Il peut en effet s'avérer que les pratiques bureaucratiques de traitement individuel des cas soit plus déterminantes que les grandes directives « politiques », comme Alexis Spire a pu le montrer dans le cas des politiques d'immigration dans les années 1945-1975²⁸, qu'une orientation politique procède avant tout des manières de faire d'un corps de hauts fonctionnaires²⁹ ou des pratiques de lobbies30, le caractère réellement décisif de ce qu'on considère habituellement comme l'acte politique par excellence, la décision, n'étant en fait qu'un cas de figure parmi beaucoup d'autres possibles.

Cette appréhension « réaliste » de l'action publique n'équivaut cependant pas à une réduction « matérialiste » ; elle prend au sérieux le rôle des représentations sociales, systèmes de perception et de jugement, croyances, catégories d'entendement. Cela va bien au-delà de la référence intellectualiste aux « idées » comme matrices de l'action publique³¹. Car rendre

^{27.} Pierre Bourdieu, Sur l'État : cours au Collège de France, 1989-1992, Paris, Raisons d'agir-Seuil, 2012.

^{28.} Alexis Spire, Étrangers à la carte: l'administration de l'immigration en France, 1945-1975, Paris, Grasset, 2005.

^{29.} Jean-Claude Thoenig, L'ère des technocrates: le cas des Ponts et chaussées, Paris, L'Harmattan, 1987.

^{30.} Sylvain Laurens, Les courtiers du capitalisme: milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles, Marseille, Agone, 2015.

^{31.} Pierre Muller, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », Revue française de science politique, 50-2, 2000, p. 189-208.

compte sociologiquement du rôle possible des représentations sociales implique d'abord de reconstituer leur fondements sociaux, en reconstituant l'espace social de leur production et, dans le même temps, les conditions de leur influence³². Cela peut ensuite consister à s'interroger sur les modalités de leur diffusion, de leur appropriation et de leurs usages, par exemple dans le sillage d'une analyse des croyances et des mythes attentive aux productions symboliques sans postuler qu'elles précèdent et orientent systématiquement la pratique³³, ou en restituant les « affinités électives » qui les relient par un effet de renforcement mutuel des croyances et des pratiques³⁴.

Dans la construction d'objet que l'on propose, la notion générale de modes de régulation des rapports sociaux englobe l'ensemble des pratiques qui contribuent à la reproduction ou au changement des hiérarchies sociales, aux transferts de ressources de tous ordres, à la gestion des conflits. C'est l'impératif de légitimation politique qui spécifie les modes de régulation propres à l'action publique. Il existe en effet d'autres modes de régulation (par le marché, en particulier) qui contribuent également à l'allocation de ressources ou l'attribution de positions sociales, mais ceux-ci ne sont pas soumis à l'impératif de légitimation politique. Cela conduit à rappeler le statut proprement politique (et non seulement technique ou instrumental) de l'action publique. Cela conduit par ailleurs à situer ce statut dans les processus de légitimation de l'action publique et non dans l'identité politique de ses acteurs supposés centraux ce qui, comme on l'a vu, n'est qu'un cas de figure possible parmi d'autres configurations sociales de fabrication de l'action publique.

Ni la prise en compte annexe de l'action publique dans des travaux sociologiques qui l'évoquent sans pour autant la prendre pour objet, ni la spécialisation symétrique qui la constitue en do-

^{32.} Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », Actes de la recherche en sciences sociales, 8-9, 1976, p. 4-73.

^{33.} Fabien Desage et Jérôme Godard, « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales », *Revue française de science politique*, 55-4, 2005, p. 633-661.

^{34.} Vincent Dubois, « État social actif et contrôle des chômeurs: un tournant rigoriste entre tendances européennes et logiques nationales », *Politique européenne*, 1, 2007, p. 73–95.

maine de recherche autonome le plus souvent éloigné des principes du raisonnement sociologique ne constituent des options satisfaisantes pour qui veut travailler en sociologue sur l'action publique. Nous avons ici esquissé une autre voie, qui consiste à centrer l'analyse sur l'action publique définie comme un mode politiquement légitimé de régulation sociale, caractéristique des sociétés différenciées, et abordée à partir du triptyque qui constitue les bases de l'observation sociologique : les relations, les pratiques et les représentations sociales. On espère ainsi avoir illustré à la fois l'intérêt sociologique qu'il y a à prendre l'action publique comme objet d'étude, et la nécessité de le faire avec les outils conceptuels qui l'ancrent dans la sociologie générale.

Construire des analogies raisonnées. Réflexions à partir de travaux sur l'excellence individuelle

Manuel Schotté

Un tour d'horizon de la pratique et de la littérature sociologiques contemporaines fait surgir un paradoxe : alors que l'opération de construction de l'objet est conçue par beaucoup comme centrale dans la conduite et la valeur d'une recherche, elle s'avère étonnement peu discutée dans ses implications pratiques.

Le premier versant de ce paradoxe renvoie à l'idée que la construction de l'objet apparaît décisive dans la pertinence accordée à une recherche, en tout cas dans la sociologie française. C'est assurément un héritage du Métier de sociologue, livre qui théorise la nécessité de cette opération, et qui en fait un élément majeur de la scientificité des sciences sociales¹. L'exigence, formulée par Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, de construire son objet - c'est-à-dire de tenter d'articuler des « grandes questions » et des données d'enquête, parfois issues de « petits terrains » – lorsqu'on mène une recherche en sociologie semble avoir été entendue. Elle est aujourd'hui relayée par des auteurs situés à des pôles très différents de la recherche sociologique. On trouve par exemple trace de son importance chez un pragmatiste comme Cyril Lemieux, notamment dans un texte appelé « Problématiser » où il explicite qu'on ne peut qualifier de sociologique qu'une démarche d'enquête sous-tendue par une construction de l'objet². De même, Serge Paugam consacre une notice spécifique à cette question dans son livre appelé Les 100 mots de la sociologie (la notice s'in-

^{1.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, La Haye/Paris, Mouton/EHESS, 1983 [1968].

Cyril Lemieux, « Problématiser », in Serge Paugam (dir.), L'Enquête sociologique, Paris, PUF, 2010, p. 27-51.

titule « objet d'études » mais porte sur la construction de l'objet)³. Ce ne sont là que des cas cités à titre illustratif. Il faudrait bien sûr faire un travail plus systématique pour asseoir véritablement la démonstration mais il semble bien y avoir une tendance lourde de la sociologie française. On peut ainsi conclure à une certaine routinisation – qui peut aller de pair avec un usage superficiel – de la référence à la construction de l'objet.

Le second versant du paradoxe tient au fait que la construction de l'objet, souvent invoquée et presque toujours érigée en idéal, est très peu discutée dans ses incidences concrètes. Cela se repère dans le faible nombre d'écrits consacrés à ce sujet. Un recensement des articles parus dans la rubrique Savoir-faire de la revue Genèses illustre bien cet état de fait⁴. Cette analyse, conduite à partir des 95 textes publiés dans cette rubrique entre 1990 (date de création de la revue) et 2018 (inclus)⁵ met en évidence que seuls 3 d'entre eux contiennent une expression apparentée à l'idée de « construction de l'objet » dans leur titre ou leur sous-titre⁶. Ce constat est d'autant plus frappant qu'il est mentionné, dans la description des attendus de la rubrique, qu'elle accueille « des textes centrés sur des problèmes aussi divers que la négociation des terrains de recherche, la découverte et les stratégies d'exploitation de sources archivistiques, les relations entre enquêteurs et enquêtés – avant, pendant et après l'enquête –, les

^{3.} Serge Paugam, « Objet d'études », *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 2011, mis en ligne (consulté le 04 décembre 2018).

^{4.} L'analyse du contenu de cette rubrique nous semble constituer un bon indicateur de la question traitée dans la mesure où elle a pour ambition d'entrer dans « les secrets de fabrication » des textes scientifiques, de présenter « les procédés des métiers et le non-dit des savoirs », et de permettre « au lecteur de pénétrer dans les coulisses de la recherche ». Index 1990-2001, *Genèses*, p. 7.

^{5.} Précisions que les 4 articles regroupés dans le dossier thématique « Savoir-faire » qui figure dans le n° 73 (2008) sont comptabilités comme relevant de cette rubrique. Il en va de même pour les 4 articles regroupés dans le dossier « Implications ethnographiques » (n° 90, 2013).

^{6.} Agnès Ravel, « Construire un objet de recherche en histoire : le parti dévot au 18e siècle », *Genèses*, n° 55, 107-125, 2004; Violaine Girard et Julien Langumier, « Risques et catastrophe : de l'enquête de terrain à la construction de l'objet », *Genèses*, n° 63, 128-142, 2006; Franck Poupeau, « Enquêter sur les inégalités urbaines en Bolivie. Accès au terrain, positionnement du chercheur et construction d'objet », *Genèses*, n° 90, 62-84, 2013.

modalités de l'objectivation statistique, ou encore les conditions concrètes de l'élaboration théorique »⁷.

Le décompte réalisé fait clairement ressortir que ce dernier versant, relatif aux modalités de la construction des outils intellectuels de la recherche, est pour le moins négligé. Il rencontre peu d'écho et ne fait que rarement l'objet d'analyses spécifiques. Bien qu'il y ait beaucoup d'écrits, dans la rubrique Savoir-faire de Genèses comme ailleurs, sur la plupart des dimensions de l'enquête de terrain, les manières de construire l'objet ne donnent pas lieu à des réflexions approfondies. Comme pour l'écriture⁸, il s'agit d'une tâche laissée dans l'ombre. On repère ainsi une division implicite du travail scientifique avec, d'un côté, les opérations « techniques » (i.e celles relatives à la conduite de l'enquête) qui font l'objet d'innombrables réflexions et, de l'autre, les opérations « intellectuelles » qui demeurent inquestionnées et inquestionnables. Sauf à succomber à l'idéal romantique de l'inspiration comme surgissement inexplicable, on ne peut se satisfaire d'une telle situation. C'est à ce titre qu'il convient d'essayer d'avancer dans la réflexion de ce que signifie concrètement construire son objet. Ce travail est d'autant plus nécessaire que rares sont les textes qui tentent de répondre à cette question9. La construction de l'objet est en effet presque toujours présentée sous l'angle d'un horizon à atteindre et non sous la forme d'une déclinaison de tâches la rendant possible¹⁰.

^{7.} https://geneses.hypotheses.org/aux-auteurs/precisions-a-lattention-des-auteurs-de-propositions-darticle-pour-la-rubrique-savoir-faire consultée le 8 février 2018.

^{8.} Il existe quelques exceptions comme Howard S. Becker, Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre, Paris, Economica, 2004 et Vincent Dubois, « L'écriture en sociologie », Transversale, n° 1, 208-217, 2005.

^{9.} Pour une exception, assez ancienne, voir Patrick Champagne, Rémi Lenoir, Dominique Merllié et Louis Pinto, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1989.

^{10.} Bourdieu ne dit d'ailleurs pas autre chose concernant Le Métier de socio-logue qu'il décrit comme « un livre de professeur [...]. C'est plein de mises en garde [...]. Il répète sans cesse qu'il faut construire, mais sans jamais montrer pratiquement comment on construit ». Pierre Bourdieu (1988), « Entretien recueilli par Beate Krais », in Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques. Paris, Éditions de l'EHESS (cinquième édition), p. 15.

Penser par cas

Pour progresser dans la réflexion relative à la façon de construire un objet, on peut prendre appui sur les idées formulées par Jean-Claude Passeron et Jacques Revel à propos de ce qu'ils appellent la pensée par cas¹¹. Celle-ci consiste à partir d'un cas consciencieusement délimité pour nourrir une réflexion plus générale. Une telle approche se démarque de deux attitudes courantes en sciences sociales.

Elle se distingue d'abord d'une logique strictement monographique. Lorsqu'on s'efforce de penser par cas, ce dernier n'est pas étudié pour lui-même mais en tant qu'il donne accès à des enjeux qui le dépassent. La montée en généralité ne procède donc pas d'une logique additionnelle. Ce n'est pas en collectionnant les études sur des objets empiriques proches qu'on entend produire un énoncé plus général lorsqu'on raisonne par cas¹², mais en faisant de celui-ci un moyen de poser, et de répondre à, une question plus large.

La pensée par cas est aussi très différente d'une démarche qu'on peut qualifier d'illustrative. Si celle-ci entend bien lier la théorie et l'empirie, elle le fait au prix d'une liaison lâche entre les deux. Ce type d'entreprise conduit en effet à prendre un événement ou une situation isolée comme un prétexte pour déployer une théorie qui préexiste¹³. Cette attitude ne saurait être qualifiée de scientifique dans la mesure où elle se contente de chercher des exemples sur mesure. Elle refuse, en d'autres termes, de se frotter à la réalité du monde social qu'elle entend pourtant décrire. C'est à l'inverse à une articulation étroite entre la théorie et le travail empirique à laquelle invite la pensée par cas, en concevant cette relation dans une dynamique d'élaboration mutuelle : ce

^{11.} Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 9-44, 2005.

^{12.} Cela ne signifie pas qu'on conteste la possibilité de produire de la généralité sur cette base. Il s'agit simplement de souligner que la pensée par cas ne procède pas ainsi. Voir sur ce point les analyses formulées par Jean-Claude Gardin, « Les embarras du naturel », Revue européenne des sciences sociales, n° 103, 215-228, 1996, p. 218-219.

^{13.} Bernard Lahire, L'Esprit sociologique, Paris, La Découverte, 2007, p. 51.

sont des questions d'ordre général qui irriguent le travail de terrain et celui-ci enrichit à son tour la réflexion qui lui préexistait.

Dans ce cadre, la pertinence d'un cas n'est pas fonction des caractéristiques intrinsèques du terrain d'enquête mais des interrogations que le chercheur y engage. Comme le disent Passeron et Revel, c'est « l'ensemble des questions dont on l'investit qui fait le cas »¹⁴. La pensée par cas procède ainsi de la mise en problème d'une situation empirique donnée. Cela signifie que la valeur scientifique d'un objet d'étude ne doit rien à la valeur sociale associée à ce dernier. Elle est uniquement fonction de ce dont ce cas est « l'occasion et l'enjeu »¹⁵. La portée d'un cas réside toute entière dans la capacité du chercheur à « engager des enjeux dits "théoriques" très importants à propos d'objets dits "empiriques" bien précis, et souvent en apparence tout à fait mineurs, voire un peu dérisoires »¹⁶.

Se pose alors la question de ce qui peut être généralisé à partir de l'examen poussé d'une petite fraction du monde social. Une première réponse consiste à voir dans le cas particulier le révélateur de dynamiques touchant des populations plus vastes. C'est dans cette optique que s'inscrivent de nombreuses enquêtes contemporaines, ethnographiques notamment, qui s'efforcent, à partir de l'étude approfondie d'un groupe d'interconnaissances, de rendre compte des logiques sociales qui affectent des ensembles plus larges. Des travaux comme ceux conduits par Olivier Schwartz, Florence Weber ou encore Stéphane Beaud et Michel Pialoux à propos des mondes ouvriers relèvent de cette logique¹⁷. Ces auteurs s'efforcent de comprendre les classes populaires en étudiant de façon intensive un petit nombre d'enquêtés qui, à défaut d'être représentatifs – au sens statistique du terme – du groupe auquel ils appartiennent, donnent accès

^{14.} Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas... », op. cit., p. 11

^{15.} Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas... », op. cit., p. 12.

^{16.} Pierre Bourdieu (avec Loïc Wacquant), Réponses. Pour une anthropologie réflexive, Paris, Seuil, p. 191.

^{17.} Olivier Schwartz, Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord, Paris, PUF, 1989; Florence Weber, Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière, Paris, EHESS et INRA, 1989; Stéphane Beaud et Michel Pialoux, Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris, Fayard, 1999.

aux logiques structurelles qui concernent tous ses membres. Ce type de démarche ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Mais il entend produire des énoncés généraux à partir d'investigations prolongées auprès d'une population restreinte.

C'est là une voie de recherche désormais largement empruntée. Il en va autrement pour la seconde façon de décliner la pensée par cas, qui envisage la montée en généralité non plus, comme dans la première perspective, sous l'angle de l'extrapolation descriptive (la mise au jour des contraintes qui pèsent sur un petit nombre d'enquêtés et des stratégies qu'ils développent en réponse valant pour l'ensemble du groupe auquel ces enquêtés sont rattachés) mais sous celui de la transposabilité des schémas interprétatifs construits à partir d'une enquête circonscrite. Dans cette seconde acception de la montée en généralité, il s'agit de s'efforcer de concevoir, à partir de l'étude fouillée d'un cas, un cadre d'analyse qui soit transférable à d'autres¹⁸.

Pour mener à bien ce genre d'opérations, il convient de ne pas raisonner en termes de représentativité mais de pertinence sociologique¹⁹. On rejoint ici un principe énoncé par Norbert Elias qui souligne que des données « peuvent être sociologiquement significatives tout en étant dépourvues de signification statistique »²⁰. Cela signifie, plus concrètement, que la détermination d'un terrain d'enquête est indissociable de l'activité de mise en problème qui lui donne sens. La question que tout chercheur doit, ou devrait, se poser est donc la suivante : de quoi mon cas est-il le cas ? C'est à la seule condition de pouvoir y répondre qu'il s'offre la possibilité de dépasser le stade de la cumulativité empirique (le travail valant alors seulement pour ses apports descriptifs en documentant une situation qui ne l'était pas jusque-là) pour s'inscrire dans une démarche, plus ambitieuse, de cumu-

^{18.} Sur ce point, voir Patrick Champagne, Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique, Paris, Minuit, 1990, p. 37, et Bernard Lahire, L'esprit sociologique, op. cit., p. 34.

^{19.} Vincent Dubois, « Éléments pour une socio-histoire des politiques culturelles locales », in Vincent Dubois (avec Clément Bastien, Audrey Freyermuth et Kévin Matz), Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant, 205-253, 2012, p. 207-209.

^{20.} Norbert Elias et John Scotson, Les logiques de l'exclusion, Paris, Fayard, 2001 [1965], p. 103.

lativité interprétative (qui situe l'apport d'une recherche dans sa capacité à proposer ou enrichir un schéma d'analyse).

C'est dans cette optique que j'ai travaillé sur les coureurs à pied marocains²¹. Il s'agissait d'essayer d'élaborer un cadre d'interprétation permettant de rendre compte de ce qu'on appelle ordinairement le talent. La liaison entre ce terrain d'enquête et cette « grande question » ne s'est bien sûr pas réalisée d'emblée, d'autant moins que j'étais doté d'une très faible culture sociologique quand j'ai entamé ce travail. Elle est d'abord passée par l'élaboration progressive d'une perspective proprement sociologique à propos d'un sujet – la réussite sportive – qui est d'ordinaire envisagé de façon essentialisante. C'est en l'occurrence par la confrontation critique avec d'autres interprétations que j'ai peu à peu fait émerger une grille d'analyse alternative. J'ai ainsi commencé par entreprendre une étude critique des lectures les plus fréquemment mobilisées pour rendre compte du succès international des coureurs africains. Cela m'a permis, matériaux empiriques à l'appui, d'invalider une à une les thèses dominantes, qu'elles soient naturalisantes (prétendue supériorité constitutionnelle des populations d'Afrique du Nord et de l'Est; mythe du « coureur naturel ») ou culturalistes (mode de vie prétendument nomade de ces populations). C'est donc d'abord en négatif, en « pensant contre »22, que je me suis efforcé de prouver la pertinence d'un regard qui conçoit la performance sportive sous un angle sociologique.

Cette façon de bâtir mon cadre de recherche plaçait d'emblée celui-ci sous l'angle d'une lutte contre les discours naturalisants. Cela contribuait donc à départiculariser, et ce faisant à anoblir, un thème de recherche *a priori* peu « vendeur ». Mais lutter contre les interprétations naturalisantes était sans doute quelque chose de trop large. C'est pourquoi j'ai progressivement circonscrit le questionnement à la seule dimension du talent. Sans doute ce choix n'était-il pas sans lien avec l'état des sciences sociales de l'époque, caractérisé par la sortie récente de plusieurs travaux sur la façon dont on pouvait penser le génie en sciences

^{21.} Manuel Schotté, *La construction du "talent"*. Sociologie de la domination des coureurs marocains, Paris, Raisons d'agir éditions, 2012.

^{22.} Gérard Noiriel, Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien, Paris, Belin, 2003.

sociales²³. Il me semblait d'autant plus intéressant de connecter mon travail de terrain à ces recherches que celui-ci permettait de répondre à une objection formulée par ceux et celles qui estimaient qu'on ne pouvait pas rendre compte de la genèse de ce qu'on désigne usuellement sous le vocable de talent, au prétexte notamment qu'on ne peut pas le mesurer précisément, et donc pas décrire comment il évolue²⁴.

Le cas de l'athlétisme permettait de lever cette difficulté puisque ce sport donne lieu à des résultats mesurés objectivement. Les compétitions se déroulent en effet dans des conditions standardisées et se traduisent par la production d'un indicateur chiffré extrêmement précis. Tandis que les travaux relatifs à la formation du génie artistique butent toujours sur la possibilité même de discerner des différences réelles de talent, l'athlétisme permet à l'inverse de caractériser, précisément et à tout moment, le niveau de performance d'un coureur. S'ouvrait alors l'occasion d'étudier, sur des bases sûres, les dynamiques sociales qui président à son évolution, et d'expliquer, par exemple, ce qui conduit un jeune coureur marocain nommé Hicham El Guerrouj à passer, en une dizaine d'années, du rang de bon coureur marocain (il était l'un des cinq meilleurs coureurs de son pays dans sa catégorie d'âge à 16 ans) au statut de leader mondial incontesté de sa discipline (le 1500 mètres). Vue sous cet angle, l'enquête sur la fabrique des carrières des athlètes étudiés se transformait en un moven de rendre compte de la fabrique du talent²⁵.

^{23.} Norbert Elias, *Mozart. Sociologie d'un génie*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, Tia DeNora, *Beethoven et la construction du génie. Musique et société à Vienne (1792-1803)*, Paris, Fayard, 1998; Pierre-Michel Menger, « Le génie et sa sociologie. Controverses interprétatives sur le cas Beethoven », *Annales HSS*, vol 57, n° 4, 967-999, 2002.

^{24.} Cette critique, formulée par Menger, procède par une sorte de raisonnement par l'absurde : puisqu'on ne peut pas mesurer de différences entre divers concurrents à la reconnaissance artistique, on ne pourrait pas dire que cellesci n'existent pas dès l'origine. La limite de cet argument est qu'on peut, sur les mêmes bases, aboutir à la conclusion inverse puisque le fait que ces différences interindividuelles ne soient pas mesurables ne signifie pas qu'elles soient forcément d'origine naturelle.

^{25.} Cela ne signifie pas que ce travail était sans ambition « descriptive ». Le livre a en effet la prétention de documenter différentes dimensions du monde social (conditions d'existence de jeunes marocains de milieu populaire; structuration du marché athlétique international, etc.). Si aucune d'elles n'était

C'est donc par le biais d'un travail empirique de longue haleine, procédant aussi bien d'une enquête ethnographique que d'un travail sur archives, que je me suis efforcé de bâtir un cadre d'interprétation permettant de rendre compte du succès sportif. C'est ce cadre - qui met l'accent sur la genèse des dispositions ainsi que sur les logiques de repérage et ce qu'elles font, objectivement et subjectivement, aux individus qu'elles valorisent – que j'ai ensuite tenté de transposer à une autre population, d'artistes cette fois²⁶. Il ne s'agissait bien évidemment pas de prétendre que les choses se passent exactement de la même facon pour les coureurs que pour les artistes mais de considérer que le modèle d'analyse construit à partir du cas des premiers était valable pour les seconds, sous couvert d'aménagements destinés à prendre en compte les spécificités propres au fonctionnement des différents segments de l'espace artistique. Cette extension du questionnement a permis, en retour, d'enrichir la perspective initialement élaborée à partir du cas des coureurs en m'incitant à affiner l'étude de la relation, de part en part sociale, entre ce que font les candidats à l'excellence d'un côté et ceux qui sont en position de les juger de l'autre²⁷. On voit donc tout l'intérêt qu'il v a à faire dialoguer un cas avec d'autres.

Le raisonnement analogique

Comme le suggère ce qui précède, la construction de l'objet ne se fait pas de façon isolée. Elle passe nécessairement par la confrontation du cas étudié avec d'autres. Elle passe, autrement dit, forcément par un travail d'ordre analogique. C'est là un mode opératoire défendu par Bourdieu qui explique que « le raisonnement analogique, qui s'appuie sur l'intuition raisonnée des homologies (...), est un formidable moyen de construction de l'objet : il est ce qui permet de s'immerger complètement dans

une fin en soi, je n'ai jamais renoncé à m'acquitter d'une sorte de cahier des charges descriptif à défaut duquel il n'y a pas de vraie démonstration en sciences sociales.

^{26.} Manuel Schotté, « Le don, le génie et le talent. Critique de l'approche de Pierre-Michel Menger », *Genèses*, n° 93, 144-164, 2013.

Pour un approfondissement de cette question, je me permets de renvoyer à Manuel Schotté, « L'économie de la grandeur », Sensibilités, n° 1, 26-37, 2016.

la particularité du cas étudié sans s'y noyer (...) [il permet] d'accomplir l'intention de généralisation, qui est la science même »²⁸.

Est alors soulevée la question du bienfondé de l'hypothèse – ici évoquée sous le vocable d'« intuition raisonnée » – de la comparabilité de différents segments de la réalité. Cette hypothèse se heurte à l'idée d'une possible incommensurabilité des cas qu'étudie le sociologue. En effet, comment défendre que les sciences sociales sont des sciences historiques qui renvoient à des contextes toujours singuliers²⁹, et envisager, dans le même temps, que ces contextes puissent être mis sur le même plan en vue de produire un énoncé d'ordre général? On peut avancer dans la réponse à cette question en rappelant que la connaissance en sciences sociales procède toujours d'un travail de rapprochement et de comparaison. Que ce travail se fasse de façon implicite - comme c'est le cas dans la plupart de nos opérations de catégorisation ordinaire - ou de facon réflexive, c'est toujours en confrontant une situation donnée à d'autres situations connues qu'on produit une intelligibilité à son endroit. Cette dimension a été largement discutée, en particulier par Passeron pour lequel « l'analogie est un schème essentiel de tout raisonnement sociologique »30. Si la réflexion de cet auteur s'est concentré sur le rôle joué par les concepts - qu'il décrit comme des opérateurs analogiques toujours liés à un contexte donné et qui, transposés à un autre, permettent de l'éclairer sous un jour nouveau³¹ -, il invite aussi à réfléchir à la manière d'apparenter deux situations. L'enjeu qui se dresse ici est celui des moyens par lesquels on peut rendre comparables des phénomènes toujours datés et situés, en un mot singuliers.

^{28.} Pierre Bourdieu, Réponses, op. cit., p. 205.

^{29.} Jean-Claude Passeron, « La forme des preuves dans les sciences historiques », Revue européenne des sciences sociales, vol 39, n° 1, 31-76, 2001.

^{30.} Jean-Claude Passeron, « Entretien avec Jean-Claude Passeron un itinéraire de sociologue » (avec Raymonde Moulin et Paul Veyne), *Revue européenne des sciences sociales*, n° 103, 275-354, 1996, p. 300.

^{31.} Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 [1991] (nouvelle édition revue et augmentée). Voir aussi Bernard Lahire, *L'esprit sociologique*, *op. cit.*, p. 66-93.

On peut être tenté de rapprocher des cas en vertu de leur proximité phénoménale. Il s'agirait alors de faire dialoguer uniquement des événements proches dans le temps et dans l'espace. On éviterait, dans cette logique, de mettre en relation un terrain mené en Kabylie avec une enquête réalisée dans le Béarn, tout comme on ne ferait pas de rapprochement entre des pratiques datant de l'Ancien-Régime et d'autres inscrites dans le monde contemporain, au prétexte qu'on aurait affaire à des contextes trop différents. Une telle façon de voir les choses procède d'une confusion, déjà signalée dans Le Métier de sociologue, entre ressemblance apparente et analogie³². Il convient donc, au lieu de se focaliser sur des similitudes de surface, de faire porter le regard sur les liens analytiques qui peuvent unir deux configurations données. Il faut ainsi se garder de concevoir le travail de l'analogie uniquement sous l'angle de la proximité des contextes qu'il rapproche (en vertu du principe, discutable, que les choses seraient d'autant plus comparables qu'elles se ressemblent). Il s'agit à l'inverse de l'envisager du point de vue des processus communs que ces contextes mettent en jeu³³. Une telle manière de poser les choses permet, d'une part, de considérer que les cas qu'un chercheur peut étudier sont tous différents sur le plan phénoménal, et, d'autre part, d'envisager que la mise au jour de vérités transversales est possible – et souhaitable – en sciences sociales.

Puisqu'il ne repose pas sur des proximités apparentes, le raisonnement analogique doit être construit, au moyen d'une opération qui consiste à « rendre équivalents des contextes non équivalents »³⁴. Pour cela, on ne saurait dupliquer une démarche simili-statistique raisonnant toutes choses égales par ailleurs. Il convient plutôt, comme le propose Passeron, d'« "apparenter" typologiquement des "contextes" singuliers, qui ne s'équivalent

^{32.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, *op. cit.*, p. 76.

^{33.} Sur la différence entre la comparaison qui s'appuie sur des classes d'événements proches et la comparaison de processus, voir George Steinmetz, « Odious Comparisons : Incommensurability, the Case Study, and the "Small N's" in Sociology », Sociological Theory, vol 22, n° 3, 371-400, 2004.

^{34.} Jean-Claude Passeron, Le Raisonnement sociologique, op. cit., p. 129.

jamais sous tous les rapports »³⁵, ce qui soulève d'emblée une difficulté: comment mener à bien cette opération? C'est, encore une fois, le travail de problématisation mené par le chercheur qui justifie le bienfondé du rapprochement opéré. Plus précisément, c'est la question qu'il pose qui constitue le principe organisateur de l'appariement opéré. Le chercheur ne confronte en effet pas des cas par hasard. C'est en vertu d'une interrogation donnée qu'il juge pertinent de mettre en regard deux situations données (ou plus). C'est parce qu'il fait l'hypothèse qu'elles mettent en jeu des processus équivalents qu'il les rapproche et ce afin de mieux examiner ces processus. Il ne saurait donc être question de faire une comparaison termes à termes des cas mis en relation. Ceux-ci ne sont comparables que sous un rapport particulier, qui est au cœur de toutes les attentions, et qui est fonction de la question de recherche que le chercheur s'est donné.

Une telle opération conduit de fait à laisser de côté, au moins pour un temps et par construction, les différences entre les cas rapprochés. Erving Goffman ne dit pas autre chose quand il explique que « m'efforçant de souligner ce qui rapproche les poignées de main des couronnements, je serai amené à négliger ce qui les sépare »³⁶. Rien n'oblige toutefois à ce que cette attitude se poursuive durant tout le temps de la recherche. Il est effectivement tout à fait envisageable que le chercheur ne mette que provisoirement en suspens ces différences, pour mieux y revenir ensuite, une fois mises au jour les conclusions de portée générale induites par le raisonnement analogique.

Afin d'incarner davantage le propos, il n'est sans doute pas inutile de montrer comment cette approche peut être mise en œuvre dans le cadre d'une démarche de recherche. C'est à ce titre que les lignes qui suivent reviennent sur une expérience menée avec Muriel Darmon³⁷. Notre collaboration faisait suite à deux enquêtes déjà réalisées au moment où nous avons commencé à

^{35.} Jean-Claude Passeron, « L'espace wébérien du raisonnement comparatif », in *Max Weber, Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, 16- 49, 1996, p. 28.

^{36.} Erving Goffman, Les rites d'interaction, Paris, Minuit, 1974 [1967], p. 49.

^{37.} Muriel Darmon et Manuel Schotté, « Classer des élèves, classer des coureurs. Les hiérarchies dans les institutions d'excellence », *Sociétés contemporaines*, n° 102, 45-73, 2016. Les paragraphes qui suivent reprennent largement un argument développé dans cet article.

travailler ensemble. Il s'agissait, d'un côté, d'une enquête sur les classes préparatoires et sur les modes de socialisation dont elles sont le siège³⁸, et, de l'autre, d'une enquête sur la fabrique des athlètes de haut niveau au Maroc, pays qui était alors l'un des principaux pourvoyeurs de coureurs de premier plan international³⁹. Ces deux enquêtes étaient achevées au moment où nous avons tenté de les rapprocher. En construisant l'objet à partir de ces deux recherches, le but n'était pas d'additionner nos résultats, ni de faire une comparaison exhaustive de nos deux terrains. C'était plutôt un mode particulier d'objectivation que nous cherchions à élaborer, comparable à celui mis en œuvre par Everett Hughes quand il propose de « mieux comprendre le travail des médecins en étudiant celui des plombiers, celui des prostituées en étudiant celui des psychiatres »40. Il nous semblait que nos cas, bien que différents, voire sous certains aspects très dissemblables, étaient sociologiquement comparables, au sens où ils étaient régis par des logiques similaires et à ce titre justiciables d'une même analyse. Le pari qui sous-tendait notre démarche était le suivant : en confrontant nos deux enquêtes, nous nous sommes efforcés de mettre au jour des logiques transversales, relatives au fonctionnement des institutions chargées de sélectionner et de former des élites dans un domaine considéré. Il s'agissait donc de dé-singulariser nos cas et de montrer qu'ils constituaient des déclinaisons particulières d'une même classe d'institutions, que nous avons désignées, avec d'autres collègues, comme étant des institutions d'excellence⁴¹.

Notre propos n'était bien sûr pas de dire que les deux cas étudiés étaient identiques, ni même qu'il fallait les comparer point par point. Il s'agissait de partir de ces deux configurations pour essayer de rendre compte du fonctionnement des

^{38.} Muriel Darmon, Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante, Paris, La Découverte, 2013.

^{39.} Manuel Schotté, *La construction du "talent"*. Sociologie de la domination des coureurs marocains, Paris, Raisons d'agir éditions, 2012.

^{40.} Everett Hughes, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996 [1951], p. 87.

^{41.} Julien Bertrand, Christel Coton, Muriel Darmon, Wilfried Lignier, Sabrina Nouiri-Mangold, Paul Pasquali et Manuel Schotté, « Les classements dans les institutions de formation », Sociétés contemporaines, n° 102, 5-17, 2016.

institutions d'excellence. C'est, plus précisément, en confrontant nos deux institutions sous l'angle de ce qu'elles faisaient à leurs membres que nous avons pu mettre au jour l'importance et les effets des classements qu'elles organisaient au quotidien. Nos deux terrains, ainsi rapprochés, fonctionnaient alors comme des sortes de miroirs grossissants de dynamiques de hiérarchisation qui existent sans doute partout mais de façon plus diffuse et/ou euphémisée. Le fait que ces dernières prenaient, dans nos deux cas, des formes exacerbées et finalement très proches, constituaient une brèche utile pour mieux comprendre l'importance et les effets des classements interindividuels sur ceux qui en sont l'objet.

L'enjeu étant de comprendre ces derniers, il ne s'agissait pas de juxtaposer l'analyse de deux terrains mais de proposer une analyse intégrée, c'est-à-dire en utilisant chacun d'eux comme un levier pour mettre en évidence tel ou tel trait des processus que nous cherchions à comprendre. De ce fait, certains moments de l'analyse s'appuyaient sur deux terrains, d'autres sur un seul. Il s'agissait bien de penser ces deux terrains dans leur complémentarité analytique et d'envisager leur articulation du point de vue de ce qu'ils permettaient de mettre au jour, ensemble ou séparément.

C'est parce que nous avions cadré notre perspective de recherche de la sorte que nous avons commencé, comme indiqué plus haut, par minimiser, ou mieux, par neutraliser les différences entre nos deux terrains. Il ne s'agissait pas, ce faisant, de les évincer, mais de les mettre momentanément de côté pour mieux y revenir ensuite. Ce retour vers la singularité de nos cas nous a ensuite permis, une fois celle-ci éclairée à la lumière nouvelle de ce que le rapprochement préalable avait mis en évidence, d'identifier des choses qui n'étaient pas aussi clairement visibles lorsque nous avions travaillé chacun de notre côté. Cela nous a en l'occurrence poussé à chercher à comprendre comment deux populations aussi différentes que celles sur lesquelles nous avions respectivement travaillé (des jeunes gens vivant dans un pays riche, majoritairement issus de classes supérieurs et inscrits dans une filière susceptible de leur ouvrir de nombreuses portes vs des jeunes vivant dans un pays pauvre, issus de milieux populaires et s'engageant dans une voie qui s'avère une impasse pour la majorité de ceux qui l'investissent) pouvaient se soumettre à un programme institutionnel aussi proche.

Lors de nos enquêtes, conduites de manière isolée, nous avions l'un et l'autre rapporté cette propension aux propriétés sociales de nos enquêtés respectifs et aux modes spécifiques de socialisation dont ils étaient les produits. Le fait de confronter deux cas renvoyant à des populations diamétralement opposées dans l'espace social nous a obligés à préciser l'analyse. Si les membres des deux groupes ont en commun d'avoir été socialisés sur un mode qui les conduit à accepter d'endurer les exigences de la compétition (scolaire ou sportive), ils ne sont pas enclins, du fait de leur position sociale, à s'investir dans le même domaine d'excellence. En cela, l'analyse conjointe de nos deux terrains invitait à dissocier deux choses : d'une part, fonctionnement concret des institutions et type de dispositions qu'elles appellent et renforcent, et d'autre part, valeur sociale qui leur est associée. Était ainsi mise au jour une dimension trop rarement interrogée dans les travaux sur le processus de socialisation, celle de l'économie symbolique qui y préside. Comme le montre notre travail commun, on ne saurait rendre compte de la force des institutions socialisatrices indépendamment du sens qui leur est conféré et de la valeur qui leur est accordée.

L'exercice auquel Muriel Darmon et moi nous sommes livrés procédait d'une sorte d'expérimentation sociologique destinée à évaluer ce qu'apporte de plus le fait de confronter de la sorte deux enquêtes. Mettre en avant la portée d'une entreprise aussi systématique ne signifie pas que le raisonnement analogique doive nécessairement prendre cette forme. Il n'est en effet pas indispensable que le travail de mise en relation de deux enquêtes soit aussi explicite. Celui-ci peut passer par un mode moins formalisé, en prenant la forme d'une discipline de pensée qui consiste à concevoir le cas qu'on étudie comme une variante singulière de dynamiques générales qui se retrouvent ailleurs. Il s'agit alors de se servir des cas analysés par d'autres comme autant d'occasions de mieux cerner celui qu'on s'est donné comme objet d'étude⁴².

^{42.} Sur ce point, voir Pierre Bourdieu, Réponses..., op. cit., p. 204-206.

La généralisation en sciences sociales

Réfléchir à la nécessité et aux moyens de la construction de l'objet n'a de sens que si on considère qu'une connaissance d'ordre général est possible en sciences sociales. La démarche entreprise ici est donc solidaire de l'idée qu'un progrès de la réflexion sociologique est envisageable et souhaitable. Une telle attitude s'inscrit donc à rebours des discours relativistes qui réfutent cette idée⁴³.

Défendre ce point de vue ne revient pas à endosser un point de vue scientiste. La scientificité des sciences sociales ne saurait en effet venir d'une standardisation des procédures d'enquête ni d'une formalisation toujours plus poussée de ses résultats. Elle procède plutôt d'une sorte de bricolage réflexif qui concerne aussi bien la conduite de l'enquête que le travail interprétatif ; un travail interprétatif qui ne saurait être assimilé à un raisonnement strictement vertical (via une démarche qui « monte » du particulier vers le général – logique d'inférence – ou suivant un mouvement inverse – logique dé-

^{43.} On ne suit donc pas, sur ce plan, Passeron qui envisage la succession des travaux en sciences sociales, comme une « agriculture sur brûlis successifs » (Jean-Claude Passeron, Le raisonnement sociologique..., op. cit., p. 553). Son analyse est proche de celle d'Andrew Abbott, « Reconceptualizing Knoweldge Accumulation in Sociology », The American Sociologist, vol 37, n° 2, 57-66, 2006. La conclusion pessimiste à laquelle parvient le sociologue américain dans ce texte – la possibilité d'un savoir cumulatif ne serait qu'une crovance et relèverait d'un « désir désespéré » (p. 65) – me semble procéder d'une confusion entre ce qui relève de la description de certaines pratiques, qui portent effectivement atteinte à la quête du progrès scientifique (tendance à réinventer la roue du fait d'une méconnaissance des travaux antérieurs et survalorisation de l'originalité notamment), et ce qui renvoie à ce qui devrait être l'horizon normal de tout chercheur, à savoir tenter de faire progresser la compréhension globale du monde social en prenant appui sur une connaissance des travaux antérieurs. Ajoutons que ces analyses reposent aussi sur une vision déformée des sciences dites dures. Celles-ci sont beaucoup moins intégrées que ne le supposent ces auteurs. Ce que Passeron conçoit comme une spécificité des sciences sociales, à savoir qu'elles donneraient lieu à « une succession et une juxtaposition de paradigmes concurrents partiellement sécants » (op. cit., p. 552), vaut en réalité bien au-delà, en particulier pour les sciences du vivant qui donnent également lieu à une multiplication de champs de recherche spécialisés, qui se développent le plus souvent dans une logique d'ignorance mutuelle.

ductive) mais qui s'inscrit davantage sur un axe horizontal qui fait surgir de la généralité en confrontant des cas construits comme comparables⁴⁴.

^{44.} Jean-Claude Passeron, Le raisonnement sociologique..., op. cit., p. 72.

Genèse de la protection de l'enfance : « construction (d'objet) finie, construction infinie »

Patrice Pinell

Le titre de ce texte, en forme de clin d'œil à un ouvrage célèbre de Freud, résume sous une forme ramassée l'idée que la construction de l'objet de recherche est un processus coextensif au déroulement de la recherche, qui ne prend fin qu'avec la décision toujours en partie arbitraire de mettre un terme au travail, c'est-à-dire de renoncer à poursuivre plus avant l'analyse, parce que les résultats obtenus ont une consistance intellectuelle que le chercheur estime suffisante. Ma dernière recherche me servira d'exemple pour fonder cette assertion.

Le travail qui m'a occupé ces dernières années, commence à partir du moment où je m'écarte du projet de sociohistoire de la pédiatrie que je m'étais donné comme programme d'éméritat. Alors que mon intérêt se porte sur un temps fort de cette histoire – la création en 1879 de la première chaire parisienne de clinique des maladies des enfants – un fait quelque peu « dissonant » et qui m'avait longtemps échappé, attire cette fois mon attention. Au lieu de revenir à l'un des médecins du pôle dominant de la pédiatrie qu'est l'Hôpital des Enfants Malades, la chaire est attribuée au Pr Parot et installée dans son service de nourrissons de l'Hospice des Enfants Assistés, une institution de bien moindre prestige. L'adoption quelques années plus tôt, par le parlement, d'une loi dite de protection de l'enfance, instituant un dispositif public de surveillance des nourrices recevant des nourrissons placés par leurs familles (communément appelée « loi Roussel » du nom du député qui fût le porteur du projet) suggère la possibilité d'une relation entre le choix fait par la faculté de médecine et l'existence de fortes préoccupations sociales pour la petite enfance. D'où l'idée d'aller voir de plus près ce qui est en jeu avec cette politique publique, la première à concerner le premier âge.

Se déprendre des évidences du sens commun pour déconstruire l'histoire officielle

Le texte de la proposition de loi de Roussel retrace, dans ses attendus, les différentes étapes ayant présidé à sa conception, apportant ainsi un éclairage sur le processus qui a débouché sur la mise à l'agenda parlementaire de la protection de l'enfance. Voici en gros comment se présente ce qui deviendra l'histoire officielle de la genèse de la loi.

La question de la surveillance des nourrices revient périodiquement sur le devant de la scène depuis que l'institution qui assurait le placement des enfants - le bureau des nourrices de l'administration hospitalière - a perdu sa position de monopole et qu'elle s'est trouvée fortement concurrencée par des bureaux privés. La place de plus en plus prépondérante prise par ces derniers - qui ne sont pas tenus de respecter les mesures de sélection des nourrices et de contrôle de leurs pratiques exigées de l'administration - suscite des critiques de médecins qui s'inquiètent des conséquences pour les nourrissons. Pour Roussel, un texte va jouer un rôle majeur dans la prise de conscience des autorités médicales comme politiques, celui écrit dans le courant de l'année 1865 par le docteur Monot. Ce médecin du Morvan dresse un tableau à charge contre « l'industrie des nourrices », qu'il accuse d'être responsable de la mort de nombreux enfants parisiens placés. Le texte, adressé par le préfet de la Nièvre au Ministre de l'instruction, est transmis pour examen à l'Académie de Médecine. Laquelle engage un débat sur la mortalité infantile, alimenté par d'autres écrits comme celui du Dr Brochard de Nogent le Rotrou, qui décrit une dangerosité similaire de l'industrie des nourrices dans le Perche. La discussion se poursuit à l'Académie sur une période de cinq ans (1866-1870), entrecoupée par la réalisation d'une enquête sur 10 départements dont les résultats confirment la surmortalité des enfants placés en nourrice: atteignant un taux annuel de 51 % elle est deux fois et demi supérieure à celle des enfants élevés dans leur famille. Parallèlement, une commission est mise en place qui réunit des membres de l'Académie, des juristes et des représentants de l'administration, pour élaborer un projet de loi.

Le processus législatif, interrompu par la chute de l'Empire, reprend rapidement sous l'initiative de Roussel qui dépose son projet de loi le 24 mars 1873. Il y est question d'instituer un cadre juridique définissant les devoirs des nourrices et la mise en place d'un dispositif institutionnel public de surveillance de leurs activités, organisé au niveau départemental, chargé en outre de fournir des statistiques annuelles de la mortalité infantile.

Je commence alors à recueillir du matériel, les écrits des Dr Monot et Brochard, les séances de discussion à l'Académie et quelques textes traitant de l'existence et des initiatives d'une Société Protectrice de l'Enfant (SPE), fondée au début de l'année 1865 par un médecin (le Dr Alexandre Mayer) avec l'appui de philanthropes. Une recherche (Gallica) sur les articles et ouvrages traitant de la mortalité infantile montre que les publications sur ce thème, rares jusque-là, se multiplient à partir des années 1860. D'où l'idée qu'il y aurait bien là une montée soudaine de l'intérêt pour cette question, de la part de médecins, mais aussi plus largement du monde de la philanthropie.

Je me souviens alors de l'ouvrage de Catherine Rollet sur les politiques de la IIIe République en faveur de la petite enfance, dont j'avais lu certaines parties il y a bien longtemps. J'y découvre deux chapitres consacrés à la genèse de la Loi Roussel. Reprenant l'enchaînement des faits retracés par Roussel dans son projet de loi, elle défend l'idée qu'une prise de conscience s'est opérée au milieu des années 1865, à travers la convergence entre deux courants du corps médicalqu'elle caractérise très brièvement. L'un est constitué par des médecins parisiens, préoccupés pour des raisons idéologiques par la promotion de l'allaitement maternel, l'autre, par des médecins ruraux qui sur la base de leurs observations et d'études statistiques locales, s'inquiètent du sort tragique des nourrissons placés par leurs familles à la campagne. Entendu par les pouvoirs publics, le « cri d'alarme » de ces médecins est le point de départ d'un travail de « mise à nu » de la réalité que réaliseront l'Académie de médecine et l'administration et dont les résultats achèvent de convaincre le gouvernement de la gravité des dysfonctionnements de « l'industrie des nourrices » et de l'intérêt de légiférer. Retardée par la chute de l'Empire, la mise sur agenda de cette politique, à l'initiative de Théophile Roussel, aboutira à l'adoption de la loi de

décembre 1874. Le travail de Catherine Rollet est documenté et propose une analyse détaillée de la discussion de l'Académie et de la production des données statistiques. J'en viens à penser qu'il n'est peut-être pas nécessaire de continuer le travail que j'avais commencé d'entreprendre. En effet, l'analyse de Rollet fait écho à ma réaction devant ce que m'évoque « l'énormité » de ces chiffres de mortalité, au regard des taux actuels (de l'ordre de quelques millièmes). Partageant en cela le sens commun d'une société pour laquelle, la mort d'un nourrisson, devenue rare, est ressentie comme un scandale, tout me porte à considérer comme allant de soi que la mise en évidence d'une telle réalité ait mobilisé les médecins et conduit les pouvoirs publics à réagir en légiférant et en engageant une politique publique.

Toutefois plusieurs aspects de son travail me posent question. D'une part sa démarche consiste pour l'essentiel en une étude « a-sociologique » des productions discursives des médecins dont les contenus sont analysés sans que ne soient jamais pris en compte ni les propriétés sociales de leurs auteurs, ni les intérêts qu'ils peuvent avoir à dire ce qu'ils disent à ceux auxquels ils s'adressent. D'autre part, le fait que le travail de Catherine Rollet n'accorde aucune place à la Société Protectrice de l'Enfance et au mouvement qu'elle organise, me conduit à penser qu'elle est passée à côté d'un élément majeur dans ce qu'a été le processus de « politisation » de la mortalité infantile¹.

Une recherche qui part d'un présupposé théorique conscient

Ces réflexions critiques me convainquent de l'intérêt qu'il y aurait à mener une autre recherche sur la loi Roussel dont la problématique serait sociologique et fondée sur le présupposé théorique qu'un problème social ne s'impose pas comme tel à la conscience des agents, du fait des propriétés propres à « sa » réalité, mais qu'il est socialement construit comme problème.

^{1.} Mes travaux sur le rôle des associations dans la genèse des politiques de lutte contre le cancer comme la littérature sur les luttes contre les fléaux (alcoolisme, tuberculose, syphilis) m'avaient conduit à faire d'emblée l'hypothèse que la SPE devait être un des acteurs du processus conduisant à l'adoption de la loi Roussel.

Présupposé dont la pertinence est confirmée par la lecture des quelques textes écrits avant que le mouvement de protection de l'enfance ne voie le jour, qui abordent le thème de la mortalité infantile. Textes d'où il ressort clairement que bien que des statistiques chiffrant la mortalité infantile existent (et soient connues) depuis le 18° siècle, celle-ci n'en est pas devenue pour autant une source de préoccupations sociales. Pour le comprendre, plusieurs pistes sont suivies.

La première conduit à l'étude des ouvrages des médecins hospitaliers qui, dans la première moitié du 19e siècle, renouvellent les connaissances de la pathologie du premier âge. Deux idées en ressortent. La première est que la façon dont les cliniciens procèdent pour élaborer leur nouveau savoir n'accorde aucune place à une approche populationnelle en termes de mortalité infantile. La seconde, que leurs théories sur le développement des fonctions physiologiques dans les premières années de la vie, tendent à faire du nourrisson un être « naturellement » fragile pour lequel tout trouble morbide est susceptible d'évoluer en maladie mortelle. Si, sur ce plan, le savoir médical est en phase avec le fatalisme des représentations sociales, c'est donc en termes de rupture avec ce dernier qu'il convient d'interpréter l'émergence du mouvement de protection de l'enfance. Une rupture qui ne s'explique pas par de nouvelles connaissances médicales, mais par la mise en avant d'une cause de surmortalité infantile sur laquelle il est possible d'agir pour en réduire les effets : le fonctionnement délétère et mortifère de « l'industrie des nourrices ». Or la question des nourrices est tout sauf nouvelle et la réglementation du marché du placement en nourrice fait l'objet de débats récurrents depuis le début du siècle. La construction de mon objet de recherche se précise : il me faut d'abord rendre compte des conditions sociales qui ont rendu possible la genèse d'un mouvement social, ancré dans les classes dominantes, qui s'emploie à convaincre « le public » et le gouvernement impérial que le niveau de la mortalité infantile lié à la mise en nourrice constitue un problème majeur pour la nation.

La construction sociohistorique du cadre intellectuel permettant l'émergence d'un mouvement de protection de l'enfance

L'identification des principaux thèmes mis en avant dans les discours des agents qui construisent la petite enfance comme catégorie de la population en danger, m'oriente vers les questions à étudier. Préexistant à la naissance du mouvement, ces thèmes ont chacun une histoire qu'il me faut prendre en compte dans la construction de ma problématique de recherche. D'où un travail qui, à mesure qu'il avance, va chercher à construire des ponts entre différents débats relatifs à la définition du rôle de la mère dans le « bon élevage des enfants en bas âge », à celle des conditions légitimant le recours à une nourrice, à la controverse sur les principes de la régulation du marché du placement en nourrice, aux mesures à prendre pour limiter la surmortalité des pupilles de la Nation que sont les « enfants assistés », ou encore à la réglementation du travail des enfants dans les usines et à la protection des animaux. Ces débats - qui sont l'expression des luttes idéologiques au sein du champ du pouvoir d'une société que la Révolution française et l'essor du capitalisme ont fait entrer dans une phase de transformations accélérées - constituent donc, le cadre intellectuel où se formeront les opinions de ceux qui vont construire la cause de la petite enfance. Autrement dit, l'analyse de la naissance d'un mouvement de protection de l'enfance passe par une démarche consistant à rendre compte sociologiquement de ces différents débats et de leurs articulations pour les intégrer dans la construction de mon objet de recherche. Un exemple suffira pour l'illustrer.

La question des mérites et défauts respectifs des différentes formes d'alimentation du nourrisson que sont l'allaitement maternel, le recours à une nourrice allaitante rémunérée et l'allaitement artificiel (par lait d'origine animale) est au cœur de nombreux discours émanant de médecins et de moralistes. Pour restituer la nature et les enjeux des oppositions qui, depuis la deuxième moitié du 18° siècle, se cristallisent sur la définition des « bonnes pratiques » de l'allaitement, il faut combiner plusieurs niveaux d'analyse. L'étude des argumentations mises en avant pour hiérarchiser la valeur des pratiques, affirmer la supériorité

de l'allaitement maternel, souligner les dangers de l'allaitement artificiel et définir les conditions du recours à l'allaitement par une nourrice, montre que derrière cette question des « bonnes pratiques », c'est une des bases de la reproduction de l'ordre social qui est en jeu. En effet, l'analyse des divergences portant sur la définition du rôle des mères dans l'élevage des enfants, de leurs devoirs au regard de l'allaitement et des conditions dans lesquelles elles peuvent s'y soustraire, ne prend tout son sens que si on la rapporte aux enjeux des luttes de définition alors en cours, à propos de la « nature » de la femme, de son rôle et de sa place dans la société et, in fine, des modalités d'exercice de la domination masculine. Si les prises de position sur l'allaitement maternel - selon qu'elles se situent dans la logique « intégriste » du devoir sacré de la mère où à l'opposé dans une logique libérale pragmatique – déterminent les prises de position sur la légitimité du recours à une nourrice, il n'en est pas moins nécessaire d'analyser ce que les représentations des nourrices et de la pratique du placement des enfants doivent au point de vue de classe que leurs producteurs portent sur les femmes de la paysannerie. Et cela d'autant plus que ces points de vue tendent à déterminer le contenu des lieux communs qui, en la matière, forment la doxa des classes dominantes.

Il existe, toutefois, un espace social où la question du recours aux nourrices ne se pose pas par rapport à celle de l'allaitement maternel : le dispositif public de prise en charge des enfants abandonnés ou orphelins de naissance. Dans cet espace, le seul où la surmortalité infantile est un problème reconnu comme tel, les travaux d'hygiénistes ont montré qu'elle était principalement liée à l'alimentation « artificielle » donnée prématurément aux nourrissons du fait d'une pénurie de nourrices allaitantes. Cet espace est ainsi le lieu de production de discours qui, à la fois, font du biberon un facteur de danger mortel, opèrent une distinction entre les bonnes nourrices allaitantes et les nourrices nuisibles ayant recours à l'alimentation artificielle et en appellent régulièrement à des réformes pour améliorer le fonctionnement du dispositif en accélérant la mise en nourrice et en renforçant les moyens de contrôle sur celles-ci.

Enfin, une autre articulation est à opérer avec l'analyse des conflits relatifs au fonctionnement de « l'industrie des nourrices », c'est-à-dire du marché du placement en nourrice, à la campagne, des nourrissons de familles urbaines. Ce marché qui est le théâtre d'une lutte de concurrence entre les services de l'administration et les bureaux de placement privés, donne lieu à un conflit récurrent entre les tenants de sa régulation par les seules lois de la concurrence et les partisans d'une intervention accrue de l'administration pour organiser un contrôle des pratiques au nom de la santé publique.

Construire une association comme un espace social : un outil pour étudier les déterminants des changements d'orientations

Cette phase préliminaire de mon travail aura eu pour intérêt de reconstituer le contexte intellectuel dans lequel se sont formés les thèmes que le mouvement de protection de la petite enfance va reprendre et articuler dans son argumentation. La phase suivante consistera à élaborer une problématique pour étudier la naissance et le développement de ce mouvement dans ses composantes parisiennes et provinciales. La démarche suivie consiste à découper plusieurs objets d'étude. Il me faut analyser la création de la Société protectrice de l'enfance et pour cela commencer par reconstituer les trajectoires, les prises de positions idéologiques et les positions dans l'espace social, de ses fondateurs. L'association apparaît alors comme le produit d'une alliance de circonstance entre des individus dont les positions sociales, les idées politiques et les appartenances confessionnelles sont des plus diverses, mais qui, partageant un même point de vue critique sur le désintérêt dont la société fait preuve vis-à-vis de la prise en charge des enfants en bas-âge, décident de s'organiser pour défendre leur cause. Leur association sera construite, à l'image de leur diversité, sur le principe du rassemblement le plus large possible de toutes les bonnes volontés².

Si l'objectif de transformer les conditions de fonctionnement du marché du placement en nourrice, afin de préserver les nourrissons de la maladie et de la mort, forme le socle de leur

^{2.} Le caractère « laïque » de la SPE se traduit par le refus de toute exclusive

alliance, la stratégie de l'association pour y parvenir, est l'objet d'une négociation. En effet, les courants différents qui composent au départ la SPE n'ont pas a priori la même conception de ce que doit être la réforme de « l'industrie des nourrices » et il leur faut donc parvenir à un consensus. L'analyse du contenu du programme sur lequel les fondateurs se retrouvent, sera orientée par l'hypothèse qu'il est en même temps la traduction d'un état d'équilibre du rapport de force interne et d'un souci partagé de maintenir l'alliance. Hypothèse qui implique de construire la SPE comme un espace social institutionnalisé, où les relations entre les positions obéissent à la structure de la hiérarchie instituée dans ses statuts. Ainsi, l'accès aux positions dominantes où s'élabore la « ligne » et où sont prises les décisions, y est déterminé par un vote des adhérents dont les résultats sanctionnent un certain état d'équilibre des rapports de force. Ce qui veut dire que toute modification significative de cet équilibre, quelle qu'en soit l'origine, est susceptible de se traduire par un changement d'orientation et que l'analyse sociologique de ce qui se présente comme l'adoption d'une nouvelle « ligne », doit prendre en compte la façon dont cette dimension interne s'articule avec des déterminants externes (changement dans la politique des pouvoirs publics, apparition ou renforcement de structures concurrentes, nouveau contexte politique).

Pour procéder à l'étude des relations entre les facteurs internes et externes qui déterminent les tournants dans la politique d'une organisation comme la SPE, j'ai fait le choix « théorique » de considérer que « l'espace social SPE » ainsi construit était, par les activités « philanthropiques » spécifiques de ses agents, une composante d'un espace social spécialisé dans la production de pratiques et de discours de « bienfaisance ». Le fait que certains responsables et adhérents de l'association soient, par ailleurs, membres d'autres sociétés philanthropiques, permettait

d'ordre religieux (l'association regroupe à côté d'une majorité de catholiques, des juifs, des protestants, des anticléricaux et des athées revendiqués comme tels) ou politique (on y retrouve l'éventail des prises de position allant des légitimistes « ultra » aux républicains démocrates et à certains courants du socialisme « utopique », les fouriéristes jouant même un rôle important à sa fondation. En cela, la SPE se distingue de la majorité des associations caritatives privées qui affichent leurs liens confessionnels et tendent à sélectionner leurs membres et leurs bénéficiaires sur des critères religieux.

de tracer le réseau des associations susceptibles de contracter des alliances (alliances entre la SPE, la Société Protectrice des Animaux, ou la société des crèches, par exemple), tout comme le constat de l'absence de relation personnalisées avec des organisations intervenant sur des thèmes très proches, orientait vers l'identification des structures rivales (rivalité avec les Sociétés de charité maternelle).

En avançant dans l'analyse de la SPE, des relations d'interdépendance qui pouvaient être établies entre des éléments relevant de sa « vie interne » (modification de sa composition sociale, changements orientations et de stratégie, conflits de pouvoir) et de son implication ou non dans des événements« extérieurs » (débat de l'Académie de médecine, mise sur agenda de la loi sur la protection de l'enfance) j'ai ressenti la nécessité d'une amélioration de mes outils conceptuels. Suite à mes travaux sur l'ancrage mondain de la Ligue contre le cancer la notion de Bonne Société m'était venue spontanément pour caractériser socialement les membres de l'association. L'usage descriptif que j'en avais fait me paraissait devoir être dépassé par une démarche visant à la construire comme objet sociologique. Et cette construction pouvait enrichir une approche jusque-là très superficielle de cet espace que j'avais, par commodité langagière, appelé « champ de la bienfaisance », en faisant comme si la pertinence d'une analyse des pratiques caritatives en termes de champ de production des biens charitables, avait été établie.

Construction sociologique de la notion de *Bonne Société*, son usage dans l'analyse du champ de la bienfaisance.

Si le terme de *Bonne Société* me paraît plus approprié que celui de « classes dominantes », pour caractériser un groupe réunissant des agents appartenant aux différentes composantes du champ du pouvoir, malgré son imprécision et le jugement de valeur qu'il comporte, c'est parce qu'il exprime une dimension de l'ethos de ces classes dominantes : le devoir de s'engager dans des pratiques caritatives et/ou philanthropiques. Toutefois, l'étude plus approfondie des différentes structures qui se mettent en place au fur et à mesure que le mouvement organisé par la SPE se développe, me pousse à aller dans le sens d'une

élaboration sociologique de la notion pour qu'elle puisse mieux rendre compte de ce qui est mis à jour. À savoir que cette association émanant de la Bonne Société parisienne parvient à mettre en place en milieu rural un double réseau de médecins inspecteurs et de comités de patronage assurant un contrôle médical et social de plusieurs milliers de nourrice. Que dans un nombre croissant de villes de province, des sociétés se créent sur le modèle de la SPE, à laquelle elles s'affilient. Et, qu'in fine, les fortes variations observables dans la composition sociale de ces structures selon qu'elles sont parisienne ou provinciale, urbaine ou rurale, donnent à voir derrière la notion générique, l'existence d'un ensemble de Bonnes Sociétés, présentes localement sur tout le territoire. On peut dire alors que cet ensemble est composé d'unités locales, disparates du point de vue de la sociologie de leurs membres et qu'il doit son unité au fait qu'elles se perçoivent et sont reconnues par la direction de la SPE parisienne, comme légitimes pour mener à bien un travail d'encadrement des nourrices, c'est-à-dire pour intervenir directement auprès de femmes et de familles de la « petite paysannerie ». On peut avancer alors dans la définition de la Bonne Société, en disant que, sans que ses frontières soient délimitées par des critères institués³, elle prend sens dans une représentation binaire de la société qui, tout en étant en phase avec la division riches/pauvres, n'est pas fondée sur la seule dimension économique. L'appartenance à la Bonne Société est une propriété du capital symbolique⁴ accumulé, elle caractérise des agents qui se perçoivent eux-mêmes et entre eux comme les détendeurs d'un statut social qui les distingue (et les sépare) des membres des classes populaires. Certes, le sentiment commun à ces agents de faire partie d'une catégorie supérieure de la société trouve une base objective dans l'écart entre leurs po-

^{3.} L'adoption du suffrage censitaire est ce qui se rapproche le plus de critères de distinction institués, séparant une minorité sociale ayant le droit de vote de la majorité des classes populaires non votantes, mais elle établit la séparation sur la seule base d'un critère économique et surtout elle distingue une catégorie sociale, celle des électeurs qui est exclusivement masculine quand la Bonne Société a pour unité la famille et que les femmes (et éventuellement les jeunes gens n'étant pas en âge de voter) y occupent une place importante.

^{4.} L'utilisation du concept de capital symbolique fait ici référence à Pierre Bourdieu, cours au Collège de France du 2 juin et de 9 juin 1982, Sociologie générale, Raison d'agir-Seuil, 2015, p. 121-172

sitions sociales et celles des agents constituant le « petit peuple ». Mais, être membre de la Bonne Société c'est aussi (et surtout) partager, au-delà des désaccords idéologiques, un ensemble de valeurs, de normes de comportements et de règles de conduite par lequel se manifeste solidairement le sens du devoir social et moral vis-à-vis des pauvres et la distance sociale qui les sépare des classes populaires. En conséquence, le sentiment d'appartenance à la Bonne Société transcende les différences socio-économiques et les oppositions politiques de toutes ces fractions de classes qui occupent dans le monde social des positions « supérieures » d'où elles dominent les classes populaires. En ce sens, il se présente comme un contrefeu à l'expression des divisions qui traversent les classes dominantes depuis la chute de l'Ancien Régime, liées à leur recomposition après l'accession au pouvoir de la bourgeoisie ainsi qu'à la formation d'un champ politique où l'affrontement des partis dramatise les oppositions de tous ordres. L'engagement charitable, concrétisé par la création et/ ou le soutien actif à des « bonnes œuvres » et à des sociétés à vocation philanthropique, est un moyen privilégié pour unir en dépassant ces divisions⁵. Initialement attributs de la noblesse, au moment où son pouvoir politique s'affaiblit, la préoccupation pour la question du paupérisme et l'investissement individuel dans « le champ de la bienfaisance 6», deviennent les pièces maî-

^{5.} La place centrale que la pratique de la charité et/ou de la philanthropie occupe dans la Bonne Société française s'explique en partie par les particularités historiques du processus au travers duquel elle s'est formée au début du 19° siècle. L'intégration dans le champ du pouvoir, de classes (ou de fractions de classe) jusque-là exclues semble s'être faite selon un double mouvement de différenciation idéologique des anciennes classes dominantes et d'adoption de leur code de conduite et de leurs traits culturels les plus saillants. Bien que l'aristocratie soit à la fois écartée des positions dominantes du champ politique après l'échec du gouvernement « ultra » de Charles X et affectée par les transformations économiques qui conduisent au déclin de la propriété foncière, elle garde son pouvoir de domination symbolique. La perte relative de son poids politique va conduire la noblesse à redéfinir sa place dans la société en s'arrogeant, comme l'écrit Rémi Lenoir, « l'exercice d'un magistère moral polymorphe » (R. Lenoir, Généalogie de la morale familiale, Paris, Seuil, 2003, p. 151).

^{6.} Le choix du terme de « bienfaisance » tient à ce qu'il permet aussi bien de caractériser les œuvres fondée sur le principe de la charité où le don aux pauvres se fait sans exigence explicite de contrepartie et les sociétés philanthropiques reposant sur l'idée d'un contrat (pouvant être implicite) passé entre le pauvre

tresses d'un modèle culturel que s'approprient les composantes « bourgeoises » des classes dominantes et qui devient donc celui de la Bonne Société. Dès lors, et dans la mesure où l'appartenance à cette catégorie supérieure de la société s'éprouve (doit se traduire) par des actes, l'engagement dans le champ de la bienfaisance en devient le corollaire, ce qui entraîne un développement et une diversification considérables des institutions caritatives et partant, des types de populations secourues et de la « nature » des secours dispensés. Cette tendance à la multiplication et à la spécialisation des œuvres accentue la compétition entre les œuvres pour recruter des bénévoles et pour faire valoir l'importance de la cause défendue. En étant le théâtre de luttes symboliques portant sur la définition de la hiérarchie des causes, le champ de la bienfaisance est la composante du champ du pouvoir où tend à se définir l'importance respective des problèmes sociaux et l'ordre des priorités en matière de politiques sectorielles à mettre en œuvre.

D'où, pour les tenants d'une cause donnée, la production de discours insistant sur l'importance du problème social qui justifie sa prise en compte prioritaire relativement à d'autres.

Ainsi, pour être complète, l'analyse sociologique du cas particulier étudié dans le cadre de ma recherche, doit rendre compte de l'interdépendance entre d'un côté, les luttes dans l'espace social de protection de l'enfance pour la définition solidaire du problème posé par l'industrie des nourrices et des mesures à prendre pour le maîtriser et de l'autre, les luttes au sein du champ de la bienfaisance pour établir une hiérarchie des causes à défendre. C'est au niveau du champ que le programme de la SPE - qui est l'expression d'un consensus traduisant un certain état d'équilibre du rapport de force interne à l'association – fait la « preuve » de sa pertinence. C'est là, en effet que sa force

et le donateur qui définit les conditions d'une forme d'obligation de la part du premier. Ainsi, les dons en nature ou en argent que font les Sociétés de charité maternelle aux mères venant de mettre au monde un enfant est conditionné par l'engagement de la mère d'allaiter le nouveau-né. L'espace social constitué par l'ensemble des institutions de bienfaisance, présente les caractéristiques d'un champ dans la mesure où elles produisent des biens symboliques spécifiques, dans une relation d'autonomie relative forte vis-à-vis des autres champs, en particulier la production de biens de bienfaisance n'est dominé ni par la logique économique, ni par la logique scientifique ou clinique.

d'attraction dans la *Bonne Société* (recrutement de nouveaux membres) et que sa capacité à promouvoir dans « l'opinion », la cause de la petite enfance « victime » et à en faire une cause prioritaire, trouvent leur sanction. Une sanction qui selon l'interprétation qui en est faite sera susceptible de faire évoluer la « ligne » de l'association et, sans que cela soit automatique, de modifier les rapports de force internes.

Construire la discussion de l'Académie de médecine comme objet sociologique

En étudiant les interventions des académiciens lors de la trentaine de séances consacrées à la mortalité infantile, une question récurrente, ignorée dans l'analyse de Catherine Rollet, retient mon attention : quelle position l'Académie doit-elle adopter, face à la demande du ministère d'évaluer la pertinence des mesures proposée par le Dr Monot dans son rapport sur les méfaits de l'industrie des nourrices ? La question fait polémique et donne lieu à des prises de position diverses et parfois radicalement opposées. Certains pensent que l'Académie doit répondre précisément à la demande, d'autres qu'il lui revient de sortir du cadre posé par le ministre pour proposer sa propre vision du problème et ses propres mesures, d'autres enfin affirmant que sa vocation est d'éclairer le pouvoir sur les aspects scientifique d'une question et non sur les mesures à prendre, qui relèvent elles des compétences de l'administration. Autrement dit, l'institution devient à cette occasion, le théâtre d'une lutte pour la définition de ses domaines de compétence, de ses prérogatives et des limites de son intervention. Cet aspect de la discussion qui peut sembler d'un intérêt secondaire quand l'objectif que l'on s'est donné, est de produire une analyse de contenu des discours sur la mortalité infantile, devient fondamental lorsqu'on se pose la question des conditions de production de ces mêmes discours. En effet, l'enjeu de cette lutte pour la définition de ce qu'est l'Académie, est décisif, puisque de la définition à laquelle se rangera la majorité, dépendra la nature de la réponse qui sera faite au ministre. Mais, si la question de la place et du rôle de l'Académie dans le champ du pouvoir est aussi centrale dans la discussion, c'est parce que la réponse apportée implique inévitablement une prise de position sur ce qui, dans l'exercice du « bon gouvernement », relève de l'autorité légitime respective des autres instances de pouvoir. Définir ce que l'Académie peut ou ne peut pas faire, proposer ou ne pas proposer est en même temps définir ce qui revient à « l'autorité supérieure », à « l'administration », ou encore à « l'initiative (charitable) privée ». La discussion est donc l'occasion de discours qui dessinent des images différentes, parfois diamétralement opposées, de ce que devrait être la fonction protectrice de l'État et de la façon dont elle devrait s'exercer pour faire baisser la mortalité infantile. Cela à un moment historique où la compatibilité entre ce qui seraient des exigences de santé publique et ce que sont les libertés individuelles telles qu'instituées dans le Code civil tend à devenir un enjeu politique majeur.

C'est cette question qui donne la clé de lecture la plus pertinente pour comprendre des discours où sont entrelacés trois niveaux d'argumentation. Le premier porte sur l'analyse « scientifique » du problème de la mortalité infantile, de son évaluation statistique, de ses causes cliniques, de ses déterminants sociaux et moraux et de son importance pour la société française. Le deuxième est relatif à l'attitude que l'Académie doit adopter visà-vis de la question dont elle a été saisie et met en jeu une interprétation de la nature de la demande du ministre, une définition de son rôle comme instance consultative du pouvoir politique et, par là même, de ses relations avec le gouvernement et l'administration. Le troisième, articulé au précédent, concerne la nature du travail qu'il lui faut accomplir pour remplir correctement sa mission : s'en tenir à décrire la situation, amender le projet de réglementation du Dr Monot ou aller au-delà et proposer des réformes sociales. Pour rendre compte sociologiquement de cette discussion qui évolue au fil du temps, plusieurs lignes d'analyse ont été combinées. La première cherche à comprendre les enjeux particuliers auxquels renvoie la question de la mortalité infantile pour chacun des intervenants et comment ils sous-tendent sa vision initiale du problème et de sa solution. Une seconde approche se propose de prendre en compte la dynamique de la discussion en tant qu'elle est le produit de l'interpénétration des stratégies que les agents développent au sein de l'Académie pour faire valoir leurs points de vue, répondre aux critiques ou mettre l'accent sur les convergences. D'où une évolution dont le cours échappe aux intentions des intervenants. La troisième s'intéresse aux éléments qui pèsent de l'extérieur, sur le débat. Il en va ainsi des relations qui se nouent avec la SPE, du fait de l'adhésion d'un nombre croissant d'académiciens à l'association dont certains se feront le relai de ses initiatives - ou encore des pressions du pouvoir pour que la discussion aboutisse à un consensus.

La construction d'objet ne cesse qu'avec la décision d'arrêter la recherche

La dynamique de ma recherche me conduit à poursuivre ce travail de construction d'objet pour analyser le processus par lequel la question de la protection de l'enfance sera inscrite à l'agenda du Parlement et finira par donner lieu au vote de la « loi Roussel », puis pour rendre compte des problèmes que rencontre son application, sur le terrain. Il ne me semble pas utile, pour ma démonstration, d'en traiter dans ce texte. Je conclurai sur le constat que la phase finale consacrée à l'écriture d'un ouvrage, est aussi celle où il m'a fallu renoncer à approfondir certaines questions qui ouvraient sur de nouveaux objets de recherche, j'en donnerai un seul exemple.

Pour limitée qu'elle soit à son utilité pour la construction de ma problématique générale, mon analyse de la Bonne Société et du champ de la bienfaisance m'avait permis de mieux comprendre l'importance, du point de vue et de leurs stratégies de carrière, de leur position dans le champ du pouvoir, de l'appartenance des médecins aux Bonnes Sociétés des territoires où ils exercent et de leur investissement dans des activités caritatives. Mais la prise en compte de ces éléments, pour être pleinement satisfaisante, aurait nécessité la mise en route d'une nouvelle piste de recherche pour tenter de cerner les conditions prédisposant un médecin à s'engager ou non, dans cette œuvre particulière qu'est la SPE. Et ce afin de mieux saisir les effets, sur ce choix, de facteurs comme le rapport du médecin au thème de la petite enfance, le niveau de concurrence entre les « causes » à défendre au plan local, l'importance des investissements préalables dans d'autres activités caritatives.. Ce qui aurait certainement contribué à enrichir la sociohistoire du champ médical, mais ce à quoi j'ai renoncé, une fois prise la décision de « boucler » ma recherche.

La délinquance : nouvel essai de construction d'objet

Gérard Mauger

Les auteurs du *Métier de sociologue* voyaient dans les découpages usuels de la sociologie - comme c'est le cas de la sociologie de la délinquance - un indice de la démission empiriste¹: « on verrait les liens qui rattachent encore la sociologie savante aux catégories de la sociologie spontanée, écrivaient-ils, dans le fait qu'elle sacrifie souvent aux classifications par domaines apparents »². Investir ces domaines d'investigations calqués sur les divisions ministérielles, c'est en effet s'exposer au risque d'une perméabilité accrue de la sociologie à la « pensée d'État ». Mais comment rompre avec ces objets préconstruits pour en faire des objets de science ? Comment découvrir les enjeux sociologiques sous-jacents aux problèmes sociaux associés à ces prénotions ?

Le type de démarche associé à ce genre d'interrogations récuse d'abord, une conception empiriste de la sociologie qui prétend s'en tenir à une description objective, « axiologiquement neutre ». Il suppose, *a contrario*, l'existence d'un cadre théorique à soumettre à l'épreuve de l'enquête, à vérifier ou invalider, à

^{1.} Paul Pasquali rapporte, d'après les notes de Françoise Œuvrard, prises lors du séminaire de Pierre Bourdieu à l'EPHE le 4 décembre 1967 consacré aux « jeunes » et à la délinquance, que « les délinquants étant un «objet préconstruit par la société» et les grands ensembles un «piège à sociologues», le principal enseignement de cette séance [fut] que «prendre un objet auto-construit n'a de valeur que si l'on étudie au préalable les conditions sociales de construction de l'objet» » (Paul Pasquali, « Une «école de Chicago» en banlieue parisienne ? Jean-Claude Chamboredon et la délinquance juvénile, de l'enquête à l'article », in Gilles Laferté, Paul Pasquali et Nicolas Renahy (dir.), Le Laboratoire des sciences sociales. Histoires d'enquêtes et revisites, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2018, p. 278).

^{2.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon, Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, École Pratique des Hautes Études, Mouton and Bordas, Paris, 1968, p. 59-60.

compléter, à préciser, à rectifier. À cet égard, sans doute faut-il signaler qu'il est rare aujourd'hui d'aborder une question qui ne soit pas déjà l'objet de représentations savantes (produites, parfois, par plusieurs disciplines), de sorte que le sociologue qui les aborde est confronté à des « constructions d'objet » préexistantes et, dans la plupart des cas, à un répertoire de théories » concurrentes: tel est, d'ailleurs, le cas de la délinquance³. Par ailleurs, les enjeux théoriques ne sont pas toujours immédiatement visibles: la construction d'objet est rarement une rupture inaugurale, mais plutôt une sorte d'identification progressive (et parfois réitérée dans la mesure où les enjeux théoriques latents peuvent être multiples et apparaître au fil des investigations)4. Enfin, sans doute faut-il, au moins dans le cas présent, dissiper l'équivoque entre « la construction de l'objet «délinquance» » et « la construction sociale de la délinquance »⁵, la « construction d'objet » pouvant se confondre avec l'étude de la sociogenèse de la catégorie. C'est le cas lorsque Rémi Lenoir étudie « l'inven-

^{3.} La délinquance est d'ailleurs le problème social qu'avait choisi Nicolas Herpin pour présenter la sociologie américaine dans sa diversité (*Les sociologues américains et le siècle*, Paris, PUF, 1973).

^{4.} À propos de l'exigence scientifique de « concepts fondamentaux clairs et nettement définis », Freud remarquait qu' « aucune science ne débute par de telles définitions, même pas les plus exactes ». Mais il ne récusait pas pour autant l'usage de concepts préexistants dès le stade de la description : « dans la description déjà, écrit-il, on ne peut éviter d'appliquer au matériel certaines idées abstraites que l'on va chercher quelque part et certainement pas dans la seule expérience nouvelle ». Comment ces concepts provisoires sont-ils choisis ? Ils ne le sont pas « arbitrairement », mais, écrit-il, en raison de leurs rapports (que l'on croit « deviner ») avec le matériau empirique. Et ce n'est qu'ultérieurement qu'il est possible de « les remanier progressivement pour les rendre largement utilisables et ainsi exempts de toute contradiction » (*Pulsions et destin des pulsions*, Traduction inédite par Hélène Francoual, Paris, Éditions In Press, 2017 [1915], p. 20-21).

^{5.} La « construction d'objet » est une pratique savante, la construction de telle ou telle catégorie est un processus socio-historique. Je remercie Bernard Pudal d'avoir attiré mon attention sur cette ambiguïté.

tion du troisième âge »⁶, Louis Pinto celle du consommateur⁷ ou encore Vincent Dubois celle de la politique culturelle⁸.

Au cours de la deuxième moitié des années 1970, j'ai été amené à enquêter sur différentes formes de « marginalité » des jeunes des classes populaires - « les bandes », « le milieu » (celui de la délinquance professionnelle) et « la bohème populaire » - pour des raisons qui devaient sans doute plus à l'air du temps (l'intérêt pour la marginalité 10) qu'à des enjeux théoriques 111. J'y suis revenu au début des années 2000 en soumettant à de nouvelles enquêtes la représentation proposée précédemment d'un « espace des styles de vie déviants des jeunes des classes populaires » 12.

En fait, en entreprenant ce genre d'enquêtes, le sociologue est confronté, d'une part, non pas tant à la sociologie spontanée et au « sens commun » qu'à des représentations à la fois politiques, médiatiques et scientifiques de « l'opinion » comme « le sentiment d'insécurité » (qui fait aujourd'hui l'objet d'enquêtes régulières)¹³, d'autre part, aux institutions de l'État pénal (police,

^{6.} Voir Rémi Lenoir, « L'invention du troisième âge. Constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 26-27, 1979, p. 57-82 et « Objet sociologique et problème social », in Patrick Champagne, Rémi Lenoir, Dominique Merllié, Louis Pinto, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 1996 [1989], p. 51-100.

^{7.} Voir Louis Pinto, *L'invention du consommateur. Sur la légitimité du marché*, Paris, PUF, 2018.

^{8.} Voir Vincent Dubois, La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique, Paris, Éditions Belin, 1999.

^{9.} Ce label est depuis lors tombé en désuétude.

^{10.} Voir Gérard Mauger et Claude Fossé, La Vie buissonnière. Marginalité petite-bourgeoise et marginalité populaire, Paris, François Maspero, 1977.

^{11.} Voir Gérard Mauger, Les Bandes, le Milieu et la Bohème Populaire. Études de Sociologie de la Déviance des Jeunes des Classes Populaires (1975-2005), Belin, Paris, 2006.

^{12.} Voir Gérard Mauger, Sociologie de la délinquance juvénile, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 2009.

^{13.} On peut supposer que les représentations « de sens commun » doivent beaucoup aux représentations médiatiques et reposent sur la synecdoque : le « fait divers » spectaculaire pour la masse des « petits méfaits » ordinaires. Depuis les années 1990, la question de la délinquance est mobilisée dans une rhétorique alarmiste qui accrédite, « chiffres à l'appui », la montée inexorable des « violences urbaines » et l'apparition d'un nouveau profil de délin-

justice, système carcéral, travail social, etc.) et à la définition juridique de la délinquance qui leur est associée, et enfin aux représentations savantes des théories de la délinquance (essentiellement nord-américaines). C'est dire que, dans ce cas, la question de la rupture et de la construction d'objet se pose à la fois par rapport à ces représentations de sens commun, au droit et aux théories sociologiques existantes.

Lorsque j'ai commencé ces enquêtes, la sociologie de la délinquance traversait en France une crise qui a conduit à la marginalisation de la « sociologie du passage à l'acte » jusqu'alors dominante et à l'appropriation des théories interactionnistes importées des États-Unis. On s'interrogera d'abord sur ce changement de perspective, aujourd'hui banalisé: peut-on voir dans la « sociologie de la réaction sociale » une « nouvelle construction d'objet » comme l'affirmaient Philippe Robert¹⁴ ou Jean-Claude Chamboredon¹⁵ ? La démarche ethnographique des enquêtes que j'ai menées entre 1975 et 1980 (elle était alors relativement originale en la matière) situait l'investigation à l'écart de cette nouvelle perspective (sans pour autant la méconnaître) et, s'intéressant à la sociogenèse des pratiques et des trajectoires déviantes et/ou délinquantes, elle reprenait à son compte les objets ordinaires de la sociologie dite « du passage à l'acte »16. De ce fait, elle conduisait aussi à interpeller la perspective de la sociologie « de la réaction sociale ». Ainsi ai-je été conduit à proposer une « nouvelle construction d'objet » qui inclut l'étude de la réaction sociale » sans s'y réduire : elle s'efforce de rendre compte à la fois des pratiques incriminées et de l'incrimination ou, en d'autres termes, de cumuler les perspectives de la sociologie du passage à

quants, « de plus en plus jeunes et de plus en plus violents ». Sur ce sujet, voir Laurent Bonelli, *La France a peur. Une histoire sociale de « l'insécurité* », La Découverte, Paris, 2008.

^{14.} Voir Philippe Robert, « La sociologie entre une criminologie de passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale », *L'Année Sociologique*, Troisième série, Volume XXIV, 1973.

Voir Jean-Claude Chamboredon, « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », Revue française de sociologie, 1971, 12-3, p. 335-377.

^{16.} Celle, en France, du Centre de Recherches Interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV). Voir, par exemple, Centre de Formation et de Recherche de l'Éducation Surveillée, Vols et voleurs de véhicules à moteurs, Paris, Éditions Cujas, 1965.

l'acte et de la sociologie de la réaction sociale, récusant ainsi une forme de constructivisme « radical » qui réduit l'objet d'étude à un compte rendu du processus d'incrimination.

Une première rupture : de la sociologie du « passage à l'acte » à celle de « la réaction sociale »

On peut voir en Émile Durkheim un précurseur méconnu de la sociologie « de la réaction sociale » importée des États-Unis sous le label « interactionniste »17. Durkheim définit, en effet, le crime par « la réaction sociale » : « nous constatons l'existence d'un certain nombre d'actes qui présentent tous ce caractère extérieur que, une fois accomplis, ils déterminent de la part de la société cette réaction particulière qu'on nomme la peine, écrit-il. Nous en faisons un groupe sui generis, auquel nous imposons une rubrique commune; nous appelons crime tout acte puni »18. La définition de Durkheim, dont l'extension varie dans le temps et dans l'espace, peut être élargie en étendant la notion de « peine » à celle de « stigmatisation » qui inclut les sanctions diffuses, les sarcasmes, le mépris, etc.¹⁹. De ce point de vue, le répertoire des pratiques « déviantes » - définies comme celles qui sont susceptibles de susciter la stigmatisation - apparaît à peu près illimité (étendu, par exemple, aux maladies men-

^{17.} Voir Laurent Mucchielli, « La sociologie française du crime doit-elle quelque chose à Durkheim? », in Charles-Henry Cuin et Ronan Hervouet (dir.), Durkheim aujourd'hui, Paris, PUF, 2018, p. 85-99. En 1900, Durkheim introduit en ces termes une rubrique « Sociologie criminelle et morale » dans le volume 4 de L'Année Sociologique : « Si le crime, ou, plus généralement, l'acte immoral est un phénomène sociologique, c'est parce qu'il consiste en une violation des règles morales ou juridiques. C'est le caractère social de ces règles qui se communique aux actes qui les nient [...]; car violer la règle est une façon de la pratiquer ». Si ce projet n'eut guère de postérité en France, il réapparaît - méconnu comme tel - avec l'importation par Philippe Robert de l'interactionnisme nord-américain : voir Philippe Robert et Georges Kellens, « Nouvelles perspectives en sociologie de la déviance », Revue française de sociologie, 1973, 14-3, p. 371-395 et Philippe Robert, « La sociologie entre une criminologie du passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale », art. cit.

^{18.} Émile Durkheim, « Deux lois de l'évolution pénale », *L'Année sociologique*, vol. IV, 1900.

^{19.} Voir Ruwen Ogien, « Sanctions diffuses, sarcasmes, rires, mépris », Revue française de sociologie, XXXI, 4, 1990.

tales ou à l'alcoolisme). Variable d'une époque à l'autre et d'une société à l'autre, la définition sociale de la déviance l'est aussi d'un groupe à l'autre au sein d'une même société. Selon Erving Goffman, si un individu est doté d'un attribut qui le distingue, en le discréditant, des autres membres de la catégorie qui lui est ouverte, cet attribut constitue un « stigmate »²⁰. Telle est aussi la perspective d'Howard Becker qui définit la déviance par le défaut d'obéissance aux normes du groupe : « quand on a décrit les normes qu'un groupe impose à ses membres, on peut décider avec une certaine précision si un individu a, ou non, transgressé celles-ci, et donc s'il est déviant »²¹. De ce point de vue, la déviance et son envers, la norme, sont les produits toujours révisables d'une construction sociale, le résultat provisoire de la concurrence entre « entrepreneurs de morale »²².

Plus précisément, pour Durkheim, la peine est « une réaction passionnelle d'intensité graduée, que la société exerce par l'intermédiaire d'un corps constitué sur ceux de ses membres qui ont violé certaines règles de conduite »23. La distinction entre déviance et délinquance repose sur la réaction sociale : diffuse, informelle et de faible intensité en matière de déviance, elle est institutionnalisée et codifiée en matière de délinquance. Ainsi, la loi sur la sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy de mars 2003 a-telle instauré le délit d'occupation abusive de hall d'immeuble²⁴. À l'inverse, la substitution d'une simple amende pour la consommation de cannabis (sans lever l'interdit pénal) est régulièrement proposée en France. En d'autres termes, les délits et les crimes (i. e. la délinguance) sont les pratiques déviantes retenues par le Code pénal et sanctionnées comme telles. Telle est la définition proposée par Robert : « Le crime est un comportement [...] saisi par le droit qui menace son auteur d'une peine, autrement dit un

^{20.} Voir Erving Goffman, Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, Minuit, Paris, 1975 [1963], p. 14.

^{21.} Voir Howard S., Becker *Outsiders*. Études de sociologie de la déviance, traduit de l'américain par Jean-Michel Chapoulie et Jean-Pierre Briand, Anne-Marie Métailié, Paris, 1985 [1963], p. 31.

^{22.} Ibid., p. 171-188.

^{23.} Émile Durkheim, « Deux lois de l'évolution pénale », art. cit.

^{24.} Un amendement à la loi ELAN du 23 novembre 2018 a d'ailleurs renforcé les sanctions prévues.

comportement incriminé »25. Dans cette perspective, déviance et délinquance ne sont pas étanches : une pratique déviante peut être « pénalisée », à l'inverse, un délit peut être « dépénalisé » et il se peut aussi qu'une pratique soit pénalisée en droit et tolérée en fait. Pourtant, s'il est vrai que les contours des pratiques délinguantes varient dans le temps et dans l'espace, certaines pratiques étant pénalisées alors que d'autres sont dépénalisées, force est de remarquer que certaines pratiques font plus constamment l'objet de sanctions pénales : Paul Veyne fait ainsi remarquer que « la société romaine n'admettait pas plus le meurtre que nous ne l'admettons et qu'aucune société ne l'admet; celui qui a du sang sur les mains est partout honni; sans cet interdit aucun groupement humain ne pourrait subsister »26. Et ce qui vaut pour le meurtre vaut également pour le vol : selon la morale païenne, comme selon la morale chrétienne, « il ne fallait ni tuer, ni voler, écrit-il, une maxime païenne disait de ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas voir faire à soi-même »27.

Dans la perspective interactionniste et, plus spécifiquement, dans celle de Becker, reprise à son compte par Robert²⁸ qui a beaucoup contribué à l'introduire en France, expliquer le crime, c'est rendre compte des processus de production normative et d'incrimination, étudier le fonctionnement des institutions chargées de prononcer et d'infliger des sanctions (les opérations d'« étiquetage »), bref, étudier la police et les tribunaux plutôt que la personnalité ou la situation sociale des déviants. Si Becker s'intéresse aux effets de l'incrimination, Marx, un siècle avant Becker, répertoriait symétriquement les multiples effets sociaux du crime : « Un criminel produit des crimes... mais aussi le droit criminel et, par suite, le professeur qui fait des cours de droit criminel, et l'inévitable traité grâce auquel ledit profes-

Philippe Robert, La Sociologie du Crime, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2005, p. 10.

^{26.} Voir Paul Veyne, *L'Empire Gréco-Romain*, Paris, Seuil, 2005, p. 553. Il relève également que « partout et toujours, l'interdit de tuer est levé en deux cas, la guerre et la peine de mort ; chez nous il l'a été aussi pour le duel », comme il le fut à Rome dans les arènes (*Ibid*, p. 557).

^{27.} Ibid., p. 588.

^{28.} Philippe Robert, « La sociologie entre une criminologie de passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale », art. cit.

seur jette comme une marchandise ses conférences sur le marché général. Le criminel produit, d'autre part, toute la police et la justice criminelle, les sbires, les bourreaux, les jurés... Il produit encore de l'art, de la littérature, des romans et même des tragédies »²⁹.

Comment rendre compte, au début des années 1970, de ce déplacement des recherches de l'étude des pratiques délinquantes et des délinquants vers celle de la réaction sociale à la délinquance et de la fortune des théories qui le légitiment ? Sans doute v a-t-il plusieurs raisons à cela. D'abord, le déplacement des investigations des pratiques délinquantes vers l'étude de la réaction sociale (l'économie générale et le fonctionnement du système pénal-judiciaire, d'une part, les représentations du crime, d'autre part) ennoblissait le domaine étudié. De ce point de vue, la publication de Surveiller et punir par Michel Foucault³⁰ a contribué à la fois à déplacer la focalisation des chercheurs vers « la réaction sociale » et à rehausser l'objet dans la hiérarchie scientifique des objets de recherche (plus ou moins calquée sur celle de leur légitimité sociale)31. Ensuite, ce déplacement permettait de contourner l'écueil d'une distance sociale quasi infranchissable entre délinquants et chercheurs, souvent contraints, bon gré mal gré, de renoncer aux enquêtes de terrain³² et de s'en remettre aux statistiques disponibles (quitte à devoir en faire une critique, par ailleurs bien fondée). L'enquête de terrain (observation et/ou entretiens) suppose à la fois que le sociologue ait accès aux enquêtés et qu'ils se prêtent à la situation d'enquête. Même si les obstacles ne sont pas toujours insurmontables, il va de soi que les populations délinquantes sont presque toujours plus soucieuses de préserver « l'entre soi » du « monde des bandes » ou la clandestinité du « milieu » (celui de la délinquance professionnelle), que de se prêter aux inves-

^{29.} Karl Marx, « Travail productif, travail improductif », in Œuvres, Économie, II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1968, p. 399.

^{30.} Michel Foucault, Surveiller et Punir, Paris, Gallimard, 1975.

^{31.} Voir Pierre Bourdieu, « Méthode scientifique et hiérarchie sociale des objets », Actes de la recherche en sciences sociales, Vol. 1, n° 1, janvier 1975, p. 4-6.

^{32.} Sur ce sujet, voir Gérard Mauger, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6, 1991, p. 125-143.

tigations du sociologue. C'est aussi pourquoi la prison a longtemps été considérée comme un conservatoire de la population à étudier : selon Foucault, elle devient au 19e siècle « une sorte d'observatoire permanent qui permet de distribuer les variétés du vice ou de la faiblesse »33. Enfin et surtout, comme le note Becker, les théories de l'étiquetage qui « attaquent ouvertement ou de manière cachée la moralité conventionnelle en refusant délibérément d'accepter sa définition de ce qui est ou de ce qui n'est pas déviant »34 rencontraient l'horizon d'attente contestataire de l'époque. Selon Pasquali, « on retrouve dans la tonalité générale de l'article [de Chamboredon] paru en 1971 [...] un air du temps où, à travers la question de la délinquance juvénile, il allait de soi pour de plus en plus de professionnels de mettre en cause toutes les institutions disciplinaires et répressives inventées avant 1968, renvoyées à un âge révolu »35. En fait, comme l'expliquait Robert Castel, la fortune exceptionnelle du paradigme du « contrôle social » est née de la rencontre « entre un courant de critique épistémologique institutionnelle, qui a commencé à se développer dès le début des années 1960, et un mouvement social qui a instrumentalisé les apports de cette critique en les simplifiant, voire en les caricaturant à l'extrême dans le contexte spontanéo-libertaire des luttes anti-institutionnelles de la fin des années 1960 et du début des années 1970 »³⁶.

L'essai de construction d'objet proposé par Jean-Claude Chamboredon s'inscrit dans la même perspective³⁷: selon Pasquali « les archives permettent de voir le rôle qu'a pu jouer à l'époque la lecture intensive d'auteurs qui seront par la suite, communément rattachés à la tradition de Chicago », auxquels il emprunte « les concepts de *career* (qu'il traduit par «cursus»), de *labelling* (qu'il rend par «marquage», le terme d'»étiquetage»

^{33.} Michel Foucault, Surveiller et Punir, op. cit.

^{34.} Howard S. Becker, Outsiders, op. cit., p. 219.

^{35.} Paul Pasquali, « Une «école de Chicago» en banlieue parisienne ? », art. cit., p. 274).

^{36.} Robert Castel, « De l'intégration sociale à l'éclatement du social : l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social », Revue internationale d'action communautaire, 20/60, 1988.

^{37.} Voir Jean-Claude Chamboredon, « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », art. cit.

ne s'étant pas encore imposé en France) »³⁸. Bien qu'il étudie l'inégale distribution des pratiques délinquantes dans l'espace social³⁹ et qu'il distingue plusieurs types de délinquance juvénile, tant du point de vue de leur étiologie et de leur morphologie que de leur traitement social⁴⁰, il focalise, lui aussi, son attention sur les institutions de détection, de répression et de redressement, sur les mécanismes de marquage (auxquels les jeunes des classes populaires sont plus exposés) et sur le rôle qu'elles jouent dans la constitution de la délinquance : « il faut renoncer, écrit-il, à chercher dans les qualités substantielles des jeunes délinquants, ou même de leur milieu familial, l'explication d'un phénomène qui tient à la relation entre les jeunes délinquants et le groupe social qui les remarque et les sanctionne »⁴¹.

De façon générale, la sociologie de la réaction sociale s'inscrit dans une perspective constructiviste qui peut se résumer dans la formule : la délinquance est un produit de la réaction sociale ou, en d'autres termes, une « construction sociale » dont, par exemple, Ian Hacking⁴² ou Jean-Jacques Rosat⁴³ soulignent le caractère « libérateur ».

^{38.} Paul Pasquali, « Une «école de Chicago» en banlieue parisienne? », art. cit., p. 240, p. 251. Selon Pasquali, *The other side*, ouvrage collectif dirigé par Becker, paru en 1964, est « très présent dans les notes de lecture de Chamboredon conservées dans les archives [...] Goffman est alors avec Becker, Strauss et Cicourel, l'auteur anglophone le plus lu et discuté au CSE » (*Ibid.*, p. 248-249).

^{39.} Ainsi met-il en évidence la sous-représentation des jeunes délinquants des enfants de classes moyennes et supérieures et la sur-représentation des enfants des classes populaires (Jean-Claude Chamboredon, « La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », art. cit.).

^{40.} Il montre qu'« à la délinquance «anomique», symptôme et conséquence d'une crise d'éducation, type de délinquance caractéristique des adolescents des classes favorisées, s'oppose celle des adolescents de classes populaires, qui apparaît comme un phénomène «endémique», lié à un certain style de vie » (*Ibid.*).

^{41.} Ibid., p. 349.

^{42. «} L'idée de construction sociale a été magnifiquement libératrice », souligne Ian Hacking (Entre science et réalité, la construction sociale de quoi ?, traduction par Baudoin Jurdant, Paris, La Découverte, 2001p. 14).

^{43.} Jean-Jacques Rosat, « Préface » de Paul Boghossian, La peur du savoir. Sur le relativisme et le constructivisme de la connaissance, traduit de l'anglais par Ophelia Deroy, Marseille, Agone, 2009 [2006], p. IX.

Une deuxième rupture : associer la sociologie du « passage à l'acte » à celle de la « réaction sociale »

C'est ainsi que, dans le contexte politique et scientifique favorable des années 1970, certains chercheurs, reprenant à leur compte certaines formules « radicalement constructivistes » de Becker, en vinrent à considérer qu'expliquer le crime, c'était rendre compte du fonctionnement des institutions chargées de prononcer et d'infliger des sanctions et à remiser au musée des antiquités criminologiques la vieille sociologie plus ou moins psychologisante du passage à l'acte avec son paradigme multifactoriel au profit de la sociologie de la réaction sociale en considérant à la fois qu'une pratique délinquante n'était au fond qu'une pratique étiquetée comme telle⁴⁴ et que, par ailleurs, toute pratique était susceptible d'être étiquetée déviante ou délinquante (d'où le déplacement de l'enquête vers les processus de production normative et d'incrimination). En se focalisant ainsi sur « l'État pénal » (i. e. la politique pénale et les institutions correspondantes), Loïc Wacquant, par exemple, est conduit à soutenir la thèse d'une « criminalisation de la misère »45, « l'enfermement des catégories déshéritées tenant lieu de politique sociale »46 et la lutte contre la drogue de « paravent » à la guerre contre « les chômeurs, sans-abri, sans-papiers, vagabonds et autres marginaux »47 et à la transposer - sans doute hâtivement - des États-Unis à l'Europe. En fait, aux États-Unis comme en Europe, c'est le court-circuit entre les catégories déshéritées et leur incarcération qui permet de soutenir la thèse d'une « expansion du

^{44.} Pour une critique de la « théorie de l'étiquetage », voir toutefois Becker lui-même (Outsiders, *op. cit.*, p. 201-234). Chamboredon récuse également la réduction « par paradoxe nominaliste, [de] la délinquance au jugement de délinquance porté par l'institution », « paradoxe qui pourrait conduire [...] à la thèse du complot répressif ourdi contre les adolescents de classes populaires » (« La délinquance juvénile, essai de construction d'objet », art. cit., note 65).

^{45.} Loïc Wacquant, « La tentation de l'État pénal en Europe », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 124, « De l'État social à l'État pénal », septembre 1998, p. 3. Dans la même perspective, voir Loïc Wacquant, « L'ascension de l'État pénal en Amérique », *Ibid.*, p. 7-26.

^{46.} *Ibid.*, p. 3.

^{47.} Ibid., p. 3-4.

traitement pénal de la misère »⁴⁸ ou d'un « glissement vers une gestion carcérale de la pauvreté ». S'il est vrai, en effet, que « l'insécurité sociale engendrée par l'imposition du salariat précaire et par le rétrécissement corrélatif de la protection sociale »⁴⁹ sont déterminants dans le développement de la délinquance (toutes pratiques confondues), cette ébauche, pour le moins sommaire, de sociogenèse des pratiques délinquantes semble méconnaître que tous les précaires ne sont pas délinquants et suggérer implicitement que la délinquance est une fiction ou, au mieux, un prétexte à une sorte de « grand renfermement » des pauvres⁵⁰.

De façon générale, cette perspective conduit à la fois à ignorer les pratiques délinquantes, à ne s'intéresser qu'aux effets de l'étiquetage sur leur sociogenèse et à ne les envisager que sous l'angle juridique : « de plus en plus souvent, les chercheurs étudièrent la police et les tribunaux ou les activités des psychiatres et du personnel du secteur de la santé mentale, plutôt que la personnalité ou la situation sociale des déviants », note ainsi Becker⁵¹. Mais a-t-on tout dit des pratiques délinquantes lorsqu'on les a définies comme pratiques « construites » comme telles (stigmatisées, incriminées) ou encore comme « illégalismes » ⁵² ? Faut-il considérer que toute pratique est susceptible de stigmatisation ou d'incrimination (*i. e.* de « construction » comme « stigmate » ou comme « crime ») ou que certaines pratiques sont plus sys-

^{48.} Ibid., p. 5.

^{49.} *Ibid.*, p. 3.

^{50.} Loïc Wacquant, bien qu'il s'en démarque par ailleurs, reprend à son compte la thèse de George Rusche: « Le lien, transparent ou non qui est censé exister entre crime et châtiment [...] doit être rompu. Le châtiment n'est ni une simple conséquence du crime, ni l'envers du crime ». Il doit, selon Wacquant « être replacé au sein du système complet des stratégies visant à réguler les pauvres » (voir « Symbiose fatale. Quand ghetto et prison se ressemblent et s'assemblent », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 139, septembre 2001, p. 32).

^{51.} Howard S. Becker, Outsiders, op. cit., p. 201-234.

^{52.} Voir Michel Foucault, Surveiller et punir, op. cit., p. 299 sq.

tématiquement incriminées que d'autres ? Si tel est le cas, alors lesquelles ? Et pour quelles raisons ?

Définissant le crime par la peine, Durkheim s'interroge également sur les pratiques sanctionnées. « Pour la conscience commune, écrit Durkheim, le crime consiste essentiellement ou presque uniquement à tuer, à blesser, à voler. Ouand nous nous représentons le criminel, c'est toujours sous l'aspect d'un homme qui attente à la propriété ou à la personne d'autrui »53. On peut se demander, en effet, si un groupement humain, quel qu'il soit, pourrait subsister sans l'interdit du crime et du vol⁵⁴. Mais, si Durkheim rappelait la constance de la pénalisation du crime et du vol, il insistait aussi sur les variations dans le temps et dans l'espace des pratiques pénalisées. « À cet égard, précise-t-il en effet, la morale moderne présente avec la morale ancienne le contraste le plus absolu »55: les atteintes à l'individu [i. e. son intégrité physique et celle de ses biens] n'affectaient pas vraiment la sensibilité sociale comme l'atteste la moindre gravité des peines qui les sanctionnaient⁵⁶. Les vrais crimes étaient alors ceux qui étaient dirigés contre l'ordre familial, religieux, politique: « tout ce qui menace l'organisation politique de la société, tout manquement aux divinités publiques qui ne sont autre chose que des expressions symboliques de l'État, toute violation des devoirs domestiques sont frappés de peines qui peuvent être terribles »57. « Au fond, écrivait-il, c'est la société que les fidèles adorent ; la supériorité des dieux sur les hommes, c'est celle du groupe sur ses membres »58.

Selon Durkheim, c'est avec le christianisme que s'est produit « une véritable interversion, un renversement de la hiérarchie des devoirs »⁵⁹. Rompant avec la morale coutumière par son universalisme, le christianisme était identique

^{53.} Émile Durkheim, Leçons de sociologie, op. cit., p. 142.

^{54.} Quel que soit le point de vue (« subjectif ») sur le crime et le vol, tout porte à croire, en effet, que la normalisation de ces pratiques interdirait « objectivement » tout forme de vie sociale.

^{55.} Émile Durkheim, Leçons de sociologie, op. cit., p. 143.

^{56.} Ibid., p. 143-144.

^{57.} Ibid., p. 143.

^{58.} Ibid., p. 189.

^{59.} Ibid., p. 143.

en cela à la prétention du pouvoir monarchique de garantir la paix et la sécurité (on ne peut tuer et/ou piller que les ennemis de la société ou de la patrie) en revendiquant « le monopole de la violence physique légitime »60. Avec le processus de civilisation des mœurs⁶¹, c'est la personne humaine qui devient l'objet d'un respect religieux qui s'étend à la propriété (selon Durkheim, « le tabou des choses est parallèle au tabou des personnes »62). Faut-il en conclure que « la sacralité de la personne humaine » (son intégrité physique et matérielle) l'emporterait désormais sur celle de la société? En fait, la sacralité de la personne et de ses biens universalise celle des fondements de l'État et de l'ordre capitaliste. En consacrant son livre II aux crimes et délits contre les personnes, son livre III aux crimes et délits contre les biens, son livre IV aux crimes et délits contre la nation, l'État et la paix publique, le Code pénal rappelle le caractère sacré du « monopole étatique de la violence physique légitime » - fondement de l'ordre étatique selon Weber - et celui du droit de propriété - fondement de l'ordre capitaliste et, ce faisant, la sacralité de l'ordre social⁶³. Ces fondements de l'ordre social que rappellent le Code pénal et le Code civil⁶⁴ sont d'autant plus légitimes pour

^{60.} Max, Weber, *Le savant et le politique*, préface, traduction et notes de Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte, 2003, p. 118.

^{61. «} La stabilité particulière des mécanismes d'autocontrainte psychique qui constitue le trait typique de l'habitus de l'homme civilisé est étroitement lié à la monopolisation de la contrainte physique et à la solidité croissante des organes centraux » (Norbert Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Éditions Calmann Lévy, 1976, p. 194).

^{62.} Émile Durkheim, Leçons de sociologie, op. cit., p. 176.

^{63.} Sur les rapports entre droit et ordre social, voir Pierre Bourdieu, « La Force du droit. Éléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, 1986, p. 3-19. « L'effet d'universalisation, écrit Bourdieu, est un des mécanismes, et sans doute parmi les plus puissants, à travers lesquels s'exerce la domination symbolique ou, si l'on préfère, l'imposition de la légitimité d'un ordre social » (*Ibid.*, p. 16).

^{64.} Le droit de propriété (défini dans le Code civil) est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme qui a valeur constitutionnelle (l'article 2 fait de la propriété un des quatre « droits naturels et imprescriptibles de l'Homme »). Les principes du Code Civil (« Code Napoléon ») sont centrés autour de la personne du citoyen-propriétaire et la propriété privée en constitue le socle : « la propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus

la conscience collective qu'ils apparaissent aussi et sans doute d'abord comme ceux de l'intégrité de la personne humaine et de ses biens, de l'homme et de ses droits⁶⁵.

De sorte que, s'il est vrai que la délinquance est « une construction sociale », les pratiques sociales construites comme « délinquantes » dans le cadre des sociétés capitalistes contemporaines sont prioritairement les violences physiques et le vol. Et on peut supposer que, s'il en est ainsi, c'est parce que ces atteintes à l'intégrité physique et matérielle des individus sont aussi des atteintes à la sacralité des fondements, sinon de l'ordre social, du moins de l'ordre social capitaliste. Dans cette perspective, l'objet de la sociologie de la délinquance inclut, certes, les processus d'incrimination, le fonctionnement des systèmes policier, judiciaire, carcéral et les effets de l'étiquetage social sur les carrières déviantes et délinquantes, mais il comprend également la sociogenèse des violences physiques contre les personnes, celle des atteintes à la propriété et celle des atteintes contre l'État (des dites « violences urbaines » aux « émeutes »66). Comment rendre compte sociologiquement de ces pratiques interdites ? Peut-on définir, sinon des populations plus susceptibles que d'autres de braver l'interdit, du moins des conditions sociales qui y prédisposent ?

En prenant le parti d'étudier la sociogenèse des pratiques délinquantes⁶⁷ et en considérant qu'elle ne se réduit pas aux effets de l'étiquetage « délinquant » ou de l'expérience de l'em-

absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements » (article 544).

^{65. «} La force de la forme [ici celle du droit], écrit Bourdieu, est cette force proprement symbolique qui permet à la force de s'exercer pleinement en se faisant méconnaître en tant que force et en se faisant reconnaître, approuver, accepter, par le fait de se présenter sous les apparences de l'universalité - celle de la raison ou de la morale » (« Habitus, code et codification », *Actes de la recherche* en sciences sociales, n° 64, septembre 1986, p. 43).

^{66.} Voir Gérard Mauger, L'Émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.

^{67.} Pourquoi, dans cette perspective, faire de la délinquance juvénile une catégorie « sui generis » ? La première raison est statistique : les pratiques délinquantes de masse sont, pour l'essentiel, des pratiques « juvéniles ». La seconde est juridique : en France, l'Ordonnance de 1945 réserve un traitement spécifique à la délinquance des mineurs. Par ailleurs, pratique juvénile, la délinquance est aussi massivement une pratique masculine.

prisonnement, les enquêtes que j'ai menées montraient que les prédations (et, plus généralement, les modalités prohibées d'appropriation de capital économique⁶⁸) sont aussi des pratiques économiques susceptibles d'être étudiées comme telles et que la violence physique ou les usages prohibés du capital agonistique (« les coups et blessures volontaires » du Code pénal), peut être étudiée comme une modalité (rudimentaire mais toujours efficace) de la domination⁶⁹. Cette « nouvelle construction d'objet » inscrit l'objet « délinquance » dans un cadre théorique classique qui souligne le caractère structurant de la propriété privée et emprunte à Weber sa définition de l'État comme détenteur du « monopole de la violence physique légitime ». Elle n'élude pas la question de la réaction sociale : elle permet même de la préciser en invitant à rendre compte du type de pratiques incriminées. Elle ne méconnaît pas non plus celle du « passage à l'acte » ou, plus précisément, celle de la sociogenèse des pratiques délinquantes : elle invite au contraire à s'interroger sur les conditions sociales qui permettent de rendre compte, en dépit des sanctions possibles, du recours à la violence physique et aux prédations. En substance, il s'agit de rendre compte, dans le contexte d'une crise de reproduction des classes populaires, de la « culture de rue » (fondée sur l'accumulation de « capital agonistique ») et de ses transformations (à commencer par la porosité croissante entre le « monde des bandes » et « le milieu » de la délinquance professionnelle). Ce genre d'analyse passe par la reconstitution de la genèse des trajectoires familiales, scolaires professionnelles qui conduisent à se l'approprier, l'étude des rapports qui s'établissent entre familles populaires « désaffiliées », « école de masse » et disqualification scolaire, entre « décrochage scolaire » et « culture de rue », entre « culture de rue » et marché des emplois subalternes, entre « inemployabilité » et investissement dans le « bizness », entre étiquetage délinquant et consolidation de la « carrière délinquante »70.

^{68.} Voir, par exemple, le « bizness » sous toutes ses formes, à commencer par le trafic de drogue (Nasser Tafferant, *Le Bizness. Une économie souterraine*, Paris, PUF, 2007)

^{69.} Voir Thomas Sauvadet, Le *Capital guerrier*. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité, Paris, Armand Colin, 2006.

^{70.} Voir Gérard Mauger, Sociologie de la délinquance juvénile, op. cit.

Si « l'humeur anti-institutionnelle » post-soixante-huitarde avait pu porter à faire l'apologie des « îllégalismes populaires » et des « marginalités » et à contester l'emprise de la vision « individualiste, psychanalytique et familialiste » dominante dans la protection de l'enfance⁷¹ ou « l'étiquetage » par le travail social⁷², la lutte contre le crime, sous ses diverses formes, n'est plus aujourd'hui réellement mise en cause dans le champ politique. En fait, les controverses sociologico-politiques concernent désormais l'analyse des causes du crime et les movens de lutter contre la criminalité. De ce point de vue, le déplacement temporaire d'une sociologie du passage à l'acte vers une sociologie de la réaction sociale a eu au moins deux conséquences qui allaient sans doute à l'encontre des intentions de ses initiateurs. D'une part, la critique - bien fondée - d'une explication des pratiques délinquantes réduite aux conflits intrafamiliaux et aux carences affectives, a contribué à discréditer le travail de prévention d'inspiration psychosociale⁷³. D'autre part, en détournant l'attention de la sociogenèse des pratiques délinquantes au profit de l'étude de la réaction sociale, elle a laissé le champ libre au retour en force, avec Gary Becker, de la théorie de l'action rationnelle⁷⁴ et, plus précisément à l'irruption du paradigme « actionniste » de Gottfredson et Hirschi pour rendre compte du passage à l'acte dont elle s'était détournée⁷⁵. D'où le procès régulièrement réac-

^{71.} Voir Jean-Pierre Jurmand, « Individualisation et subjectivation à l'œuvre dans la justice des mineurs en France au 20° siècle », *Criminocorpus* [En ligne], Justice des mineurs, mis en ligne le 10/12/2014.

^{72.} Voir le numéro de la revue *Esprit*, n° 4-5, avril-mai 1972, intitulé « Normalisation et contrôle social (Pourquoi le travail social ?) ».

^{73.} En s'efforçant de porter au jours les effets de telle ou telle « variable psycho-sociologique », la traditionnelle « sociologie du passage à l'acte » (telle qu'elle était pratiquée en France par le Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson) plaidait *de facto* pour les « circonstances atténuantes ».

^{74.} Voir Gary Becker, « Crime and Punishment : An Economic Approach », *Journal of Political Economy*, vol. 76, n° 2, 1968.

^{75.} Pour une défense du paradigme « actionniste » en sociologie de la délinquance, voir Renaud Fillieule, *Sociologie de la délinquance*, Paris, PUF, 2001. Comme « le juridisme », le paradigme « actionniste », prêtant aux agents la raison raisonnante du savant ou la conscience morale du directeur de conscience, considère l'action comme le produit d'une délibération consciente. Les alternatives sociologiques à la théorie du choix rationnel tentent de rendre compte des comportements qui comportent une certaine régularité sans faire de la volonté

tivé contre une sociologie de la délinquance accusée de déplacer « les causes » de la délinquance des individus vers l'ordre social et, ce faisant, d' « excuser sociologiquement » les délinquants¹.

Dans le cas présent, ma rupture initiale dans la pratique de l'enquête fut d'abord celle avec la conception psychosociologique dominante en matière de « passage à l'acte » délinquant. En fait, il s'agissait, très banalement, d'expliquer le social par le social en reconstituant la sociogenèse des pratiques et des carrières délinquantes. Mais, ce faisant, cette pratique de l'enquête se tenait à l'écart de la rupture qu'opéraient alors la plupart des sociologues de la délinguance via l'importation des théories interactionnistes recues dans un climat anti-institutionnel favorable. Ils récusaient alors la sociologie du passage à l'acte au profit d'une sociologie de la réaction sociale, substituant en fait un nouvel objet d'enquête - les processus d'incrimination - à l'objet antérieur - les pratiques délinquantes. Or, s'il est vrai que l'enquête sur la sociogenèse des pratiques et des carrières délinquantes inclut les effets propres à l'étiquetage « délinquant », il s'avère également qu'elle est loin de s'y réduire. Ainsi était-on conduit à rompre avec une rupture « radicalement constructiviste » qui récusait la sociologie du passage à l'acte au profit de la sociologie de la réaction sociale ou, plus précisément, à une « nouvelle construction d'objet » qui cumule les acquis de la sociologie du passage à l'acte et ceux de la sociologie de la réaction sociale.

consciente et rationnelle des agents la raison de ces comportements.

^{1.} Voir Bernard Lahire, *Pour la sociologie. Et en finir avec une prétendue* « *culture de l'excuse* », Paris, La Découverte, 2016 et Gérard Mauger, « Sur «l'excuse sociologique» », in *Repères (II) pour résister à l'idéologie dominante*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018, p. 27-46.

La « socio-biocratie », chronique d'une construction en cours

Bernard Pudal

Je ne voudrais pas tant revenir sur la construction d'objet initiale – sur laquelle j'ai déjà écrit² et que je ne ferai qu'évoquer ici – que tenter de baliser des « moments » successifs d'une construction d'objet au fil de recherches sur un même sujet – le communisme – depuis les années 1980, et proposer quelques hypothèses.

Peut-être faut-il rappeler d'abord que la construction d'objet était un impératif à la fois nécessaire, exaltant et potentiellement paralysant tant il s'apparentait à une sorte de « surmoi épistémologique ». Elle était associée à la recherche de scientificité à laquelle nous étions tenus et par conséquent à un idéal du moi du « vrai » chercheur. La construction d'objet relevait alors d'une double histoire, celle d'une sociologie qui, depuis Durkheim, en France, s'était donné avec Les Règles de la méthode sociologique un protocole de recherche jalonné d'étapes imposées (l'explicitation des pré-notions, le recours à une définition provisoire de l'objet des recherches, etc.,), quel que soit le domaine étudié, et celle d'une refondation scientifique de la sociologie, notamment étayée par l'histoire des sciences française (Bachelard, Canguilhem), dont Le Métier de sociologue, paru en 1968, devait être le pendant actualisé³. La « construction d'objet » était donc indissociable de cette histoire de la sociologie et arrimée à un projet de scientificité investi d'un scientisme qui m'apparaît aujourd'hui avoir été salutaire, même s'il faut bien

^{2.} Merci à Isabelle Gouarné et Paul Boulland pour leurs lectures attentionnées.

^{3.} Notons en passant qu'on a ici les principales étapes des cours de méthodologie dispensés en Science Politique dans les années 1980-1990, dans certains départements, par exemple à Amiens. Les étudiants étaient dès la première année confrontés à des textes de Durkheim, Weber, Bachelard, Bourdieu/Passeron/Chamboredon, etc.

avouer qu'il n'avait pas que de bons côtés, comme le reconnut Bourdieu lui-même⁴.

C'est donc essentiellement dans une sorte de réflexion continuée avec la sociologie dite de « Pierre Bourdieu » et en m'inscrivant dans ce cadre, tel du moins que je me le suis approprié⁵, que cette dimension de la recherche a pris forme. Précisons immédiatement qu'en science politique les outils théoriques formalisés par Bourdieu s'inscrivaient explicitement dans d'autres filiations: Weber, Durkheim et Marx. Tout un travail collectif de transfert et de transposition avait été réalisé dont témoigneront plus tard les deux numéros d'ARSS - Penser la politique - de 1988 auxquels contribuent des politistes⁶. Je souhaite donc restituer l' effort de construction d'objet, pris dans la gangue de la recherche au jour le jour, qui m'a progressivement conduit à élaborer un « concept », celui de socio-biocratie, pour rendre compte de certains aspects essentiels du communisme. Bien loin de résulter d'un « acte théorique inaugural »7, il s'est peu à peu « imposé » dans une recherche de longue haleine dont je rappellerai succinctement la logique. C'est un concept « provisoire » - discutable et à discuter - où se joue le passage d'une

^{4.} C'était une arme polémique dont l'un des effets pouvait être de mésestimer des recherches n'arborant pas ce drapeau. Les lectures charitables d'autres travaux, animées du désir d'en tirer bénéficie, n'étaient pas toujours à l'ordre du jour : le moment où l'on se dote d'un lexique et d'une armature conceptuels, n'est guère propice à l'exercice troublant qui tend à exploiter tous les acquis de recherches qui sont étrangères à ce dessein.

^{5.} Suivant les moments, il y a bien sûr un effet plus ou moins légitimant à se revendiquer d'un maître. J'avoue n'éprouver aucune difficulté à le faire. Avec « Bourdieu » on s'inscrit dans une histoire scientifique qui, en réalité, est plus que peuplée...Voir Bernard Pudal, « Une prise de position dans la sociohistoire du communisme et du militantisme », in Des sociologues sans qualités, Delphine Naudier/Maud Simonnet (dir), La Découverte, 2011; Bernard Pudal, Boris Gobille, « Faire de la science politique avec la sociologie de Pierre Bourdieu. Deux appropriations situées dans Catherine Leclercq, Wenceslas Lizé, Hélène Stevens (dir.) Bourdieu et les sciences sociales. Réceptions et usages, Paris, La Dispute, 2015, 345 p., ainsi que Bernard Pudal, Propos recueillis par Gérard Mauger et Louis Pinto, « Communisme », Savoir/Agir 2016/3 (N° 37), p. 71-82.

^{6.} Actes de la Recherche en Sciences Sociales, « Penser la politique », 1 et 2, n° 71/72, Mars 1988 et n°73, juin 1988.

^{7.} Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Invitation à la sociologie réflexive*, Paris, Seuil, 2014, p. 288

étude socio-historique sur une commission permanente – la commission des cadres et ses technologies – à une compréhension plus générale de l'histoire des communismes issus de la Révolution d'Octobre 1917.

Avant la construction d'objet, la fabrication d'une « attitude »

Idéalement, il faudrait pouvoir rendre compte des moments antérieurs à la phase de construction d'objet proprement dite, moments confus où l'on entre un peu aveuglément et pour des raisons diverses dans le domaine étudié en s'orientant vers une position. Quant on investit un domaine déjà investi sur un autre mode et, en ce qui me concerne, un mode militant, c'est tout ce passé/passif biographique qui est en question. Il faut se détacher de la fascination qu'exerce le sujet. Pour ma part, mon désengagement du Parti Communiste autorise le transfert dans la recherche de schèmes d'analyse sociologique sur un sujet – le communisme - désormais visé autrement. Ce transfert s'apparente à une sorte de travail de deuil8. Si je voulais illustrer ce passage, il me faudrait exhumer les premiers textes que j'ai rédigés (presque 100 pages dactylographiées) alors que j'étais membre du PCF, qui témoignent de ce moment de « séparation » d'un registre politique vers un registre réflexif qui n'a pas de forme précise. Ces textes (semi-politiques, semi-théoriques) s'inscrivent dans un ensemble d'essais de communistes critiques (publiés ou non), qui sont autant de brouillons aux destinées académiques variées⁹. Pour chaque chercheur, le chemin est bien entendu différent, mais je gage qu'il se caractérise néanmoins par cette phase d'apprentissage particulière. Quoiqu'il en soit, c'est dans cette période que se fabrique une attitude réceptive à ce qui reste à

^{8.} C'est un phénomène collectif qui concerne, à chaque fois sur un mode spécifique, nombre de chercheurs ayant appartenu au PC: Michel Verret, Olivier Schwartz, etc. Voir Bernard Pudal, « Le Populaire à l'encan », *Politix*, n°14, 1991. Rappelons que le travail de deuil conduit certes à se séparer d'un certain type d'investissement d'objet mais ce dernier est souvent réinvesti sous d'autres modalités.

^{9.} Les années soixante-dix voient des collections entières de ces analyses critiques.

apprendre : la sociologie et plus précisément la sociologie dite de « Pierre Bourdieu ».

L'histoire sociale

Sans que ce choix ait été pensé, j'étais convaincu que l'étude du PCF - dont j'espérais alors qu'elle m'aiderait à comprendre le « stalinisme » - impliquait une recherche historique sur le moment de cristallisation de ce parti, l'entre-deux-guerres. La dimension historique était donc d'entrée de jeu présente. On sait que pour Bourdieu, la distinction Histoire/Sociologie n'a guère de sens d'un point de vue épistémologique. Dans les faits, cependant, il y a des historiens qui récusent ou ignorent la sociologie, des historiens qui sont sociologues mais ne le revendiquent pas, des sociologues qui se « limitent » au présent et font de la mauvaise sociologie en s'interdisant de comprendre tout ce qu'apporte dans la construction de leur objet l'historicisation des catégories qu'ils utilisent et des « réalités » qu'ils étudient, bref des univers disciplinaires à la fois séparés, complémentaires et imbriqués selon de multiples modalités. La difficulté était donc d'associer histoire et sociologie. Alors que l'histoire se caractérise par son « trop plein » de « réalité » et par un contextualisme qui singularise presque toujours le matériau exploité, le sociologue se distingue de l'historien parce que son objet est moins le fait historique qu'un ensemble de mécanismes sociaux dont les actualisations peuvent être repérées sous de multiples formes historiques : « L'ambition du sociologue se distingue de celle qu'engagent la plupart des historiens dans leur travail : le sociologue essaye de construire un modèle théorique d'un processus, c'est-à-dire un ensemble de propositions systématiquement liées et justiciables d'une vérification systématique, susceptible de rendre compte d'un ensemble de faits historiques aussi grand que possible. C'est une définition simple du modèle »10 . Une telle définition du modèle, à tous les sens du mot me semble-til, n'a de simple que sa formulation. Elle me paraît néanmoins fondamentale.

^{10.} Pierre Bourdieu, Sur l'État, Paris, Seuil, 2012, p.170.

Une énigme et ses interprétations

Toute histoire sociale du Communisme est adossée à une énigme, toujours aussi taraudante, qui fait du ou des communisme (s) une dimension essentielle du court 20e siècle, caractérisée par les immenses espérances qu'il a/ils ont suscitées, se transformant ensuite en autant de dictatures, si répressives qu'il ne fut pas impossible d'associer l'expérience princeps de l'URSS au nazisme par le truchement du concept de « totalitarisme », avant que les régimes communistes eux-mêmes s'effondrent en moins de deux ans, ou n'évoluent vers un capitalisme d'État original comme en Chine. S'il est vrai que le pré-construit est partout, la proposition est non moins vraie en ce qui concerne les recherches sur le communisme encombrées par toute une série de représentations tributaires des luttes d'interprétation dont il a été l'objet depuis Octobre 17. Celles-ci ont donné lieu à nombre de « théories » de haute volée auxquelles il est sans doute difficile de résister et dont il a fallu pourtant se défaire, qui entretiennent presque par nature d'étroits rapports avec de vaines tentatives de comprendre ce qui est hors de notre portée¹¹. « Le démon des généralités », dénoncé par Bachelard dans La Formation de l'esprit scientifique, est certainement une tentation qu'autorisent plus aisément la philosophie politique, souvent plus politique que philosophique¹², mais aussi le désir de résoudre « l'énigme du communisme ». Pour mémoire : le communisme comme re-

^{11.} Jacques Bouveresse : « il ne faut pas demander plus que ce dont on a réellement besoin. Et ce qui manque le plus, ce ne sont sûrement pas les réponses, qui existent au contraire en surabondance, mais la capacité de dire «non» ou, en tout cas, «pas encore» », *Le philosophe et le réel* (entretiens avec Jean-Jacques Rosat), Paris, Hachette, 1998, p. 207.

^{12. «} Nous allons nous efforcer de montrer que cette science du général est toujours un arrêt de l'expérience, un échec de l'empirisme inventif. Connaître le phénomène général, s'en prévaloir pour tout comprendre, n'est-ce point, à la mode d'une autre décadence, jouir comme la foule du mythe inclus dans toute banalité ? » (Mallarmé, *Divagations*, p. 21.) Il y a en effet une jouissance intellectuelle dangereuse dans une généralisation hâtive et facile. Une psychanalyse de la connaissance objective doit examiner soigneusement toutes les séductions de la facilité. C'est à cette condition qu'on aboutira à une théorie de l'abstraction scientifique vraiment saine, vraiment dynamique. », Gaston Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1971.

ligion séculière (Aron, Monnerot, Furet), comme totalitarisme (Arendt, Aron), comme mouvement « révolutionnaire » ayant dégénéré bureaucratiquement (Trotsky, Castoriadis, Lefort; M. Lewin)¹³, comme marche forcée (pédagogie brutale ?) d'entrée dans la modernité de sociétés en « retard » (Charle), comme faillite inéluctable inhérente aux philosophies utopiques d'un État « savant », « total », diagnostiquée par Karl Popper, dès le début de la deuxième Guerre mondiale, dont la cité idéale platonicienne serait la matrice fondatrice ou comme utopie imposée par la force (Martin Malia)¹⁴.

Ma démarche se caractérise par une sorte de refus ou de contournement des grands récits censés rendre compte de la nature de cette histoire et, pour ce faire, de se loger dans un lieu méthodologique plus modeste. Cette modestie était, faut-il le dire, plus adaptée à la réalité du chercheur que j'apprenais à « devenir ». S'il fallait caractériser cette posture, l'expression d'histoire sociale du politique serait sans doute l'une des plus appropriées, une histoire sociale explicitement sociologique. Qualifiée de « révisionniste » aux USA, l'histoire sociale du communisme s'est heurtée à de nombreuses résistances tant aux USA qu'en France. Marc Ferro¹⁵ l'a récemment rappelé, constatant qu'il fallut 15 ans, en France, pour que ses recherches sur Octobre 17 vu « d'en bas », soient « reçues». Cette résistance à l'histoire sociale, on la trouve explicitement revendiquée dans une note du Passé d'une illusion où François Furet signale qu'il n'a tenu aucun compte des travaux des « social scientists ». Elle s'est encore manifestée lors de la publication de L'âge des extrêmes d'Hobsbawm¹⁶. Cette résistance à l'histoire sociale du politique,

^{13.} Voir Vincent Dubois, Valérie Lozac'h, Jay Rowell, « Jeux bureaucratiques en régime communiste », *Sociétés Contemporaines*, 2005, n°57, p.5-19.

^{14.} Marc Angenot propose une sorte de grand récit au carré susceptible d'engranger l'histoire des récits utopiques et des récits anti-utopiques dans lesquels il classe Furet, Soljenitsyne, Malia, Popper, Kolakowski, etc. (« Le procès de l'utopie : utopie, science de l'histoire, idéocraties », *Cités*, 2010/2, n°402, pages 15-32).

^{15.} Dont Pierre Bourdieu avait salué, pour son orientation sociologique l'ouvrage: Des soviets au communisme bureaucratique. Les mécanismes d'une subversion, avec un avant-propos inédit, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2017, 352 p. (1ère éd. 1980).

^{16.} Christophe Charle consacre un long développement circonstancié à cette

ou ce déni, tient pour partie au *doute* qu'introduit l'histoire sociale sur ces « grands » registres explicatifs. L'Histoire Sociale du Politique n'exclut nullement que soit intégrées à l'analyse les séductions d'une « utopie » ou des croyances « religieuses » ni même la reconnaissance de dimensions « totalitaires », mais elle ne fait pas de ces concepts des explications de dernière instance, simplement des phénomènes assez classiques que l'on peut rencontrer dans de nombreux domaines ou périodes de l'histoire.

Déréification des collectifs et légitimation de l'illégitime

Il faudrait faire ici une recherche sur les textes qui ont, soit servi d'exemple à imiter pour construire nos objets, soit ont été explicitement consacrés à la construction d'objet en science politique. Outre évidemment toutes les analyses de Pierre Bourdieu où le communisme était convoqué mais aussi les recherches qu'il donnait à connaître¹⁷, il y eut en science politique des ouvrages ou articles de « passeurs » (Gaxie, Lacroix, Offerlé). On en trouve une illustration exemplaire dans l'article que publie Bernard Lacroix dans le *Traité de Science Politique*¹⁸. J'en conseille toujours vivement la lecture.

C'est – je n'y reviens pas – en me méfiant de la réification des collectifs – méfiance armée (importée en science politique) d'une étude sociologique modèle, *Les Cadres* de Luc Boltanski – que j'ai pris le parti d'une sorte de biographie collective des groupes dirigeants du communisme. Dans cette première phase, la déréification des êtres collectifs que nous tentions de mettre en œuvre nous conduisit vers des prosopographies ou plus simplement des biographies collectives. Christophe Charle est bien sûr un « maître » en la matière. Même si mes « individus » n'étaient pas anonymes – histoire oblige – ils n'étaient

réception décalée, retardée, ou contestée d'Hobsbawm en France dans *Homo Historicus*, Paris, Armand Colin, p. 209-215. Il qualifie Hobsbawm de « grand fresquiste de notre temps », marxiste mais pas assez sociologue de son point de vue.

^{17.} Bernard Pudal, « Le communisme dans l'œuvre de Pierre Bourdieu (in Gérard Mauger (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005, p. 641-653).

^{18.} Bernard Lacroix, « Ordre politique et Ordre social », in *Traité de Science Politique*, Vol 1, Madeleine Grawitz et Jean Leca (eds), Paris, PUF,1985.

encore que l'habillage nominatif des « individus épistémiques » que met en œuvre la biographie collective. Je constate, mais il faudrait faire l'enquête, que ce concept d'individu épistémique 19 n'a pas connu de postérité alors qu'il mériterait sans doute d'être réinvesti. L'autre schème analytique associé à la construction d'objet n'est autre que la légitimation d'un personnel politique illégitime dont on trouve une application sur le mouvement ouvrier dans l'article des *Annales* de Michel Offerlé²⁰.

Autobiographies communistes d'institution et Commission des cadres

Néanmoins, les individus ne semblent interchangeables qu'à la condition de se tenir loin d'eux (comme chez Arendt) ou de les réduire à un ensemble de propriétés (les individus épistémiques) : s'en approcher de plus près, c'est s'obliger à faire des différences, à introduire de la complexité causale (jusqu'au hasard)²¹, à côtoyer l'inachèvement de nos explications, bref à se compliquer sérieusement la vie.

C'est au cours de ces recherches biographiques que j'ai découvert l'existence de documents – les autobiographies de Parti – et de pratiques d'institution dont l'étude était néanmoins obérée par l'impossibilité d'accéder aux archives dites « de Moscou », qui n'allaient s'ouvrir qu'après 1991 et que j'ai commencé à étudier en 1994.

Collectées principalement par Claude Pennetier au RGASPI (ex-institut du marxisme-léninisme) à Moscou, initialement pour compléter les notices du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (le *Maitron*), elles sont apparues très vite comme une voie d'entrée dans le monde communiste

^{19.} Pierre Bourdieu y a recours notamment dans *Homo Academicus*, un ouvrage dans lequel il souhaitait contrarier certaines lectures habitées par le désir de dénoncer plus que de comprendre.

^{20.} Michel Offerlé, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales*, 1984, 39-4, p. 681-716.

^{21.} Pierre Bourdieu indique en passant que « n'importe laquelle des trajectoires biographiques comporte une grande part de hasard », « Le sociologue et la philosophie », Entretien avec I . Ichizaki (1989) paru en Italie en 1991 et publié à l'origine à Berlin en 1989 (lisible en ligne sur le site « Pierre Bourdieu. Un hommage »).

qui permettait de penser ensemble, de manière approfondie, sur des matériaux circonscrits, les individus et l'institution. Bien sûr, il fallait se débarrasser en premier lieu d'une interprétation fondée sur leur seule dimension inquisitoriale, policière si l'on veut, ce qui n'implique pas pour autant de ne pas intégrer cette dimension. Inversement, il ne s'agissait pas non plus de n'v voir que la manifestation d'une remise de soi inconditionnelle. Au fur et à mesure que nous consultions et étudions ces documents (plus de 1500 en fin de parcours pour 1200 individus), que nous pouvions les comparer, les réinsérer dans des familles de trajectoires militantes, analyser les évaluations dont elles avaient fait l'objet par les responsables aux cadres, les multiples dimensions de cet acte autobiographique d'institution nous ont conduit à nous donner une définition de travail qui s'apparente à la définition provisoire au sens de Durkheim et qui vaut encore aujourd'hui.

Nous soulignions, dès 1996 que, « Prise dans les jeux d'une institution-appareil, assujettie peu à peu à une vision cryptomatique de l'histoire, l'autobiographie communiste d'institution, suivant les usages qui en seront faits, est tout à la fois un rite d'institution, le *curriculum vitae* d'un postulant au rôle de fonctionnaire de la révolution, une des pièces d'un dossier d'inquisition possible, un moment privilégié d'objectivation sociologique de soi, un acte d'écriture où se mêlent, selon des combinatoires multiples et chaque fois spécifiques, remise de soi et distance à l'institution »²².

Même si Bourdieu nous avait appris à nous défier du concept d' « appareil »²³, le mot peut désigner une tendance « pathologique » - à l'œuvre dans le stalinisme - de certaines institutions caractérisées par les vaines tentatives de mettre fin à l'histoire, autrement dit aux logiques conflictuelles à l'intérieur d'un champ.

Du côté de l'institution, la *demande* biographique supposait donc l'étude du questionnaire biographique qui guidait le récit autobiographique (ses origines, le référentiel biographique

^{22.} Claude Pennetier, Bernard Pudal, (Dir.), Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste, Paris, Belin, 2002, p. 123.

^{23.} Voir ma notice « Appareil » pour Gisèle Sapiro (dir.), *Dictionnaire international Bourdieu*, CRNS éditions, Paris, 2020.

qui était au principe de son élaboration, l'administration – le service des cadres – qui s'en charge, les hommes qui la composent, le circuit institutionnel que les autobiographies de parti parcourent depuis leur écriture jusqu'à Moscou, en passant par leur évaluation en France).

Du côté des individus, l'analyse de ceux-ci devait emprunter plusieurs voies complémentaires : s'inscrire dans du prosopographique, pour tenter - c'est ce que nous faisons dans notre dernier livre²⁴ - d'approcher de plus près les individus dans leur singularité après que nous ayons cerné les familles de trajectoires militantes auxquelles ils appartenaient.

L'invitation de Bourdieu à « engager des enjeux dits "théoriques" très importants à propos d'objets dits "empiriques" bien précis et souvent en apparence tout à fait mineurs, voire un peu dérisoires »²⁵ m'a autorisé à une sorte de va-et-vient permanent dont il est à peu près impossible après coup de restituer l'écheveau. Cette invitation suppose une *attitude* contradictoire qui, idéalement, doit marier le goût du concret et le goût de l'abstrait et qui devrait sous-tendre la socio-histoire.

Une hypothèse de Bourdieu sur les sociétés « soviétiques »

Alors que notre entrée était « nationale », nous avons découvert que cette technologie de Parti résultait du transfert de pratiques biographiques et autobiographiques qui avaient cours en URSS et faisaient partie de la vie quotidienne des soviétiques, notamment des membres du parti communiste : Un transfert non mécanique mais néanmoins un transfert. C'est une hypothèse de recherche formulée presque en passant par Pierre Bourdieu qui m'apparut permettre de comprendre les mécanismes socio-politiques qui sous-tendaient ce transfert. L'analyse relationnelle du capital politique et la variabilité des ressources qu'il peut mobiliser ne se donne rarement aussi bien à voir que lorsque Bourdieu est mis au défi de transposer sa conception de l'espace social aux sociétés soviétiques. Prenant acte du fait que ni le capital économique, ni le capital culturel n'y sont structurants, il suggère de

^{24.} Bernard Pudal, Claude Pennetier, *Le Souffle d'Octobre 1917*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2017.

^{25.} Réponses, op. cit., p.281

leur substituer le capital politique comme principe organisateur et hiérarchisant, et propose que soit élaboré un indice de capital politique (fondé notamment sur la position dans le parti et l'ancienneté), hypothèse particulièrement heuristique qui s'avère des plus fructueuses pour rendre compte de la spécificité des sociétés soviétiques²⁶ et notamment du fait que des propriétés généralement disqualifiantes (comme une appartenance sociale populaire ou l'absence de diplôme) peuvent y être légitimantes. Nous étions confrontés à une dimension essentielle du fonctionnement de la société soviétique, de plus en plus étudiée depuis une vingtaine d'années par les soviétologues, qui a trait en effet à la promotion du capital politique comme capital structurant la société soviétique, sous les deux dimensions d'une histoire sociale personnelle et d'une trajectoire politique, capital politique positif pour ceux qui pouvaient se prévaloir de quartiers de noblesse prolétarienne ou d'un parcours politique valorisé, négatif pour tous ceux qui étaient issus des anciennes classes dirigeantes, de l'Église Orthodoxe, ou de l'intelligentsia d'ancien régime par exemple. Comme le souligne Alexandre Sumpf : « Avant même l'introduction du passeport intérieur fin 1932, les citoyens soviétiques se sont peu à peu retrouvés au cœur d'un immense fichier à entrées multiples, surtout s'ils se sont placés du «côté soviétique» de la société. Tout communiste se devait de rédiger son autobiographie avant d'entrer dans les rangs du Parti. Mais au-delà, quiconque entend se faire embaucher par une institution soviétique, même la plus simple, doit remplir un formulaire où il indiquera obligatoirement avant même son éventuelle adhésion au Parti, son origine sociale et son cursus de formation»²⁷.

La sélection des militants et des cadres impliquait en effet ce contrôle biographique, élément du contrôle général que Lénine appelait de ses vœux et dont il vantait les mérites dans Que Faire ? (1902) en en explicitant le principe : « Sont membres du parti tous ceux qui reconnaissent les principes de son programme et soutiennent le parti dans la mesure de leurs forces", dit le premier paragraphe des statuts du parti social-démocrate

^{26.} Pierre Bourdieu, « La variante «soviétique» et le capital politique » (1989), Raisons pratiques, Paris, Seuil, 1994, p. 31-35

^{27.} Alexandre Sumpf, De Lénine à Gagarine, une histoire sociale de l'URSS, Paris, Folio/Histoire, Éditions Gallimard, 2013, p.67.

allemand. Et comme l'arène politique est visible pour tous, telle la scène d'un théâtre pour les spectateurs, chacun sait par les journaux et les assemblées publiques si telle ou telle personne reconnait ou non le parti, le soutient ou lui fait opposition. On sait que tel militant politique a eu tel ou tel début, qu'il a fait telle ou telle évolution, qu'à tel moment difficile de sa vie il s'est comporté de telle façon, qu'il se signale par telles ou telles qualités; aussi tous les membres du parti peuvent-ils, en connaissance de cause, élire ce militant ou ne pas l'élire à tel ou tel poste du parti. Le contrôle général (au sens strict du mot) de chaque pas fait par un membre du parti dans sa carrière politique, crée un mécanisme fonctionnant automatiquement et assurant ce qu'on appelle en biologie la "persistance du plus apte". Grâce à cette "sélection naturelle", résultat d'une publicité absolue, de l'élection et du contrôle général, chaque militant se trouve en fin de compte "classé sur sa planchette", assume la tâche la plus appropriée à ses forces et à ses capacités, supporte lui-même toutes les conséquences de ses fautes et démontre devant tous son aptitude à comprendre ses fautes et à les éviter ». Figurent ici tous les ingrédients du contrôle biographique continu, sa publicisation, par exemple dans les autobiographies publiques de candidats, son association à l'autocritique.... mais aussi, même si ce n'est que métaphoriquement, l'assimilation de cette sélection à la « sélection naturelle ».28

En tirant ce fil, et sans pouvoir ici m'y attarder, on rencontre maintes dimensions de l'histoire des soviétismes : l'omniprésence dans la vie quotidienne des modes d'explication « sociologiques » des comportements ; la fabrication d'élites politiques nouvelles et la marginalisation/éradication d'élites anciennes ; les conditions différenciées ou inégalitaires d'accès aux postes et aux biens ; les politiques scolaires de discrimination positive favorables aux « ouvriers » et enfants d'ouvriers ; mais aussi les techniques de gestion des conflits politiques (autocritiques et aveux) ; et encore les symbolisations du nouveau pouvoir (« L'homme nouveau ») et leur mise en œuvre conflictuelle dans les œuvres d'art (littéraires, cinématographiques, picturales, etc.). Enfin, l'écart entre une volonté d'emprise et une réalité qui lui échappe dans le cadre d'une société soviétique, bouleversée

^{28.} Lénine, Que faire ?, 1902.

par la guerre et les révolutions de 1917 puis la guerre civile et la modernisation industrielle, phénomènes dont on mesure de plus en plus le caractère chaotique.

Inutile de dire que, sur ce chemin, nous avons rencontré nombre de chercheurs qui avaient pressenti l'importance de cet enjeu « biographique » et sa spécificité, dans l'univers communiste, notamment en URSS, mais également en Chine²⁹ et dans les pays de l'Est ainsi que dans les partis communistes du monde entier. Il fallait au moins provisoirement nommer cet enjeu pour en indiquer le caractère central dans ce système politique qui se présentait comme communiste.

La notion de « socio-biocratie »

J'ai alors emprunté à Thomas Lindenberger, spécialiste allemand de la police et de la dictature en RDA, la notion de « biocratie » ³⁰. Le préfixe « bio » qui signifie « vie », comme

- 29. « En Chine populaire, le système des origines de classe (chushen Zhidu) classa politiquement les foyers urbains selon leur situation en 1949, une catégorisation héréditaire qui fut étudiée pour toute démarche personnelle au cours des trois décennies suivantes. La société urbaine se décomposait alors schématiquement en trois groupes, les « catégories rouges » qui regroupaient ceux disposant d'un important capital politique, les « catégories noires » qui furent la cible de différents mouvements de critique et de rééducation, et les catégories intermédiaires », Olivier Marichalar, « Origine de classe » et socialisation politique à l'événement (Les jeunes instruits dans la Révolution culturelle chinoise)», Sociétés Contemporaines, n°112, 2018, p.98.
- 30. « Chaque citoyen de la RDA avait la sienne (de biographie), mais il ne lui était naturellement pas possible de la former à son loisir. Elle s'appelait, à bépoque, un «dossier de cadre» et était «menée» de bextérieur, avec une oppressante précision. Lors d'un changement de lieu de travail, la biographie, dans la plupart des cas, vous y attendait déjà. Tout était contenu dans cette biographie, le bon comme le mauvais, en aucun cas sous forme de tableaux, mais plutôt sous celle d'un curriculum vitae construit avec des phrases. La pratique, par laquelle on fixait ainsi le cours d'une vie, absorbait les détails pouvant témoigner d'une certaine capacité à la différenciation et les orientait aux fins d'une évaluation uniforme. Dans une économie populaire centralisée et contrôlée, cette pratique devait permettre de trouver n'importe où et n'importe quand le bon cadre pour la bonne tâche, sans que rien ne soit pour autant transmis au principal intéressé. Ainsi pouvait et devait être assurée l'économie en temps «normal». Lutz Niethammer avait pour cela forgé une belle expression : le Parti socialiste unifié comme «biocratie». » « Le sens de cette biocratie s'enracinait dans les prémisses du marxisme-léninisme, à

chacun sait, est fréquemment associé au « biologique ». En France, le mot « biocratie » renvoie notamment aux thèses d' Édouard Toulouse, psychiatre réformateur républicain à l'influence notable durant l'entre-deux-guerres, qui se donnait pour projet explicite le « gouvernement des peuples par les sciences de la vie » :

Sous des formes diverses, il mène inlassablement le même combat pour la rationalisation de la vie sociale grâce à la science et, tout particulièrement, la médecine et la biologie. En 1919, dans un ouvrage intitulé significativement Comment utiliser la guerre pour faire un monde nouveau, il nomme cet idéal la « biocratie », reprenant un terme forgé par Auguste Comte pour désigner la solidarité entre tous les êtres vivants sous la prépondérance de l'homme. Toulouse lui donne un sens plus précis, celui de gouvernement des peuples par les sciences de la vie. La biocratie est à la fois une science et une morale, qui touche la vie des hommes sous tous ses aspects : l'éducation, le travail, la sexualité, l'hygiène physique et mentale. Il conçoit ce programme comme une alternative au communisme, qu'il juge dangereux même si ses fins le séduisent, et à l'État bourgeois qu'il rejette. Il ne reniera jamais ses choix, même après la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il devra constater à quel point l'idéal biocratique a été dévoyé par les savants nazis » ³¹. Le biocratique d'Édouard Toulouse entretient d'étroits rapports avec tout un

savoir que l'extraction sociale était le facteur le plus déterminant dans le caractère social d'un homme. Grâce à une interprétation - de fort grand style - de l'indice caractéristique de cette extraction sociale, l'on pouvait être assuré qu'on trouverait toujours parmi les «ouvriers» les «bons» cadres. L'application de ce critère pouvait être parfois dilué, mais il demeurait un fait de premier rang dans la constitution de la réalité biographique. Les biographies servaient, en fait, souvent de prétextes. Il n'y avait pas moyen de sortir de la biographie, même s'il existait autre chose en dehors d'elle et même si la biographie était, plus souvent qu'autrement, témoignage de honte plutôt que de succès. Même les personnes aux carrières les plus prometteuses, au sommet du parti et de l' État, apparaissaient, jusqu'aux derniers comme étant, au fond, dans leur biographie, des «ouvriers».(Thomas Lindenberger, « La culture, la biographie et l'invention de l'Allemand de l'Est : quelques remarques critiques du point de vue de l'histoire sociale ») (Communication orale, sd, que nous a communiquée Marie-Claire Lavabre alors au Centre Marc Bloch à Berlin).

^{31.} Jacqueline Carroy, Annick Ohayon, Régine Plas, *Histoire de la psychologie en France*, 2006, Paris, La Découverte, 2006.

ensemble de recherches d'époque qui visent à comprendre, maîtriser, orienter, sélectionner les agents sociaux et se développent notamment dans l'entre-deux-guerres. Henry Laugier³² et sa quête biotypologique ou Jean-Michel Lahy et le développement de la psychotechnique³³ figurent avec Édouard Toulouse parmi les principaux protagonistes. Ces recherches accompagnent les nombreuses entreprises de rationalisation des comportements humains, notamment dans l'industrie tavlorisée et fordiste. Convoquant fréquemment de multiples disciplines (physiologie, psychologie, biométrie, etc.) ces recherches traduisent ce projet de « gouvernementalité » qu'avait mis en évidence Michel Foucault et qu'il désignait sous le terme de « biopolitique »³⁴. Le biocratique prend place aussi dans les politiques eugénistes dont on sait mieux aujourd'hui, depuis que les censures se lèvent, qu'elles furent, sous des formes plus ou moins radicales, largement partagées avant la deuxième guerre mondiale dans tout le monde occidental comme l'a récemment montré Paul-André Rosental à propos de la France³⁵. William Howard Schneider avait, dès 1986, attiré l'attention sur cette question en esquissant l'étude de l'évolution de « l'eugénisme » en France, plus modéré

^{32.} Sur ces enjeux, voir Marcel Turbiaux, « J.-M. Lahy (1872-1943) et l'orientation professionnelle », *Bulletin de psychologie*, 59, 2, nº 482, mars-avril 2006, p. 217-235.

^{33.} Voir les analyses d'Isabelle Gouarné, *L'Introduction du marxisme en France*, (*Philosoviétisme et sciences humaines (1920)-1939*), Rennes, PUR, 2013, notamment p. 67-84.

^{34. «} La gouvernementalité moderne pose pour la première fois le problème politique de la « population », c'est-à-dire non pas la somme des sujets d'un territoire, l'ensemble des sujets de droit ou la catégorie générale de « l'espèce humaine », mais l'objet construit par la gestion globale de la vie des individus (biopolitique). Cette biopolitique implique cependant non seulement une gestion de la population mais un contrôle des stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir par rapport à eux-mêmes et les uns par rapport aux autres. Les technologies gouvernementales concernent donc aussi bien le gouvernement de l'éducation et de la transformation des individus, celui des relations familiales et celui des institutions. C'est pour cette raison que Foucault prolonge l'analyse de la gouvernementalité des autres par une analyse du gouvernement de soi : « J'appelle « gouvernementalité » la rencontre entre les techniques de domination exercées sur les autres et les techniques de soi », (Dits et Écrits, vol 4, texte n°363), Judith Revel, Le vocabulaire de Foucault, Paris, Ellipses, 2009, p. 40.

^{35.} Paul-André Rosental, Destins de l'eugénisme, Seuil, 2016.

qu'ailleurs, mais qui se reconfigure dans les années trente : « le ton de l'eugénisme français est devenu plus sévère et restrictif tandis que l'eugénisme modéré se trouvait repris dans certains programmes politiques » ³⁶. Et c'est notamment le tournant « familialiste » du PCF sous la houlette de Maurice Thorez qu'il prend comme exemple d'un infléchissement eugéniste modéré mais net. En réalité, la « naturalisation » du social, mais selon de multiples modalités, faisait partie de l'humeur du temps, d'une sorte de « sens commun » largement et spontanément partagé. Cependant, le « mariage » de cette dimension biologisante avec la prise en compte du « social » n'accorde au biologique qu'une part sinon résiduelle, du moins limitée, au profit du social et du politique.

Afin de spécifier le caractère « social » et « politique » des pratiques d'évaluation et d'orientation communiste, j'ai in fine opté pour la notion de « socio-biocratie » qui permet de conserver des liens à analyser avec tout ce qui relève du projet multiforme dont je viens de parler, tout en indiquant nettement sa spécificité. On aurait alors une sorte de nébuleuse idéologique polarisée entre deux tendances nettement opposées, l'une naturalisant le social, qui peut conduire à l'eugénisme radical et meurtrier, l'autre n'entretenant pas de lien avec la « naturalisation », fondée par contre sur la dominance du social dans la compréhension des « types » humains, évidemment plus conforme à une approche marxisante qui fait de l'être social de l'homme le cœur de son anthropologie politique³⁷. Notons néanmoins qu'une expression comme celle « d'instinct de classe » met en œuvre une idée, celle d'instinct, assez ambiguë ou ambivalente, ou que l'analogie avec la sélection naturelle que fait en passant Lénine, semblent relever d'une « humeur » idéologique largement partagée. Cette polarité, on la trouve fermement exposée chez Isaac Spielrein qui organisa en septembre 1931 à Moscou la VII^e Conférence internationale de psychotechnique et y critiqua

^{36.} William Howard Schneider, « L'eugénisme en France le tournant des années trente », p.81, *Sciences sociales et Santé*, n°3-4, novembre 1986, p.81-114.

^{37.} Voir Karl Marx, VI^e Thèse sur Feuerbach, « Feuerbach résout l'essence religieuse en l'essence humaine. Mais l'essence de l'homme n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux ».

fermement la psychotechnique « bourgeoise » accusée, sous couvert de « neutralité scientifique », d'être politiquement conservatrice : « la psychotechnique bourgeoise analyse les aptitudes et les capacités comme des entités immuables ; elle les analyse à l'aide de formules mathématiques, sans tenir compte des particularités qualitatives, ni de leur interdépendance ; elle ignore, totalement ou presque, l'action du milieu social »³⁸. Cette charge suscita une vive polémique.

Ces quelques remarques n'ont d'autre objet que de baliser un champ de recherches encore largement inexploré. Seules des analyses transnationales sur les échanges intellectuels, les emprunts et les réappropriations devraient permettre de l'appréhender. Les analyses croisées d'Alain Supiot à la recherche d'une sorte de substrat idéologique lorgnant plus ou moins explicitement sur le darwinisme social que l'on peut rencontrer dans les années d'entre-deux-guerres aussi bien en URSS que dans le monde occidental et dans le nazisme³⁹, relèvent de ce champ de recherches. Ce socio-biocratisme est à l'œuvre sous d'autres formes dans les politiques répressives en URSS. Les politiques répressives visent des « populations » socialement définies. Elles ne sont pas fondées sur du racisme ou sur une théorie de l'infériorité de populations déterminées : ce sont des « étrangers » ou des « éléments » socialement suspects qui sont visés. Ainsi, le simple fait d'avoir vécu à l'étranger est à charge⁴⁰. La récente synthèse des travaux sur le Goulag que proposent Juliette Cadiot et Marc Elie met en évidence les différences radicales qui, au-delà de similitudes apparentes, opposent le système concentrationnaire soviétique et le système nazi, notamment quant aux motifs allégués. Si un certain « racisme social » caractérise les politiques

^{38.} Isabelle Gouarné, « Isaak N. Spielrein. VIIe Conférence internationale de psychotechnique. Moscou, 8-13 septembre 1931. Présentation », *Bulletin de psychologie* 2012/3 (n° 519), p. 277-281 et Isaak N. Spielrein, « De la théorie psychotechnique », *Bulletin de psychologie* 2012/3, n° 519, p. 283-295.

^{39.} Alain Supiot, *L'Esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total*, Seuil, 2010, 181 p.

^{40.} Nicolas Werth, L'Ivrogne et la marchande de fleurs (autopsie d'un meurtre de masse, 1937-1938, Paris, Tallandier, 2009.

répressives soviétiques (les « marginaux », koulaks et autres délinquants), le « biologique » en est absent⁴¹.

Usages de la socio-biocratie

Nous voilà dotés d'un concept « totalisant » qui est tout à fait discutable et qui n'a certes pas les lettres de noblesse attendues. Il permet néanmoins :

- 1°) d'éviter les catégories et les typologies politiques classiques (totalitarisme, démocratie, fascismes) conformément au conseil durkheimien invitant à éviter ce genre de concept.
- 2°) de se doter d'un concept « englobant », certes, mais assez descriptif puisqu'il ne préjuge pas d'une teneur « idéologique » conformément à l'avertissement de Moshe Lewin qui refuse qu'on crédite le *soviétisme* de tout rapport avec le socialisme...⁴²
- 3°) d'espérer qu'un mot « nouveau » puisse avoir des effets heuristiques inattendus⁴³.
- 4°) d'associer des technologies sociales qui, initialement inscrites dans le fonctionnement de la société et du Parti communiste soviétique, ont « voyagé » dans tous les partis communistes du monde⁴⁴. Autrement dit un «concept » adapté à une compréhension transnationale des mondes communistes. Et donc d'inviter à des études portant sur la migration dans l'ensemble des partis communistes⁴⁵ et des pays communistes de

- 43. « C'est par volonté de méthode que je donne une série de noms partiellement interchangeables. Il m'est en effet souvent apparu au cours de mon travail que le simple fait de mettre un mot pour un autre faisait faire d'immenses progrès à la recherche » Pierre Bourdieu, *Sociologie Générale*, Paris, Seuil, Tome I, 2015, p. 121.
- 44. Ce qui a conduit à constituer un fichier biographique de plus de 100000 militants dont les dossiers sont actuellement archivés pour l'essentiel au RGASPI....
- 45. Sur ce champ de recherches (Soviet subjectivity), voir la bibliographie dans Claude Pennetier, Bernard Pudal, Le sujet communiste, identités militantes et laboratoires du moi, Rennes, PUR, 2014. Un exemple récent : José Carlos Rueda Laffond, « Autorretratos en rojo: explorando la autobiografía

^{41.} Juliette Cadiot, Marc Elie, Histoire du Goulag, Paris, La Découverte, 2017.

^{42.} Bernard Pudal, « Le Soviétisme », *Nouveau manuel de science politique*, Antonin Cohen, Bernard Lacroix, Philippe Riutort, Paris, La Découverte, 2009 (Rééd 2015, p.162-172).

cette technologie partisane et sur les réélaborations dont elles ont été l'objet.

- 5°) d'inscrire l'immense travail de symbolisation communiste dans une théodicée qui comprend aussi bien le sociologisme spontané, le sociologisme « marxiste », les principes de hiérarchisation sociale et politique du nouveau régime politique et leur mise en œuvre dans des bureaucraties d'État administrant les destinées des hommes, mais aussi le fameux culte de la *personnalité*, expression elle-même prise dans ce référentiel biographique stalinien.
- 6°) d'étudier ces dispositifs à la fois pour ce qu'ils révèlent d'une volonté d'emprise et dans ses ratés, ses fantasmes, ainsi que les résistances à cette volonté d'emprise⁴⁶.
- 7°) d'intégrer certains dispositifs répressifs comme les Procès de Moscou ou des moments critiques comme le Rapport Secret de Nikita Krouchtchev, qui n'est à maints égards qu'une réécriture de la biographie de Staline, dans cet univers biocratique. On peut penser, par exemple, au Roubatchov du *Zero et l'infini* de Koestler, personnage de fiction certes, mais néanmoins caractérisé par une sorte d'auto-analyse biographique de son rapport au « Parti ».
- 8°) d'inviter à des recherches sur la sociologie spontanée, la vulgate sociologique communiste et la sociologie.
- 9°) d'étudier les évolutions du capital politique dans les sociétés soviétiques, la socio-biocratie initiale se transformant au fur et à mesure des déperditions de croyance communiste et des logiques de reproduction familiale des élites dirigeantes⁴⁷.

comunista », Journal of Spanish Cultural Studies, 2018.

^{46.} Orlando Figes insiste sur cette dimension. « Dans ce système, la classe sociale était tout.(...) Alors que des millions de personnes quittaient leurs foyers, changeaient de travail ou circulaient à travers le pays, il était relativement facile de changer de classe sociale ou de la réinventer. Les Soviétiques apprirent à se confectionner une identité de classe qui les aiderait à aller de l'avant. Ils devinrent habiles à dissimuler ou à déguiser des origines sociales impures, à habiller leur biographie pour lui donner des airs plus « prolétariens », Les Chuchoteurs, Tome 1, p. 270, Paris, Denoël, 2009.

^{47.} Pour l'URSS, cf Edward Cohn, *The High Title of a Communist : Postwar Party Discipline and the Values of the Soviet Regime*, Dekalb : Northern Illinois University Press, 2015, 260p.

10°) d'inviter à des études comparatives sur les « biopolitiques » à l'œuvre aussi bien dans le nazisme, les démocraties que dans le communisme¹, un comparatisme sous-tendu par un même régime d'historicité, celui peut-être de la modernité².

Il s'agit d'un concept provisoire, ouvert, qui n'est pas totalement satisfaisant notamment à cause de l'élision de la dimension idéologique de ces socio-biocraties « soviétiques ». Peutêtre faudrait-il lui associer un prédicat comme « socio-biocratie marxiste » puisque le référentiel théorique allégué est « le » marxisme, un marxisme transmué en philosophie scientiste de l'histoire, le marxisme de l'intellectuel révolutionnaire, Marx, ayant dû créer le marché de ses idées politiques, alors que la devise du Marx savant était *De omnibus dubitandum* (« Doute de tout »)³.

^{1.} Pour Alain Supiot, « l'idéologie de la gestion scientifique de l'humain n'a pas été l'apanage des pays totalitaires. La classification de l'humanité en «races» hiérarchisées selon leur degré d'adaptabilité ou de civilisation est née à l'ombre des Lumières », p. 15, *op. cit*

^{2.} Christophe Charle, *Discordance des temps, Une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011

^{3.} L'un des intérêts de la biographie que Jonathan Sperber a consacrée à Marx tient à la mise en évidence de cette situation, à certains égards analogue à celle du Mozart d'Elias, celle d'un « créateur » condamné à créer le marché de ses œuvres pour pouvoir sinon en vivre décemment du moins survivre pour continuer à « créer ». (Karl Marx, Homme du 19° siècle, Piranha, 2017).

Bourdieu, la nature de l'activité intellectuelle et ce que la sociologie peut apporter à la philosophie

Benoit Gaultier

Le fait que la mise au jour des déterminants sociaux de la pratique philosophique puisse apparaître particulièrement agressive aux philosophes se comprend dans la mesure où elle met à mal l'ambition traditionnelle de leur discipline de se placer au fondement de tous les discours et de les penser mieux qu'ils ne se pensent eux-mêmes; et, avec cette ambition, son habitude de se concevoir comme la discipline critique par excellence et de considérer, comme l'écrit Jacques Bouveresse, « que tous les autres, à commencer, bien entendu, par les représentants du "savoir" [...] sont des naïfs » et que « la réciproque n'est, quoi qu'on en dise, jamais vraie »⁴.

Rappeler aux philosophes qu'ils ne sauraient spontanément se situer au principe de leur propre pensée peut sans doute être un peu désagréable à entendre mais le renoncement à ce genre d'illusions constitue justement pour la philosophie, du point de vue de Pierre Bourdieu, le préalable indispensable à la réalisation de son projet spécifique, dont il affirme n'avoir jamais voulu contester la légitimité : il ne s'agit pas de nier « le projet philosophique de connaissance » mais de s'attaquer aux « manières perverties de le réaliser qu'encouragent et autorisent les conditions sociales de l'exercice de l'activité philosophique. »⁵

^{4.} Jacques Bouveresse, *Le philosophe chez les autophages*, Paris, Minuit, 1984, p. 14.

^{5.} Pierre Bourdieu, « Les sciences sociales et la philosophie », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 47-48, 1983, p. 49.

La nature de l'activité intellectuelle

Il faut, pour Bourdieu, admettre le caractère socialement déterminé de toute activité intellectuelle, qui procède toujours de dispositions déterminées par la trajectoire du penseur dans l'espace social et de la position qu'il y occupe au moment où se déroule cette activité. Dans le cas d'une activité intellectuelle relative à, et s'exerçant dans, un champ scientifique fortement autonome (tel le champ des mathématiques), la position occupée au sein de cet espace des positions et des prises de position qu'est le champ s'avère particulièrement déterminante; cette activité a en effet spontanément « pour sujet réel la mécanique du champ⁶ ». En d'autres termes, au sein de tels champs, nos prises de position, c'est-à-dire notre traitement des problèmes en discussion dans le champ auquel nous appartenons, ont tendance à n'être rien d'autre, comme l'écrit Louis Pinto, que la transfiguration « de notre position contingente en nécessité logique⁷ ». Bourdieu remarque dans le même sens que « beaucoup de dualismes épistémologiques sont des dualismes sociaux convertis en antinomies théoriques8 » et que « les conflits épistémologiques sont toujours, inséparablement, des conflits politiques ; c'est ainsi qu'une enquête sur le pouvoir dans le champ scientifique pourrait parfaitement ne comporter que des questions d'allure épistémologique »:

«C'est le champ scientifique qui, en tant que lieu d'une lutte politique pour la domination scientifique, assigne à chaque chercheur, en fonction de la position qu'il y occupe, ses problèmes, indissociablement politiques et scientifiques, et ses méthodes, stratégies scientifiques qui, du fait qu'elles se définissent expressément ou objectivement par référence au système des positions politiques et scientifiques constitutives du champ scientifique, sont en même temps des stratégies politiques.»⁹

^{6.}Ibid., p. 52

^{7.} Voir Louis Pinto, « Voir autrement », Revue internationale de philosophie, 2, 2002, p. 321.

^{8. «} Le paradoxe du sociologue », Sociologie et société, 11, 1, 1979, p.97.

^{9. «} Le champ scientifique », Actes de la recherche en sciences sociales, 2-3, 1976,

De la même manière, dans le cas de la philosophie, « la problématique est par définition la retraduction, dans l'ordre du symbolique, des positions dans un espace social qui est le champ philosophique »¹⁰.

Corrélativement, dans le cas de la philosophie comme dans celui de l'histoire, de la physique ou des mathématiques, rien ne peut être pensé « sinon au travers d'instruments de pensée socialement constitués »11, de catégories ou de « transcendantaux historiques »12 qui constituent un véritable « inconscient historique ». Ces « catégories de pensée impensées qui délimitent le pensable et prédéterminent le pensé »¹³ sont le produit de notre histoire individuelle et de notre position particulière au sein du champ scientifique concerné, mais aussi de ce champ lui-même et de son « histoire collective » 14. La doxa propre à un champ déterminé est notamment constituée de mots, de concepts - « produits historiques de luttes historiques réifiés par l'amnésie de la genèse » -, de techniques, de taxinomies reçues, d'habitudes de pensée, bref de tout un « héritage disciplinaire » 15 qui représente un véritable « impensé institué » 16; institué parce qu'inscrit dans l'objectivité du champ. On comprend alors la difficulté qu'il peut v avoir à dire (ou à penser) de problèmes majeurs ou dominants au sein d'un champ qu'ils sont de faux problèmes; on s'expose en effet à se voir rétorquer (et d'abord par soi-même) à la fois qu'on ne les a pas compris et qu'on n'appartient pas au champ considéré car la reconnaissance de la valeur de ces problèmes - qui constitue, dans le vocabulaire bourdieusien, l'illusio de ce champ – représente inséparablement, aux yeux de ses

p. 90-91.

^{10. «} Questions à Pierre Bourdieu », in Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales*, III, Paris, Hermes Science Publications, 2000, p. 205.

^{11. «} Thinking about limits », Theory, Culture and Society, 9, 1, p. 40.

^{12.} Voir, par exemple, Pierre Bourdieu, *Interventions*, Marseille, Agone, 2002, p. 275.

^{13.} Pierre Bourdieu, Leçon sur la leçon, paris, Minuit, 1982, p. 10.

^{14.} Voir Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes* (abr. MP), Paris, Seuil, 1997, p. 21.

^{15.} Pierre Bourdieu, « La cause de la science », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 106-107, 1995, p. 3.

^{16. «} Les sciences sociales et la philosophie », art. cit., p. 52.

membres, un critère de l'appartenance au champ et un critère de leur compréhension.

On pourrait alors avancer que, pour Bourdieu, le raisonnement philosophique lui-même (mais cela voudrait tout autant pour le raisonnement mathématique ou pour le raisonnement sociologique, par exemple) n'est rien d'autre que le champ philosophique tel qu'il (se) réfléchit en nous depuis la position que nous y occupons et selon la structure de notre habitus (philosophique). Réfléchir, même dans le cas de la spéculation la plus abstraite, ce ne serait jamais, en ce cas, manipuler de façon purement logique – du point de vue de nulle part, pourrait-on dire – des idées conçues comme de purs possibles¹⁷, et il serait possible de dire de l'activité scientifique ce que Bourdieu affirme de l'activité la plus pratique : elle constitue une « réflexion en situation et en action qui est nécessaire pour évaluer sur le champ l'action ou le geste [théorique] accomplit, corriger une mauvaise position du corps [ou intellectuelle], reprendre un mouvement [de pensée] imparfait ». Ainsi :

«La pratique scientifique elle-même fait une place immense sinon à l'art, « pratique pure sans théorie », comme disait Durkheim, du moins au sens du jeu scientifique qui s'acquiert dans et par la pratique de la science, aux intuitions armées de l'habitus, et la conduite de la recherche, même la plus formelle, n'est pas toujours accompagnée de la conscience pleine et entière de ses choix. »¹⁸

Dans l'apprentissage d'une telle pratique, il ne faudrait « recourir au métadiscours que par exception, pour aller au-delà de ce qui peut se transmettre directement de la pratique à la pratique. Apprendre, c'est acquérir un habitus contrôlé qui, dans le cas d'un habitus scientifique, peut intégrer une foule de choses dont certaines, à une autre phase de l'histoire, ont pu être objectivées sous la forme de formules formelles »¹⁹. Il faut donc, selon Bourdieu, une « philosophie moniste » pour comprendre

^{17.} Voir également Rogers Brubaker, « Social theory as habitus », in *Bourdieu : Critical perspectives*, Craig Calhoun, Edward LiPuma and Moishe Postone (dir.), Cambridge, Polity Press, 1993, p. 215.

^{18. «} Contre les divisions scolastiques », art. cit., p. 29

^{19.} Ibid.

les pratiques scientifiques réelles et ne pas faire de pédagogie intellectualiste ou « intellectualocentriste » – ce « rationalisme étroit » qui repose sur « la conviction que pour maîtriser une pratique, il faut en connaître l'épistémologie et l'axiomatique [et qui] conduit à faire de l'acquisition des principes (formels) le principe de l'acquisition »²⁰. Il s'agit donc :

« De créer des habitus d'invention, de création, de liberté; projet qui ne peut paraître contradictoire que si l'on reste attaché à l'illusion du génie sans maître et sans apprentissage, c'est-à-dire sans imitation, sans répétition, sans soumission provisoire à des disciplines libératrices. Paradoxalement, « il faut s'abêtir », au sens de Pascal, pour devenir intelligent [...c'est-à-dire] inscrire dans le corps des dispositions capables de contrecarrer les tendances de la nature et les routines de la culture.»²¹

On comprend alors la critique que Bourdieu adresse à la méthodologie conçue comme le produit d'une réflexion pure qui permettrait de contrôler les croyances (ou l'habitus) que le savant engage nécessairement dans sa pratique de recherche. Il dénonce ainsi « l'épistémocentrisme », défini comme :

« Le règne de la méthodologie, sorte de discours abstrait et formel sur des problèmes d'école, toujours les mêmes, et généralement tout à fait abstraits et irréels, en tout cas tout à fait différents de ceux que l'on rencontre réellement dans la recherche [...]. L'erreur majeure, qui est l'intellectualisme même, consiste à faire comme si l'opus operatum était le produit de règles, avait été produit dans et par l'obéissance consciente à des règles conscientes. Ce métadiscours faussement savant, ni théorique ni pratique [...] favorise une disposition cuistre et stérile, semblable à l'obsession sacerdotale du péché, de la faute, plus occupée par la hantise de l'erreur – de la fallacy – que par la passion de la vérité. »²²

^{20.} Ibid., p. 28.

^{21.} Ibid, p. 30.

^{22.} Ibid, p. 29.

Le Métier de sociologue soulignait déjà que « tout entiers occupés à la recherche d'une logique idéale de la recherche, les méthodologues ne peuvent s'adresser qu'à un chercheur abstrait défini par l'aptitude à réaliser ces normes de perfection, bref à un chercheur impeccable, c'est-à-dire impossible ou infécond²³ ». Sans doute est-ce à cette assimilation trompeuse de la démarche scientifique à une impeccabilité épistémique inaccessible que William James pensait lui aussi lorsqu'il écrivait que « celui qui s'écrie : "Mieux vaut se priver à jamais de toute croyance que de croire le faux" ne fait que montrer l'horreur personnelle qu'il éprouve à être dupe (...) [et] ressemble à un général qui proclamerait à ses soldats qu'il vaut mieux à tout jamais ne pas se battre que de risquer la moindre blessure. Ce n'est pas ainsi que l'on gagne des batailles sur l'ennemi ou sur la nature »²⁴.

Concepts, théories et pratique scientifiques

Parce que, comme le remarque Loïc Wacquant, Bourdieu « réhabilite la dimension pratique de la pratique en tant qu'objet de savoir » et « ambitionne de revaloriser le côté pratique de la théorie en tant qu'activité productrice de savoir »²⁵, il avance également une théorie de la compréhension et de l'usage des concepts qui met en avant, là encore, l'importance de leur dimension pratique. Il faut ainsi faire, pour Bourdieu, « un usage anti-scolastique des concepts » qui devra exclure « l'exhibition théoriciste » mais aussi « la fausse rigueur positiviste »²⁶. Bourdieu condamne, à travers sa critique de « l'exhibition théoriciste », l'illusion qui consiste à croire que l'on fait de la science lorsque l'on fait jouer les concepts qu'elle utilise indépendamment des pratiques de recherche par et pour lesquelles ils ont été élaborés : « les grandes pensées ne sont pas faites seulement pour

^{23.} Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le Métier de sociologue*, Mouton, 1970 (2è ed.), p. 20.

^{24.} William James, « La volonté de croire », in William James et William Clifford, L'immoralité de la croyance religieuse, Marseille, Agone, 2017, p. 68.

^{25.} Loïc Wacquant, « Introduction » in Pierre Bourdieu, Réponses (abr. REP), Paris, Seuil, 1992, p. 32.

^{26.} Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité* (abr. SSR), Paris, Éditions Raisons d'agir, 2001, p. 217.

être commentées et que le meilleur des usages qu'on puisse en faire consiste à les mettre au travail, fût-ce au prix de déformations ou de détournements »²⁷; « les outils philosophiques – ceci est sans doute un peu désacralisant – sont exactement sur le même plan que les outils mathématiques : je ne vois aucune différence ontologique entre un concept de Kant ou de Platon et une analyse factorielle »²⁸. Bourdieu note ainsi avoir « toujours tendance à transformer les problèmes philosophiques en problèmes pratiques de politique scientifique » (CD, 45-46).

Dans le cas de la science, les concepts doivent donc être, comme l'écrit Pinto, « corrélatifs d'une théorie appliquée » car ils sont des instruments théoriques et non des essences intemporelles, et « valent par les gains explicatifs qu'ils procurent » : il faut « leur attribuer un sens temporaire et surtout relatif, conditionné par les procédures d'objectivation, y compris dans leur aspect le plus technique »²⁹. Bourdieu note ainsi, à propos de ses concepts les plus importants, comme ceux de champ ou d'habitus, qu'ils sont – par leur relative « ouverture » notamment (cf. CD, 54-55) – des programmes de recherche en même temps que des « principes d'évitement de tout un ensemble d'erreurs ».

Le bon scientifique devra alors formuler des « postulats heuristiques » et non des « postulats substantiels » à l'abri de toute mise à l'épreuve par l'expérience et qui ne fondent qu'une « philosophie de l'histoire » et non « une démarche scientifique »³⁰. Il ne devra pas élaborer « de constructions spéculatives détachées d'une pratique de recherche » mais proportionner « les objectifs théoriques aux moyens empiriquement testables dans la pratique »³¹ scientifique. Bourdieu n'a ainsi de cesse de rappeler son peu de goût pour « la grande théorie » : la théorie doit être « comme l'air que l'on respire [...], partout et nulle part, au

^{27.} Pierre Bourdieu, « Wittgenstein, le sociologisme et la science sociale », in Jacques Bouveresse, Sandra Laugier et Jean-Jacques Rosat (dir.), Wittgenstein, dernières pensées, Marseille, Agone, 2002, p. 350.

^{28.} Pierre Bourdieu, Choses dites (abr. CD), Paris, Minuit, 1987, p. 133.

^{29.} Louis Pinto, *Pierre Bourdieu et la théorie du monde social*, Paris, Seuil, 2002, p. 25.

^{30.} Voir Pierre Bourdieu et Jean-Daniel Reynaud, « Une sociologie de l'action est-elle possible ? », Revue française de sociologie, VII, 4, 1966, p. 517.

^{31.} Louis Pinto, op. cit., p. 84.

détour d'une note, dans le commentaire d'un texte ancien, dans la structure même du discours interprétatif »32. Ainsi, « la réflexion théorique se manifeste seulement en se dissimulant dans la pratique scientifique quelle informe » (REP, 134-5) et « s'accomplit et s'abolit dans le travail scientifique qu'elle a permis de produire »33 : « les luttes théoriques doivent s'accomplir dans la pratique scientifique elle-même, et non dans cette sorte de discours en l'air, extérieur à la pratique, auquel on identifie à tort l'épistémologie »34. Le sociologue remarque en ce sens qu'il n'a jamais voulu se « résigner à produire des discours généraux sur le monde social en général » (REP, 134) et qu'il faut « parvenir à imposer dans les sciences sociales un nouvel esprit scientifique », c'est-à-dire « des théories qui se nourrissent moins de l'affrontement théorique avec d'autres théories que de la confrontation avec des objets empiriques toujours nouveaux ; des concepts qui ont avant tout pour fonction de désigner, de manière sténographique, des ensembles de schèmes générateurs de pratiques scientifiques épistémologiquement contrôlées. » (RA, 293) « En effet, pareils à une musique qui serait faite non pour être plus ou moins passivement écoutée, ou même jouée, mais pour permettre la composition, les travaux scientifiques, à la différence des textes théoriques, appellent non la contemplation ou la dissertation, mais la confrontation pratique avec l'expérience; les comprendre vraiment, c'est faire fonctionner à propos d'un objet différent le mode de pensée qui s'y exprime, le réactiver dans un nouvel acte de production, aussi inventif et original que l'acte initial, et en tout opposé au commentaire déréalisant du lector, métadiscours impuissant et stérilisant ». (RA, 297)

La science sociale pourrait alors « convertir en programme de recherches empiriques réellement intégrées et cumulatives l'ambition légitime de systématicité qu'enferment les prétentions totalisantes de la "grande théorie" » (RA, 303). Bourdieu souligne, dans le même esprit, que ses « réflexions en apparence les plus gratuites sur la différence entre la posture théorique et la

^{32.} Pierre Bourdieu, Les règles de l'art (abr. RA), Paris, Seuil, 1998, p. 292.

^{33.}*Ibid*.

^{34.} Pierre Bourdieu, « Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France », *Actes de la recherche en sciences sociales, n*° 106-107, 1995, p. 113.

posture pratique ont des conséquences tout à fait directes dans la pratique scientifique »³⁵ et ne valent qu'en ce qu'elles permettent d'éviter un certain nombre d'erreurs techniques : « Je dis techniques pour faire voir la différence entre le travail scientifique et le travail de pure réflexion : dans le travail scientifique tout ce que je viens de dire se traduit par des oppositions tout à fait concrètes, des variables que l'on ajoute dans l'analyse des correspondances, des critères que l'on introduit, etc. » (CD, 115)

Impératif de réflexivité, construction du champ et construction d'objet

Si l'activité scientifique est le produit d'un habitus et faite de croyances qui, étant de nature dispositionnelle, ne sont pas sous le contrôle direct de notre volonté, comment concevoir chez Bourdieu la possibilité de ce contrôle de notre vie intellectuelle qui est pour lui indispensable au progrès de la raison et de la connaissance ? Il semble que, pour Bourdieu, la science ne puisse se satisfaire du contrôle et des remises en cause de nos croyances scientifiques et de nos dispositions intellectuelles permis par l'indétermination fondamentale des habitus qui sont la matrice de celles-ci : il faut donner à la science les moyens d'accélérer, de radicaliser et de systématiser leur contrôle et ne pas simplement espérer ou postuler qu'il se réalise effectivement dans le mouvement même de la pratique scientifique. La réflexivité qui doit selon Bourdieu accompagner toute pratique scientifique peut alors être conçue comme la méthode nécessaire à un véritable contrôle de nos croyances et dispositions intellectuelles; autrement dit, comme la méthode nécessaire au bon usage de l'esprit qui lui permettra – et, du même coup, permettra à la science – de progresser.

L'impératif de réflexivité n'est pas conçu par Bourdieu comme le retour sur soi d'une pensée capable de se penser ellemême du point de vue de nulle part, c'est-à-dire, finalement, de penser du point de vue de nulle part (cf. MP, 141), et qui dès lors pourrait prétendre à une universalité et une absoluité semblables à celles exprimées dans la fameuse lettre de Hegel à Cazalis:

« Je viens de passer une année effrayante : ma Pensée s'est pensée, et est arrivée à une Conception pure. Tout ce que, par contrecoup, mon être a souffert, pendant cette longue agonie, est inénarrable, mais, heureusement, je suis parfaitement mort [...] Je suis maintenant impersonnel, et non plus le Stéphane que tu as connu, mais une aptitude qu'a l'univers à se voir et à se développer à travers ce qui fut moi »³⁶.

Si, pour Bourdieu comme pour Valéry, il faut détruire dans l'esprit « ce qui tient pour n'être pas secoué » et si ce que l'on a d'esprit vient de ce qu'on l'a exercé contre lui-même, cet exercice ne saurait être conçu par Bourdieu comme l'affrontement intérieur d'une pensée se retournant sur elle-même mais plutôt comme une objectivation scientifique de cet esprit. Il s'agit en effet de mettre en perspective la vision perspective du sujet connaissant (méconnue par lui en tant que telle) en prenant sur lui « le point de vue de la science » (cf. MP, 33). Cela doit permettre « la réappropriation de la pensée scientifique par ellemême »37, et, plus généralement, que nous devenions véritablement le sujet de nos pensées (cf. REP, 211), en « nous libér[ant] des biais liés à notre position et à nos dispositions » (SSR, 220), en assurant « une liberté de la pensée par rapport à ses conditions³⁸ », en nous permettant de « dépasser notre particularité³⁹ », de « désubjectiver », « déshistoriciser » ou « dérelativiser » notre point de vue et notre connaissance, de « suspendre les effets de la croyance [en] l'impensé institué »40 et de « produire des pensées jusque-là impensables »41.

Corrélativement, la science véritable se définit pour Bourdieu par l'intention réflexive de connaître, pour savoir ce qui est connu exactement par le sujet connaissant lorsqu'il entreprend de connaître quoi que ce soit, ses instruments de pensée, ses catégories ou ses « principes d'appréhension de l'objet », dont

^{36.} Cité par Vincent Descombes dans *Le même et l'autre*, Paris, Minuit, 1979, p. 60.

^{37.} Pierre Bourdieu, Le bal des célibataires, Paris, Seuil, 2002, p. 250.

^{38. «} Les sciences sociales et la philosophie », art. cit., p. 52.

^{39.} Voir « La cause de la science », art. cit., p. 10.

^{40.} Ibid.

^{41.} Pierre Bourdieu, Le Sens pratique, Paris, Minuit, 1980, p. 11.

l'ignorance se traduit par le simple enregistrement de la relation du sujet connaissant à l'objet. Dans la même perspective, la science vaut « ce que vaut la conscience théorique et épistémologique qui accompagne ses opérations »42, et donc requiert la connaissance et l'évaluation épistémologique des principes qui les guident. Panofsky, par exemple, ne peut « faire ce qu'il fait qu'à condition de savoir à chaque moment ce qu'il fait et ce que c'est que de le faire »43. Prenant acte du fait que « la différence n'est pas entre la science qui opère une construction et celle qui ne le fait pas, mais entre celle qui le fait sans le savoir et celle qui, le sachant, s'efforce de connaître et de maîtriser aussi complètement que possible ses actes, inévitables, de construction et les effets qu'ils produisent tout aussi inévitablement »44, Bourdieu souligne la nécessité pour la science de construire réflexivement ses objets et dénonce le danger inhérent à « la science normale » ou « routinisée » qui, ne s'interrogeant pas ou plus sur la raison d'être de ses pratiques et de leurs principes, peut croire à la mythologie de l'enregistrement pur de pures données qui n'est en fait que « l'enregistrement du donné tel qu'il se donne » et qui condamne à ne jamais rejoindre la réalité. Autrement dit, pour Bourdieu, c'est à la condition que la science admette qu'elle construit inévitablement ses objets qu'elle pourra admettre la nécessité d'un contrôle réflexif de ses opérations de construction afin de parvenir à saisir la réalité objective de ses objets de connaissance.

Le « point de vue sans point de vue » de la science est cependant pour Bourdieu un *focus imaginarius*, un idéal ou une idée régulatrice, dont on ne peut espérer s'approcher que dans la mesure précisément où l'on renonce à la prétention de pouvoir l'occuper « sur-le-champ » et même à l'espoir de pouvoir réellement l'occuper un jour⁴⁵. On ne peut donc espérer s'approcher « du point de vue sans point de vue » de la science que dans la mesure où l'on admet l'idée « de conditions et de conditionne-

^{42.} Pierre Bourdieu, postface à Erwin Panofsky, Architecture gothique et pensée scolastique, Paris, Minuit, 1967, p. 167.

^{43.} *Ibid*.

^{44.} Pierre Bourdieu (dir.), La misère du monde, Paris, Seuil, 1993, p. 1392.

^{45.} Voir Pierre Bourdieu, *Homo academicus* (abr. HA), 1984, Paris, Minuit, p. 47-48.

ments » dont il y aura toujours à se défaire grâce à une attitude réflexive visant à objectiver le point de vue qu'on occupe afin de rendre possible le dépassement des déterminations liées à la position à partir duquel il est pris : « L'exploration et l'explicitation de toutes les adhésions et les adhérences associées aux intérêts et aux habitudes de pensée liés à l'occupation d'une position (à conquérir ou à défendre) dans un champ sont des tâches à proprement parler infinies. » (MP, 141) On voit ainsi que, pour Bourdieu, l'impératif de réflexivité qui devrait s'imposer à tout chercheur requiert ou repose sur la construction, inévitablement progressive et infinie, par la science sociale, du champ auquel il appartient. La sociologie du champ de n'importe quelle discipline contribue dès lors au contrôle épistémologique des théories qui s'y développent a) en dégageant les biais intellectuels systématiquement liés à l'appartenance au champ concerné ainsi qu'à l'occupation d'une position déterminée en son sein, et b) en indiquant comment, sur la base de la connaissance de son fonctionnement, le modifier de façon à limiter ces biais.

Bourdieu ne nie aucunement, dans le même temps, l'importance du travail de contrôle logique et épistémologique des théories en discussion au sein d'un champ donné mais vise au contraire à le renforcer en lui fournissant, grâce à ces outils de réflexivité, les moyens d'être toujours davantage le contrôle logique et épistémologique qu'il prétend être. Il ne faut donc pas, pour Bourdieu, préférer pour le contrôle de nos croyances ou de nos pratiques intellectuelles la sociologie des intellectuels ou la socioanalyse au recours à des « méta-discours épistémologiques » ; mais ce « méta-discours » est pour Bourdieu susceptible de progrès et ce progrès repose sur la sociologie du champ auquel on appartient.

On notera au passage que parce que le travail de construction du champ d'une discipline scientifique donnée suppose, de la part de celui qui l'effectue, la prise en compte de la signification que ses membres attribuent aux pratiques intellectuelles qui s'y déroulent, c'est-à-dire du sens auquel ils comprennent les problèmes qui y sont en discussion et les solutions qui y sont apportées, ce travail suppose, de la part de celui qui l'effectue, une compréhension de ces problèmes et solutions au moins aussi forte que celle des membres du champ. De sorte que, au

vu des connaissances hautement spécialisées qui sont exigées dans la plupart des champs scientifiques, le meilleur travail de construction sociologique de ces champs ne pourrait de fait être accompli que par leurs membres. Dire alors que la sociologie du champ auquel on appartient est « l'instrument de connaissance par excellence » (CD, 27) parce qu'elle « donne à la pensée la possibilité d'une liberté par rapport [aux] conditions [sociales de la pensée] »46 ne signifie en aucun cas que le sociologue est seul en mesure, pour toute science, d'effectuer ce travail de réflexivité mais, bien plutôt, qu'il devrait incomber aux membres de chaque champ scientifique de faire eux-mêmes ce travail en se servant des outils fournis par la science sociale. Science sociale dont le « privilège épistémologique » réside dans le fait de pouvoir « réinvestir » directement dans sa pratique scientifique, « sous la forme d'un redoublement sociologique de la vigilance épistémologique, ses propres acquis scientifiques » (HA, 292), autrement dit de pouvoir effectuer ce travail de réflexivité plus facilement que ne le peuvent les autres sciences qui doivent faire l'effort supplémentaire de prendre connaissance d'outils sociologiques de connaissance que le fonctionnement même de leurs champs n'appelle pas spontanément : « Lorsque la recherche a pour objet l'univers même où elle s'accomplit, les acquis qu'elle assure peuvent être immédiatement réinvestis dans le travail scientifique au titre d'instruments de la connaissance réflexive des conditions et des limites sociales de ce travail qui est une des armes principales de la vigilance épistémologique. »47

La sociologie de la sociologie, qui consiste à « mobiliser contre la science se faisant les acquis de la science déjà faite »⁴⁸, n'est donc pas « une branche parmi d'autres de la sociologie »⁴⁹ : elle est « la condition de la scientificité de toute science sociale »⁵⁰, permettant à cette dernière de devenir plus scientifique en lui fournissant la connaissance de ses déterminations ; gain de scientificité qui permettra de rendre plus scientifique cette

^{46. «} Les sciences sociales et la philosophie », art. cit., p. 52. Voir aussi MP, 141.

^{47.} Ibid., p. 28.

^{48.} Leçon sur la leçon, op. cit., p. 9.

^{49.} Pierre Bourdieu, Langage et pouvoir symbolique, Paris, Seuil, 2001, p. 399.

^{50.} Ibid.

sociologie de la sociologie, qui elle-même rendra plus scientifique la science sociale, qui à son tour, etc. Bourdieu veut ainsi évacuer la menace relativiste que pouvait sembler faire surgir le constat de la détermination sociale de toute activité scientifique : à moins de supposer que rien n'est jamais connu et que nous ne saurions donc nous appuyer sur aucune connaissance (supposée) pour faire progresser notre connaissance de quoi que ce soit, « loin de ruiner, comme on l'a beaucoup dit, ses propres fondements, en condamnant au relativisme, une telle science réflexive peut au contraire fournir les principes d'une *Realpolitik* scientifique visant à assurer le progrès de la raison scientifique »⁵¹ en contribuant à cette « réappropriation de la pensée scientifique par elle-même qui est constitutive de l'intention scientifique la plus actuelle et la plus active »⁵².

Cette objectivation sociologique de soi en tant que chercheur qui passe par la construction du champ scientifique auquel on appartient doit non seulement permettre de « porter à la conscience les contraintes pesant sur la pratique scientifique »⁵³, mais, de façon plus forte, d'offrir la « possibilité d'une liberté »⁵⁴ (au sens où « la découverte de la pesanteur est ce qui a permis de voler »⁵⁵) et même « de maîtriser les effets des déterminismes sociaux » (HA, 292), de les « neutraliser », de les « contrôler dans une certaine mesure »⁵⁶, de « suspendre les effets de la croyance [en] l'impensé institué »⁵⁷, de « délivrer de la *doxa* disciplinaire »⁵⁸ et de « s'approprier complètement sa propre pensée »⁵⁹. Est-ce à dire alors que pour Bourdieu les connaissances résultant

^{51. «} La cause de la science », art. cit., p. 3.

^{52.} Le bal des célibataires, op. cit., p. 250.

^{53. «} La cause de la science », art. cit., p. 3.

^{54.} Voir « Les sciences sociales et la philosophie », art. cit., p. 52.

^{55.} Interventions, op. cit., p. 77.

^{56. «} Thinking about limits », art. cit., p. 40.

^{57. «} Les sciences sociales et la philosophie », art. cit., p. 52.

^{58.} Voir « La cause de la science », art. cit., p. 3.

^{59.} Le bal des célibataires, op. cit., p. 250.

d'un travail d'objectivation réflexive constituent *en elles-mêmes* une prise de conscience libératrice⁶⁰ ?

L'intégration collective des acquis de la réflexivité

L'idée qu'une connaissance quelconque puisse suffire à « mettre en suspens les présupposés de nos pensées liés à nos différentes appartenances et implications » semble incompatible avec la manière dont Bourdieu lui-même conçoit l'activité intellectuelle. Bouveresse remarque en ce sens que « pour vaincre cette inertie des dispositions qui tiennent à ce que Pascal appelle "la coutume" [...], il faut bien autre chose que la force des idées vraies, qu'elles viennent de la sociologie ou d'un autre secteur quelconque de la connaissance »61. La connaissance fournie par l'objectivation réflexive ne peut ainsi réellement contribuer au progrès de la pensée ou de la raison scientifiques qu'en étant incorporée pratiquement par l'agent, c'est-à-dire en se faisant ellemême disposition et déterminant alors de nouvelles croyances et pratiques scientifiques. Aucune prise de conscience ne saurait suffire car, comme l'écrit Valéry, « il s'agit de réformer des manières de penser [...] changement qui compromet la pensée, qui compromet le moi » : « il ne s'agit pas de changer d'opinions. » Il faut donc penser la possibilité d'une « gymnastique intellectuelle » mais « en tant qu'intellectuels nous ne sommes pas habitués à cela. l'appelle cela le biais scolastique – un biais auquel nous sommes tous exposés : nous pensons que les problèmes peuvent être résolus par la conscience seulement »62. Si l'habitus est bien « le produit de notre histoire », alors, remarque Bourdieu, « ce que l'histoire a fait, elle peut le défaire » : les habitus, en tant que « systèmes de dispositions acquises, historiquement

^{60.} Bourdieu parle dans *Science de la science et réflexivité* d'une « vertu de la prise de conscience » (SSR, 220) et dans *Réponses* de « prise de conscience potentiellement libératrice » (REP, 185).

^{61.} Jacques Bouveresse, « À Pierre Bourdieu, la philosophie reconnaissante », in Évelyne Pinto (dir.), Penser l'art et la culture avec les sciences sociales, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2002, p. 15. Bourdieu notait cependant déjà dans Homo Academicus que la sociologie « entre toutes les sciences, est la mieux placée pour connaître les limites de la force intrinsèque de l'idée vraie. » (HA, 52)

^{62. «} Le paradoxe du sociologue », art. cit., p. 97.

constituées », possèdent bien une force contre laquelle il est particulièrement difficile d'aller, mais ils possèdent aussi, précisément du fait de cette dimension historique, une indétermination, une « élasticité » sur laquelle s'exerce cette gymnastique intellectuelle d'incorporation pratique des acquis de la connaissance objective⁶³:

« Je pense que l'habitus, tout ce dépôt d'acquis, d'apprentissages, de manières de penser, d'automatismes de pensée socialement constitués, est très profondément ancré dans notre corps, dans notre cerveau et très difficile à contrôler. Les stoïciens disent que sur le « premier mouvement », on ne peut pas grand-chose, mais qu'on peut contrôler le « second mouvement. Je pense que [...] nous sommes souvent conduits par des dispositions profondes qui échappent dans une grande mesure au contrôle conscient, mais que l'explicitation, le contrôle conscient peuvent permettre de les contrôler partiellement, jusqu'à un certain point [...] Je crois donc qu'il y a une place pour une conversion des habitus, entendue non pas comme un renversement soudain, mais comme un travail continu, progressif, et, je pourrais ajouter, collectif. »⁶⁴

Les pratiques de l'habitus « converti » peuvent alors être considérées comme spontanément réflexives dans la mesure où elles sont le produit de l'intériorisation par cet habitus des résultats du travail d'objectivation réflexive effectué.

Pourquoi cependant ce travail de conversion des habitus scientifiques devrait-il être, comme l'ajoute Bourdieu, collectif? Cela permet d'abord d'écarter la tentation de concevoir cet effort de réflexivité comme « une sorte de point d'honneur un peu vain, celui du penseur qui se voudrait capable d'occuper un point de vue transcendant par rapport aux points de vue empiriques des agents ordinaires et de ses concurrents dans le monde savant, et séparé de façon radicale et définitive, comme par une coupure initiatique, de son propre point de vue empirique d'agent empirique, engagé dans les jeux et les enjeux de son univers. » (MP, 141) De plus, si l'on se souvient que cette ré-

^{63. «} Questions à Pierre Bourdieu », in Gérard Mauger et Louis Pinto (dir.), *Lire les sciences sociales*, Paris, Belin, 1994, p. 317.

^{64.} Ibid., p. 318.

flexivité consiste en une objectivation sociologique de soi en tant qu'agent occupant une position déterminée au sein d'un champ scientifique et que cette objectivation consiste dans la construction de ce champ et non dans la simple description de soi en tant qu'entité entretenant des relations purement externes avec les autres agents du champ, on comprend que les connaissances de soi ainsi conquises les concernent *ipso facto* et soient immédiatement utilisables par eux. Plus encore, « il n'est pas de conquête individuelle de la réflexivité (par exemple, la découverte de l'illusion scolastique) qui ne soit vouée par la logique de la concurrence à devenir une arme dans la lutte scientifique et à s'imposer ainsi à tous ceux qui y sont engagés ». (MP, 142)

Mais si le travail de réflexivité en question doit nécessairement être collectif pour Bourdieu, c'est parce que c'est d'une transformation de l'organisation sociale du champ scientifique auquel on appartient qu'on peut attendre l'incorporation des acquis de l'objectivation réflexive que la simple connaissance de ces acquis rend simplement possible : c'est en s'incarnant dans la structure du champ qu'ils pourront être véritablement intériorisés par les habitus des agents, assurant ainsi le progrès de la raison scientifique.

Plus précisément, l'organisation ou la logique sociale de fonctionnement du champ scientifique concerné doit non seulement rendre les « conquêtes individuelles de la réflexivité » utilisables par tous ses membres et faire que chacun ait intériorisé la possibilité de les voir se retourner contre soi⁶⁵, mais faire aussi que chacun ait intériorisé la relative lucidité des autres à son propos – un champ étant spontanément un lieu de « lucidités croisées » et de « clairvoyances aveugles ». Dans un champ scientifique idéal ainsi constitué, « la censure collective [serait] très puissante » mais elle serait « libératrice » en ce qu'elle « libérerait chacun des participants des "biais" liés à sa position et

^{65.} Bourdieu écrit dans cette perspective : « La vie intellectuelle [...] serait sans doute profondément changée si chaque locuteur, moi-même en ce moment, chacun de ceux qui parleront cet après-midi, se sentait sans cesse exposé à une critique visant à saisir non seulement les raisons de son discours mais aussi les causes possibles, les déterminants sociaux inconscients, les intérêts et les dispositions particulières liés à l'occupation d'une position particulière dans le monde social et, plus particulièrement, s'agissant d'intellectuels, dans le monde universitaire ou intellectuel. » (Interventions, op. cit., p. 261)

à ses dispositions » (SSR, 220). Ét parce que c'est par cette logique « proprement sociale », et non par « quelque déontologie illusoire et pharisienne » (MP, 142), que peut progresser la réflexivité qui elle-même permet le progrès du contrôle logique et épistémologique des productions scientifiques (qui demeure chez Bourdieu le seul moven ou la seule arme de règlement des conflits scientifiques), « plus que d'une prédication épistémologique, même armée d'une sociologie réflexive des champs de production, c'est d'une transformation de l'organisation sociale de la production et de la circulation scientifique et, en particulier, des formes d'échange dans et par lesquelles s'effectue le contrôle logique, que l'on peut attendre un progrès réel de la raison scientifique »66. Cependant, comme l'écrit Bourdieu, on ne peut que « rêver » d'un champ scientifique « idéalement constitué » (SSR, 220) parce qu'il ne pourrait résulter que d'un travail toujours inachevé d'objectivation réflexive de lui-même.

Mais peut-être pour Bourdieu ce travail ne doit-il pas tant conduire à une organisation du champ scientifique concerné qui soit telle que chacun de ses membres se sente exposé aux conquêtes de la réflexivité et les ait intériorisées, que conduire à une organisation du champ qui soit telle que « pour s'y faire valoir, il faut faire valoir des raisons; pour y triompher, il faut y faire triompher des arguments, des démonstrations ou des réfutations. Les "mobiles pathologiques" dont parle Kant [...] ne peuvent devenir efficients dans ces univers qu'à condition de se plier aux règles du dialogue méthodique et de la critique généralisée » (MP, 130-1). De sorte que, dans ces univers où « l'appétit de reconnaissance » est transformé en « intérêt de connaissance »67, « les antinomies ordinaires entre l'intérêt et la raison, la force et la vérité, etc., tendent à s'affaiblir ou à s'abolir» (MP, 162); l'idée vraie y possède - « pour une fois », souligne Bourdieu - une force intrinsèque « qui s'impose à l'adversaire

^{66. «} La cause de la science », art. cit., p. 10.

^{67.} Pierre Bourdieu, Raisons pratiques, Paris, Seuil, 1994, p. 97.

concurrent qui essaie de la réfuter et qui est obligé de rendre les armes » (SSR, 144).

Les champs scientifiques doivent donc être organisés de façon telle que ce qu'ils imposent et offrent en récompense à leurs membres s'avère coïncider avec ce que s'imposeraient des individus se dévouant entièrement au progrès de la raison et à la conquête de la vérité. Plus précisément, les champs scientifiques doivent être organisés de façon telle que les scientifiques dont les intérêts personnels les empêcheraient parfois, s'ils n'étaient pas ainsi organisés, de former et de rectifier certaines de leurs croyances ou théories quand il est rationnel de le faire y soient systématiquement enclins - parce que c'est ainsi que leurs intérêts personnels seront satisfaits. Dans des champs ainsi organisés, leurs membres ne conduisent pas leurs enquêtes de façon scientifiquement vertueuse parce qu'ils ont l'intention de satisfaire leurs intérêts pratiques personnels : ils se préoccupent au contraire sincèrement et véritablement de la vérité et de la rationalité de leurs croyances ; ils considèrent la rationalité comme la norme de leurs enquêtes et la vérité comme leur but. Simplement, s'il en est ainsi, c'est parce que leurs intérêts y sont servis dès lors qu'ils conduisent leurs recherches de la façon dont des saints ou des héros de la science les conduiraient : c'est-à-dire dès lors qu'ils valorisent la vérité et la rationalité plus que toute autre chose.

Pour fonctionner ainsi et permettre alors un progrès maximal de la connaissance et de la raison, les champs scientifiques doivent, selon Bourdieu, posséder « deux propriétés fondamentales ». La première de ces propriétés est une fermeture (plus ou moins totale) qui fait que chaque chercheur tend à n'avoir pas d'autres récepteurs que les chercheurs les plus aptes à le comprendre mais aussi à le critiquer, voire à le réfuter et à le démentir. La seconde, qui donne sa forme particulière à l'effet de censure impliqué par cette fermeture, est le fait que la lutte scientifique, à la différence de la lutte artistique, a pour enjeu le monopole de la représentation scientifiquement légitime du

« réel » et que les chercheurs, dans leur confrontation, acceptent tacitement l'arbitrage du « réel ». (MP, 137)

La raison pour laquelle « la fermeture sur soi du champ autonome constitue le principe historique de la genèse de la raison et de sa normativité » (MP, 108) est la suivante :

« À mesure que les ressources scientifiques collectivement accumulées s'accroissent et que, corrélativement, le droit d'entrée dans le champ s'élève, excluant en droit ou en fait les prétendants dépourvus de la compétence nécessaire pour participer efficacement à la concurrence, les agents et les institutions engagés dans la compétition tendent toujours davantage à n'avoir pour destinataires ou « clients » potentiels que les plus redoutables de leurs concurrents : les revendications de validité sont contraintes de s'affronter à des revendications concurrentes, tout aussi armées scientifiquement, pour obtenir la reconnaissance ; les auteurs de découvertes n'ont de chances d'être compris et reconnus qu'auprès de ceux d'entre leurs pairs qui sont à la fois les plus compétents et les moins inclinés aux complicités complaisantes, donc les plus aptes et les plus enclins à engager toutes les ressources spécifiques accumulées au cours de toute l'histoire du champ, dans une critique de ces découvertes propre à faire avancer la raison par la vertu des réfutations, des corrections, des additions.» (MP, 135)

Ces deux propriétés des champs scientifiques font, en un mot, que ses membres mettent « en œuvre à chaque moment tous les instruments de connaissance disponibles et tous les moyens de vérification qui ont été accumulés au cours de toute l'histoire de la science, et [donnent] ainsi sa pleine efficacité au pouvoir d'arbitrage de la "réalité" » (MP, 150-1).

Si l'autonomie, ou la fermeture sur soi, des champs scientifiques et le fait de poser le réel, et en particulier le verdict de l'expérience, en arbitre des conflits scientifiques constituent les deux conditions du progrès de la raison scientifique selon Bourdieu, il s'ensuit qu'il faut, pour ce progrès, s'attacher à renforcer l'autonomie de ces champs – puisque la seconde condition n'est pas, à proprement parler, susceptible d'être plus ou moins renforcée. Et, pour Bourdieu, c'est armé « d'une science historique

des conditions historiques de l'émergence de la raison » qu'on pourra « renforcer tout ce qui est de nature à favoriser le règne sans partage de sa logique spécifique, c'est à dire l'indépendance à l'égard de toute espèce de pouvoir ou d'autorité extrinsèque » (MP, 149-150). Mais il semble que, pour le sociologue, ce soit en étant également armé d'une objectivation réflexive du champ auquel on appartient qu'on pourra renforcer son autonomie et faire ainsi que s'imposent dans cet espace social, et les meilleurs arguments ou théories, et ceux qui les avancent. Ce qui signifie notamment qu'à mesure que s'accroît l'autonomie d'un champ scientifique et qu'on peut donc de moins en moins expliquer les oppositions théoriques qu'on y observe par des facteurs sociaux extérieurs au champ, liés notamment aux profits qui peuvent être tirés à l'extérieur du champ des prises de position soutenues dans le champ, on peut également de moins en moins les expliquer par des facteurs sociaux internes au champ, liés notamment à la position particulière qu'on y occupe.

Cependant, en vertu précisément du caractère non idéalement autonome – et donc non idéalement régulé et organisé – des champs scientifiques dans lesquels se fait (et se fera toujours) la recherche, les chercheurs n'ont pas tous, toujours, et de la même manière, intérêt à ce que *seule* la validité, la vérité ou la rationalité de leurs arguments et de leurs théories déterminent les bénéfices (en termes de reconnaissance et de positions de pouvoir temporel notamment) qu'ils peuvent en tirer, et donc à ce que progresse l'objectivation réflexive de leur champ. On ne saurait donc attendre de tous les membres d'un champ scientifique qu'ils soient également enclins, ou contribuent également, à ce que soient mises en place les conditions d'une autonomie et d'une réflexivité qui s'avèreraient pourtant servir les valeurs de vérité et de rationalité qu'ils proclament. Mais il n'en demeure pas moins vrai que, pour tout champ, sa tendance à l'autonomisation tend à s'accroître à mesure qu'il gagne en autonomie.

L'état du champ philosophique et ce que la sociologie peut lui apporter

Une des questions qu'on peut se poser, une fois rappelée la sociologie de la connaissance de Pierre Bourdieu, est de savoir si l'exercice de la philosophie se déroule dans des conditions sociales permettant le développement d'une raison philosophique dont la force serait comparable à celle de la raison scientifique. On peut notamment se demander si la situation, sous bien des aspects assez peu enviable, dans laquelle se trouve la philosophie – qu'il s'agisse du désaccord généralisé qu'on y observe souvent à propos de n'importe quelle question qu'elle s'est donnée la peine de considérer (y compris celle de sa nature) ou du fait qu'on n'y constate généralement aucun progrès qui soit comparable à celui que l'on rencontre dans les sciences – n'est pas, en partie au moins, corrélée au fonctionnement social du champ philosophique et, en particulier, aux aspects sous lesquels il se distingue de celui des autres champs scientifiques.

On peut évidemment objecter d'entrée de jeu qu'il est peut-être de la nature même de l'activité philosophique, de son objet et de la manière dont nous l'abordons, de ne pas permettre, et une régulation du champ philosophique qui soit comparable à celle des autres champs scientifiques, et la possibilité d'un progrès et d'un consensus véritables. Autrement dit, l'éventuelle différence que l'on pourrait être amené à identifier entre le fonctionnement social du champ philosophique et celui des autres champs scientifiques pourrait très bien être, plutôt que la cause de l'absence de progrès et de consensus au sein de la discipline, une conséquence de la nature intrinsèque de l'activité philosophique, qui serait également au principe de la spécificité du fonctionnement social du champ philosophique.

Néanmoins, rien ne permet d'affirmer que, si nous identifiions une telle différence, nous n'aurions nullement les moyens de déterminer si elle est constitutive de l'activité philosophique ou bien si elle relève davantage d'une contingence sociale (au moins potentiellement) dépassable. Rien ne permet non plus d'exclure que nous puissions déterminer, sans trancher la question de la nature de l'activité philosophique, si les conditions sociales du progrès de la science identifiées par Bourdieu sont susceptibles d'être celles d'un progrès de la philosophie : si nous devions constater que ces conditions sont d'ores et déjà satisfaites au sein du champ philosophique alors même qu'on n'y observe pas de progrès véritable, nous serions alors en mesure de répondre négativement à la question de savoir si les conditions sociales du progrès de la science en général sont susceptibles d'être celles d'un progrès de la philosophie. Enfin, on peut poser ou admettre une certaine conception de la nature de l'activité philosophique et de la forme de progrès qui peut être la sienne étant donné sa nature, et se demander ensuite si le champ philosophique, tel qu'il fonctionne, est susceptible de permettre à un tel progrès de s'établir. Si la réponse devait se révéler négative, et si l'on admet que la philosophie n'a pas pris jusqu'à présent la forme d'une discipline particulièrement progressive, la conception en question pourrait alors se prévaloir d'avoir pour elle de rendre compte de cette situation.

En un mot, il est *a priori* possible de tirer de la sociologie bourdieusienne de la science et de la prise en compte des conditions sociales d'exercice de l'activité philosophique quelques enseignements à propos de sa nature ou de la possibilité de son progrès.

Il est cependant difficile de comprendre quel genre de progrès on pourrait espérer voir se produire en philosophie, et également de comprendre les raisons du désaccord généralisé qui règne largement dans la discipline, si, à l'instar de celles du progrès de la raison scientifique, les conditions du progrès de la raison philosophique sont (1) l'autonomisation du champ philosophique et (2) le fait de se donner pour projet de dire le vrai à propos du genre de réalité dont la philosophie est censée s'occuper.

À l'idée selon laquelle ce désaccord pourrait s'expliquer par le caractère hautement problématique de l'idée de réalité philosophique, par le fait qu'une position philosophique ne soit pas susceptible d'être vraie au sens ou une théorie scientifique est susceptible de l'être, ou encore par le fait qu'aucun recours à l'expérience ne semble être en mesure de trancher entre différentes positions philosophiques, on peut en effet objecter que la philosophie ne se trouve pas sur ce point dans une situation fondamentalement différente de celle des mathématiques et que celles-ci semblent pourtant avoir suivi au plus haut point ce que Bourdieu considère être les « grandes tendances de l'évolution scientifique », à savoir : « l'accroissement de l'homogénéité entre les concurrents, la diminution de l'écart entre les stratégies de conservation et les stratégies de subversion » et « le remplacement des grandes révolutions périodiques par les multiples petites révolutions permanentes » (MP, 140).

Quant à l'idée que le désaccord régnant en philosophie pourrait s'expliquer par l'hétéronomie du champ philosophique, elle peut difficilement être considérée comme satisfaisante dans la mesure où, au moins pour ce qui concerne l'exercice académique de la philosophie, il semble bel et bien s'effectuer au sein d'un univers dont l'autonomie n'est pas d'un niveau fondamentalement inférieur à celui de la physique ou de la biologie. Bourdieu ainsi écrit qu'en philosophie « chacun sert de public à tous les autres, est constamment attentif aux autres et déterminé par ce qu'ils disent, dans un confrontation permanente qui se prend peu à peu elle-même pour objet, et qui s'accomplit dans une recherche des règles de la logique inséparable d'une recherche des règles de la communication et de l'accord intersubjectif » (MP, p. 30).

Bourdieu semble cependant prêt accepter le fait que l'état agonistique de la philosophie ne puisse pas s'expliquer en référence à ces deux propriétés fondamentales des champs scientifiques – l'autonomie et le projet de dire la vérité du réel – qu'il considère être au principe de leur progrès. Mais il semble également ne pas considérer que ce fait constitue une difficulté véritable de sa position puisqu'il soutient que la philosophie est seule (ou, plus exactement, paradigmatiquement) soumise à un biais particulièrement puissant et quasi constitutif de son exercice : le « biais scolastique ».

Ce biais consiste, en un mot, à regarder les choses comme si elles étaient destinées à être l'objet d'une connaissance théorique, à être de la manière dont elles apparaissent pour qui les contemple en suspendant le rapport pratique qu'il a ordinairement et naturellement avec elles. Pour lutter contre ce biais,

«la science doit, écrit Bourdieu, se donner pour fin non de reprendre à son compte la logique pratique, mais de reconstruire théoriquement cette logique en incluant dans la théorie la distance entre la logique pratique et la logique théorique » (MP, 66). En philosophie, il faut, de façon similaire, lutter contre ses « tendances génériques » à l'erreur à propos, par exemple, de l'esprit, du langage, de la connaissance ou de notre rapport au monde, en parvenant à concevoir ces choses dans l'usage ordinaire que nous en avons. Bourdieu avance dans cette perspective que des philosophes comme Ryle, Wittgenstein ou Austin, lorsqu'ils distinguent knowing that et knowing how ou soulignent que l'assertion n'est qu'« une manière possible d'utiliser le langage » (MP, 42), se réfèrent « à des tendances de la pensée qui appartiennent au jeu de langage scolastique et qui, à ce titre, risquent d'occulter la logique de la pratique, à laquelle l'exploration du langage ordinaire peut introduire » (MP, 43). Pour nous délivrer des « erreurs de la philosophie », les « philosophes du langage ordinaire » sont donc, écrit Bourdieu, des « alliés irremplaçables » (.).

Il est difficile cependant de comprendre en quoi ce genre de biais pourrait être au principe des positions que l'on peut être amené à soutenir, en philosophie, à propos, par exemple, de la nature de la nécessité, de l'identité personnelle, de la justification, de la causalité, de la référence ou encore, entre autres questions philosophiques centrales, à propos de la question de savoir si une action effectuée à un instant t est libre à condition qu'il soit vrai qu'on aurait pu ne pas l'effectuer à t. Corrélativement, il ne semble pas que Bourdieu ait fourni de raisons épistémiques suffisantes de penser la chose suivante :

«Il n'est pas d'activité plus philosophique [...] que l'analyse de la logique spécifique du champ philosophique et des dispositions et croyances socialement reconnues à un moment donné du temps comme philosophique qui s'y engendrent et s'y accomplissent, à la faveur de l'aveuglement des philosophes à leur propre aveuglement scolastique. [...] La critique sociologique n'est donc pas un simple préalable qui ne ferait qu'introduire à une critique proprement philosophique plus radicale et plus spécifique : elle conduit au principe de la

« philosophie » de la philosophie, qui est engagée tacitement dans la pratique sociale que l'on désigne en un lieu et en un temps déterminés comme philosophique.» (MP, 41)

Il ne semble donc pas que ce soit d'une plus grande autonomie, d'une modification de son rapport à l'expérience, ou de la rectification d'un biais théorique fondamental, tel le « biais scolastique », qu'on puisse espérer voir émerger en philosophie le genre de progrès allant de pair avec une absence de désaccord généralisé au sein du champ philosophique.

Mais ce constat de désaccord généralisé et, corrélativement, d'absence de progrès et de cumulativité ne vaut sans doute pas également pour tous les champs philosophiques nationaux. S'il est, me semble-t-il, particulièrement vrai du champ philosophique français, il l'est bien moins, par exemple, du champ philosophique anglais. Peut-être alors faudrait-il explorer l'hypothèse selon laquelle la déconnexion bien plus forte qu'on observe au sein du premier par rapport au second entre, d'un côté, les positions qui y sont occupées et, de l'autre, la reconnaissance par leurs pairs de la production philosophique de ceux qui occupent ces positions (mesurée par exemple, entre autres indices, par le nombre de publications dans des revues et maisons d'éditions internationales pratiquant un blind peer-reviewing les conduisant à rejeter une proportion d'au moins 85% des manuscrits soumis) pourrait expliquer que le constat de désaccord généralisé et d'absence de progrès et de cumulativité soit bien moins vrai du second que du premier, dont la forte autonomie procède plutôt d'examens de passage scolaires particulièrement sélectifs (qu'on pense au concours d'entrée à l'ENS ou à l'agrégation externe) qui, bien que largement déconnectés des exigences de la recherche philosophique et des aptitudes et compétences qu'elle requiert, sont susceptibles à eux seuls de garantir à vie, à la manière d'un titre de noblesse, l'inter-reconnaissance que requiert l'appartenance pleine et entière au champ.

Ce que la sociologie (ni aucune autre science empirique) ne peut apporter à la philosophie

Si la sociologie peut donc, entre autres choses, permettre de connaître et de lutter contre les « manières perverties de réaliser » le projet philosophique de connaissance encouragées et autorisées, comme l'écrit Bourdieu, par « les conditions sociales de l'exercice de l'activité philosophique », il ne s'ensuit pas pour autant qu'elle puisse, ou toute autre science empirique, répondre, même partiellement, au genre de questions dont traite la philosophie. Celle-ci, en posant des questions comme celles de savoir ce qu'est une connaissance, une action libre, la démocratie, une relation de cause à effet, la religion, etc., s'intéresse en effet à l'essence de ces choses, comprise comme ce en vertu de quoi (ou : ce qui fait que) ces choses sont les choses qu'elles sont. Il s'agit, autrement dit, en posant ces questions, de dégager les conditions qui doivent être satisfaites pour que quelque chose soit une connaissance, une action libre, une démocratie, une relation de cause à effet, une religion, etc., et non de dégager des caractéristiques que, de fait, les connaissances, les actions libres, les démocraties, les relations de cause à effet, les religions, etc. possèdent parfois, souvent ou toujours mais pourraient ne pas posséder - autrement dit, des caractéristiques contingentes de ces choses. Or, contrairement à ce que soutiennent ceux pour qui la philosophie est ou doit être une entreprise tout aussi empirique et synthétique que le sont les sciences naturelles⁶⁸, aucune science empirique ne saurait dégager ces conditions ; ce qui peut être découvert ou établi empiriquement (et ne peut l'être qu'ainsi), c'est a) s'il existe dans le monde des choses qui satisfont les conditions en question – c'est-à-dire si telle ou telle chose dans le monde satisfait ces conditions – et, si tel est le cas, b) quelles sont les caractéristiques contingentes de ces choses et c) comment ces choses en sont venues causalement à satisfaire ces conditions. Par exemple, a) s'il existe des pays dans le monde

^{68.} Tels, récemment, parmi les philosophes, Hilary Kornblith et David Papineau.

qui satisfont les conditions qui doivent être satisfaites pour être des démocraties; et, si tel est le cas, b) quelles sont les caractéristiques que, de fait, ces démocraties possèdent mais pourraient ne pas posséder, et c) ce qui a conduit historiquement ces pays à devenir des démocraties, c'est-à-dire comment ils en sont venus causalement à satisfaire les conditions en vertu desquelles ils sont des démocraties.

Pour comprendre pourquoi aucune science empirique ne saurait dégager les conditions qui doivent être satisfaites pour que quelque chose soit une connaissance, une action libre, une démocratie, une relation de cause à effet, une religion, etc., posons la question de savoir si des découvertes empiriques pourraient nous autoriser à dire : « Il y a des conditions C que, d'après notre concept ordinaire de religion, il faut satisfaire pour être une religion – autrement dit, qui, lorsque nous les jugeons satisfaites, nous conduisent à juger être en présence d'un cas de religion –, mais ce concept ne capture pas ce que c'est que d'être une religion parce qu'il faut satisfaire d'autres conditions C* pour en être une, et l'on a découvert empiriquement que ce qui satisfait C ne satisfait pas (toujours) C* ».

Supposons que nous ayons découvert empiriquement que les choses qui satisfont C – en vertu de quoi nous les faisons tomber sous notre concept ordinaire de religion - ne satisfont pas (toujours) C*. Pourquoi devrions-nous en conclure que ces choses ne sont donc pas en réalité des religions (contrairement à ce que nous pensions avant d'avoir fait cette découverte empirique) plutôt qu'en conclure qu'une chose n'a donc pas besoin de satisfaire cette condition C* pour être une religion? La première conclusion ne s'imposerait qu'à la condition de pouvoir montrer qu'une chose doit satisfaire cette condition C* pour être une religion; or aucune découverte empirique ne saurait montrer cela. Corrélativement, nous ne saurions tirer d'aucune enquête empirique sur des instances de religion une connaissance véritable de ce que c'est que d'être une religion - en d'autres termes, de ce qui fait que quelque chose est une religion - puisque pareille démarche reviendrait à dire, de façon absurde : « Puisque, telles et telles conditions étant satisfaites, nous savons que ces cas sont des cas de religion, nous pourrions apprendre de leur étude empirique ce qui en fait des cas de religion ». À la question « Dans

tous les cas que nous considérons, étant donné notre concept de religion, comme des cas de religion, y a-t-il, hormis sur la question de savoir s'ils satisfont réellement les conditions posées dans notre concept de religion, des choses à découvrir empiriquement qui permettraient de décider s'il est correct de considérer ces cas comme des cas de religion ? », la réponse ne saurait donc être que négative.

Le fait que telles ou telles conditions soient les conditions auxquelles quelque chose est une religion n'est donc pas un fait qui peut être découvert empiriquement. (Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait rien à découvrir et étudier empiriquement à propos de ce qui satisfait ces conditions – la religion – ni que ce travail empirique ne puisse nous conduire à réviser ces conditions ; simplement, il ne saurait nous obliger à le faire ni même nous fournir de raisons de le faire.) Et cela vaut également pour les conditions auxquelles quelque chose est une connaissance, une action libre, une démocratie ou une relation de cause à effet, et, plus généralement, pour les conditions auxquelles quelque chose de non matériel est ce qu'il est. Le point en question vaut donc également pour les conditions auxquelles quelque chose est un État ou une famille, mais pas pour les conditions auxquelles quelque chose est un être humain, un citron, de l'eau ou de l'or.

La critique durkheimienne des prénotions que reprennent Bourdieu et les auteurs du Métier de sociologue en invitant à une vigilance épistémologique reposant sur la mise en place de techniques d'objectivation comme la définition préalable et la « critique logique et lexicologique du langage commun » ne doit donc pas suggérer ou conduire à penser qu'une science sociologique bien ou idéalement menée pourrait conduire à découvrir ce que sont essentiellement ces choses que les prénotions ne parviennent pas à saisir adéquatement.

Conclusion

Gérard Mauger

En dépit de la grande diversité des objets de recherches abordés, il me semble qu'on peut mettre en évidence quelques thèmes évoqués par tout ou partie des communications présentées.

- 1°) L'ensemble révèle l'existence d'une « histoire de la construction d'objet », inscrite dans celle des sciences sociales dans la société française contemporaine et, plus précisément peut-être, un phénomène de génération propre à la sociologie. À grands traits, on peut distinguer celle dont Le Métier de sociologue est et reste la référence en matière de construction d'objet et celle pour laquelle les Réponses de Bourdieu à Wacquant se sont substituées au Métier. Schématiquement, on peut considérer que Le Métier s'inscrivait dans le contexte « théoriciste » de la fin des années 1960 alors que les *Réponses* prennent place dans un contexte où « l'empirisme » a de nouveau pris le dessus en France (tant dans les enquêtes « qualitatives » que « quantitatives »). Il ne s'agit là, bien sûr, que d'une hypothèse : pour la vérifier il faudrait pouvoir mettre en évidence les « modes de génération » distincts de deux générations de sociologues. Mais sans doute devrait-elle être nuancée, ne serait-ce que parce qu'ici comme ailleurs, il faut distinguer ce que disent les sociologues de ce qu'ils font. Si la construction d'objet est perçue et présentée comme une injonction par la première génération, elle apparaît aussi comme une « opération un peu mystérieuse » dont on ne voit pas toujours très bien à quelle démarche elle correspond pratiquement. À l'inverse, il n'est pas sûr que la deuxième génération, apparemment moins soucieuse d'épistémologie, ne fasse pas ce que la première prétendait faire...
- 2°) Certaines contributions soulignent que la construction d'objet peut être une opération de « construction du sociologue » : d'autant plus sans doute que les choix d'objets initiaux sont souvent autobiographiques. Dans ce cas, objectiver l'objet

de recherche, c'est, au moins pour partie, s'objectiver soi-même et objectiver son rapport initial à l'objet. La construction d'objet apparaît alors comme une démarche réflexive, qui contribue, en répétant régulièrement ce genre d'exercice, à l'intériorisation progressive d'un « habitus sociologique ».

- 3°) La construction d'objet n'apparaît jamais comme une opération inaugurale¹, « l'objet construit » à l'issue d'une rupture initiale restant tout au long de l'enquête menée ce qu'il était initialement. Les communications présentées mettent au contraire en évidence le caractère évolutif de l'objet construit et même la possibilité de réitérer la construction d'objet perçu sous un autre angle. Reste que la démarche suppose ce que Bachelard désignait comme le « sens du problème », c'est-à-dire la capacité de répondre à une question du genre : « de quoi ce cas est-il le cas ? ».
- 4°) Ces récits de recherches montrent surtout que la construction d'objet n'est pas une opération épistémologique mystérieuse. On voit se dégager, à travers les expériences des uns et des autres, une sorte de démarche transposable de construction d'objet.
- a) Quel que soit le domaine de recherche du sociologue, il fait l'objet, avant qu'il s'en mêle, de représentations de sens commun : mais ces représentations de sens commun sont, en général, inconnues ou mal connues du sociologue. Les représentations de sens commun sont donc un objet d'enquête possible. Pour rompre avec le sens commun, encore faut-il savoir ce qu'il est (à supposer qu'il existe)...
- b) De même, rares sont sans doute aujourd'hui les domaines de recherche qui n'ont pas déjà fait l'objet de « représentations savantes » ou « demi-savantes », émanant parfois de différentes disciplines, de sorte que le sociologue qui les aborde est confronté soit à des constructions d'objet préexistantes, soit

^{1.} Évoquant la distance qui sépare la pratique de la recherche (sa logique propre) et le discours sur la recherche (la logique de l'exposition), Pierre Bourdieu cite *Le Métier de sociologue* qui distingue des phases - « conquérir l'objet », « construire l'objet » - « qui n'existent jamais sous cette forme dans la pratique ». Dans la même perspective, il signale que « la réponse aide à reformuler la question » (Sociologie générale, Vol. 1. Cours au Collège de France 1981-1983, Paris, Raisons d'agir/ Seuil, 2015, p. 18).

à des objets mal construits ou, plus rarement sans doute, à des objets à construire.

c) Enfin, la plupart des objets de recherche sont également politiquement, institutionnellement, juridiquement, étatiquement « construits » : ils font l'objet de définitions juridiques, de prise en charge, de gestion, de traitement institutionnels.

De sorte que la construction d'objet passe d'abord par l'enquête sur ces représentations :

- a) En ce qui concerne les pré-constructions savantes, la construction d'objet s'apparente à l'établissement du classique « état de la question », mais il ne s'agit pas seulement d'établir une sorte de catalogue érudit des « théories » disponibles. De façon générale, il s'agit d'en reconstituer la sociogenèse et/ou de le décrire comme un champ et de dégager une problématique provisoire.
- b) En ce qui concerne les constructions étatiques, il s'agit d'en retracer l'histoire, mettant ainsi en évidence le caractère « socialement (étatiquement) construit » de ce qui se donne pour « naturel » et/ou « universel ».
- c) L'étape suivante soumet à l'épreuve de l'enquête la problématique provisoire qui se dégage de cette première étape : elle en sort validée, invalidée (il s'agit alors d'une « découverte ») et le plus souvent « rectifiée ».
- 5°) La construction d'objet suppose l'existence d'un cadre théorique de référence. Mais, dira-t-on, quel cadre ?

Usuellement, on admet (diplomatiquement) la pluralité des cadres théoriques disponibles. Dans cette perspective, reste néanmoins à établir la liste des « prétendants » et à vérifier leurs prétentions et leurs incompatibilités déclarées.

Mais, on peut aussi, à l'inverse, supposer l'existence - en dépit des revendications de singularité théorique irréductible - d'un cadre théorique « cumulable ». Cette perspective était celle de Bourdieu qui « cumule » Marx, Weber, Durkheim et d'autres (« l'interactionnisme » de Goffman par exemple). Dans cette perspective, il faut alors renoncer au jeu des « ismes » qui tend à confondre « la recherche scientifique » et les jeux artistiques (ou philosophiques) et leurs enjeux et travailler à produire, en la rectifiant, pas à pas, une théorie unifiée du monde social. On suppose alors la possibilité de transférer un schème d'interpréta-

tion d'un domaine d'investigation à un autre et, en définitive, le caractère « cumulatif » de la recherche en sciences sociales, c'està-dire aussi un « progrès » possible de la sociologie (compatible avec sa revendication de scientificité).

Dans la démarche qu'exposaient les auteurs du Métier de sociologue (Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron) la « construction d'objet » occupait une place centrale mais un peu mystérieuse : en substance, la science doit rompre avec le sens commun, voir les choses autrement et poser ainsi des questions inédites.

Signe peut-être de sa réussite, cette notion n'a pas échappé à une certaine routinisation. Il est d'autant plus utile de revenir aujourd'hui sur sa signification et ses enjeux.

L'intention de ce recueil n'est pas de collecter et compiler des commentaires savants. Plusieurs chercheur ets se sont efforcés d'expliciter leur construction d'objet en s'appuyant sur leurs propres recherches (action publique, politique, sport, délinquance, protection de l'enfance, religion, art). Ils montrent que le travail scientifique ne se réduit pas à l'accumulation d'informations sur un domaine et exposent en quoi et avec quoi ces recherches ont impliqué une « rupture ».

Loin de l'image académique et bureaucratique d'une discipline partagée en une multitude de spécialités séparées par un droit d'entrée élevé, la sociologie y apparaît « générale » : elle s'engage ou se risque totalement dans chacun de ses objets. Telle est la raison d'être de cet ouvrage.

Louis Pinto est directeur de recherche émérite au CNRS et membre du Centre de sociologie européenne (CSE-CESSP). Il anime avec Gérard Mauger les Rencontres « Lire les sciences sociales ».

Cet ouvrage contient les contributions de Vincent Dubois, Julien Duval, Benoît Gaultier, Yvon Lamy, Gérard Mauger, Patrice Pinell, Louis Pinto, Marie-Pierre Pouly, Bernard Pudal, Manuel Schotté et Charles Suaud.